METZ ville au futur
Pages 19 à 27

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13608 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 28 OCTOBRE 1988

L'annonce d'une libération des prisonniers politiques

Moscou veut faciliter la tenue en URSS d'une conférence sur les droits de l'homme

« J'espère que c'est vrai », a déclaré M. Reagan en apprenant l'intention de l'URSS de libérer tous ses prisonniers politiques avant la fin de l'année. La nouvelle avait été annoncée par le chancelier Kohl, mercredi 26 octobre, au terme de sa visite à Moscou. Cette initiative devrait faciliter la tenue d'une conférence sur les droits de l'homme avant 1992 à Moscou.



(Lire l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA, page 4.)

Euphorie germano-soviétique

L'extraordinaire cordialité des entretiens Kohl-Gorbatchev à Moscou n'est sans doute pas l'élément le plus surprenant de ce sommet soviéto-ouest-allemand et de la relance qu'il annonce pour l'Ostpolitik de Bonn. Beaucoup d'eau avait passé sous les ponts depuis le dernier « mini-sommet » de mars 1985, lorsque le chancelier s'était rendu à Moscou pour les funérailles de Tchernenko, et depuis la « gaffe » qu'il avait commise en comparant M. Gorbatchev à Goebbels.

Mais si, à Moscou, le numéro un soviétique a utilisé ce temps pour déployer à grande échelle son programme de réformes et sa « nouvelle pensée » en matière de diplomatie, il a trouvé en République fédérale un terrain depuis longtemps favorable. Coincés entre leur besoin du parapluie américain et la nécessité d'un dialogue avec l'adversaire pour atténuer les effets de la division de leur pays, les Allemands n'ont jamais été aussi heureux que lorsqu'une détente générale entre l'Est et l'Ouest leur a permis de concilier l'un et l'autre.

C'était déjà le cas avec la première variante de l'Ostpolitik, et ceux qui saluent aujourd'hui les innovations de M. Gorbatchev sont souvent les mêmes que ceux qui trouvaient déjà beaucoup de vertus à la politique brejnévienne. Le compte rendu du récent entretien entre la rédaction du « Spiegel » et le chef du PC soviétique reflète une euphorie proche de la béatitude. Quant à M. Genscher, il n'avait pas attendu longtemps pour proclamer, le premier dans le monde occidental, qu'il fallait « prendre M. Gorbatchev au mot ». Il était le mieux à même de répercuter largement la promesse des autorités de Moscou de libérer les prisonniers politiques soviétiques avant la fin de l'année.

Dans ces conditions, les oppositions constatées sur les problèmes de la division de l'Allemagne et de Berlin n'ont été en fin de compte qu'un baroud d'honneur de part et d'autre. D'une part, parce que le chancelier Kohl et toute la classe politique allemande sont bien décidés à « laisser du temps au temps » d'autre part, parce que Moscou est prêt à fermer les yeux sur maints accommodements à Berlin. Il était entendu en tout cas que les divergences de principe ne doivent empêcher la coopération.

Reste à savoir quelles seront les retombées pratiques de ces ententes. La relance des échanges économiques en est une, mais ici les Allemands sont précédés ou accompagnés par tous leurs partenaires de la Communauté. L'avenir dépendra non seulement de la compétitivité allemande, mais aussi du sort de la réforme économique soviétique.

Sur le plan politique, le chancelier Kohl a rejoint le peloton des pays – dont la France – qui acceptent de voir se tenir à Moscou une conférence sur les droits de l'homme : seule Mme Thatcher fait encore objection à ce projet, qui devrait faciliter l'ouverture de la grande négociation attendue sur les armements conventionnels. Un dossier pour lequel on pourra compter, une fois de plus, sur une approche « modérée et constructive » des Allemands.

L'amélioration de la sécurité routière

La France adopte le permis de conduire à points

Le comité interministériel sur la sécurité routière s'est réuni, le 27 octobre, afin d'arrêter les premières mesures pour limiter l'hécatombe sur les routes. Ces mesures ont été préparées par MM. Delebarre, ministre des transports, et Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux. Le principe d'un permis de conduire à points et d'un contrôle technique des véhicules a été retenu.

La nécessité d'une redéfinition de la politique gouvernementale était apparue au printemps dernier avec la hausse de 18 % de la mortalité en quatre mois. Au cours du chassé-croisé du 29 au 31 juillet dernier, le nombre de tués augmentait même de 71 % par rapport au week-end correspondant de 1987. Nombreux furent, cet été, les membres du gouvernement à fustiger le comportement des conducteurs français qui avaient tendance à minimiser la responsabilité des excès de vitesse dans l'aggravation de l'insécurité routière.

Le comité interministériel a donc arrêté un ensemble de mesures cohérent qui vient compléter la réglementation en vigueur. L'essentiel est destiné à obliger progressivement les automobilistes à changer leur façon de conduire. Pour cela, le principe d'un permis de conduire à points a été décidé. Un projet de loi en précisera les modalités à la session parlementaire du printemps prochain. D'autre part, le gouvernement veut mettre fin à la pratique fort répandue des interventions qui aboutissent à l'annulation des procès-verbaux d'infraction. Un contrôle technique des véhicules tous les trois ans avec obligation de réparer les défectuosités sera mis en place en 1990.

(Lire page 43 l'article d'ALAIN FAUJAS.)

Un sondage SOFRES pour « le Monde » et RTL

Les socialistes, fervents de l'ouverture

Les électeurs socialistes et centristes sont demandeurs d'ouverture politique, et celle qui leur est offerte les déçoit. Tel est le principal enseignement du sondage réalisé par la SOFRES pour « le Monde » et RTL.

Au moment où le refus du PCF de négocier tout accord national avec le PS pour les prochaines élections municipales preleurs dirigeants et des communistes, récusent le terme d'ouverture, lui préférant celui d'élargissement, l'enquête qu'a réalisée la SOFRES pour *le Monde* et RTL sur *« le jugement des Français sur l'ouverture politique »* prend un relief singulier.

Elle montre en effet que l'ouverture reste une forte attente dans l'opinion et particulièrement dans les électorats socialiste et centriste.

Cette enquête permet de tirer les conclusions suivantes : le jugement des Français sur l'ouverture est positif ; le tandem Mitterrand-Rocard l'incarne le mieux ; elle est à la fois une déception et une attente.

1. – L'ouverture est valorisante.

Le jugement des Français sur l'ouverture politique continue d'être positif (48 % contre 30 %). L'électorat de la gauche (59 %) et surtout celui du PS (63 %) la portent au pinacle. Les plus jeunes sont les plus attirés par elle : le jugement ne devient majoritairement négatif que dans la tranche d'âge soixante-cinq ans et plus.

Enfin, l'approbation est d'autant plus forte que le niveau socioculturel est élevé, en même temps que les employés qui constituent les gros bataillons électoraux du PS ne sont pas loin de la plébisciter (61 %). En revanche les sympathisants communistes et RPR portent un jugement majoritairement négatif (respectivement 45 % et 49 %) tandis que l'électorat de l'UDF est partagé en deux moitiés (40 % chacune).

2 – Le poids du tandem Mitterrand-Rocard.

Tout se passe comme si, en six mois, l'image de l'ouverture s'était décantée : elle est désormais fortement associée à M. Mitterrand (65 %) et à M. Rocard (66 %). Mais aussi, malgré M. Emmanuelli, au PS lui-même : 54 % des personnes interrogées estiment que cette formation est *« sincèrement favorable »* à l'ouverture.

A droite, l'ouverture, ce sont les centristes et non l'UDF. M. Barre y est réputé favorable, et non M. Giscard d'Estaing. Ce dernier n'a donc pas réussi à se donner une image positive sur ce terrain, malgré sa proposition de gouvernement paritaire PS-URC, à laquelle il est vrai personne ne pouvait donner crédit.

J.-M. COLOMBANI et P.-J. TRUFFAUT.

(Lire la suite page 11.)

La bataille autour de la Société générale

Les noyaux et les réseaux

Bien que son offensive ait été jugée « non conforme à l'intérêt de la banque » par le conseil d'administration de la Société générale, M. Pébereau a demandé à la Banque de France l'autorisation de posséder plus de 10 % du capital. Un nouvel épisode dans la bataille autour des « noyaux durs ».

Elle est terrible, la main invisible du marché. Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, c'est elle qui serait à l'origine des mouvements boursiers autour du capital des sociétés privatisées (Havas il y a quelques semaines, la Société générale et la CGE en ce moment, Paribas plus discrètement). A écouter le ministre d'Etat et ses collaborateurs, ces batailles seraient totalement spontanées. *« N'attendez pas de moi que je m'ingère dans le fonctionnement du marché, que je désigne les bons et les mauvais, en fonction de leur appartenance politique ou de leurs relations personnelles »*, a encore déclaré mercredi 26 octobre, à l'Assemblée nationale, le ministre. Enfin libres les capitalistes français – publics et privés – pourraient désormais agir à leur guise.

M. Edouard Balladur, qui a bien connu toutes les manettes dont dispose le titulaire de la Rue de Rivoli, n'arrive pas à croire à cette main invisible. L'ancien ministre de l'économie dénonce l'utilisation par les pouvoirs publics de certaines grandes institutions financières (comme la Caisse des dépôts et consignations et les sociétés d'assurance nationalisées) à des fins politiques.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 42.)

Le « Seicento » au Grand Palais

Le tourbillon italien

La vogue de la peinture italienne a culminé en France au XVIIe siècle. Encore aujourd'hui on recense mille huit cents tableaux de ce « Seicento » dans nos collections publiques. Un dixième d'entre eux sont accrochés au Grand Palais à Paris, dans un décor somptueux. Une exposition ambitieuse qui posera vraisemblablement beaucoup de questions aux visiteurs du XXe siècle.

par André Chastel

Comme d'une corne d'abondance inattendue, de jeunes conservateurs aussi diligents que passionnés ont déversé dans les salles du Grand Palais, dûment réaménagées pour la circonstance, les « trésors » (c'était le terme habituel autrefois) de la peinture italienne du Seicento tirés des fonds de nos provinces.

Naguère encore, il était de bon ton de reculer d'horreur devant les fortes mises en scène, les allégories codées, les figures convenues dont cette époque a été prodigue. Mais on est d'accord aujourd'hui que le dix-septième siècle a été l'« âge d'or » de la peinture dans tout l'Occident, qu'il faut l'explorer à fond et que de nouveaux plaisirs nous attendent devant ces compositions savantes, aux rythmes calculés, longues à analyser, parfois à déchiffrer.

(Lire la suite page 39.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

POLITIQUE

Démocratie de confrontation

par MICHEL PRIGENT (*)

DÈS son accession au pouvoir en 1974, Valéry Giscard d'Estaing avait accompli un certain nombre de gestes symboliques pour témoigner qu'au-delà des affrontements du débat politique il devait exister des domaines où une large majorité de Français partageait les mêmes préoccupations, voire les mêmes convictions.

A l'époque, la démarche du président de la République suscita quelques ricanements agacés à droite et quelques moues méprisantes à gauche. Le 10 mai 1981 ayant marqué, comme chacun sait, *le passage de l'ombre à la lumière*, il ne fut pas question du moindre consensus et dès qu'un socialiste se hasardait à proposer une mesure raisonnable on sacrifiait cet iconoclaste sur *« le socle du changement »* avant de reconnaître, dès 1983, que seules la rigueur et l'austérité éviteraient la catastrophe.

En 1986, la coexistence d'une majorité présidentielle et d'une majorité parlementaire hostiles conduisit au processus aussi inévitable que malsain de la cohabitation : les règles du jeu politico-médiatique et la proximité de l'élection présidentielle contraignirent *les partenaires à un maximum* d'hypocrisie et l'opinion crut à tort qu'un certain mouvement d'unification de la classe politique se produisait alors que la déperdition d'énergie idéologique attisait le brasier des affrontements personnels.

Le face-à-face télévisé entre François Mitterrand et Jacques Chirac fut ainsi, au premier degré, le désaveu de la cohabitation et, au second degré, le prodrome de l'ouverture. La victoire du candidat socialiste, la constitution du gouvernement Rocard, l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, la rapidité amusante de certains ralliements, la cacophonie de la nouvelle opposition, le refus de tout programme cachant mal l'absence de toute idée, chacun de ces signes annonçait que le théâtre du pouvoir « postmoderne » était en place, que la domination des sophistes était en germe, que, triste bicentenaire pour certains, la révolution était achevée.

⁂

Que les notions de consensus, de cohabitation et d'ouverture aient chacune correspondu à un rapport de forces momentané souligne assez leur fragilité et leur fonction de dissimulation de la réalité. Si l'on peut se féliciter que les partis les plus idéologiques deviennent réalistes, que la mondialisation des difficultés interdise les amateurismes nationalistes, on doit s'inquiéter d'une excessive soumission aux faits qui substitue la gestion à la création.

Si la droite et la gauche disent la même chose sur tout, s'il suffit au libéralisme d'être social pour être crédible ou au socialisme de reconnaître le marché pour être acceptable, la démocratie, loin d'y gagner, est sans nul doute menacée. Contrairement à d'autres périodes de son histoire, la France a la chance que l'extrême gauche et *l'extrême droite ne soient capables* ni de se réunir pour mettre en danger la République ni de devenir, l'une ou l'autre, le pôle d'une opposition violente.

L'histoire de notre pays et de notre continent suffit à prouver que les moments d'irénisme et de réconciliation sont rares. Une *démocratie est forte quand elle* organise la confrontation des idées, non quand elle subit l'affrontement des hommes. D'une manière plus profonde, il est dans notre tradition d'être un modèle plus qu'une imitation. Le risque actuel est d'allier un minimum d'efficacité libérale et un minimum de justice socialiste pour obtenir un maximum d'immobilisme. Il est possible que les Français ne croient ni au libéralisme ni au socialisme. Il est possible qu'on leur suggère de ne plus croire à rien pour mieux les gouverner, auquel cas le degré zéro de la politique serait une mise sous tutelle de la *démocratie ; une mise à l'écart de* l'histoire, une mise à mort de la contestation.

⁂

Est-ce un hasard si de nombreux animateurs de mai 68 se délectent aujourd'hui dans les cabinets ministériels comme si leur contestation avait trouvé son port d'attache ? Est-ce un hasard si, à droite comme à gauche, les politiques apprivoisent ou repoussent, ce qui revient d'ailleurs au même, les intellectuels ? L'heure et la mode n'étant pas au *hard* mais au *soft*, on déguise ces intellectuels en idéologues, en boucs émissaires des échecs de la technostructure politique. Le peuple et les élus du peuple étant infaillibles, il faut bien trouver ailleurs les responsables d'une crise qui est paradoxalement un alibi pour certains et une dure réalité pour beaucoup d'autres. Si l'ouverture a séduit tant de beaux esprits, c'est aussi parce qu'elle est l'outil d'une nouvelle montée en puissance des professionnels de la politique dont la divinisation symbolique réclame un accord total sur les fins *et* sur les moyens.

Comment pourrait-on gouverner dans le brouhaha ? Les revirements socialistes et les maladresses communistes ayant découragé le peuple de crier, il faut empêcher ce même peuple de s'inquiéter ou de s'interroger : pour que le pouvoir politique soit le seul maître, il faut éliminer les maîtres-penseurs, même s'ils pensent comme les maîtres du moment. Le socialisme connut en 1968 une *« majorité idéologique »* et en 1981 une *« majorité sociologique »*. Il gouverne aujourd'hui avec une *« majorité relative »*. Tout est dans le changement d'adjectif épithète. Si les conservateurs et les libéraux ne font pas attention, il connaîtront le même mouvement... dans la « minorité », ce qui est moins agréable.

⁂

L'opposition ne gagnera rien à succomber aux charmes de l'ouverture comme elle n'aurait rien gagné à écouter les sirènes de l'extrémisme. Puisqu'elle est *libérale*, qu'elle fasse une politique de *l'offre au lieu de se lamenter sur la* médiocrité de la demande ! Qu'elle reprenne le flambeau de ses idées et de ses valeurs ! Qu'elle organise ses procédures de sélection électorale ! Lorsque l'ouverture aura cessé de s'ouvrir, chacun découvrira que le roi était nu. Ceux qui auront écouté la petite musique de nuit qu'on nous interprète aujourd'hui seront désemparés quand viendra l'heure nécessaire de l'alternance. Ceux qui auront profité de l'opposition pour comprendre et construire seront en situation de convaincre des électeurs redevenus des citoyens.

(*) Président des Cercles universitaires.

JUSTICE

N'oublions pas les prisons

par ARLETTE FARGE, MICHELLE PERROT et GÉRARD SOULIER (*)

D'ORDINAIRE, il faut l'émeute – les détenus sur les toits – pour que la prison devienne une affaire publique. Cette fois-ci, ce sont les surveillants qui l'ont sortie de l'ombre, et si le calme est maintenant revenu, le problème n'en est pas réglé pour autant.

Dès lors qu'elles se taisent, les prisons retournent à l'oubli, comme s'il n'y avait plus rien à en dire. Cela est vrai, sans doute, de tous les problèmes qui concernent la société, mais le phénomène est cependant plus marqué pour la prison. Que l'on songe un instant à cet autre lieu d'enfermement qu'est l'hôpital psychiatrique. Jamais de révolte, ici. On n'en parle donc jamais, ou seulement dans l'intermittence des interrogations scientifiques ou des inquiétudes gestionnaires.

La question de l'enfermement est elle-même murée dans le silence. Les manuels de droit pénal traitent de l'emprisonnement comme peine, mais ne disent jamais rien sur ce qu'est cette peine ; jamais un mot sur l'institution carcérale et ses effets. La justice délègue le carcéral à l'administration pénitentiaire, qui s'est constituée, au cours du dix-neuvième siècle, en une forteresse autonome, avec la complicité générale d'une société qui ne demande qu'à oublier. La prison remplit sa *fonction essentielle* de *retranchement* et de débarras. Ainsi tout le monde esquive le problème, sauf ceux qui, à un titre ou à un autre, y sont confrontés.

Une critique inlassable

Comment penser ce mouvement des surveillants ? Derrière des revendications d'allure catégorielle, il était aisé de percevoir qu'il s'agissait d'autre chose : de la difficulté de leur travail. Pour eux aussi, la prison est un monde dur.

Les innovations relatives ne doivent pas dissimuler ce qui n'a pas changé : la prison elle-même. Ceux qui veulent y réfléchir devraient avoir compris maintenant que tous ceux qui vivent là vivent mal : les détenus – comment l'ignorer ? – et ceux qui les détiennent – pourquoi ne pas le comprendre ?

Jamais l'on n'y vivra bien. L'enfermement est l'enfermement. Si on envisage l'être humain comme un être social, un être qui bouge et qui parle, l'enfermement est, par essence, inhumain. Il blesse l'humain de l'homme. Cela condamne l'idée même d'une réforme, ou plutôt débouche sur la seule qui serait logique : l'abolition des prisons. Après tout, la prison n'a pas toujours existé. *Mais enfin, pour le* présent, l'emprisonnement reste la peine de référence, et la critique de la prison ne l'a pas ébranlé. Les murs n'entendent rien. Beaucoup ont souligné ce paradoxe de la prison, fragile et critiquable au point de paraître indéfendable, et cependant si solidement installée partout dans le monde. Ne pas oublier Foucault, qui avait justement noté cette contradiction de *« l'extrême solidité de la prison, pourtant décriée dès sa naissance »*. La critique serait-elle pure vanité ?

Elle est en fait socialement vitale, et donc nécessaire. Si la critique ne supprime pas l'enfermement, le renoncement à la critique en serait l'acceptation. La critique de la prison ne saurait donc qu'être inlassable, et la société devrait accepter d'en discuter toujours, car l'impossible réforme ne rend pas les réformes inimaginables, loin de là. *« Toute réforme est bonne à prendre »*, disait encore Foucault. S'il est entendu que jamais on ne vivra bien en prison, on peut certainement envisager que l'on y vive moins mal, de moins en moins mal. Des réformes sont possibles, qui ne concernent pas seulement, qui ne peuvent concerner seulement les détenus. Dès lors cette grève des surveillants pourrait s'acquérir un mérite : celui de récuser désormais *l'unilatéralisme avec lequel on* envisage habituellement la prison.

Il faut prendre la prison comme un tout, et le face-à-face du détenu et du surveillant qui s'observent comme constitutif de la situation carcérale. Face-à-face éprouvant, et tout ce qui atteint l'un rejaillit nécessairement sur l'autre. D'ailleurs, sur le plan médical, on a pu relever des manifestations pathologiques identiques des deux côtés. Voilà qui conduit à considérer autrement le problème du personnel pénitentiaire. Au sein de l'institution, le surveillant est la personne la plus proche du détenu ; c'est lui qui, très immédiatement, incarne la contrainte ; mais c'est aussi celui à qui l'on peut s'adresser, serait-ce pour parler.

Situation paradoxale : dans la surpopulation carcérale actuelle, un nombre supérieur de surveillants allégerait la surveillance et conduirait à plus de fluidité dans les rapports réciproques. Que peut faire un surveillant, seul, en charge d'un étage où sont réunis cent ou cent cinquante détenus, sinon se résigner à être ce que la plupart refusent : un simple « porte-clés » ?

Il est tout à fait regrettable que, dans l'analyse des prisons, très peu se soient arrêtés sur cette question du personnel pénitentiaire, car, lui aussi, vit en prison ; souvent il habite en prison, ou non loin d'elle, relativement séparé de la communauté sociale, parfois même rejeté. Ceux qui réclament davantage de sévérité, davantage de prisons, nourrissent bien souvent un solide mépris pour les surveillants, et, parmi les contempteurs de la prison, beaucoup limitent leurs critiques à celle des « matons ». Tandis que certains policiers semblent s'accommoder sans trop d'états d'âme du surnom de « flic », les pénitentiaires ne supportent pas celui de « maton » ; ils insistent pour être appelés « surveillants » et non « gardiens » : signe évident de leur sentiment de dévalorisation et de mal être. Et lorsqu'on est mal dans sa peau, il est difficile d'être bien avec celle des *autres*.

« Surveillants » ou « gardiens » ?

L'amélioration de la condition des *uns est* donc bien indissociable de l'amélioration de celle des autres. La réforme des prisons est une urgente nécessité. Le mal carcéral tient au fait que des hommes se trouvent coupés de la société. C'est donc autour de l'idée de « décloisonnement », de désenclavement, qu'il faut penser la réforme des prisons. Cela concerne, il va de soi, les personnes détenues, et signifie que les contacts avec l'extérieur doivent être étendus, multipliés ; concrètement, il faut développer toutes les formes de contact avec des personnes et des groupes extérieurs au monde pénitentiaire et susceptibles d'aider à la préparation de la sortie, problème majeur de l'enfermement, qui désocialise. *Tous doivent un jour sortir*, et pas n'importe comment.

Décloisonner signifie qu'on réintroduise dans la vie carcérale les tuteurs naturels des différentes activités ou situations dans lesquelles les personnes détenues peuvent être impliquées, indépendamment de leur situation pénale : travail, santé, sport, culture, formation professionnelle. Depuis 1982, des progrès ont été accomplis en ce sens. Par exemple, l'inspection médicale pénitentiaire a été supprimée, laissant place désormais à la compétence du ministère de la santé. Ce rattachement ne résout pas les carences persistantes au niveau des moyens, mais on peut contribuer à un rapprochement progessif vers des conditions sanitaires normales.

Le décloisonnement s'impose tout autant pour les personnels pénitentiaires. Dans leurs conditions de vie, de logement, de formation, ils doivent être considérés comme des fonctionnaires comme les autres. Une politique continue de décloisonnement devrait, au surplus, favoriser une meilleure compréhension par la société de tous les problèmes qui entourent l'administration des peines. Les simplismes démagogiques de l'idéologie sécuritaire qui poussent à faire entrer toujours davantage d'*individus en prison, sans* poser jamais le problème crucial de leur sortie, ne pourraient certainement plus fonctionner aussi facilement. Tout cela pour rappeler enfin que la réforme pénitentiaire la plus importante, c'est la réforme pénale qui aboutirait à avoir le moins de détenus possible.

La surpopulation pénale ne signifie pas forcément qu'il y a manque de place, mais plutôt qu'il y a trop de personnes en prison, et notamment trop de personnes en détention provisoire. C'est bien à cela qu'il faut d'abord porter remède : à cette politique de facilité, qui consiste à envoyer en prison sans jamais poser le problème du retour en société, et sans égard pour le coût social de cette production institutionnelle de la délinquance.

La France s'apprête à célébrer le bicentenaire de la Révolution et à s'engager davantage dans une Europe moderne, alors qu'elle maintient un des *systèmes pénitentiaires les plus* archaïques d'Europe. Un pays qui n'a pas l'élémentaire courage d'organiser la réforme de ses prisons est un pays qui entre en régression.

(*) Respectivement : directeur de recherches au CNRS ; professeur d'histoire, université PARIS-VII, et professeur de droit, université d'Amiens.

Au courrier du Monde

CRÉDIT

Encore l'emprunt russe !

L'article de Françoise Crouigneau (*le Monde* du 19 octobre) nous apprend que la France va faire crédit de 12 milliards de francs à l'URSS. Selon votre collaboratrice, *« la carte de l'endettement est parfaitement jouable par Moscou »*, et *« la signature soviétique jouit d'une excellente réputation auprès du monde bancaire »* : alors là, je craque... en me rappelant les emprunts russes d'avant la première guerre mondiale, destinés, eux aussi, *« à permettre d'accélérer le processus de modernisation de l'industrie »* (russe).

Ainsi, la comédie recommence...

A une nuance près : aux emprunts russes d'avant 1914 souscrivaient, à *titre individuel*, des *« épargnants »* français ; ils furent roulés, soit !

Pour le crédit actuel, c'est la France qui le consent : or la France, c'est, très exactement, les contribuables, auxquels on ne demande pas leur avis. Pourtant, est-on certain que les contribuables veuillent payer une part de leur impôt pour le succès de la *« perestroïka »* ?

Peut-être le souhaiteraient-ils si, d'aventure, les Soviétiques commençaient par indemniser les porteurs d'emprunts russes d'avant 1914, comme ils l'ont fait pour certains porteurs anglais il n'y a pas si longtemps.

PIERRE BOURGET,
(Paris).

ÉLOIGNEMENT

Psychiatrie et « perestroïka »

La réadmission de l'URSS au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (*le Monde* du 18 octobre) ne peut se faire qu'en échange de garanties sérieuses de la cessation des internements abusifs pour motifs politiques. Aux conditions que vous mentionnez (libération de *tous* les détenus, inspection de la situation par une commission de psychiatres étrangers disposant d'une totale liberté de fonctionnement), il conviendrait d'ajouter un autre point essentiel : l'éloignement de leurs postes de responsabilité de ceux des psychiatres soviétiques qui se sont gravement compromis dans cette histoire.

Pour autant que l'on sache, cette mesure n'a pas encore *été* prise. Ils sont cependant dénombrés et identifiés, plus facilement que les centaines de milliers de bourreaux « staliniens » dont cependant une fraction de l'opinion publique naissante demande qu'ils soient mis devant leurs responsabilités.

La « perestroïka » de la psychiatrie soviétique – et sa reconnaissance par l'opinion mondiale – est aussi fonction, comme dans d'autres secteurs, d'un renouvellement du personnel.

TANIA MATHON
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

هكذا من الأصل

Manifestations à Prague pour le soixante-dixième anniversaire de la fondation de la République

La réévaluation à tout petits pas de l'histoire de la Tchécoslovaquie

Pavoisée de rouge et de drapeaux aux couleurs nationales, Prague se prépare avec appréhension à célébrer, pour la première fois depuis vingt ans, l'anniversaire de la fondation de la République tchécoslovaque, le 28 octobre 1918. Car ce soixante-dixième anniversaire, grâce auquel le pouvoir aurait voulu rassembler tous les Tchécoslovaques dans un élan de ferveur nationale, est en passe de tourner au symbole de la confrontation entre l'un des régimes les plus intolérants de l'Europe socialiste et des contestataires qui relèvent la tête.

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Tandis que résonnent les derniers coups de marteaux sur la tribune officielle montée place Wenceslas, au pied d'immeubles parés du slogan géant *« Avec l'Union soviétique pour l'éternité »*, plusieurs dissidents connus, comme Vaclav Havel, ont disparu de chez eux pour éviter d'être arrêtés. La presse officielle a multiplié ces derniers jours les avertissements aux fauteurs de troubles en puissance, et la police a intensifié ses rondes. Car cinq mouvements d'opposition, dont la Charte 77, l'association pacifiste indépendante, et les Enfants de Bohême, mouvements de jeunes non conformistes, entendent célébrer eux aussi, place Wenceslas, l'anniversaire de la création de l'Etat tchécoslovaque par une manifestation aussitôt interdite par les autorités. Le rassemblement officiel est prévu, jeudi après-midi 27 octobre, pour permettre aux Praguois, grands adeptes du week-end à la campagne, d'aller profiter d'un jour férié supplémentaire dès vendredi matin. L'appel à manifester de l'opposition a été lancé, lui, sous forme de tracts pour vendredi *« de 15 heures à 17 heures »*. Au programme : *« Hymne national, brèves interventions des organisateurs, marche jusqu'à la place de la vieille ville, hymne national »* et dislocation.

Les contestataires ont déjà été avertis qu'il ne leur était pas conseillé d'aller se promener place Wenceslas ce jour-là. Le chef de la section de jazz, l'un des groupes contestataires, Karel Srp, récemment sorti de prison, a même été menacé d'y retourner pour trois mois s'il se faisait prendre. Au cours des deux dernières semaines, six personnes liées à ce projet de manifestation ont été arrêtées et, selon le VONS (1), sont toujours incarcérées.

L'organe du comité central Rude Pravo, et l'agence officielle CTK déploient des trésors de rhétorique pour stigmatiser ces menées *« contre révolutionnaires »*. Les *« tentations d'utiliser la fête nationale pour des provocations hostiles à l'Etat »*, visent à *« renverser le régime social existant »*, à *« mettre en cause les fondements mêmes du socialisme »*, écrivait le journal samedi.

Il est clair que les autorités ne veulent pas d'une répétition des événements du 21 août dernier, lorsque plusieurs milliers de jeunes s'étaient spontanément formés en cortège, place Wenceslas, et avaient défilé à travers la vieille ville pour commémorer l'invasion des troupes soviétiques en 1968 avant d'être brutalement dispersés par la police. Pour le pouvoir comme pour l'opposition, cette manifestation avait symbolisé le réveil d'une jeune génération qui n'est pas paralysée par le *« traumatisme de 1968 »*. A cet élément nouveau s'ajoute le sentiment, au sein de l'opposition, que *« le pouvoir est aux abois parce qu'il n'a plus l'appui de l'appareil répressif soviétique et les gens ont moins peur »*. Après le dernier plénum du comité central qui a été marqué par un renforcement du numéro un Milos Jakes *« la Tchécoslovaquie est comme un petit Nicaragua, menacée par plein d'ouragans : l'ouragan Gorby, l'ouragan polonais, l'ouragan hongrois, l'ouragan balte... »*, observe un signataire de la Charte 77. Dans un tel climat, les rumeurs les plus alarmantes courent déjà sur les dispositions prises pour vendredi : les hôpitaux auraient fait provision de sang, trente-cinq mille policiers auraient été mobilisés.

L'impérialiste Bata

En remettant au goût du jour cette fête nationale rayée du calendrier des fêtes officielles en 1951, trois ans après la prise du pouvoir par les communistes, au profit du 9 mai, date anniversaire de la libération du pays par les Soviétiques en 1945, le pouvoir souhaitait pourtant couper l'herbe sous le pied de l'opposition. Celle-ci avait pris en effet une fâcheuse tendance à s'approprier le terreau historique tchécoslovaque, d'autant plus facilement que, jusqu'à l'année dernière, l'histoire officielle ignorait superbement la création de la République « bourgeoise » en 1918 sur les ruines de l'empire austro-hongrois, et surtout son fondateur et premier président, Tomas Garrigue Masaryk, démocrate à l'occidentale et grand ami de la France. Résultat : les jeunes manifestants du 21 août dernier ne criaient pas *« Gorbatchev, Gorbatchev »*, mais *« Masaryk, Dubcek »*, relève en souriant Karel Srp.

Le tabou fut brisé, il y a un an, par la publication dans *Rude Pravo* d'un article de l'historien officiel Jan Galandauer, qui évoquait pour la première fois les mérites patriotiques de Masaryk et son rôle dans la création de l'Etat tchécoslovaque. *« Cet article*, raconte aujourd'hui M. Galandauer, *provoqua de vives réactions de protestation et même de désespoir de la part de cellules du parti auxquelles on avait répété jusque-là que Masaryk n'était qu'un bourgeois qui tirait sur les ouvriers »*. Puis la revue du parti, *Zivot Strany*, quelques semaines plus tard, reconnut que de 1918 à 1938 le gouvernement avait l'adhésion d'une grande partie de la population. *« C'est une chose dont nous devons être fiers*, estime l'historien Galandauer, *de 1918 à 1938, la Tchécoslovaquie fut le seul Etat de cette partie de l'Europe à rester démocratique au milieu de régimes fascistes ou semi-fascistes. »*

Toutefois, cette réévaluation subite qui vise aussi à donner une conscience nationale à une jeunesse ignorante de son histoire est loin d'être menée jusqu'au bout, comme le reconnaît M. Galandauer lui-même. *« Il faut être optimiste*, dit-il, *nous irons pas à pas. »* Mais les pas ont connu une nette tendance au ralentissement ces derniers mois, et l'exposition organisée au Musée Klement Gottwald, pour le soixante-dixième anniversaire, en est une preuve éclatante : dès l'entrée, une citation de M. Gottwald, président de l'ère stalinienne, donne le ton : *« Sans la grande révolution d'Octobre, il n'y aurait pas eu de République tchécoslovaque libre et indépendante. »* Les premiers dirigeants de la République, Masaryk, Benes et Stefanik, y sont escamotés ou montrés sous un jour négatif, des photos décrivant largement *« la politique bourgeoise antipeuple »*, l'industriel Bata *« représentant typique des cercles impérialistes »* ou la police tirant sur les grévistes. En revanche, l'exposition passe à la couleur pour la période de 1948 à nos jours avec d'éloquents graphiques sur les réalisations du socialisme, en 1985, par exemple, il y avait une machine à laver pour deux Tchécoslovaques, contre une pour 102 en... 1937.

Un argument qui convainc bien peu de Tchécoslovaques, dont le sentiment de la grandeur déchue est répandu ici : *« Au début de son existence, la Tchécoslovaquie était l'un des pays les plus industriels d'Europe. Elle est maintenant loin derrière »*, écrit le document de la Charte 77 publié à l'occasion de cet anniversaire.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies.

ISRAËL : les élections du 1er novembre

Les Palestiniens des territoires occupés sont sans grande illusion

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ils sont sans doute parmi les premiers concernés, mais les Palestiniens des territoires occupés n'en affichent pas moins une certaine placidité face aux élections israéliennes. Le scrutin du 1er novembre se déroule sur fond de révolte ininterrompue en Cisjordanie et à Gaza ; l'enjeu tourne clairement autour de l'avenir des territoires ; le roi Hussein de Jordanie a ouvertement appelé les Israéliens à voter travailliste, et certains dirigeants de l'OLP ont envoyé un « signal » plus confus en souhaitant la victoire des partisans d'une conférence internationale. Mais les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza – qui évidemment ne votent pas – se disent, eux, sans grande illusion.

L'opinion la plus fréquemment entendue dans la rue exprime la version locale de bonnet blanc et blanc bonnet : *« Likoud, Parti travailliste, c'est la même chose. »* Le jugement est souvent accompagné d'une nuance de forme en général plutôt favorable au Likoud dont on reconnaît au moins la franchise des positions.

Au-delà, on trouverait à peu près toutes les réactions. Il y a ceux qui s'annoncent partisans de *« la politique du pire »* : *« Une victoire du Likoud en maintenant le* statu quo *accentuera les pressions internationales sur Israël, isolera l'Etat hébreu et, dans les territoires, renforcera la mobilisation contre l'occupation »*. Il y en a d'autres, plus rares, qui disent souhaiter une victoire de la droite parce qu'ils l'estiment seule en mesure de faire la paix ; c'est la formule : *« Il n'y a que Sharon* (le ministre de l'industrie et du commerce) *pour s'asseoir un jour autour d'une table avec Yasser Arafat. »*

Mais plus généralement, l'impression qui domine, par exemple à la lecture de la presse arabe de Jérusalem, est celle tout à la fois d'un rejet bien sûr catégorique des thèses du Likoud, et d'une immense défiance à l'égard des travaillistes. Ces derniers sont tenus pour principaux responsables de la répression – c'est un des dirigeants du parti, M. Itzhak Rabin, qui possède le portefeuille de la défense. On leur reproche une politique des plus ambiguës.

Pour beaucoup de Palestiniens, le plan travailliste d'un retrait négocié avec le roi Hussein de Jordanie ne vaut guère mieux que la formule de l'autonomie préconisée par le Likoud. Dans les deux cas, confiait un nationaliste de Gaza au *Jerusalem Post* : *« On nous traite comme un problème, pas comme un peuple qui a des droits. »*

C'est un peu le sens d'un document distribué mercredi 26 octobre à Jérusalem, et qui émanerait de la direction unifiée du soulèvement (qui regroupe toutes les tendances de l'OLP). Rédigé en hébreu, cet *« appel spécial à l'opinion publique israélienne »* rejette toute autre formule que l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza et condamne *« à la faillite »* les autres options. Il exhorte les Israéliens à *« voter pour la paix, pour le retrait* (des territoires), *pour une vraie conférence internationale pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens et la négociation avec l'OLP »*.

ALAIN FRACHON.

● **RECTIFICATIF.** – Dans notre article « Le sommet d'Akaba accueilli avec satisfaction par les travaillistes et appréhension par le Likoud » (*le Monde* du 25 octobre), il fallait lire au premier paragraphe : *« Sans qu'il y ait eu formellement de commentaire officiel... »* (et non : candidature officielle).

Au Liban sud

De nouvelles représailles israéliennes ont fait 15 morts et 48 blessés

BEYROUTH
de notre correspondant

Un deuxième round de représailles israéliennes a eu lieu, le mercredi 26 octobre, à la suite de l'attentat à la voiture piégée de la semaine dernière à Kfar-Fila dans la « ceinture de sécurité » israélienne. Contrairement à la première série de raids, lundi, centrés sur les positions du Hezbollah et qui n'avaient visé qu'accessoirement les Palestiniens, ces derniers ont subi cette fois l'essentiel des attaques israéliennes.

Les bombardements de mercredi après-midi ont visé d'abord les camps entourant la ville de Saïda au Liban sud, tenus par les arafatistes, où une école et quatre bâtiments militaires ont été détruits. Ils ont ensuite eu lieu sur les contreforts de la montagne Druze, à la lisière de Beyrouth, dans le triangle Khaldé-Damour-Aytate, où sont cantonnées des forces anti-arafatistes prosyriennes. Le nombre des victimes est évalué à 15 morts et 48 blessés, combattants et civils.

Simultanément, l'armée du Liban sud (ALS), inféodée à Israël, a entrepris une incursion terrestre à l'est de Saïda, sur le front de Kfar-Falous, ligne de démarcation inamovible depuis 1985. Après avoir conquis une portion de terrain, l'ALS s'en est retirée – *« Elle a été repoussée »*, selon ses ennemis de la milice musulmane de Saïda, – mais en gardant une colline dominant le secteur. Le bilan des pertes est de 4 morts et de 3 blessés pour la milice de Saïda, et de 1 mort et de 2 blessés pour l'armée du Liban sud.

On craint que les représailles ne continuent et ne s'amplifient, surtout à l'approche des élections israéliennes. M. Arafat a lancé un appel aux pays arabes, affirmant que les raids en cours sont *« le prélude à une vaste opération israélienne »* contre les camps palestiniens et les villages libanais.

LUCIEN GEORGE.

Selon le directeur de la CIA

La Libye construit une importante usine d'armes chimiques

Le directeur de la CIA, M. William Webster, a annoncé mardi 25 octobre, à l'issue d'un discours devant le World Affairs Council, que la Libye était en train de construire la plus grande usine d'armes chimiques que ses services aient jamais détectée. Il n'a cependant pas présisé si elle était déjà en fonctionnement et quelle sorte d'armes chimiques elle produisait.

Selon différentes informations de presse, l'usine en question, qui est officiellement spécialisée dans la production d'insecticides, est située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Tripoli et aurait été construite avec l'aide d'une compagnie japonaise, Japan Steel Works, qui développe un grand parc industriel à cet endroit.

A Tripoli, le ministère libyen des affaires étrangères a déclaré que *« ces accusations coutumières n'étonnent plus les Libyens, et n'ont qu'une seule explication : servir de prétexte à une nouvelle agression contre la Libye »*.

[En 1986, les services français de renseignements avaient informé le gouvernement de la capacité de la Libye à produire des armes chimiques, notamment à base de gaz moutarde (ou l'ypérite de la première guerre mondiale) qui est un toxique cutané. Les mêmes analystes avaient alors mis en rapport cette aptitude de la Libye avec sa volonté d'acquérir des missiles sol-sol d'origine chinoise. Les armes chimiques peuvent être véhiculées par des obus d'artillerie, des conteneurs largués d'avions ou par des missiles.]

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Négociations directes entre Moscou et la résistance sur les prisonniers de guerre

L'Union soviétique a accepté, mercredi 26 octobre, de mener des négociations directes avec la résistance afghane sur la libération des prisonniers de guerre soviétiques, a-t-on appris à Islamabad de sources diplomatiques. Selon ces sources, l'ambassadeur d'URSS à Islamabad, M. Viktor P. Yakounine, a informé mercredi le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Sahabzada Yakoub Khan, de la décision soviétique. Les deux hommes ont discuté *« des efforts mutuels pour faciliter les contacts directs entre des représentants soviétiques et des représentants de l'opposition armée afghane »*.

Jusqu'à présent, la question de la libération des prisonniers politiques soviétiques s'était heurtée au refus de Moscou de négocier directement avec la résistance, comme celle-ci l'avait exigé. Au début de l'année, l'Union soviétique a recensé trois cent treize soldats disparus au combat en Afghanistan depuis l'intervention soviétique en 1979.

Pour sa part, la résistance a annoncé qu'elle détenait *« de nombreux prisonniers de guerre soviétiques »*, mais n'a jamais communiqué de chiffres précis. Selon certaines informations, les Moudjahidine détiendraient environ deux cent cinquante prisonniers soviétiques. – *(AFP.)*

Turquie

L'assassinat d'un diplomate saoudien est revendiqué par une organisation pro-iranienne

Le Djihad islamique, section du Hedjaz, a revendiqué mercredi 26 octobre à Beyrouth l'assassinat du deuxième secrétaire de l'ambassade d'Arabie saoudite commis la nuit précédente à Ankara. Dans un communiqué, l'organisation pro-iranienne affirme qu'elle s'est engagée à *« venger tous nos frères assassinés »* (allusion aux massacres de La Mecque en 1987 : où plusieurs centaines de pèlerins iraniens manifestants avaient trouvé la mort), et qu'elle *« continuera la guerre contre les symboles de la famille* (régnante) *saoudienne jusqu'à ce que flotte le drapeau de l'Islam »*. Elle demande en outre la libération de ses *« frères emprisonnés »* en Arabie saoudite.

Le diplomate assassiné, Abdulghani Badawi, travaillait depuis six ans à Ankara où il était chargé du chiffre. Il a été tué lors de son retour à son domicile ; ses meurtriers ont réussi à prendre la fuite.

La police poursuit actuellement son enquête en privilégiant apparemment les milieux étudiants iraniens. Une autre organisation, inconnue jusqu'ici, le Djihad islamique, section du Kurdistan, a également revendiqué l'attentat par téléphone à Ankara en annonçant que d'autres allaient suivre contre des diplomates saoudiens et des diplomates koweïtiens.

URSS

Arrestation de quatre dirigeants ouzbeks accusés de corruption

L'hebdomadaire soviétique *Les nouvelles de Moscou* a annoncé mercredi 26 octobre l'arrestation *« récente »* de quatre responsables politiques ouzbeks soupçonnés de corruption. Il s'agit de l'ancien chef du Parti communiste d'Ouzbékistan, Inamjan Osmankhojaev (limogé en janvier dernier seulement), de l'ancien chef d'Etat local, Akil Salimov, et de deux délégués à la conférence du PCUS, en juin dernier à Moscou : Ismail Djabbarov, chef du parti dans la région de Boukhara jusqu'à tout récemment et Nazir Radjabov, titulaire du même poste à Samarcande depuis octobre 1987. Les trois premiers sont membres ou suppléants du Comité central à Moscou.

Depuis le printemps dernier, le juge Telman Gdlian chargé du dossier par le Parquet de l'URSS dénonçant dans la presse des obstructions *« à haut niveau »*, qui empêchaient l'enquête de progresser.

● **Un nouveau directeur de l'agence Novosti.** – M. Albert Vlasov a été élu, le mercredi 26 octobre, président du comité directeur de l'agence de presse Novosti (APN), en remplacement de M. Valentin Faline, qui vient de prendre la direction du département international du comité central du parti, a annoncé le même jour l'agence Tass.

M. Vlasov avait été nommé récemment vice-président de l'agence, mais il était, jusqu'à cet été, premier sous-chef du département de la propagande du comité central, après avoir été, jusqu'au printemps 1986, l'adjoint de M. Zamiatine au département chargé de l'information internationale du parti. Il avait accompagné M. Gorbatchev dans plusieurs de ses voyages à l'étranger, notamment à Washington, en décembre 1987, et à Belgrade, en mars dernier.

ITALIE : le scandale des « prisons en or massif »

Les députés demandent un supplément d'enquête pour deux anciens ministres impliqués

Réuni en séance plénière, le Parlement italien a décidé, le mercredi 26 octobre, au scrutin secret, de demander un supplément d'enquête visant deux anciens ministres, MM. Franco Nicolazzi et Clelio Darida, soupçonnés d'avoir touché de substantiels pots-de-vin pour un vaste projet de construction de nouvelles prisons. Cette décision, qui fait grand bruit en Italie, permet à la classe politique de gagner du temps dans une affaire qui éclabousse principalement les partis social-démocrate et démocrate-chrétien.

ROME
de notre correspondant

L'affaire avait éclaté en 1987 et pris les dimensions d'un vrai scandale national au début de cette année lorsque furent révélés les noms et qualités de tous les personnages impliqués. En résumé : certains aigrefins, entrepreneurs de leur état, avaient su trouver des complices, ministres et hauts fonctionnaires, pour bâtir quelques prisons parmi les plus chères du monde... et de grandes fortunes pour eux-mêmes. Plus de 100 milliards de lires de tangenti (pots-de-vin), soit 500 millions de francs, auraient été versés.

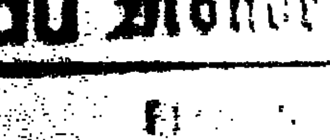
Rencontres discrètes à bord de jets privés, mallettes de cuir fauve bourrées de billets bruns, noms de code pour les bénéficiaires, comptabilité truquée, fausses factures, etc. Il y a dans l'affaire des « prisons en or massif » tous les ingrédients d'un mauvais roman de gare. Jusqu'au personnage du fourbe, rôle tenu par l'ancien directeur du ministère des travaux publics, qui s'est prudemment réfugié en Suisse lorsque le climat est devenu par trop malsain en Italie et qui vient de se manifester à nouveau. *« Tout l'argent que j'ai reçu n'était pas pour moi*, écrivait, il y a quelques jours, M. Gabriele Di Palma de son exil secret. *Il était destiné et remis à mon parti. »* Celui-ci, le Parti social-démocrate, a évidemment démenti cette allégation.

Retour à la case départ. En se prononçant mercredi pour un supplément d'enquête tandis que l'opposition réunie exigeait la mise en accusation immédiate devant la Haute Cour des deux anciens ministres en cause, la majorité socialiste et démocrate-chrétienne (sans les libéraux, qui se sont désolidarisés sur ce point) renvoie en fait les deux suspects devant les juridictions ordinaires.

L'*Inquirente*, la commission spéciale parlementaire seule habilitée à enquêter sur des délits commis par des élus, est en effet condamnée à disparaître à la fin de cette année, comme l'avaient décidé les électeurs italiens lors d'un référendum en septembre 1987. L'Inquirente n'ayant donc pas le temps matériel d'achever son travail, les deux hommes seront déférés devant les tribunaux. Tant mieux, ont laissé entendre MM. Franco Nicolazzi (social-démocrate) et Clelio Darida (démocrate-chrétien). *« Ainsi, nous allons pouvoir démontrer publiquement notre totale innocence »*, disent-ils. Compte tenu de la lenteur légendaire de la justice italienne, il est clair que, innocents ou coupables, les deux anciens ministres vont avoir tout le temps nécessaire pour préparer leur défense.

Un dernier détail pour illustrer l'ampleur du scandale : selon la Cour des comptes, sur les cent trente prisons projetées par l'Etat en 1972, quarante-huit seulement ont été, à ce jour livrées aux autorités. Et, toujours selon les mêmes sources, entre 1981 et 1986, les cellules bâties, par exemple à Florence, sont revenues chacune à environ 1,5 million de francs ! De l'or en barre, c'est sûr...

PATRICE CLAUDE.



Diplomatie

La fin de la visite de M. Kohl à Moscou

Le Kremlin laisse prévoir la prochaine libération de tous les détenus politiques

MOSCOU
de notre correspondant

D'émotion, le placide M. Kohl n'en finissait plus d'aligner les adjectifs. Quelle a été, venait-on de lui demander, mercredi 26 octobre, au cours de sa conférence de presse, l'impression la plus forte de votre visite en URSS ? *« L'atmosphère franche, amicale... européenne, pleine de civilités »* [de nos conversations], répétait-il. Et comme si cela n'était pas suffisant, il y eut encore la communauté de génération avec M. Gorbatchev : le frère du chancelier tué à la guerre, tandis que le père du secrétaire général y avait été grièvement blessé.

Bref, tout ce qui se dit quand des ennemis d'avant-hier, d'interlocuteurs deviennent partenaires ! Car, en soixante-douze heures de visite, et malgré la tempête de neige qui l'aura empêché d'aller jeudi faire du tourisme sur la Volga, M. Kohl pouvait faire état d'une trentaine d'importants accords économiques et industriels ; de sept accords d'Etat à Etat ; d'une volonté de trouver une solution de compromis rapide au problème de Berlin ; et de l'annonce, enfin, de la libération sous deux mois de tous les prisonniers politiques soviétiques.

C'était évidemment la bombe de la journée. Mais si les journalistes allaient bientôt le harceler sur ce thème, le chancelier n'a, lui, donné la nouvelle que d'une phrase : *« Les autorités soviétiques,* a-t-il indiqué, *ont informé la République fédérale que toutes les personnes considérées à l'Ouest comme prisonniers politiques seraient libérées d'ici à la fin de l'année ».*

C'était concis, et chaque mot comptait, puisque cette formulation permettait à la fois au Kremlin d'annoncer la libération des prisonniers politiques sans reconnaître leur existence, et de couper court à toute incertitude sur les critères qui seraient retenus. Car dès lors qu'il s'agissait de *« toutes les personnes considérées à l'Ouest »* comme telles, cela signifiait que tous les prisonniers politiques bénéficieraient de cette mesure, quel que soit l'article du code pour lequel ils ont été condamnés.

C'est une concession aux Occidentaux, puisque les autorités soviétiques admettent que les listes qu'ils tiennent à jour depuis des années le sont, à tout le moins, de bonne foi. Hier, c'était le compte-gouttes et des marchandages à n'en plus finir ; aujourd'hui ce sont les prisons qui s'ouvrent d'un coup — d'un mouvement parfaitement logique, réfléchi et bien programmé.

Le bouleversement de l'ordre établi, c'est M. Gorbatchev qui le mène aujourd'hui.

Dans l'URSS actuelle où le tabou absolu demeure la légitimité de Lénine et de 1917, où l'Arménie bouillonne depuis neuf mois sans qu'on tire dans la foule, où le nationalisme balte est canalisé au profit de la « perestroïka », ce n'est pas l'élargissement des détenus politiques qui va déstabiliser quoi que ce soit.

Cette ouverture des prisons va parachever l'entreprise de remodelage de l'image de l'URSS dans laquelle s'est lancé M. Gorbatchev depuis trois ans. Dès les premiers ravalements — et parce qu'ils n'étaient pas seulement de façade — cette entreprise avait permis au secrétaire général de marquer d'importants points de politique étrangère en rouvrant le dialogue avec les Etats-Unis et en signant avec eux l'accord d'élimination des missiles de moyenne portée en Europe. Aujourd'hui, il s'agit pour lui de passer le plus vite possible au deuxième objectif, les négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe, dont la bonne marche donnerait une nouvelle impulsion aux pourparlers sur la réduction de moitié des armements nucléaires stratégiques.

Ne plus être traité en paria

Ce double mouvement permettra en effet non seulement de faire accepter aux militaires soviétiques la diminution du budget de défense au profit des investissements civils mais aussi de développer la coopération industrielle et économique avec l'Ouest. Pour cela, il faut pouvoir ne plus être traité en paria auquel on pose des conditions. Il faut pouvoir affirmer qu'on deviendrait dans sa spécificité un pays européen comme les autres, et rien ne pouvait mieux servir ce but que la libération des détenus politiques. Cadeau à l'Allemagne fédérale, elle la justifie d'avoir toujours défendu depuis vingt ans le dialogue avec l'Est et l'autorise donc à se ruer plus impétueusement sur les marchés du bloc soviétique. Discrètement annoncée à la France lors de la visite de M. Chevardnadze à Paris, elle permet à MM. Mitterrand et Dumas de laisser voir qu'ils n'ont pas donné pour rien leur accord à la tenue à Moscou, en 1991, d'une conférence sur les droits de l'homme. Répercutée dans le monde entier comme l'avait été la semaine dernière l'octroi d'un visa de sortie à M. Sakharov, elle proclame enfin que les choses bougent décidément en URSS.

Pour un homme dont le pays est un entrelacs de crises ouvertes ou rampantes, dont la popularité demeure fragile et les adversaires puissants, M. Gorbatchev sait décidément bien pousser ses pions et tirer ses cartouches à bon escient. Reste à savoir, pourtant, combien de prisonniers politiques fêteront Noël en famille. Il y en a environ deux cent cinquante sur les listes des gouvernements occidentaux, qui sont largement inspirées de celle que tient Amnesty International, avec laquelle l'URSS a commencé à nouer des contacts. Selon la Société internationale pour les droits de l'homme, l'IGFM de Francfort, leur nombre serait de cinq cent trois, et pour le gouvernement soviétique, enfin, il ne seraient plus aujourd'hui que quelques dizaines, moins de cinquante en tout cas, après les libérations (trois cent cinquante environ) déjà intervenues depuis trois ans.

Drame à la mesure de l'horreur qui a si longtemps régné dans ce pays, personne ne semble réellement en mesure de donner un chiffre précis — pas même les autorités soviétiques, car elles ne s'étaient guère souciées jusqu'à présent d'aller comptabiliser les opposants expédiés des quatre coins de l'empire en prison ou en hôpital psychiatrique. Ils l'étaient. C'était parfait comme cela, encore mieux quand personne n'en savait rien, et il aurait été tout à fait superflu de tenir une comptabilité des procès truqués.

Même quand les portes s'ouvrent, l'horreur est là. Mais ce n'est évidemment pas ce dont se soucient les Etats : mercredi, M. Kohl n'en finissait dont vraiment pas avec son *« nouveau chapitre »* des relations germano-soviétiques, sa *« glace brisée »* et son *« optimisme »* mêlé de *« réalisme »*. Les divergences, a-t-il expliqué, demeurent sur la réunification de l'Allemagne en premier lieu, mais *« elle ne bloquent pas la route ouverte des solutions pratiques et raisonnables »*.

D'ici au printemps, lorsque M. Gorbatchev effectuera son voyage de retour à Bonn, un *« document politique commun »* aura été élaboré. Les deux pays se seront mis d'accord, indique-t-on de source soviétique, sur une formule permettant d'inclure automatiquement, sans difficultés et sans contestations possibles, Berlin-Ouest dans tout accord ou traité entre la RFA et l'URSS. Et, bien sûr, les deux pays auront donné un nouveau coup de pouce à l'ouverture des négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

BERNARD GUETTA.

La coopération américano-soviétique au service... des baleines

WASHINGTON
de notre correspondant

Les plus belles histoires ont une fin, mais celle-ci est heureuse : deux des baleines prisonnières des glaces de la pointe Barrow, au nord-ouest de l'Alaska, ont retrouvé la mer libre, mercredi 26 octobre en fin de journée.

Libérées par des Soviétiques, après avoir été maintenues en vie pendant plus de huit jours par les efforts des Esquimaux, les deux baleines grises doivent en fait leur salut à l'extraordinaire courant de sympathie qu'elles ont suscité dans l'opinion américaine, stimulée par la presse et les chaînes de télévision. Rarement histoire d'hommes et de bêtes aura été si édifiante, même si, naturellement, il s'est trouvé des esprits grincheux pour déclarer que tout cela coûtait bien cher, pendant que tant d'hommes dans le monde etc...

De fait l'opération a coûté des centaines de milliers de dollars, fournis pour l'essentiel par les compagnies pétrolières, qui ont sauté sur l'occasion pour bien montrer qu'elles n'étaient pas les ennemies de la nature, tandis qu'en se joignant à l'opération les Soviétiques réalisaient la plus belle des opérations de relations publiques depuis la venue de M. Gorbatchev à Washington, en décembre dernier.

L'ambassadeur d'URSS dans la capitale fédérale a même parlé d'un « sommet des glaces », tandis que la chaîne NBC a ouvert son journal de la soirée par ce petit chef-d'oeuvre d'information « condensée » : *« La liberté pour les baleines, et bientôt pour les prisonniers politiques soviétiques »* (cette libération-là ayant été annoncée le même jour au chancelier Kohl, en visite à Moscou).

Concrètement, les opérations se sont déroulées assez simplement : les deux baleines survivantes (la troisième, la plus petite et la plus faible, avait succombé depuis plusieurs jours) ont suivi l'itinéraire en pointillé découpé pour elles dans la glace par les Esquimaux, émergeant de trou en trou pour respirer. De leur côté, les brise-glace *Admiral-Makarov* et *Vladimir-Arseniev* ont ouvert un passage dans un enchevêtrement de glaces épaisses qui bloquait l'accès à la mer.

A ce moment — selon la chaîne câblée CNN — des négociations se sont engagées pour déterminer qui, des Soviétiques, des employés de compagnies pétrolières ou des Esquimaux, aurait l'honneur d'ouvrir le dernier tronçon séparant les animaux de la liberté. Les baleines ont mis elles-mêmes fin au dilemme en plongeant dans le sillage du navire, qu'elles suivirent jusqu'à la mer libre.

Il ne leur reste plus que... 10 000 kilomètres à parcourir pour atteindre la latitude du Mexique, à supposer qu'elles aient gardé assez de forces pour nager jusque là et échapper aux orques et aux requins qui les attendent au large de la Colombie britannique et de la Californie.

Mais ce n'est plus l'affaire des hommes, qui, pour une fois, peuvent avoir la conscience tranquille et se congratuler. A peine la bonne nouvelle connue, le président Reagan a publié un communiqué de félicitations, remerciant les Soviétiques pour leur rôle et distribuant également les bons points entre *« les gouvernements, les individus et les entreprises »* qui ont participé à *« ce remarquable effort »* qui est aussi *« une source d'inspiration »*.

J. K.

Sommet franco-italien en Arles

Le président François Mitterrand et le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, étaient attendus jeudi 27 octobre en fin de matinée en Arles pour les consultations annuelles instituées en 1982 entre les deux gouvernements. Les deux dirigeants sont accompagnés de plusieurs de leurs ministres, dont ceux des affaires étrangères, de l'économie et de la défense.

Au menu de ces consultations, prévues pour durer la journée, figuraient inévitablement les questions européennes. Ces questions avaient été abordées mercredi soir lors d'un dîner qui réunissait à l'hôtel Matignon les premiers ministres français, espagnol et belge, MM. Michel Rocard, Felipe Gonzalez et Wielfried Martens. L'Espagne, a partir du 1er janvier prochain, puis la France et la Belgique assumeront à tour de rôle la présidence de la Communauté.

On affirme de bonne source qu'il a aussi été question au cours de ce dîner du sort de l'avion Rafale.

Depuis plusieurs mois, les Français tentent, en effet, d'obtenir une participation des Espagnols et des Belges à la production en commun de l'avion de combat Rafale.

Avec l'Espagne, les discussions portent sur la possibilité d'une collaboration de l'industrie espagnole à hauteur de 13 % du programme, en contrepartie de laquelle l'armée de l'air hispanique achèterait des Rafale. Mais elles achoppent sur le fait que, sans avoir signé d'accord formel avec les Britanniques, les Italiens et les Allemands de l'Ouest, le gouvernement espagnol est très engagé auprès de ces trois pays pour participer à la production de l'European Fighter Aircraft (EFA), le concurrent de l'avion français.

Avec la Belgique, qui n'est pas membre du projet européen, la France négocie des accords de participation qui évoluent beaucoup au fil des discussions. C'est ainsi que les Français se disent prêts à accorder une participation au Rafale à hauteur de 6 %, 8 % ou 10 % selon les cas à l'industrie belge. Cet engagement pourrait être assorti soit de la possibilité offerte à l'armée de l'air belge d'acheter des Rafale, soit de ne pas en acquérir du tout mais à la condition de ne pas choisir non plus le concurrent européen, voire un avion américain.

Mme Thatcher et les « marxistes anachroniques » de Bruxelles

Le premier ministre britannique a poursuivi, dans un entretien accordé au *Times* de Londres du 25 octobre, sa diatribe contre la Commission de Bruxelles. Ses précédentes mises en garde contre ce qu'elle tient pour des déviations de la CEE s'adressaient, explique-t-elle, à deux catégories de personnes : *« Certains à la Commission essaient pour chaque directive d'aller beaucoup trop loin dans les restrictions* [...]. *D'autre part, beaucoup de pays européens ont un mode de pensée socialiste. Leur instinct premier est de multiplier les contrôles. Tel n'était pas l'objectif des pères fondateurs. »*

Mme Thatcher récuse à nouveau le projet de créer un statut européen pour les entreprises et rappelle le discours qu'elle a tenu à ses homologues européens lors du dernier conseil : *« Vous considérez les travailleurs comme une catégorie à part. Quelle idée marxiste démodée !* [...] *Qu'êtes-vous en train de faire avec ces doctrines marxistes anachroniques ? »*

Mercredi, s'adressant au Parlement européen, M. Jacques Delors a, indirectement, répondu à Mme Thatcher en déclarant que la « surenchère » à laquelle se livrent les Douze risquait de dégénérer en *« crise politique »*. Le président de la Commission a ajouté qe les *« procès d'intention »* qui lui sont faits ne sont pas fondés.

La Grèce est battue à l'élection au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (New-York)
de notre correspondant

La Grèce a subi un échec lors de l'élection pour le renouvellement partiel du Conseil de sécurité, le mercredi 26 octobre. Confrontée à deux autres candidats qui briguaient l'un des deux postes affectés au groupe occidental, le Canada et la Finlande, sa candidature n'a recueilli que 47 voix sur 158 votants. Le Canada a été élu au premier tour de scrutin par 127 voix, la Finlande l'a emporté au troisième tour par 110 voix.

L'Afrique n'ayant présenté que l'Ethiopie et l'Amérique latine que la Colombie, ces deux pays ont été élus sans encombre dès le premier tour.

La Grèce faisait valoir qu'elle n'avait pas été élue au Conseil depuis plus de trente ans. Elle espérait, discrètement, obtenir l'appui de la CEE, qu'elle préside actuellement, et celui du monde arabe, dont le gouvernement de M. Papandréou est très proche. Finalement, l'appui occidental est allé massivement au Canada et à la Finlande précisément à cause de l'appui arabe accordé à Athènes.

Pour l'Asie, la succession du Japon est allée à la Malaisie, de préférence au Bangladesh, qui a également essuyé une défaite sans appel : 55 voix au premier tour, 5 au second...

Les 10 sièges non permanents du Conseil sont renouvelés chaque année par moitié, pour une durée de deux ans. Cette année, les pays sortants étaient l'Allemagne fédérale, l'Argentine, l'Italie, le Japon et la Zambie. Outre les cinq membres permanents dotés du droit de veto — Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne — seront donc membres du Conseil, à partir du 1er janvier, les pays suivants : Algérie, Brésil, Canada, Colombie, Ethiopie, Finlande, Malaisie, Népal, Sénégal, Yougoslavie.

CHARLES LESCAUT.

Sept accords trente contrats

La visite de M. Kohl et de cinq de ses ministres a permis la signature de sept accords de coopération entre les deux pays, en plus de trente contrats signés par des hommes d'affaires allemands.

D'après un document publié par les services officiels ouest-allemands, voici la liste de ces accords :

● Sur la coopération en matière de protection de l'environnement (il concerne notamment la mer Baltique) ;

● Sur la notification rapide des accidents nucléaires et l'échange d'informations sur les installations ;

● Sur la prévention des incidents maritimes en dehors des eaux territoriales ;

● Sur la coopération entre les entreprises et les organisations de l'industrie alimentaire ;

● Sur l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (avec accord de principe sur la participation d'un cosmonaute allemand à un vol soviétique) ;

● Un premier programme de coopération culturelle entre la RFA et l'URSS a été aussi été défini pour 1988-1989.

Les deux parties ont décidé de préparer un document politique qui sera adopté lors de la visite du numéro un soviétique, Mikhail Gorbatchev, à Bonn en 1989.

Un accord sur la protection des investissements est également en cours de préparation, de même que l'ouverture d'un centre industriel et commercial de la RFA à Moscou et de l'URSS en Allemagne fédérale.

Enfin, un prêt de 1 milliard de roubles (1,6 milliard de dollars) a été octroyé par un consortium de banques ouest-allemandes à l'URSS pour la modernisation de l'industrie légère et alimentaire. Ce prêt avait déjà été signé la semaine dernière à Francfort. — *(AFP).*

Afrique

SOUDAN : la guerre civile et la famine dans le Sud

La distribution des secours se heurte à des difficultés

Dans le Sud du Soudan, les secours humanitaires se font mortellement attendre. Alors que certaines organisations étrangères, *« techniquement prêtes »*, ont *« de grandes difficultés »* à obtenir les autorisations d'opérer sur le terrain, les chances de survie de milliers de personnes, victimes de la guerre civile et de la famine, s'amenuisent de jour en jour.

L'urgence des urgences se situe, depuis déjà des mois, du côté de la localité d'Abyei et dans une demi-douzaine de villages des environs, dans le sud de la province du Kordofan. Là, selon divers témoignages, à commencer par celui d'une équipe de Médecins sans frontières qui a passé quatre mois sur place, plusieurs dizaines de milliers de personnes déplacées, d'origine dinka, vivent dans une situation alarmante. *(le Monde* du 18 octobre). Depuis le mois de juillet, dans cette seule région d'Abyei, des milliers de civils, principalement des femmes et des enfants, auraient succombé à la famine et aux maladies.

Compte tenu de l'insécurité et de l'abondance des pluies, il a été longtemps impossible d'organiser le passage de convois de ravitaillement. Il a fallu attendre la mi-octobre pour que des opérations aériennes exceptionnelles, à l'initiative de l'Agence internationale d'aide américaine et de l'UNICEF, permettent enfin de ravitailler Abyei en nourriture (90 tonnes de céréales) et en médicaments. Mais, même s'ils ont été distribués équitablement par les autorités gouvernementales à des populations *a priori* soupçonnées d'être *« favorables à l'ennemi »*, ces secours avaient une durée limitée (1).

Le drame ne s'arrête d'ailleurs pas là. Plus au sud, les provinces chrétiennes et animistes de Bahr el Ghazal, du Haut-Nil et d'Equatoria sont ravagées depuis des années par les combats opposant l'armée du régime islamique de Khartoum à la guérilla du SPLA (l'Armée populaire de libération du Sud). Depuis le début de 1988, plus d'un million de personnes auraient été chassées de leurs villages par la guerre. Beaucoup ont trouvé à survivre tant bien que mal dans les villes ; certains ont rejoint le SPLA ; d'autres ont cherché asile en Ethiopie ou en Ouganda. Les morts ne seront jamais recensés.

Dans l'immédiat, la recrudescence des combats accentue les problèmes de sécurité et d'approvisionnement dans plusieurs zones du Sud. A tel point que certaines organisations humanitaires évacuent leurs représentants sur place. C'est le cas à Juba, capitale de la province d'Equatoria, où 200 000 personnes se trouvent assiégées.

Inquiétude de la CEE

Face à cette détérioration, les moyens humanitaires du gouvernement et du Croissant-Rouge soudanais sont singulièrement limités. Quant à ceux de le communauté internationale, qui a commencé à prendre conscience de l'ampleur du désastre et à se mobiliser, ils tardent à entrer en action, indique-t-on dans les milieux concernés. Malgré l'urgence, la présence internationale quotidiennement renforcée et les demandes réitérées pour obtenir les autorisations, toutes sortes de raisons (logistiques, bureaucratiques, politiques et de sécurité) conduisent, semble-t-il, les autorités à temporiser. Cela dit, gouvernement et organisations poursuivent les démarches pour tenter de débloquer la situation.

La CEE a fait connaître son inquiétude et propose son aide, indique-t-on de bonne source. Le gouvernement français n'est pas en reste. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, envisageait de se rendre très prochainement à Khartoum afin d'étudier avec les responsables soudanais le principe et les modalités d'une assistance française d'urgence.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le SPLA recrute une partie de ses combattants dans les populations d'ethnie dinka.

ALGÉRIE

Des étudiants réclament l'amnistie

Quelque trois mille étudiants se sont rassemblés, le mercredi 26 octobre, à l'université de Bab-Ezzouar, près d'Alger, pour demander l'amnistie en faveur des personnes condamnées après les émeutes du début du mois en Algérie. Des parents de victimes de la torture ont apporté leurs témoignages au cours de ce rassemblement, auquel ont également pris part des « moudjahidate » (anciennes combattantes de la guerre d'Algérie), des médecins et des membres du Mouvement des journalistes algériens.

De son côté, Me Miloud Brahimi, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), reconnue par l'Etat, a demandé, dans une déclaration publiée par *Algérie Actualités*, une amnistie pour les personnes condamnées lors des récents procès. *« Pour que l'apaisement social intervienne et qu'il permette la réalisation effective des réformes, l'amnistie est nécessaire,* a-t-il déclaré. *L'une des mesures souhaitée* [est] *l'amnistie de tous ceux qui ont pu commettre des tels actes* [de violence] *puisque, en définitive, c'est grâce à eux que le pays a pris conscience de la situation catastrophique dans laquelle il était. »*

Enfin, des médecins algériens qui se sont réunis lundi 24 octobre pour créer une *« union autonome »* ont dénoncé l'usage de la torture et se sont associés au Comité national de lutte contre la torture, mis en place il y a quelques jours par les universitaires. Au cours de leur seconde assemblée générale à l'hôpital Mustapha d'Alger, qui a groupé quelque cinq cents praticiens, ces médecins algériens ont condamné *« le recours à la torture, les arrestations arbitraires et les assassinats d'enfants »*. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Asie

SRI-LANKA

Les extrémistes cinghalais terrorisent les populations du Sud

MATARA
de notre envoyé spécial

Le sud de Sri-Lanka devrait être un paradis exotique : eau douce à profusion, poisson, riz, bananes et lait de coco. Le tourisme y suffirait : soleil, plages et beaux restes d'une architecture portugaise et hollandaise des seizième et dix-septième siècles sur lesquels s'est greffée l'ère coloniale britannique. A l'hôtel New Oriental de Galle, dans une salle à manger au mobilier d'influence ibérique et décorée de photos jaunies, plusieurs tables, de petits écriteaux dérisoires en font foi, sont « réservées »... comme s'il n'y avait pas longtemps que les ventilateurs se sont arrêtés, faute d'avoir quiconque à rafraîchir.

Les dizaines d'hôtels qui se succèdent sur la côte ouest sont quasiment vides. Le tourisme, à Sri-Lanka, se meurt pour cause de terrorisme. Le 15 octobre, un policier a été égorgé à Matara, en pleine ville et en plein jour. Au même moment, dans une autre ville de la région, deux autres policiers étaient tués. Les coupables ? Les « boys » du JVP (Front de libération du peuple) qui, le 10 octobre, avaient paralysé la capitale pour montrer qu'ils peuvent, où ils le veulent et quand ils le veulent, tenir en échec le gouvernement. Depuis, à Matara, où les manifestations avaient été très violentes, le couvre-feu a été instauré. L'armée et la police restent en alerte, attentives aux tracts qui, sans autre préavis, annoncent pour le lendemain une journée de *hartal* (cessation de toutes les activités) ou une manifestation.

Les extrémistes cinghalais du JVP sont ici chez eux. Le Sud est leur fief historique. En avril 1971, ils y déclenchèrent une insurrection, prenant d'assaut une centaine de postes de police et entraînant, en retour, un mouvement de répression d'une ampleur inouïe : près de dix mille morts, des arrestations massives et la torture généralisée. « *La révolution prolétarienne et globale* » contre « *le capitalisme et le néocolonialisme* » avait échoué. Les insurgés étaient décimés et leur chef, M. Rohana Wijeweera, ancien étudiant en médecine de l'université Patrice-Lumumba de Moscou et « *marxiste déviationniste* », emprisonné.

Cinq cents morts en seize mois

Libéré en 1977, avec l'arrivée au pouvoir de l'UNP (Parti national unifié), M. Wijeweera renonçait, du moins officiellement, à la violence. Puis, tel un phénix, le JVP réussit à renaître de ses cendres à la faveur des sanglants affrontements communautaires de juillet 1983. Sa stratégie n'est plus l'insurrection généralisée mais la terreur politique. Les cibles sont les représentants de l'Etat « *bourgeois* » et du parti au pouvoir, coupables, depuis l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987, de brader la souveraineté cinghalaise.

Le JVP a fait cinq cents victimes depuis juillet 1987, selon le ministre de la sûreté nationale, M. Lalith Athulathmudali.

Sans doute traumatisée par l'expérience peu glorieuse de 1971, l'armée n'ose pas entreprendre d'opérations de grande envergure. Ces jours-ci, à Matara, elle se contente de mesures conservatoires : lock-out à l'université et occupation du campus, couvre-feu, barrage militaires sur les routes et, en ville, appels au calme.

La tâche des forces de l'ordre est d'autant plus délicate que, depuis mai dernier, le gouvernement, dans le vain espoir de se concilier ses bonnes grâces, a de nouveau légalisé l'organisation de M. Wijeweera. Mieux : le 20 octobre, le président Jayewardene a décidé de suspendre pour une semaine les opérations « *antisubversives* » contre le JVP et de relâcher tous les détenus politiques appartenant à l'organisation extrémiste (environ huit cents sont encore emprisonnés), à charge pour les intéressés de démontrer leur bonne conduite au cours de cette période de cessez-le-feu. Le lendemain, comme s'il s'agissait d'une réponse, un cadre de l'UNP était assassiné à Colombo.

Le JVP jouit ainsi d'une liberté de manœuvre quelque peu paradoxale : devenu officiellement « *infréquentable* », le mouvement négocie une alliance électorale avec le principal parti d'opposition, le SLFP de Mme Sirimavo Bandanaraike, mais ses chefs et militants n'en continuent pas moins de rester dans la clandestinité. Aujourd'hui les universités et les écoles du pays (sauf celles situées en zone tamoule) sont fermées, et le mouvement d'agitation fait tache d'huile : les travailleurs des chemins de fer rejoignent les paysans et les pêcheurs qui se sont solidarisés avec les étudiants et les jeunes désœuvrés de tout bord.

A Matara, cette ville dont ils ont barbouillé les murs de slogans réclamant la tête du président Jayewardene, les extrémistes sont à la fois invisibles et omniprésents. Ils tuent et disparaissent. Il n'est pas prudent pour un commerçant de se « *désolidariser* » d'un mouvement de *hartal*, car la « *punition* » risque d'être mortelle. « *Les vrais militants sont moins d'une centaine. S'ils se présentaient aux élections, ils ne seraient pas capables d'obtenir un seul siège parce que les gens les haïssent* », affirme le colonel Pathirana, commandant du district. La haine ou la peur ? Un avocat, pourtant peu suspect d'être proche du parti au pouvoir, explique : « *Le JVP est fort parce que les gens ont peur de lui, mais il n'est pas capable de renverser le gouvernement.* »

Méconnus, craints mais parés d'une certaine aura révolutionnaire, les extrémistes cinghalais ne semblent pas être à l'origine du racket financier sur la population qui est organisé en leur nom. En revanche, le JVP a volontiers recours à la menace pour arriver à ses fins : le directeur d'une agence de voyages dont les locaux se trouvent dans un grand hôtel de Colombo a été « *puni* » de cinq jours de fermeture de ses bureaux pour n'avoir pas respecté une consigne de *hartal*. Trop heureux de s'en tirer à si bon compte, il a immédiatement obtempéré. La réussite du JVP est d'avoir infiltré toutes les couches de la population : armée, milieux syndicaux et politiques et, surtout, le clergé. Les jeunes *bikkhu* (moines bouddhistes) extrémistes sont souvent les plus fervents supporters d'un mouvement qui, en dépit de ses dénégations, est foncièrement hostile à la communauté tamoule.



Les régions hachurées forment la future province sous administration tamoule.

Les moines « safran » n'ont pas oublié qu'en mai 1987 trente-deux prêtres ont été assassinés par les séparatistes tamouls. Le 9 octobre, rappelle le colonel Pathirana, il y avait trois cents étudiants et cinq cents moines dans les rues. Certes, comme le dit le colonel, il est possible que les militants du JVP se déguisent parfois en moines, mais ceux-ci, c'est le moins que l'on puisse dire, ont de la religion une conception militante, voire « *musclée* ». A plusieurs reprises, des *bikkhu* ont été pris en flagrant délit de violence lors de manifestations de rue.

Au temple Werahena, situé à l'extérieur de Matara, l'un des chefs de la communauté bouddhiste nous a affirmé : « *Oui, beaucoup de prêtres aident le JVP, mais pas dans ce temple.* » Où ? Il ne le sait pas, bien sûr, mais ces moines apolitiques pensent qu'« *il n'y a pas de démocratie à Sri-Lanka* » et que « *le gouvernement et le président doivent démissionner* ». Pendant ce temps, à Colombo, le premier ministre, M. Premadasa, fait une cour assidue à la hiérarchie bouddhiste, sachant bien que la voix des moines pèsera lourd lors de l'élection présidentielle.

Face à un pouvoir de plus en plus faible à mesure que s'approche une échéance électorale incertaine, le JVP cultive son image de seul défenseur de « *la patrie* » contre l'hégémonisme indien. Ses dirigeants continuent de cocher les noms des « *hommes à abattre* ». Le colonel Pathirana estime qu'il est maintenant trop tard pour négocier avec les extrémistes cinghalais, qui ont refusé, les uns après les autres, toutes les occasions de discussion.

LAURENT ZECCHINI.

Amériques

SALVADOR : la nouvelle vague de violences

L'extrême droite se comporte comme si elle était déjà au pouvoir...

SAN-SALVADOR
de notre correspondant
en Amérique centrale

La situation au Salvador s'est détériorée au cours des dix-huit derniers mois à la suite d'une nouvelle vague d'assassinats et de tortures attribués aux Escadrons de la mort, déclare un rapport d'Amnesty International publié mercredi 26 octobre. En 1987, une douzaine de cadavres en moyenne ont été retrouvés chaque mois abandonnés au bord des routes. Le nombre de ces homicides a triplé au premier semestre de cette année. L'organisation de défense des droits de l'homme souligne que les Escadrons de la mort sont composés de membres des forces armées et de la police, ainsi que de tueurs à gages. Les activités des Escadrons de la mort s'étaient ralenties après l'arrivée au pouvoir de Napoleon Duarte en 1984. Mais le président démocrate-chrétien, désormais en fin de mandat et de surcroît atteint d'un cancer, ne maîtrise pas la situation. Et l'extrême droite se comporte déjà en vainqueur dans ce petit pays d'Amérique centrale.

La télévision salvadorienne a récemment mis face à face l'ex-major Roberto d'Aubuisson et M. Guillermo Ungo ; personne n'a protesté. L'ancien officier soupçonné d'avoir joué un rôle-clé dans les atrocités des Escadrons de la mort au début des années 80 et le président du front politique allié à la guérilla ont discuté pendant une heure comme si la guerre était terminée.

Tout sourire et rivalisant de politesse, les deux adversaires ont parlé de tout, sauf des Escadrons de la mort et de la guérilla. Aucun n'a proposé de solution miracle pour mettre un terme à une guerre qui a fait soixante-dix mille morts en huit ans. Et tous les deux ont reconnu l'importance du chemin parcouru au cours des derniers mois pour chercher une solution politique au conflit.

Pourtant M. Ungo n'est pas très optimiste. « *C'est vrai*, dit-il, *on nous a accordé un espace politique ; mais on est loin de la véritable démocratie.* » Le président du Front démocratique révolutionnaire (FDR) nous reçoit dans la maison où il vient de s'installer après avoir passé plusieurs années d'exil au Panama. Il faut montrer patte blanche à l'entrée car la « démocratie salvadorienne » n'a pas encore résolu le problème des assassinats politiques.

Les deux partis réunis au sein du Front démocratique révolutionnaire et le Parti social-démocrate de M. Reni Roldan ont formé une alliance qui, sous le nom de Convergence démocratique, présentera la candidature de M. Ungo à l'élection présidentielle de mars prochain. « *Nous n'avons pas l'ambition de gagner*, reconnaît M. Ungo, *mais ce sera pour nous l'occasion de mieux faire connaître notre programme. De plus, nous pourrons contribuer à empêcher la victoire d'un candidat au premier tour et détenir ainsi une position de négociation.* »

La démocratie chrétienne très impopulaire

Malgré son choix en faveur de la voie électorale, le FDR ne veut pas rompre avec ses alliés du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). « *Nous avons opté pour une stratégie à deux volets* », affirme M. Ungo.

Les commandants du FMLN sont embarrassés par la décison du FDR. « *Les élections sont un moyen pour le gouvernement de justifier la poursuite de la guerre* », affirme le commandant Leonel Gonzales, qui dirige les forces populaires de libération (FPL), une des cinq organisations réunies au sein du FMLN. « *Mais*, ajoute-t-il, *la participation de la gauche au scrutin permet aussi de faire des élections un champ de bataille politique.* »

A droite, on a commencé d'exploiter cette contradiction en dénonçant le « *double jeu* » de la guérilla. « *Le FDR*, affirme-t-elle, *est le cheval de Troie du FMLN. Il va chercher à constituer un gouvernement de coalition de l'ARENA* (Alliance républicaine nationaliste, le parti de l'ex-major d'Aubuisson). » L'Institut de relations internationales, obscur organisme utilisé par l'extrême droite pour diffuser ses idées, dénonce un « plan » mis au point par Washington pour maintenir les démocrates-chrétiens au pouvoir. De nombreuses informations récemment publiées sur les Escadrons de la mort y trouveraient leur source. L'objectif serait, naturellement, de discréditer l'ARENA auprès des électeurs. Les Etats-Unis, ajoute le même organisme, auraient laissé entendre qu'ils pourraient supprimer leur aide financière au Salvador (près de 500 millions de dollars cette année, la première source de revenus pour le pays) si la droite la plus extrême remportait les élections présidentielles.

Après quatre ans au pouvoir, le Parti démocrate-chrétien (PDC) est très impopulaire, car il n'a pas réussi à mettre fin à la guerre,et le niveau de vie de l'immense majorité de la population a substantiellement baissé. Le parti a perdu les élections législatives de mars dernier (vingt-deux sièges contre trente-deux pour l'ARENA) et il vient de connaître une scission avec la décision d'un de ses dirigeants, M. Rey Prendes, de ne pas accepter la candidature à la présidence de la République de M. Chavez Mena, le favori des Etats-Unis et du président Napoleon Duarte. M. Rey Prendes a créé le Mouvement authentique chrétien et peut compter sur l'appui de seize députés. M. Chavez Mena n'a, lui, que *six députés ; mais il a le contrôle* réel du parti et des militants.

Terriblement affaibli par un cancer de l'estomac diagnostiqué trop tard, M. Duarte continue d'exercer ses fonctions. Le président de la République est méconnaissable depuis qu'il est soumis à une chimiothérapie qui, selon ses médecins, ne prolongera pas sa survie au-delà du mois de décembre. L'homme trapu et vigoureux qui défendait autrefois avec force ses convictions démocratiques n'est plus que l'ombre de lui-même. Malgré les conseils de ses proches, il continue. « *Je veux mourir au travail* », dit-il.

L'insolente santé de l'ARENA

Le dépérissement de la démocratie-chrétienne et de son chef fait apparaître d'autant plus insolente la santé de l'ARENA et de son candidat à la présidence, M. Alfredo Cristiani. L'extrême droite se comporte comme si elle était déjà au pouvoir. Sa majorité à l'Assemblée législative, le contrôle qu'elle exerce sur la Cour suprême, sur la plupart des conseils municipaux et sur la presse, ainsi que son alliance idéologique avec les principaux chefs militaires, en font désormais la première force du pays.

Reste à convaincre l'électorat — est-il sage de donner tous les pouvoirs à un seul parti ? — et, surtout, les Etats-Unis, qui avaient tout misé sur M. Duarte pour trouver une solution à la crise salvadorienne. *Washington, dit-on ici, maintiendrait* sa préférence pour la démocratie-chrétienne, mais serait disposé, le cas échéant, à jouer la « carte » Cristiani. Le dirigeant de l'ARENA était aux Etats-Unis à la fin septembre — la deuxième fois en trois mois — et il a rencontré le secrétaire d'Etat George Shultz. M. Cristiani croit avoir convaincu ses interlocuteurs que la mauvaise presse de l'ARENA ne correspond pas à la réalité.

« *C'est vrai*, dit-il, *nous avons un problème d'image. Mais personne n'a jamais fourni de preuves sur la responsabilité du major d'Aubuisson dans les Escadrons de la mort.* » M. Cristiani reconnaît cependant que le fondateur de l'ARENA (M. d'Aubuisson a créé le parti en 1981) a pu jouer un rôle dans « *la sale guerre que l'armée a dû mener pour combattre le terrorisme* ». Quoi qu'il en soit, M. Cristiani a fait une concession de taille aux Etats-Unis : « *Si je gagne les élections*, nous a-t-il déclaré, *il n'y aura pas de place pour d'Aubuisson dans mon gouvernement.* »

Mais qui détiendra le véritable pouvoir ? Les civils qui dirigeront le gouvernement ou l'aile militaire de l'ARENA ? Le dandy qui séduit les Américains par son discours modéré ou l'ancien officier de renseignements qui cultive son côté voyou et macho ? M. Cristiani se défend d'être une simple façade pour faciliter le retour au pouvoir d'une oligarchie qui n'a jamais accepté *la* réforme agraire et la nationalisation des banques. « *Nous n'avons pas l'intention de revenir sur la réforme agraire*, dit-il. *Nous voulons au contraire l'améliorer en donnant des titres de propriété aux petits paysans actuellement regroupés en coopératives !* » Curieusement, à gauche, le programme de la Convergence démocrate *dit à peu* près la même chose sur ce point. La similitude, pourtant, s'arrête là : l'ARENA, en effet, veut rétablir une économie de marché au Salvador et mettre fin à « *l'intervention excessive de l'Etat, qui contrôle 60 % de l'économie* ».

Les extrémistes de droite, qui croyaient avoir trouvé dans l'ARENA le parti capable de défendre ses intérêts, sont très préoccupés par la position de M. Cristiani sur la réforme agraire. Les producteurs de café qui n'ont pas abandonné l'idée de récupérer leurs terres sont furieux.

Le président de la Chambre de la libre entreprise, M. Orlando de Sola, affirme que les partis sont incapables de mettre fin à la crise politique et aux conflits militaires. Il propose donc la création d'un « *mouvement de salut national* », qui donnerait à l'armée un rôle prépondérant : « *Il faut en finir avec la guérilla, en mobilisant le peuple, et mener une guerre totale.* »

Face à ce discours qui rappelle les pires excès commis par l'oligarchie dans les année 70 et au début des années 80, l'Eglise appelle tous les secteurs de la société à participer au « *dialogue national* », qu'elle organise depuis le mois dernier. Une soixantaine d'organisations (syndicats, universités...) ont répondu à l'appel. Les groupes d'extrême droite, en particulier les planteurs de café, accusent l'Eglise de « *complicité évidente avec la subversion internationale* ».

La maladie du président Duarte aggrave un sentiment de vacance du pouvoir qui favorise l'accélération de la guerre. L'armée se sent plus libre que jamais pour mener des opérations d'intimidation à l'égard de la population civile (répression brutale d'une manifestation d'étudiants le 13 septembre ; massacre de dix paysans le 21, etc). Simultanément, la guérilla multiplie ses attaques contre les objectifs économiques mais aussi contre des positions militaires, infligeant de lourdes pertes à l'armée.

« *Nous vivons un moment de transition très dangereux*, affirme un universitaire. *Les forces modérées et modératrices sont en train de perdre du terrain au profit des forces extrémistes.* » Le plan de paix pour l'Amérique centrale est en panne : l'armée estime qu'il n'y a rien à négocier avec la guérilla sauf sa reddition pure et simple. L'agitation populaire reprend de la vigueur malgré la répression et la menace d'un retour des Escadrons de la mort. Les rumeurs de coup d'Etat militaire circulent, comme d'habitude ; elles semblent surtout destinées à rappeler aux partis que l'armée détient le pouvoir. On a aussi l'impression de retrouver le Salvador de 1980 : après le putsch du 15 octobre 1979, tous les espoirs semblaient permis, avant d'être anéantis par la terreur...

BERTRAND DE LA GRANGE.

BRÉSIL : inflation, grèves,

L'aggravation de la crise relance

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

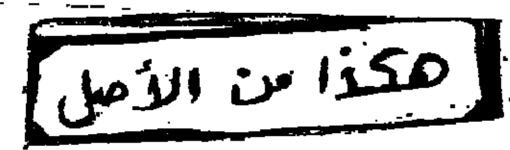
Avec la promulgation de la nouvelle Constitution, le 5 octobre dernier, le Brésil est sorti d'une longue période de torpeur politique ; mais c'est pour entrer dans une phase de hautes turbulences. Tour à tour, le maire de Sao-Paulo et les gouverneurs de Rio-de-Janeiro et du Minas-Gerais, ainsi que les principaux leaders de la gauche, M. Leonel Brizola et le syndicaliste « Lula », leader du Parti des travailleurs, viennent d'exprimer leurs craintes à propos de l'élection présidentielle de l'an prochain, qui devrait marquer la fin de la transition démocratique. Il n'est pas du tout sûr, disent-ils, que cette élection ait lieu : autrement dit, ils pensent à la possibilité d'une intervention militaire. La raison d'un tel retour en arrière serait ce que M. Moreira Franco, le gouverneur de Rio, appelle la « *la complète désorganisation politique et économique* » du pays.

A peine rentré de son voyage à Moscou le 24 octobre, le chef de l'Etat, M. José Sarney, a dû tenir réunion sur réunion pour mettre au point un plan anti-crise. La crise est là, en effet, plus aiguë que jamais : une inflation qui court au rythme de 1000 % par an ; une grève comme on n'en avait pas encore vu sous la « nouvelle République », celle de 800 000 fonctionnaires ; et surtout une incrédulité générale quant à la capacité du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la situation ne s'aggrave.

Dix-sept ministères sont paralysés depuis une semaine. Les employés de l'Etat représentent près de la moitié des grévistes ; les autres sont des fonctionnaires payés par les régions et les municipalités. Le mouvement trouve son origine dans une « grogne salariale » due à l'accélération de l'inflation.

La dépréciation monétaire a, en effet, déjoué une fois de plus les prévisions optimistes faites par le ministre des finances, M. Mailson da Nobrega. Le *ministre pensait récolter* les fruits de sa politique, qui a essentiellement consisté à comprimer les dépenses publiques. Mais la hausse des prix ne s'est pas ralentie, au contraire : elle devrait être de 29 % ce mois-ci — un nouveau record. Et elle risque de progresser encore, si l'on en croit un ancien directeur de la Banque centrale, qui *prévoit une inflation de 35 %* en novembre. L'hyper-inflation se profile, avec toutes ses conséquences économiques et politiques.

Apparemment débordé, le gouvernement a relancé l'idée d'un « pacte social », qui avait déjà été proposé il y a trois ans, sans succès.



Amériques

ETATS-UNIS : campagne « négative »

MM. Bush et Dukakis redoublent d'agressivité

WASHINGTON
de notre correspondant

Attaques, contre-attaques, mêlée générale : les deux candidats à l'élection présidentielle et leurs équipes respectives se livrent depuis quelques jours une bataille sans merci. Elle consiste pour l'essentiel à dénoncer les turpitudes de l'autre partie, alors même que l'opinion semble lasse de cette campagne *« négative »* et rêve d'autre chose — en tout cas d'autres candidats : 59 % des Américains, selon un sondage NBC — *Wall Street Journal*, auraient souhaité pouvoir voter pour quelqu'un d'autre que MM. Michael Dukakis ou George Bush.

L'autre leçon des sondages, plus déterminante, est que M. Bush consolide son avance, y compris en Californie, Etat considéré comme « vital » pour son adversaire démocrate. Au plan national, une enquête publiée mercredi 26 octobre par le *New York Times* donne au candidat républicain une avance de 12 points (53 % contre 41 %). Les furieux efforts déployés depuis un peu plus d'une semaine par M. Dukakis et les siens sont-ils donc vains ? Le moins que l'on puisse dire est qu'ils tardent à donner des résultats tangibles. Or le temps se fait de plus en plus court : douze jours, c'est peu pour provoquer un retournement.

Un autre enseignement de la multitude d'enquêtes commanditées soit par la presse, soit — quotidiennement — par les candidats eux-mêmes, c'est que l'électorat noir ne semble pas disposé à se ranger massivement derrière M. Dukakis : beaucoup moins massivement, en tout cas, que derrière le candidat démocrate de 1984, M. Walter Mondale. Et c'est vraisemblablement pour « réveiller » cet électorat (qui représente environ 10 % du total) que l'équipe Dukakis a lancé au cours du week-end dernier, de manière coordonnée, une grave accusation contre M. Bush : celui-ci mènerait une campagne *« raciste »*.

Racisme ?

Le dossier d'accusation est mince, mais il porte sur un élément essentiel de la propagande républicaine : l'extraordinaire battage fait autour du cas d'un prisonnier du Massachusetts, condamné pour assassinat, Willie Horton, qui a profité d'une permission de sortie pour violer une femme et torturer son fiancé.

L'idée de l'équipe Bush est de convaincre l'opinion que le gouverneur du Massachusetts, M. Dukakis, défenseur des permissions de sortie, y compris pour des *« assassins de premier degré »*, est un dangereux *« libéral »*, insensible au sort des victimes. Cela fait plus de deux mois que les républicains utilisent le cas Horton. Mais les démocrates ont soudainement décidé d'attirer l'attention sur un point : Horton est noir, la femme violée est blanche. Et l'insistance mise par l'équipe Bush à monter en épingle cet incident est clairement raciste.

En fait, les messages diffusés par l'équipe du vice-président ne font pas état de la race du prisonnier ; ils ne comportent même pas sa photo. Toutefois un autre message télévisé, lancé, lui, par une association indépendante de M. Bush mais soutenant sa candidature, utilise une photo, particulièrement inquiétante, de Horton dont la complexion est ainsi rendue évidente. Est-ce assez pour accuser M. Bush de jouer sur le racisme, comme l'ont assuré plusieurs éminents responsables démocrates, en particulier le coéquipier de M. Dukakis, M. Lloyd Bentsen, et le pasteur Jackson, qui a désormais un rôle plus visible dans la campagne ? Nombre de commentateurs, y compris l'éditorialiste du *New York Times*, favorable aux démocrates, estiment que non.

D'autres font remarquer que la question raciale est une donnée essentielle, (mais souvent voilée) de la politique américaine, et que les républicains en jouent. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à le faire : un responsable démocrate de New-York a incité récemment son auditoire à élire M. Dukakis à la Maison-Blanche, afin d'éviter que le pasteur Jackson n'accentue son influence sur le parti démocrate... Quant à M. Dukakis lui-même, après avoir laissé lancer l'accusation, il a évité de s'engager personnellement. A un journaliste qui lui demandait son avis sur ces accusations, il a répondu : *« Quelle merveilleuse matinée... »*

Peu avant, une autre flèche avait été lancée par une responsable de l'équipe Dukakis qui, devant un groupe de journalistes, s'était interrogée à haute voix sur la fidélité conjugale du vice-président (*le Monde* du 23 octobre). La responsable, désavouée par M. Dukakis, avait dû démissionner. Mais ses propos n'étaient, en fait, pas très différents de ceux, tenus plus discrètement par d'autres membres de l'équipe démocrate, incitant les journalistes à se pencher d'un peu plus près sur les rumeurs concernant la vie privée du candidat républicain...

Bataille de chars

Le combat fait rage sur le front des « publicités » télévisées. On a par exemple assisté ces derniers jours à une véritable bataille... de chars, déclenchée par le camp Bush avec une arme... prise à l'ennemi. L'équipe républicaine a en effet confectionné un message « anti-Dukakis » en utilisant un épisode désormais célèbre de la campagne du candidat démocrate : un petit tour en blindé, effectué devant les caméras, dans le souci de démontrer la fermeté du gouverneur en matière de défense. La séquence « républicaine » montre un Dukakis paradant à bord de son char, tandis qu'un commentaire affirme que le candidat s'est opposé à la quasi-totalité des programmes d'armements. Le tout se termine sur un gros plan du gouverneur du Massachusetts qui sourit bizarrement sous son gros casque, tandis que le commentateur conclut : *« Et maintenant il voudrait être commandant en chef. L'Amérique peut-elle se permettre ce risque ? »*

La « riposte » démocrate montre M. Dukakis debout près d'un récepteur de télévision qui diffuse la séquence républicaine du « char ». Au bout de quelques secondes, M. Dukakis éteint l'appareil et déclare en substance : *« J'en ai assez de tous ces mensonges. »*

A la suite de quoi, des responsables républicains ont organisé à la hâte, mardi 25 octobre, une conférence de presse pour expliquer que ce que M. Dukakis présentait comme des mensonges était bien la vérité. Pour couronner le tout, les républicains ont lancé un nouveau message accusant à sont tour M. Dukakis de mensonge à propos de la manière dont a été équilibré le budget du Massachusetts...

Rien de neuf

Dans le même temps, M. Dukakis s'efforce de donner de lui-même une image plus positive. Il a multiplié ces derniers jours les interviews télévisées. Mais, curieusement, le candidat n'en a pas profité pour faire passer quoi que ce soit de neuf, malgré les efforts du célèbre journaliste Ted Koppel, qui, semblable à un maître d'école sévère mais bienveillant, l'enjoignait de ne pas répéter toujours la même chose.

Sur la plupart des grands sujets, M. Dukakis, poussé dans ses retranchements, est resté évasif. On a seulement appris que, pour lutter contre la drogue, il commencerait, aussitôt après l'élection, par convoquer un *« sommet de l'hémisphère »* (une rencontre panaméricaine). Et on l'a de nouveau entendu dire qu'il fallait utiliser le levier économique pour obtenir des concessions des Soviétiques en matière de désarmement et aussi d'émigration. A propos du Proche-Orient (à peu près totalement évacué de la campagne présidentielle), M. Dukakis a répété que les concessions devraient venir des Arabes, et il s'est gardé de critiquer M. Shamir. Il serait, en revanche, déterminé à imposer des sanctions à l'Afrique du Sud, coupant les relations commerciales des Etats-Unis avec le pays de l'apartheid, *« à l'exception de certains produits »*.

A plusieurs reprises, alors que son interlocuteur lui demandait de prendre clairement position, M. Dukakis a préféré s'abriter derrière les décisions du Congrès. Et, à chaque fois qu'il le pouvait, il s'est livré à l'exercice où il est le plus à l'aise : la critique de son adversaire. C'est ce qu'il continuera sans doute à faire au cours des prochains jours.

Et on n'imagine pas que M. Bush n'en fasse pas autant ! Il n'y a aucune raison que la bataille de chiffonniers s'arrête avant le 8 novembre. Mais on commence à s'inquiéter pour le vainqueur : il risque fort d'en sortir en piteux état, pour affronter la lourde tâche qui l'attend.

JAN KRAUZE.

désorganisation politique

les craintes d'un coup d'Etat militaire

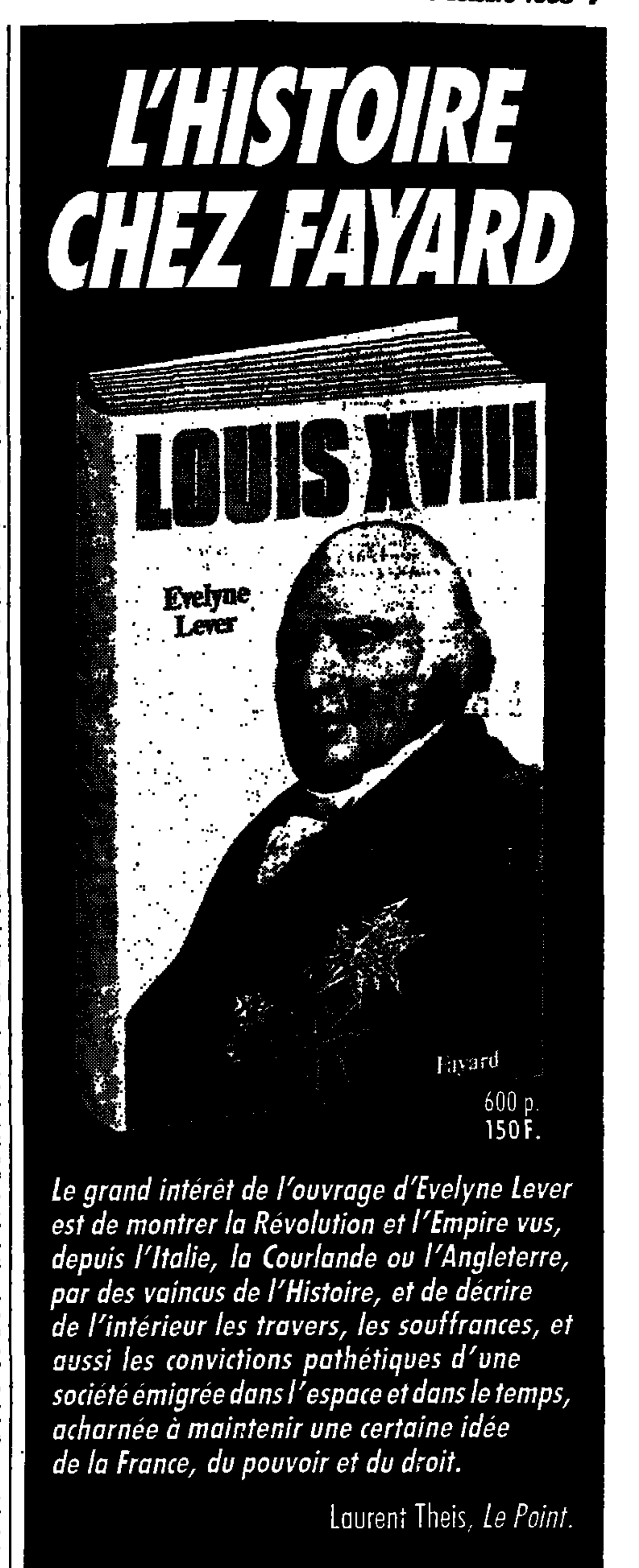
Des réunions ont eu lieu à Sao-Paulo entre le patronat et des dirigeants ouvriers, mais l'un des principaux syndicats, la CUT (Centrale unique des travailleurs, d'extrême gauche) refuse de s'y engager. Les responsables des finances préparent un nouveau tour de vis budgétaire, et songent à un nouveau mécanisme de réajustement des prix et des salaires, fondé sur une prévison d'inflation décroissante, et non sur l'inflation moyenne des mois écoulés, comme c'est le cas actuellement. MM. Sarney et Mailson da Nobrega reparlent même de « désindexer » l'économie, tentative qui avait déjà été faite lors du plan de stabilisation dit plan Cruzado, et qui avait échoué. Mais toute solution de ce genre, explique M. Mailson da Nobrega, ne peut être imposée. D'où l'idée d'un pacte entre partenaires sociaux.

Il serait même question d'aller plus loin, et d'associer à la croisade anti-inflationniste les partis politiques ainsi que le Parlement, doté par la nouvelle Constitution du pouvoir de légiférer en matière économique. Le projet a germé jusque chez les adversaires de M. José Sarney. Il ne s'agit pas de sauver la mise à un président en faillite, disent-ils en substance, mais d'arriver sans soubresaut majeur jusqu'à l'année prochaine, quand les Brésiliens seront appelés pour la première fois depuis près de trente ans à choisir leur président.

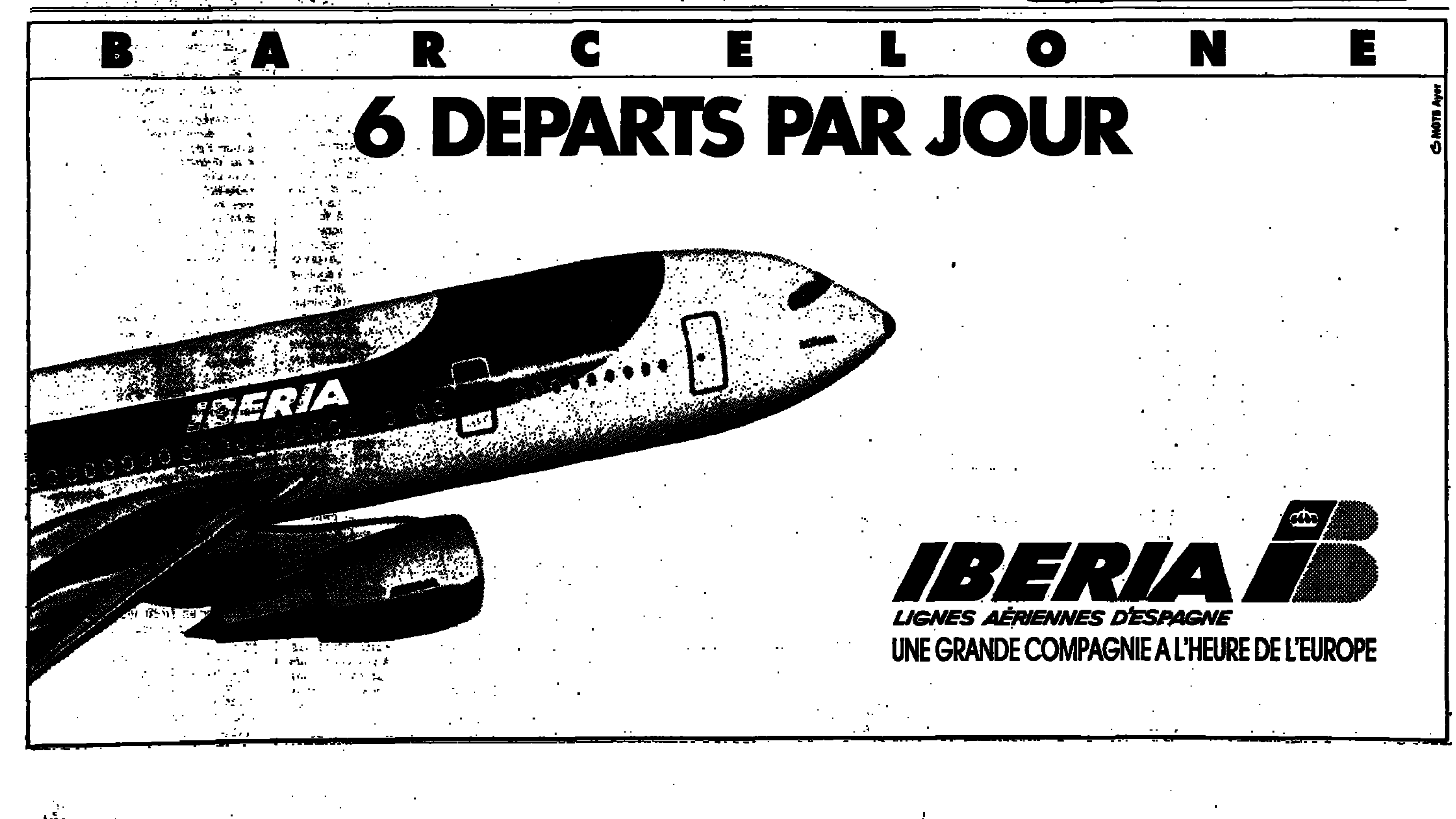
Que la « crise » risque de provoquer une nouvelle aventure militaire, les hommes politiques le disent en termes à peine voilés. Les Cassandre de métier, sont plus crus encore, tel le sociologue Helio Jaguaribe — auteur d'un programme social destiné à moderniser le Brésil de l'an 2000, qui lui avait été demandé par M. Sarney et qui n'a jamais été réalisé. M. Jaguaribe estime qu'une partie du pays fera à nouveau appel aux militaires si rien n'est fait pour arrêter l'escalade des prix, le déchaînement des revendications sociales et les désordres encouragés par l'impuissance gouvernementale.

A tous ces oiseaux de mauvais augure, M. Sarney s'efforce de présenter un front olympien. Vous avez vos chiffres, j'ai les miens, a-t-il dit en substance aux journalistes qui l'interrogeaient à Moscou sur l'accélération de l'inflation, et sur la ruée vers l'or et les dollars qui s'est produite la semaine dernière. Les « bons » chiffres ne manquent pas, en effet : ceux de la reprise industrielle après un semestre de dépression, de la production agricole qui a fait un nouveau bond, et des exportations qui ont atteint un chiffre record. Un certain Brésil progresse, et n'a pas encore été atteint par la tourmente.

CHARLES VANHECKE.







Politique

La campagne pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie

Enfin !

Enfin ! La campagne référendaire s'anime un peu. Non pas parce que le président de la République a tenu, dans un message au Parlement, lu le mercredi 26 octobre à l'Assemblée nationale et au Sénat, à expliquer aux députés et aux sénateurs pourquoi il avait préféré soumettre le projet de loi à l'ensemble des citoyens plus tôt qu'aux seuls parlementaires. M. François Mitterrand continue à garder ses distances avec la bataille politique engendrée par cette consultation, contrairement au général de Gaulle, bien sûr, mais aussi à Georges Pompidou, qui avaient fait du référendum une affaire personnelle entre eux et les électeurs.

Le responsable de cette amorce d'animation, par un probable partage des rôles, n'est autre que le premier ministre. Il a profité de la traditionnelle séance de questions d'actualité du mercredi au Palais-Bourbon, pour gravir un pas de plus dans l'agression contre le RPR. Cette fois, il a voulu faire porter sur l'adversaire le soupçon de *« désertion »* et de *« lâcheté »*. Ce n'est pas seulement parce que M. Michel Rocard est profondément choqué par ce qu'il considère comme un refus des chiraquiens de contribuer au retour au calme en Nouvelle-Calédonie. Jeudi 27 au matin, il a déclaré à France Inter : *« Jamais, nulle part, on n'a vu la répression militaire et policière suffire à maintenir au calme un peuple qu'on a, par ailleurs, poussé à l'émeute par la manière dont on le traitait. »*

En durcissant le ton, M. Rocard espère donner un peu de piment à une consultation qui, pour l'heure, ne passionne pas les électeurs, et donc les incite à aller voter. Les dirigeants du RPR s'efforcent de ne pas tomber dans ce piège. Ils ne répondent qu'en parlant de l'*« énervement »* de M. Rocard. M. Charles Pasqua est allé un peu plus loin en demandant si le premier ministre était *« encore en état de diriger la France »*.

Les sénateurs RPR ont pris prétexte des propos tenus au Palais-Bourbon pour refuser d'entendre la lecture du message du président de la République au palais du Luxembourg.

Les limites de cette opération de M. Rocard sont, pourtant, évidentes. Pour réussir, il doit éviter que son affrontement avec les chiraquiens ne ressoude l'opposition, comme mercredi dans les couloirs de l'Assemblée nationale, et ne transforme le référendum en opération « politicienne ».

L'échec ou la réussite seront, bien entendu, mesurés à l'aune du taux de participation. Déjà M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, estime qu'un taux d'abstention supérieur à celui des cantonales (52,9 %) serait *« une défaite »* pour le gouvernement. M. Jean-Marie Tjibaou a, lui aussi, reconnu qu'il souhaitait une participation supérieure à celle des scrutins du mois de septembre, même si, finaud, il a fait remarquer que les conseillers généraux élus dans ces conditions n'avaient pas démissionné !

Dans cette bataille pour la participation, M. Rocard vient de recevoir un soutien que peut-être il n'attendait pas : celui de Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale française. Cet engagement des évêques suffira-t-il à convaincre les réticences des Français les plus ancrés à droite ? L'Eglise peut-elle encore peser sur les débats électoraux ? C'est un des enjeux — nouveau et inattendu — de la consultation du 6 novembre.

THIERRY BRÉHIER.

M. Rocard accuse le RPR de « lâcheté » et de « désertion »

Sont factieux ceux qui « exercent contre le pouvoir établi une opposition violente tendant à provoquer des troubles ». Définition du dictionnaire Robert à l'appui, le premier ministre, **M. Michel Rocard**, a réitéré, mercredi 26 octobre lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, ses accusations envers le RPR de M. Jacques Chirac à propos de son attitude sur le référendum en Nouvelle-Calédonie.

Tout avait commencé dans l'écoute, attentive sinon recueillie, du message du président de la République lu en début de séance par le président de l'Assemblée nationale **M. Laurent Fabius**. Puis, à une question d'un jeune député socialiste, **M. Thierry Mandon** (Essonne), qui demandait au premier ministre de rappeler les *« enjeux »* du référendum, M. Rocard, se tournant vers les bancs du RPR, répondit : *« Ils fomentent le trouble, ceux qui, par avance, prennent leurs distances envers l'accord conclu entre des gens qui, jusque-là, ne se parlaient que les armes à la main. »*

Soulignant qu'il y avait *« au sein du RPR des hommes et des femmes qui, n'écoutant que leur conscience et soucieux de l'intérêt national, ont spontanément appelé à voter oui »* et qu'on prétendait les *« faire taire »*, M. Rocard a ajouté : *« L'abstention motivée, oui, mais par quoi ? Par des motifs ou des arrière-pensées qui auraient été qualifiées de vulgaires et de subalternes par le général de Gaulle. »*

M. Robert-André Vivien (RPR Val-de-Marne) lança alors au premier ministre : *« Laissez de Gaulle tranquille ! » « Il vous encombrera longtemps »*, répondit M. Rocard, accusant le RPR d'*« œuvrer à la propagation de l'incivisme »*. *« La position du RPR se résume en un slogan : « Courage, fuyons ! » Jusqu'à ce jour, jusqu'à cette décision, on n'aurait jamais songé à rapprocher gaullisme et désertion, gaullisme et lâcheté ! »*

L'agitation qui avait très vite gagné M. Bernard Pons — cherchant désespérément à lire sur le visage de ses collègues une indignation partagée et apostrophant au passage un François Léotard trop calme à son goût — gagna enfin l'ensemble des députés RPR, qui se levèrent et quittèrent l'hémicycle, rejoints par quelques députés UDF. M. Philippe Séguin, après quelques échanges avec les autres députés « rénovateurs » du groupe RPR, abandonna lui aussi sa travée lentement, respectueux de la discipline du groupe.

La tranquillité de M. Barre

Les députés de la majorité, surpris et enchantés de la diatribe de leur premier ministre, l'ovationnaient, debout, tandis que les centristes — dont M. Raymond Barre, — bien calés dans leur fauteuil, s'efforçaient d'adopter l'attitude d'observateurs scrupuleux aussi étrangers au courroux gaulliste qu'au débordant enthousiasme socialiste. Soucieux toutefois de marquer leur « différence », ils laissèrent à l'un d'entre eux, **M. Gérard Grignon** (UDC, Saint-Pierre-et-Miquelon), le soin de se déclarer au nom du groupe *« très choqué par les propos du premier ministre »*.

Ironie du sort et despotisme du direct à la télévision, seul **M. Jean de Gaulle**, petit-fils du général et député RPR des Deux-Sèvres, n'avait pu se résoudre à quitter son banc, puisque, orateur inscrit à cette séance, son temps de parole approchait. Avant d'interpeller le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, sur les entreprises privatisées, il déclara *« regretter que le premier ministre ait perdu son sang-froid »*.

Intervenant à son tour, **M. Jacques Godfrain** (RPR, Aveyron) demanda à ses collègues d'observer un instant leur pupitre : *« Vous voyez trois lettres : P (pour), C (contre), A (abstention). Plusieurs d'entre vous ont souvent choisi d'appuyer sur la lettre A. Avez-vous eu alors de sentiment depuis tant d'années d'avoir été des factieux ? »* Au nom de l'UDF, **M. François d'Aubert** (Mayenne) se déclara *« attristé »* par les propos inutilement provocateurs et insultants pour la mémoire gaulliste prononcés par le premier ministre. Ces propos, souligne M. d'Aubert, vont à l'encontre de la dignité nécessaire au débat sur l'ensemble du territoire et le rabaisse « à un niveau politicien ».

La condamnation la plus solennelle revint, à l'issue de la séance, à **M. Pierre de Bénouville** (RPR, Paris), figure de la Résistance, qui demande au premier ministre *« de bien vouloir, d'un mot, nous faire savoir qu'il regrette d'être allé trop loin. Trop, c'est trop. On n'a pas le droit, pour soutenir sa thèse, de passer à l'insulte et de dire au groupe politique qui comprend le plus d'anciens déportés, le plus de médaillés de la Résistance, le plus de compagnons de la Libération que c'est un groupe de factieux »*.

En l'absence de l'accusé, il revenait au ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, de conclure le débat. Affirmant que M. Michel Rocard *« n'avait voulu blesser personne dans cette Assemblée »*, M. Poperen ajouta : *« C'est un moment grave, qui, si nous le manquions, pourrait entraîner à nouveau des conséquences très lourdes, voire dramatiques. Le premier ministre souhaitait un mouvement de cohésion nationale. Il n'a pas encore compris que ce mouvement n'ait pu s'exprimer. »*

On leva la séance. Sur les bancs du groupe RPR, un député quitta, visiblement ravi, l'hémicycle : M. Alain Carignon, qui avait choisi d'abandonner son mandat de député au profit de ceux de maire de Grenoble et de président du conseil général de l'Isère, *« au nom de la liberté face à l'ordre établi et au blocage politique »*.

« Du cinéma ! »

Dans les couloirs de l'Assemblée, les députés RPR ne mâchent pas leurs mots. **Robert-André Vivien** (Val-de-Marne) est rouge de colère : *« Si le premier ministre m'avait dit en face ce qu'il vient de dire, je lui aurais foutu mon poing sur la gueule, bien que je l'aime bien. Nous traiter de « lâches et factieux », ça me rappelle les agressions de Mauroy en 1981. »*

M. Vivien se calme un peu et trouve une excuse à Michel Rocard : *« Il n'a été que l'interprète d'un mauvais film de série B mis en scène par François Mitterrand. »*

M. Robert Poujade (Côte-d'Or), en est d'accord : *« Ce n'est pas du Rocard. Il a agi sur commande. » « C'est du cinéma ! »*, lance **M. Alain Peyrefitte** (Seine-et-Marne). L'ancien ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, président du groupe RPR est, quant à lui, catégorique : *« Michel Rocard fait de la provocation. » « C'est un coup monté tout à fait scandaleux »*, estime **M. Pierre Mazeaud** (Haute-Savoie), tandis qu'à deux pas, solidaire de ses collègues du RPR, le député apparenté UDC **Dominique Baudis** (Haute-Garonne) regrette que le premier ministre ait choisi ce moyen *« pour faire monter la pression à un moment où personne ne s'intéresse à son référendum. Ce n'est pas une méthode très saine, ni sur le fond ni sur la forme »*. *« Inacceptable ! »*, tranche **M. Jean-Claude Gaudin**. Le président du groupe UDF dénonce *« le discours de traiteaux de campagne électorale de Michel Rocard. L'Assemblée n'est pas une sous-section du Parti socialiste. D'ailleurs, on n'attendait pas cela de lui »*.

Les députés socialistes ne cachent pas, quant à eux, leur plaisir de voir un premier ministre *« punchie »*, selon la formule de **M. Jack Lang**. *« Il a du punch. Il a raison d'être direct et de dire aux Français de se battre pour la Nouvelle-Calédonie. Je suis très heureux d'avoir un premier ministre combatif et un président qui fête aujourd'hui son anniversaire et qui a la pêche. Tout va bien »*, se réjouit le ministre de la culture.

« Il a décidé de ferrailler, c'est bien », explique **Mme Ségolène Royal** (PS, Deux-Sèvres), qui avoue toutefois avoir été un peu surprise devant la sortie du premier ministre. *« M. Rocard ne fait pas de la provocation*, renchérit **M. Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret). *Il dit ce qu'il a sur le cœur. Je ne comprends pas que les hommes qui se prévalent de l'étiquette gaulliste jouent dans cette affaire la politique du pire. Rappelez-vous que pour Michel Rocard la guerre d'Algérie a joué un rôle essentiel dans son engagement politique. »*

P. R.-D. et P. S.

M. Mitterrand : le référendum « annoncera la victoire de la paix »

Dans le message qu'il a adressé au Parlement et qui a été lu mercredi après-midi 26 octobre, à l'Assemblée nationale puis au Sénat, le président de la République déclare :

« Comme vous le savez, j'ai décidé, sur proposition du gouvernement, et conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre au référendum le projet de loi portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie.

» Après une longue période de déchirements et d'incompréhension, la Nouvelle-Calédonie voit s'ouvrir devant elle un avenir que ses responsables, exprimant le vœu des populations, entendent consacrer à la réconciliation et au développement.

» S'il est malheureusement fréquent d'observer dans l'histoire l'enchaînement de la violence conduire des communautés divisées jusqu'à la guerre civile et à son cortège de haines inexpiables, plus rares sont celles qui, prenant conscience de la course à l'abîme où elles sont engagées, accomplissent sur elles-mêmes l'effort d'en arrêter le cours.

» Cet acte de courage et de lucidité, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie ont su le faire. Le dialogue a été renoué. L'accord a été signé. Il prévoit et organise un délai de dix ans avant le vote d'autodétermination. Dans l'intervalle, il reviendra à la République d'administrer la preuve qu'un développement équilibré est possible dans la justice et la sécurité pour tous.

» Ce projet de loi, le gouvernement aurait pu vous en confier le soin. Le Parlement a souvent délibéré des institutions de la Nouvelle-Calédonie. Sept fois depuis 1945, dont trois au cours de la dernière décennie. Mais ces multiples remises en cause ont précisément convaincu les dirigeants des deux principales communautés de l'archipel que, pour garantir la durée du contrat, il convenait que le peuple français engageât directement et solennellement sa foi.

» C'est à quoi j'invite aujourd'hui les Français. Sans référendum, il n'y aurait pas eu d'accord. Le référendum n'a pas d'autre objet que de le confirmer, pour ratifier ce qui s'est fait et rendre possible tout ce qui reste à faire. Ainsi que je l'ai dit et le redirai, il ne marquera ni le triomphe d'un camp ni la défaite d'un autre, aussi bien en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie. Il annoncera la victoire de la concorde et de la paix.

» Mesdames et Messieurs, j'espère que vous pourrez y contribuer. »

M. Tjibaou : « aidez-nous »

M. Jean-Marie Tjibaou a présidé, mercredi 26 octobre à Lyon, une réunion publique sur le référendum. Devant six cents personnes, et en présence de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, le chef de file des indépendantistes a vanté les mérites du premier ministre. *« La dialectique Rocard, c'est un peu de la cybernétique*, a-t-il dit. *Ça va à une vitesse vertigineuse. En même temps qu'il écoute la thèse et l'antithèse, il livre la synthèse et toute la suite la propostion qui permet d'avancer. C'est comme si vous appuyiez sur le bouton d'un ordinateur »*.

M. Tjibaou a également déclaré : *« Ce qui est un peu différent d'autres processus de décolonisation, c'est que cette fois ce sont les colons qui ont fait la démarche. On pouvait peut-être obtenir plus, mais ça voulait dire aussi risquer plus de victimes et alimenter la haine raciale. On n'a pas franchi cette limite. Car arriver à l'indépendance avec toutes les maisons brûlées, ce n'est pas évident. Maintenant, pour la première fois, des colons viennent nous adresser la parole comme si nous étions des hommes. Il faut que vous nous aidiez à construire la paix. »*

L'affaire d'Ouvéa

Les familles des gendarmes tués se constituent partie civile

Le comité du 22 avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa a décidé de se constituer partie civile devant le juge Jean-Louis Mazières, juge d'instruction au tribunal de Paris chargé de l'affaire de Fayaoué, au cours de laquelle quatre gendarmes furent tués lors de l'assaut de la gendarmerie par un commando du FLNKS.

Représenté par Me Henri-René Garaud, habituel avocat de l'Association légitime défense, le comité, dont le siège est à Villeneuve-d'Ascq (Nord), rassemble certaines des familles des victimes de Fayaoué. Il a déjà appelé à voter « non » au référendum du 6 novembre prochain (« *le Monde* » du 20 octobre) pour s'opposer à l'amnistie dont pourraient bénéficier, si le projet de loi référendaire était ratifié, les détenus canaques inculpés aujourd'hui de l'assassinat des gendarmes et écroués en France.

Une quinzaine de gendarmes, appartenant aux diverses unités engagées au cours des derniers événements de Nouvelle-Calédonie, se sont, jusqu'à présent, constitués partie civile devant différents juges d'instruction, en Nouvelle-Calédonie ou en métropole.

Plusieurs avocats, Mes Daniel Soulez-Larivière, Jacques Chanson et Francis Szpiner, et Me Van den Broege, de Chartres, ont déjà été chargés par leurs clients de procéder aux démarches en vue d'une constitution de partie civile ou du dépôt d'une demande d'indemnisation spéciale qu'autoriserait, si elle était votée, la loi soumise au référendum du 6 novembre prochain.

La consultation contestée devant le Conseil d'Etat

Le Centre national des indépendants, que dirige M. Yvon Briant, conteste devant le Conseil d'Etat les conditions d'organisation de la campagne du référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat examinera, vendredi 28 octobre, un recours fondé, selon le CNI, sur la discrimination illégitime qu'introduiraient les critères de représentativité retenus pour l'accès à la campagne audiovisuelle. Le CNI s'estime aussi écarté sans raison de la tenue des bureaux de vote lors du scrutin du 6 novembre et abusivement exclu des panneaux officiels d'affichage de la campagne.

Pour critiquer les critères de représentativité retenus par les pouvoirs publics, le CNI fait valoir qu'il n'est pas possible d'isoler, dans sa sphère politique, des partis ayant obtenu *« au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin lors du dernier renouvellement de l'Assemblée nationale »*, puisque des candidatures émanant de formations variées étaient regroupées sous l'étiquette commune Union du rassemblement et du centre (URC).

Le CNI récuse aussi les dispositions particulières prises en faveur du FLNKS et du RPCR, deux formations spécifiquement néo-calédoniennes, pour l'accès à la campagne officielle dans le cadre d'un référendum d'ampleur nationale.

Les « civilisations inférieures » selon M. Le Pen

« Quand on est porteur d'une grande civilisation aussi indiscutable que l'étaient la civilisation française et la civilisation européenne, on la substitue aux formes de civilisation inférieures. » Devant près de deux mille personnes acquises à ses thèses, M. Jean-Marie Le Pen a ainsi résumé sa vision de la mission civilisatrice occidentale en Nouvelle-Calédonie, mercredi 26 octobre, à Paris. Le président du Front national a soulevé l'enthousiasme des auditeurs de la salle de la Mutualité, venus l'entendre prôner un « non » ferme au prochain référendum, en établissant *« une hiérarchie entre les choses : le criminel ne vaut pas l'innocent, le droit ne vaut pas le crime et la civilisation de Florence, de Paris, de Londres, de Munich, de Vienne, de Madrid est supérieure à celle de l'âge de pierre dont les tribus mélanésiennes sont actuellement les dernières représentantes dans le monde »*.

Cette comparaison achevée, le dirigeant d'extrême droite a cependant ajouté : *« Je ne méprise pas, pour autant, ces compatriotes que sont ces Mélanésiens-là. Mais il faut que vous sachiez que ce que l'on appelle « la coutume » est une forme du communisme originel dont les conséquences économiques sont aussi navrantes maintenant qu'il y a deux mille ans. Aussi navrantes dans les tribus mélanésiennes qu'elles le sont en Union soviétique, au Cambodge ou au Vietnam. »*

● **L'évêque de la Réunion dénonce l'utilisation politicienne du référendum.** — Au cours de l'assemblée plénière des évêques réuni à Lourdes, Mgr Gilbert Aubry, évêque de la Réunion, a fait, mercredi 26 octobre, une déclaration — en concertation, a-t-il dit, avec l'archevêque de Nouméa, Mgr Calvet — dans laquelle il regrette l'utilisation *« politicienne »* du référendum *« au détriment des populations de Nouvelle-Calédonie »*. *« C'est lamentable et, à la limite, criminel, dans la mesure où un ratage de ce référendum pourrait relancer les violences non seulement en Nouvelle-Calédonie mais ailleurs (...). Les populations d'outre-mer ne doivent pas être considérées comme des balles de ping-pong que les partis de l'Hexagone ou les régimes politiques manipulent dans des surenchères politiciennes pour augmenter leurs scores respectifs ou renverser leurs rivaux. »*

● **Un appel d'anciens résistants pour le « oui ».** — Une quinzaine d'anciens résistants, parmi lesquels Mmes Lucie Aubrac et Gilberte Pierre-Brossolette et MM. Jean Pierre-Bloch, Christian Pineau et Maurice Plantier, appellent à voter « oui » au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie.

● **Report d'incorporation pour le référendum en Nouvelle-Calédonie.** — La date du référendum sur le projet de loi concernant l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 ayant été fixée au 6 novembre, les jeunes gens appartenant à la fraction de contingent 1988/10 B ne seront incorporés qu'à partir du 8 novembre. Les ordres d'appel seront adressés ou modifiés en conséquence au plus tard dix jours avant la date d'incorporation.

Politique

Pour développer la démocratie interne

Le RPR étudie une modification de ses statuts

Le groupe de réflexion que M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, anime au sein du groupe parlementaire RPR, poursuit ses réunions en vue de proposer au secrétaire général du mouvement, M. Alain Juppé, une réforme des statuts de son parti. Ce groupe réunit autour du maire d'Epinal sept autres députés RPR : MM. René André (Manche), Michel Barnier (Savoie), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise), Alain Devaquet (Paris), François Fillon (Sarthe), Michel Noir (Rhône) et Etienne Pinte (Yvelines).

La réforme des statuts qu'ils envisagent s'inspire des déclarations faites par M. Séguin au comité central du 2 juillet dernier. Il avait alors proposé d'inverser la tendance existant depuis la fondation du RPR en 1976 qui était organisée autour de la promotion d'un candidat à l'élection présidentielle. Souhaitant que *« soit privilégiées la réflexion, la création, l'imagination, les idées, les propositions »*, il voyait dans une réforme des statuts *« un test aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement »*.

M. Juppé avait alors constitué une commission chargée d'étudier une réforme des statuts dont la présidence est exercée par M. Louis Lauga, secrétaire national aux fédérations. De plus, Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire national au projet, adressait un questionnaire aux adhérents du mouvement qui comportait des questions sur une éventuelle réforme des statuts. Le groupe de réflexion Séguin, enfin, était invité à faire connaître ses propositions, ce qu'il devrait faire au début novembre. La synthèse de ses projets de réforme devrait être soumise au congrès extraordinaire du RPR, prévu pour la fin janvier 1989.

Les statuts adoptés il y a douze ans, et déjà modifiés à plusieurs reprises, s'inspirent, dans l'ensemble, de la répartition des pouvoirs qui domine la Constitution de la Ve République : un président élu au suffrage universel (les militants) et un pouvoir exécutif dépendant directement de lui, s'appuyant sur des assemblées (comité central, congrès extraordinaire, assises nationales) à majorités quasiment monolithiques. Parmi les articles se prêtant mal à un développement de la vie démocratique du mouvement figurent notamment ceux concernant le fonctionnement des instances départementales. Si le « président départemental » est effectivement élu par les adhérents, il ne dispose pas de grands pouvoirs par rapport au « secrétaire fédéral » désigné – et révocable – par le secrétaire général du mouvement dont il est le représentant. De même le comité central par sa composition éclectique ne reflète pas toujours fidèlement les sentiments des adhérents. Il compte, en effet, tous les parlementaires du RPR, tous les secrétaires fédéraux qui en sont membres de droit ainsi que des membres élus pour partie sur une « liste nationale » – en réalité établie par le secrétaire général – et pour partie sur une « liste régionale ».

L'objet des éventuelles réformes est notamment de permettre le développement de la communication interne, la démocratisation des processus de décision et une latitude plus grande offerte aux diverses sensibilités pour qu'elles s'expriment.

Les membres du groupe dit des « rénovateurs » conviennent que des progrès ont déjà été faits dans ce sens depuis l'arrivée de M. Juppé au secrétariat général en juin dernier. Ils ont ainsi enregistré avec satisfaction la condamnation formelle et solennelle de tout accord national ou local avec le Front national. Ils ont également apprécié que la réponse au référendum sur la Nouvelle-Calédonie ait donné lieu à un large débat interne et à un vote à bulletin secret. Bien que le choix effectué ne corresponde pas à leur souhait, tous ont accepté de ne pas le contester. Ils veulent maintenant contribuer au franchissement d'un nouveau pas dans la vie de leur parti.

ANDRÉ PASSERON.

La préparation des élections municipales

Les socialistes veulent faire porter aux communistes la responsabilité de la désunion

Les socialistes sont pris à contre-pied. Les communistes, dont on pouvait penser que, attachés à la conservation de leurs fiefs municipaux grâce à l'alliance avec le PS, ils se montreraient coopératifs dans la préparation des élections municipales, s'affirment, au contraire, libres de toute obligation d'accord avec les socialistes. Du coup, l'*« explication »*, ou la *« clarification »*, souhaitée par M. Pierre Mauroy après les élections cantonales, n'aura pas lieu. Alors que les socialistes tentaient de donner un cadre et un contenu tant soit peu définis à leur relation avec le PCF, celui-ci impose sa conception d'une union libre et à géométrie variable.

Devant cette situation, concrétisée par la fin de non-recevoir que la direction du PCF a opposée à celle du PS (*le Monde* du 27 octobre), le bureau exécutif socialiste a choisi, en l'absence du premier secrétaire (en voyage à Rome), d'adopter une attitude conservatoire. C'est M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, qui, lors de la réunion du bureau, le mercredi 26 octobre en fin d'après-midi, a demandé que, sans attendre, le PS réponde au PCF. L'accord s'est fait sans difficulté sur une courte déclaration, présentée par M. Henri Emmanuelli, numéro deux du parti, comme une sorte d'avenant au texte soumis aux militants en vue de la convention nationale du 13 novembre.

Le PS *« regrette l'attitude de la direction du Parti communiste »*, qui *« prend le risque de compromettre le rassemblement à gauche »*, lequel doit permettre *« de conforter la direction des municipalités de gauche et d'en conquérir d'autres, actuellement gérées par la droite »*. La direction du PS *« réaffirme sa volonté de parvenir à un accord national pour les élections municipales »* et elle renvoie à la convention du 13 novembre le moment où il conviendra d'*« apprécier l'évolution de la situation »*.

« Les communistes refusent l'accord national. Nous insistons. nous leur demandons de réfléchir », a commenté M. Emmanuelli. Aucun socialiste ne s'attend que la position des communistes évolue dans les quinze jours qui viennent, ni même après. Le PCF a fait savoir, d'ailleurs, mercredi, que *« dès à présent, dans chaque localité du pays, les élus et les militants communistes vont amplifier leur action »* pour faire prévaloir leur conception du rassemblement de *« toutes les forces de gauche (...), démocratiques et progressistes »* contre *« la droite et l'extrême droite »*. Il s'agit donc, pour les socialistes, de s'affirmer unitaires et de laisser aux communistes la charge d'expliquer leur refus d'un accord national.

Le débat au sein du bureau exécutif a permis à chacun de relever avec indignation que les communistes prétendent décider du choix des candidats que les socialistes feront figurer, sous leur responsabilité, dans les listes qu'ils conduiront ou auxquelles ils participeront pour les élections municipales. Autrement dit, la volonté exprimée par M. Mauroy de traduire, au niveau local, la réalité de la majorité présidentielle telle qu'elle s'était constituée le 8 mai dernier se trouve battue en brèche par le PCF. Il s'agit bien, pour les communistes, de faire obstacle à l'ouverture, rebaptisée *« élargissement »* par les socialistes.

Politiser la campagne

Face à cette obstruction, M. Gérard Fuchs (rocardien) a pu noter avec amusement que M. Bernard Roman (mauroyiste) s'interrogeait sur les mesures de *« dissuasion »* auxquelles le PS pourrait recourir, alors que M. Mauroy avait ironisé, la semaine dernière, sur une telle tactique. Pour autant, personne – et, notamment, pas les rocardiens – ne se prononce pour des « primaires sauvages » contre le PCF, dans les villes qu'il administre ou dans celles que les socialistes ne peuvent conserver ou conquérir sans l'appoint de ses électeurs. M. Fuchs a souligné que la formation de listes socialistes séparées devra être *« gérée »* nationalement par la direction du parti, ce qui s'impose d'autant plus que les accords locaux, prônés par le PCF, seront bien évidemment contrôlés par sa direction.

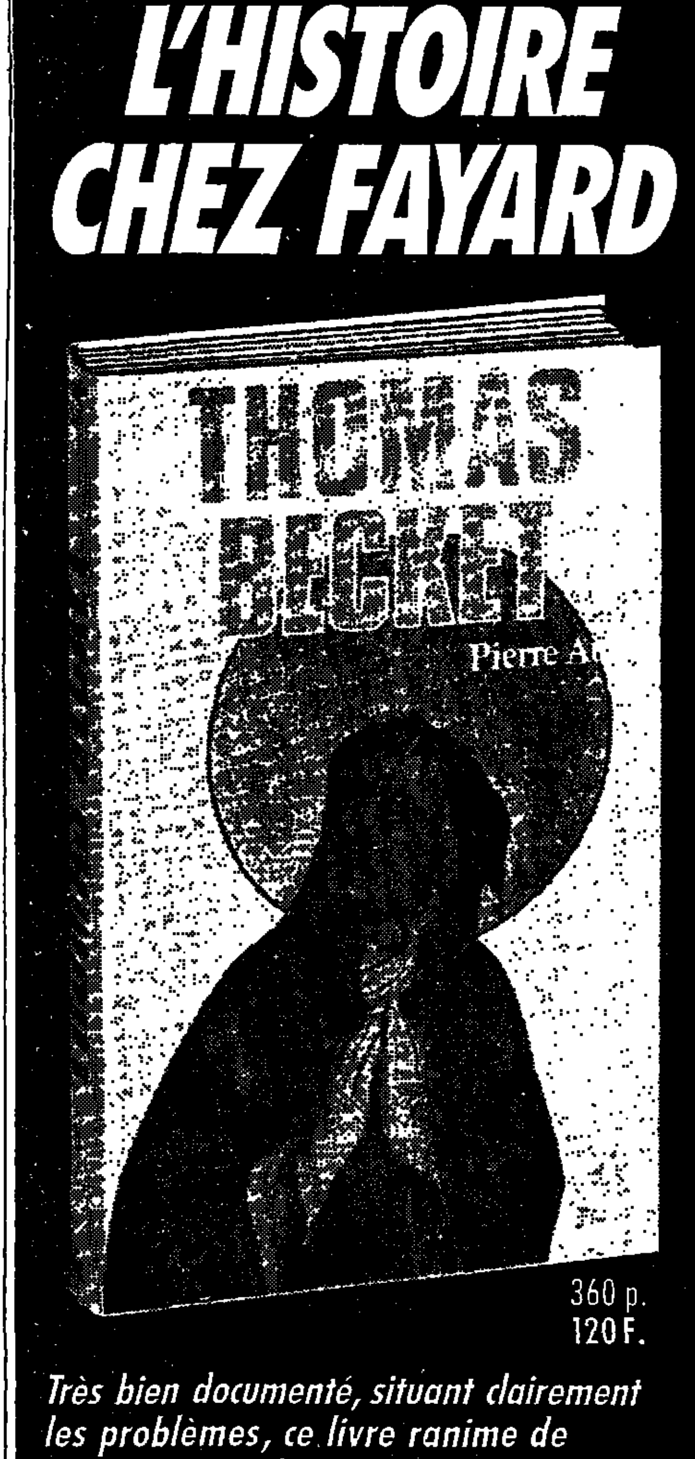
Les communistes cherchant à mener la bataille des élections municipales au niveau des communes, en minimisant l'enjeu politique qu'elles comportent, les socialistes se préparent, au contraire, à les politiser. Les rocardiens insistent sur ce point, en faisant valoir que la campagne du PS devra mettre en avant le bilan du gouvernement, ce qui, sans doute, va sans dire, mais, à leurs yeux, va mieux en le disant...

Au total, cependant, la première réaction des socialiste à ce que M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections, présentait comme une *« rupture »* de la part des communistes, révèle un grand embarras. Il n'est plus tout à fait certain que ce que M. Poperen appelle la *« dialectique d'union habituelle »* du PS soit aussi opérante que dans le passé face à un PCF dont l'assise locale a été confortée par les résultats des élections cantonales. Loin de se considérer comme ayant le dos au mur dans les municipalités qu'ils administrent, les communistes s'y affirment en position de force.

Le *« municipalisme communiste »* – selon l'expression de M. Mermaz, – qui fut à l'origine de l'implantation du PCF dans les années 20 et qui lui assura une base solide dans les années 50 et 60, tient bon et pourrait reprendre de la vigueur en temps de chômage et de « société duale ». Au soir des élections de mars prochain, les comptes se feront en termes de droite et de gauche, et les socialistes ne peuvent se permettre d'offrir à l'opposition des victoires qu'elle remporterait facilement grâce à la division de la gauche.

Les mouvements sociaux des dernières semaines ont montré aux communistes qu'ils disposent peut-être d'un espace, à condition de ne pas le laisser occuper par l'extrême gauche ou par des courants gauchistes du PS. La tentative des socialistes pour enfermer le PCF dans une union réduite aux acquêts municipaux est, pour le moment, mise en échec et peut se retourner contre eux, en les privant de toute marge de manœuvre sur leur droite.

PATRICK JARrEAU.



Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 26 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● **DÉTENTION PROVISOIRE**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la détention provisoire.

En premier lieu, le projet de loi limite le recours à la détention provisoire ainsi que la durée de celle-ci.

Il rend ainsi obligatoire, lorsque se pose la question d'un placement en détention provisoire d'une personne âgée de dix-huit à vingt et un ans pour une infraction punie de cinq ans d'emprisonnement au plus, une enquête permettant aux autorités judiciaires d'apprécier la situation matérielle et familiale de l'intéressé et ses perspectives d'insertion sociale.

Les décisions de mise en détention provisoire devront être désormais motivées de façon plus précise et plus complète.

Il réduit, en matière correctionnelle et, pour les seuls mineurs, en matière criminelle la durée légale de la détention provisoire. Enfin, en matière criminelle, et pour tous les inculpés, il subordonne à un débat contradictoire la prolongation de la détention au bout d'un an.

En second lieu, dans le contentieux de la détention provisoire, le projet renforce les droits de la défense en permettant aux inculpés détenus qui en font la demande de comparaître devant la chambre d'accusation.

Enfin, conformément aux propositions de la commission « justice pénale et droits de l'homme », le projet abroge le titre premier de la loi du 30 septembre 1987 qui instituait, pour le placement en détention provisoire, une collégialité ne comprenant pas le juge d'instruction (...).

● **POLITIQUE DE LA VILLE**

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de la ville et un projet de décret portant création d'un conseil national, d'un comité interministériel et d'une délégation des villes et du développement social urbain. (...)

Le conseil national est composé par tiers des ministres intéressés, d'élus et de personnes qualifiées. Il concourt à la définition de la politique nationale des villes. Le comité interministériel arrête les actions et financements de l'Etat en faveur des villes. La délégation interministérielle anime cette politique.

Nominations

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivante :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, **M. Claude Quin** est nommé inspecteur général de l'équipement.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, **M. Yves Galmot**, conseiller d'Etat, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat ; **M. Jean-Pierre Dinthilhac**, sous-directeur, est nommé directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, **M. Bruno Fontenaist**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France ; **M. Christophe Lannelongue**, adjoint de direction à la Banque de France, est nommé directeur de la programmation des affaires financières et régulières au ministère de l'intérieur.

Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan, **MM. Luc Guyau**, syndicaliste agricole, et **Philippe Essig** sont respectivement renouvelés et nommés comme membres du conseil du centre d'études des revenus et des coûts.

La « dissolution » de la fédération du Doubs du PCF

Les enfants de plusieurs dirigeants historiques condamnent le comité central

Les « reconstructeurs » du Parti communiste, opposants à la direction, organisent la défense de la fédération du Doubs, frappée, avec l'aval du comité central, d'une dissolution de fait (*le Monde* du 18 octobre). Ils ont lancé, le 25 octobre, un appel adressé au comité central du PCF signé par vingt et un intellectuels parmi lesquel les fils de plusieurs dirigeants, aujourd'hui décédés.

MM. Pierre Thorez (géographe), et Serge Rochet (médecin), tous deux fils de deux anciens secrétaires généraux, Maurice Thorez et Waldeck Rochet, se trouvent en compagnie de M. Jérôme Kanapa (journaliste), fils de Jean Kanapa, un des artisans de l'eurocommunisme et de M. André Prenant (maître de conférence), fils de Marcel Prenant, un des principaux chef de la Résistance communiste.

Le texte affirme que la direction du PCF *« a engagé une opération fractionnelle contre une instance régulière, statutairement élue »* et estime que *« ces pratiques ne sont pas dignes d'un parti qui prétend avoir définitivement rompu avec le stalinisme »*. Invitant le comité central *« à revenir sur une procédure qui n'est pas conforme aux règles du centralisme démocratique »*, les signataires, parmi lesquels MM. Félix Damette (1), Lucien Bonnafé, Tony Lainé et Jacques de Bonis, indiquent que *« cette conduite est inacceptable »*, et invitent *« les communistes à manifester leur refus des méthodes administratives »*.

(1) Cet ancien membre du comité central recueille les soutiens au 47, rue de Tanger, 75019 Paris.

● **M. Llabres (Mouvement des rénovateurs communistes) se prononce « pour des listes d'union de toute la gauche ».** – M. Claude Llabres, coordinateur national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), s'est prononcé, mardi 25 octobre, *« pour des listes d'union de toute la gauche »* aux municipales. Répondant à M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, qui avait déclaré, lundi, que son parti n'était pas hostile à la présence de rénovateurs sur ses listes s'il se *« reconnaissent dans la majorité présidentielle »*, M. Llabres s'est demandé ce que *« la notion de majorité présidentielle vient faire dans les élections locales »*, car *« nous n'allons pas élire des présidents de république municipale »*. Le dirigeant du MRC indique que son mouvement rejette *« toute alliance avec les partis de droite, mais, ajoute-t-il, nous n'avons nullement l'intention de sélectionner les candidats que présenteront, dans les listes d'union, le PS et le PCF »*.

Politique

La discussion du budget à l'Assemblée nationale

Le PC et l'UDC s'abstiennent sur les crédits des affaires étrangères

Les députés ont adopté, en première lecture, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 octobre, le budget des affaires étrangères. Seuls les socialistes ont voté pour ; le PCF et l'UDC se sont abstenus tandis que le RPR et l'UDF votaient contre. Toutefois M. Jean-Marie Caro (UDF-CDS, Bas-Rhin) a voté pour ce budget d'un montant total de 10,825 milliards de francs, qui enregistre une progression de 2,92 % (3,15 % en francs constants si l'on élimine les incidences des variations de la valeur du dollar et certaines modifications de structures).

Ce budget représente 0,84 % du budget général de la nation. Sans être un budget autonome, le ministère des affaires européennes de Mme Edith Cresson dispose d'une ligne particulière et 24 millions de francs y ont été affectés : 20 millions de crédits d'intervention, et 4 millions de francs pour le personnel rattaché au ministère et les frais de déplacements. L'UDC a expliqué que si Mme Cresson avait disposé d'un budget autonome, elle l'aurait voté. Le RPR se serait quant à lui abstenu.

Le budget des affaires étrangères est depuis plusieurs années un budget « sinistré ». De réduction de crédits en diminution de personnel, le Quai d'Orsay a rarement figuré au rang des priorités. Conscient de cette réalité, connaissant bien l'état des lieux, M. ROLAND DUMAS a voulu *faire preuve de modestie* : *« Ce budget ne prétend pas résoudre toutes les difficultés que la dégradation prolongée de nos moyens a laissé s'accumuler. Mais il répond à une double préoccupation : inverser, en matière d'effectifs notamment, la tendance à l'évidence contraire aux ambitions de notre diplomatie, affirmer aussi rigoureusement que possible les priorités essentielles de notre action internationale ».*

Le ministre des affaires étangères a précisé que, pour la première fois depuis 1983, cent deux créations nettes de postes sont prévues afin de répondre *« aux besoins les plus urgents et les plus criants »*. Le ministre en attend une *« consolidation »* du réseau diplomatique français.

Il s'est également efforcé d'apaiser la tempête qui s'est levée, dans un certain nombre d'ambassades et au Quai d'Orsay, à propos des indemnités de résidence du personnel diplomatique ; indemnités parfois réduites de 20 % malgré l'évolution du dollar américain (*le Monde* du 20 octobre). Un mouvement de grève avait d'ailleurs affecté le ministère des affaires étrangères, le 19 octobre. M. Dumas a reconnu que le budget de 1989 ne réglait pas ce problème, évoqué à plusieurs reprises par les députés. *« Des discussions ont actuellement lieu avec les services du ministère des finances pour actualiser, à compte du 1er janvier 1989, le mécanisme de garantie du pouvoir d'achat des agents à l'étanger »* a-t-il expliqué.

La baisse prévue pour le *1er décembre est suspendue, mais* non annulée comme le souhaitait M. Xavier Deniau (RPR-Loiret). Un nouveau système sera mis en place à partir du 1er janvier : les ajustements ne seront plus annuels, mais trimestriels. *« Le niveau retenu à partir du 1er janvier devra compenser les pertes de pouvoir d'achat qui ont résulté, ces deux dernières années, du fonctionnement inadéquat de ce mécanisme »* a souligné M. Dumas. Citant les grandes priorités de la politique étrangère de la France, le ministre a évoqué l'Europe, l'aide au développement (elle sera *« réorientée »* de façon à ne pas limiter à l'Afrique la croissance de ses aides), la francophonie et le soutien aux communautés françaises de l'étranger.

M. Dumas a également mis l'accent sur les modifications du paysage international : *« Le monde change vite. Chacun aperçoit ici et là les signes avants-coureurs d'un apaisement des tensions. La confrontation Est-Ouest s'atténue, des systèmes qui semblaient pétrifiés sont remis en cause (...). Plusieurs conflits régionaux connaissent un début de règlement. Le climat international se fait moins pesant (...). Mais les raisons profondes des tensions n'ont pas disparu : la méfiance demeure ; en dépit d'effort courageux des pays du tiers-monde, le fossé se creuse encore entre peuples riches et peuples démunis ; la dignité de l'homme se trouve encore trop souvent ignorée »*, a-t-il affirmé, en rappelant que le désarmement constituait *« l'une des toutes premières priorités »* de la diplomatie française.

Le ministre s'est également félicité du changement de climat dans les relations avec l'Union soviétique : *« Les relations franco-soviétiques ont pris un nouveau départ. Le climat cordial de la visite de M. Chevardnadze augure bien la nouvelle étape qui s'amorce. La rencontre dans un mois, à Moscou, du chef de l'Etat et du président du présidium d'URSS le soulignera, comme la visite en France de M. Gorbatchev dans les premiers mois de 1989 ».*

Les critiques de M. Léotard et de M. Peyrefitte

« Vous apportez bien légèrement votre caution à la politique de l'URSS », a protesté *M. FRANÇOIS LÉOTARD* (UDF-Var). *« Il faut juger M. Gorbatchev non sur ses pensées mais sur ses actes. Qu'il mette donc fin à l'antisémitisme d'Etat, en accordant massivement des visas aux « refuzniks », qu'il amnistie les prisonniers du goulag, qu'il mette fin aux internements psychiatriques »*. L'ancien ministre de la culture s'est dit choqué par l'acceptation par la France de la tenue, à Moscou, d'une conférence sur les droits de l'homme. *« C'est immoral »*, a-t-il dit.

M. ALAIN PEYREFITTE (RPR, Seine-et-Marne) s'est déclaré *« déçu »* par ce budget : *« Il n'est pas franchement mauvais, il est terne »*. Il s'est inquiété des *« signes d'incertitudes »* que donnerait la France en matière de défense : *« Pour favoriser le climat de détente en Europe, la France pourrait différer la modernisation de sa panoplie nucléaire. Etait-il nécessaire d'abandonner unilatéralement notre faculté de nous doter d'un stock minimum d'armes chimiques avant même le début de la négociation ? »*

Les élus communistes ont déploré, une nouvelle fois, que la France apporte *« une contribution marginale à la dynamique du désarmement »*, déclare M. ROBERT MONTDARGENT (Val-d'Oise). Le rapporteur spécial, M. JEAN-MARIE CAMBACÉRÈS (PS, Gard), a estimé que ce budget *« enrayait la dégradation de notre outil diplomatique : l'effort réalisé est donc sensible. Il mérite d'être salué. Mais il faut aller plus loin en 1990 »*

« C'est un budget de « convalescence », a admis M. ANDRÉ DELEHEDDE (PS, Pas-de-Calais). Le rapporteur pour avis a estimé qu'il serait *« fallacieux »* de voir dans le récent mouvement de grève qui a affecté les affaires étrangères, *« la crispation de privilèges sur des avantages acquis. La situation des fonctionnaires à l'étranger est souvent difficile ».*

Mme ÉDITH CRESSON, ministre des affaires européennes, a rappelé que l'échéance de 1993 *« ordonnait l'ensemble des priorités du gouvernement »*. Si le gouvernement entend gagner son pari européen, il ne s'agit pas *« de n'importe quelle Europe » : « nous voulons une Europe du progrès social, d'où notre attachement à la définition d'un socle de droits sociaux fondamentaux, destiné à éviter tout dumping social »*. Le ministère des affaires européennes va faire porter son effort sur l'information à propos de l'Europe, notamment à destination des jeunes. Une banque de données expliquant clairement l'état des travaux communautaires sera prochainement créée. Mme Cresson a également souhaité que l'année prochaine, à l'occasion du renouvellement du Parlement européen, les partis choisissent de « vrais » futurs députés européens, et non des hommes politiques en attente d'un nouveau mandat national.

PIERRE SERVENT.

M. Lamassoure : « L'UDF est dans un état chimiquement instable »

« L'UDF est dans un état chimiquement instable », a déclaré mercredi 26 octobre le porte-parole de la confédération, M. Alain Lamassoure : *« On ne peut en sortir qu'en allant vers le haut ou vers le bas. »* Interrogé sur l'éventualité d'une liste centriste aux élections européennes, M. Lamassoure a ajouté : *« L'UDF n'a été jusqu'à ces derniers mois qu'un cartel électoral. Si quelqu'un entend présenter des candidatures autonomes non UDF, soit aux municipales, aux européennes ou à l'élection présidentielle, cette composante remettrait en cause le statut originel de l'UDF. Ce n'est pas un problème vis-à-vis de Giscard mais vis-à-vis de la confédération elle-même. »* Le porte-parole de l'UDF estime que *« l'opération chimique »* aura lieu lors du bureau politique du 30 novembre qui devra élaborer la stratégie de l'UDF pour les élections municipales et européennes.

M. Giscard d'Estaing a complété l'organigramme de l'UDF (*le Monde* du 20 octobre) en désignant cinq nouveaux délégués nationaux : M. Bernard Bosson, CDS (relations avec les institutions et les mouvements européens), M. Hervé de Charette, PR (programme et propositions), Mme Nicole Fontaine, CDS (relations avec les mouvements de protection de l'environnement), Mme Monique Papon, CDS (liaisons avec les mouvements familiaux et associatifs), M. Michel Pinton, adhérent direct (évaluations et prospective). Un comité financier sera présidé par M. Henri de Clermont-Tonnerre. Il comprendra MM. Jean-Philippe Lachenaud, Alain Bloch, Francis Decourrière et Georges de La Loyère.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Un sondage Sofres pour *le Monde* et RTL

Les socialistes, fervents de l'ouverture

I. Définition et bilan

Quand vous entendez parler de « l'ouverture politique », est-ce que cela évoque pour vous quelque chose de très positif, plutôt positif, plutôt négatif ou très négatif ?

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Très positif	7 } 48	7 } 59	5 } 36
– Plutôt positif	41	52	31
– Plutôt négatif	19 } 30	16 } 22	28 } 45
– Très négatif	11	6	17
– Sans opinion	22	19	19
	100 %	100 %	100 %

Si vous deviez définir l'ouverture politique, quelle définition choisiriez-vous ?

	Ensemble des français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– L'entrée au gouvernement de personnalités n'appartenant pas jusque là au monde politique	32	33	29
– Le rapprochement entre les socialistes et les centristes	17	21	18
– Une méthode de gouvernement : la recherche d'un accord entre des points de vue jusque là opposés	36	35	41
	100 %	100 %	100 %

Sur chacun de ces points, estimez-vous que depuis l'élection présidentielle de mai dernier l'ouverture politique a été réalisée : totalement, en grande partie, en faible partie ou pas du tout ?

	L'entrée au gouvernement de personnalités n'appartenant pas jusque là au monde politique	Le rapprochement entre les socialistes et les centristes	La méthode de gouvernement : la recherche d'un accord entre des points de vue jusque là opposés
– Totalement	2 } 11	1 } 10	1 } 12
– En grande partie	9	9	11
– En faible partie	52 } 70	48 } 67	39 } 61
– Pas du tout	18	19	22
– Sans opinion	19	23	27
	100 %	100 %	100 %

(Suite de la première page.)

Ces résultats ne manquent pas d'intérêt au moment où l'on dit de MM. Rocard et Barre qu'ils sont isolés. Le premier ministre est non seulement clairement associé au chef de l'Etat dans l'entreprise d'ouverture, mais il est aussi suivi par l'électorat socialiste. L'ancien premier ministre, bien qu'il n'ait pas une image d'ouverture aussi forte que le tandem Mitterrand-Rocard et bien qu'il ait été lâché par la plupart de ses lieutenants, n'est pas coupé de son électorat : 51 % de ses électeurs du mois d'avril dernier jugent l'ouverture positive et 57 % d'entre eux souhaitent comme M. Barre la conclusion d'un accord de gouvernement avec les socialistes.

3. – L'ouverture n'est pas réalisée.

A l'évidence, le nouveau pouvoir n'a pas tenu ses promesses : les Français considèrent en effet que, quel que soit le critère adopté pour apprécier l'ouverture (entrée au gouvernement de pesonnalités de la société civile, rapprochement entre les socialistes et les centristes, méthodes de gouvernement), elle ne s'est pas réalisée. Ce jugement est négatif, alors même que l'opinion semble admettre le discours officiel selon lequel l'ouverture est d'abord la recherche de consensus dans l'action gouvernementale et l'appel à des personnalités extérieures plutôt que le rapprochement partisan entre le PS et l'UDC. Ainsi, par exemple, bien que MM. Alain Decaux et Jean-Pierre Soisson sortent du lot, 53 % des personnes interrogées ne savent pas qui incarne l'ouverture au gouvernement.

4. – L'ouverture reste une forte attente.

Une ligne de partage assez nette existe entre, d'un côté, les électeurs socialistes et centristes qui souhaitent à une large majorité (67 % et 64 %) *« un véritable accord de gouvernement »* et, de l'autre côté, les sympathisants communistes, UDF et RPR, qui ne voient pas l'ouverture d'un très bon œil et ne souhaitent donc pas qu'elle aille plus avant. Au passage, il faut noter que les électeurs de l'UDF sont plus nombreux (45 % contre 28 %) à considérer que le « oui » de la confédération au référendum est une attitude sans lendemain plutôt qu'un pas en avant dans la mise en œuvre de l'ouverture.

A la lecture des résultats de ce sondage, on en vient à se demander si l'ouverture n'a pas valeur d'idéal plutôt que d'objectif. Les Français sont à la fois désireux qu'elle se réalise mais déçus lorsqu'elle est là. Si bien qu'elle risque fort de ne rester qu'un mythe.

JEAN-MARIE COLOMBANI et PAUL-JACQUES TRUFFAUT.

III. L'avenir

A l'avenir, souhaitez-vous :

	Ensemble des français	Sympathisants socialistes	Sympathisants centristes
– L'entrée de nouvelles personnalités centristes au gouvernement	13	12	15
– Un véritable accord de gouvernement entre les centristes et les socialistes	51	67	64
– Ni l'un, ni l'autre	24	14	19
– Sans opinion	12	7	2
	100 %	100 %	100 %

Aux élections municipales de mars prochain préféreriez-vous avoir le choix :

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Entre des listes appartenant clairement à la gauche et à la droite	36	38	46
– Entre des listes de gauche ouvertes à des personnalités centristes et des listes de droite ouvertes à des personnalités proches de la gauche	48	52	43
– Sans opinion	16	10	11
	100 %	100 %	100 %

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

- Sondage effectué pour LE MONDE.
- Date de réalisation : du 18 au 21 octobre 1988.
- Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

II. Les acteurs

Pour chacun des partis suivants, diriez-vous qu'il est ou non sincèrement favorable à l'ouverture ?

	Est favorable à l'ouverture	N'est pas favorable à l'ouverture	Sans opinion
– Le Parti socialiste .... 100 %	54	25	21
– Les centristes .... 100 %	49	21	30
– L'UDF .... 100 %	19	50	31
– Le RPR .... 100 %	9	65	26

Pour chacune des personnalités suivantes, direz-vous qu'elle est ou non sincèrement favorable à l'ouverture ?

	Est favorable à l'ouverture	N'est pas favorable à l'ouverture	Sans opinion
– François Mitterrand ..... 100 %	65	16	19
– Michel Rocard .... 100 %	66	15	19
– Raymond Barre .... 100 %	50	25	25
– Valéry Giscard d'Estaing . 100 %	27	46	27
– Jacques Chirac .... 100 %	11	67	22

Parmi les personnalités suivantes, quelles sont celles qui, selon vous, incarnent le mieux l'ouverture politique ?

	Ensemble des Français
Alain Decaux	20
Jean-Pierre Soisson	17
Michel Durafour	13
Bernard Kouchner	11
Lionel Stoleru	10
Pierre Arpaillange	6
Michel Gillibert	4
Jean-Marie Raush	3
Jacques Pelletier	2
Sans opinion	53
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

EN BREF

● **Rhône-Alpes : M. Durafour vote socialiste.** – M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a déclaré dimanche 23 octobre au Grand Oral Pacific F qu'il votera avec les socialistes pour l'élection du président du conseil régional Rhône-Alpes. *« Je voterai avec les gens avec qui je travaille,* a-t-il indiqué (...). *Si Charles Millon doit être candidat, je ne voterai pas pour lui. J'aurais voté pour Raymond Barre s'il avait été candidat, d'autant que je considérais que Raymond Barre aurait apporté au niveau du prestige beaucoup à la région Rhône-Alpes. »*

● **Prochaine rencontre entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing.** – MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se rencontreront le mercredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, pour une troisième réunion au sommet RPR-UDF depuis les élections législatives. Son ordre du jour n'a pas été précisé.

Société

Le retrait du marché de la « pilule abortive » RU 486

Roussel-Uclaf a cédé à des menaces de boycottage de ses produits

La firme pharmaceutique Roussel-Uclaf a annoncé, mercredi 26 octobre *(nos dernières éditions)*, qu'elle avait décidé de suspendre, à compter de ce jour, la distribution en France et à l'étranger de la pilule abortive connue sous le nom de RU 486. Pour justifier cette décision, Roussel-Uclaf invoque dans un communiqué *« l'émotion d'une partie de l'opinion publique française et étrangère et la polémique suscitée par la possibilité d'utilisation de l'anti-hormone mifépristone (RU 486) dans l'interruption volontaire de grossesse »*.

De l'aveu même de M. Michel Delage, le pharmacien responsable des laboratoires Roussel-Uclaf, la décision de suspendre la mise à disposition du RU 486 a été prise *« sous la pression de l'opinion publique »*. *« Un fort mouvement d'opinion se dessinait depuis quelques mois contre ce produit,* nous a-t-il déclaré. *Lors de l'assemblée générale de notre groupe, en juin dernier, des voix s'étaient élevées contre la pilule abortive. Et par la suite, nous avons reçu un volumineux courrier tant de France que de l'étranger, nous demandant de renoncer à la mise à disposition de ce produit. »* En outre, ajoute M. Delage, *« des menaces de boycottage des produits Roussel-Uclaf nous sont parvenues du monde entier. Elles émanaient aussi bien d'associations, pas toutes confessionnelles, de particuliers, que d'associations de médecins ou de leaders d'opinion. Dans ces conditions, il nous est apparu que nous n'avions pas le droit de mettre en balance le développement de la société et l'image médicale de notre groupe avec le développement d'un produit, si original et intéressant soit-il »*. M. Delage nous a d'autre part assuré *« de la manière la plus formelle »* qu'aucun incident grave n'avait été à l'origine de la décision de retirer le RU 486.

Un succès international

La décision de Roussel-Uclaf ne manquera pas de surprendre. Le 23 septembre, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avait autorisé la mise sur le marché de ce produit abortif découvert en France par l'équipe du professeur Etienne-Emile Baulieu (hôpital Bicêtre) et expérimenté depuis 1982 (*le Monde* daté 25-26 septembre). Présenté souvent à tort comme la « pilule du lendemain », le RU 486 est une molécule capable de s'opposer aux effets de la progestérone, une hormone indispensable à toutes les étapes de la grossesse. Il ne devait être délivré, en association avec des prostaglandines, que dans les centres d'orthogénie. Sa prescription ne pouvait être faite au-delà du quarante-neuvième jour. De ce fait, on pouvait prévoir que moins de 50 % des femmes qui avortent chaque année en France auraient pu bénéficier de cette technique, la méthode d'avortement par aspiration pouvant, elle, être mise en œuvre jusqu'à la douzième semaine. Outre les autorités sanitaires françaises, cette nouvelle manière d'avorter par voie médicamenteuse avait également séduit les autorités *d'autres pays comme la Chine,* qui venait d'en autoriser l'utilisation.

Aux Etats-Unis, le RU 486 avait, à plusieurs reprises, fait la une de la presse. Qualifié de *« death pill »*, par le représentant républicain de Californie, M. Robert Dornan, elle avait eu les honneurs du *New England Journal of Medicine,* qui la considérait comme une *« avancée majeure »*. D'une manière générale, l'annonce de la mise à disposition du RU 486 en France et dans d'autres pays avait provoqué de nombreuses réactions négatives émanant en particulier des milieux proches de l'Eglise.

Sur le fond, la décision de Roussel-Uclaf soulève, de manière à la fois inédite et originale, le problème de savoir si une firme pharmaceutique peut s'arroger le droit de retirer du marché, pour des *motifs d'ordre financier, un produit* qui a reçu, sur décision ministérielle, en vertu de son intérêt scientifique propre, une autorisation de mise en vente. *« Dans cette affaire, chacun a pris ses responsabilités,* nous a déclaré le professeur Jean-Michel Alexandre, président de la commission d'autorisation de mise sur le marché. *Nous avons donné un avis scientifique, favorable à la mise sur le marché du RU 486, le 23 septembre. Le ministre a fait connaître sa décision positive le même jour. Aujourd'hui, la firme pharmaceutique, qui n'a d'ailleurs pas encore reçu notification officielle de cette décision, fait connaître qu'elle n'entend pas donner suite pour le moment. » « C'est une décision que je n'ai pas à commenter »*, conclut le professeur Alexandre.

Image de marque

Du côté du ministère de la santé, on indiquait *« ne pas voir de raison de publier un communiqué sur cette décision prise par un laboratoire privé pour des raisons qui lui sont propres »*. Dans l'entourage de M. Claude Evin, on ne cachait pourtant pas un certain étonnement. La décision de Roussel-Uclaf revient, disait-on, pour ce groupe, à imposer au public sa propre éthique, mais il ne nous est pas possible d'aller contre. C'est Hoescht qui détient la majorité des parts (54,4 % du capital), l'Etat ne contrôlant que 36,25 % du capital. On ajoutait que c'était essentiellement pour ne pas entacher son image de marque à l'étranger que Roussel-Uclaf avait agi ainsi.

Quant à la direction de Hoescht AG, elle dément, selon notre correspondant à Bonn, Luc Rosenzweig, les bruits courants en France, selon lesquels elle serait intervenue pour obtenir de sa filiale Roussel-Uclaf le retrait du médicament abortif RU 486. Pour le porte-parole de l'entreprise, *« Roussel-Uclaf possède ses propres installations de recherches et développe sa politique de produits en toute indépendance. Nous avons été informés le 25 octobre au soir de la décision de Roussel-Uclaf, dont nous avons pris acte »*, nous a déclaré le porte-parole de Hoescht. On souligne également que jamais la firme ouest-allemande n'a eu l'intention ni de développer ni de commercialiser un tel type de produit.

Il est certain, par ailleurs, qu'un géant de la chimie comme Hoescht ne tient pas à apparaître aux yeux du public ouest-allemand comme le promoteur de produits abortifs : les groupes de pression visant à remettre en cause la loi libéralisant l'IVG en République fédérale sont très actifs et trouvent des soutiens dans les formations politiques chrétiennes, notamment la CSU bavaroise.

FRANCK NOUCHI.

La satisfaction des évêques

LOURDES
de notre envoyé spécial

Les évêques français réunis en assemblée plénière à Lourdes ont accueilli avec soulagement, mercredi 26 octobre, l'annonce en séance publique, par leur président, le cardinal Decourtray, de la suspension de la commercialisation de la pilule dite abortive. Des applaudissements nourris ont même éclaté dans l'hémicycle.

Interrogé par *le Monde,* Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes et spécialiste des questions d'éthique médicale, s'est félicité de *« la décision courageuse »* et de *« l'attitude constructive »* de Roussel-Uclaf. Il admet que des *« barrières »* avaient bien été dressées pour éviter tout laxisme dans la distribution de cette pilule, limitée à des centres agréés. Mais le souvenir demeure des *« dérives »* qui ont suivi la loi Veil sur l'IVG dit en substance Mgr Jullien : *« Comment aurions-nous pu empêcher l'effet des pressions et le marché noir de la pilule abortive ? »* Pour lui, le RU-486 n'est pas autre chose qu'une forme *« aseptisée »* et *« propre »* d'avortement.

Les organisations familiales catholiques, qui ont mené et gagné le combat contre cette pilule, l'ont fait *« posément mais fermement »*, dit encore Mgr Jullien. Il ajoute qu'*« heureusement, les catholiques n'ont pas le monopole du débat éthique »* et que la décision du groupe Roussel-Uclaf souligne au contraire l'*« intérêt d'un dialogue »*. Il n'est cependant pas rassuré pour l'avenir : *« Les profits financiers que le groupe Roussel-Uclaf a refusé pour lui-même devant ce marché risquent d'être empochés demain par des laboratoires concurrents qui n'auront pas les mêmes scrupules »*, conclut Mgr Jullien.

H. T.

Coïncidences, image, pause...

LE cumul de trois fortes interventions épiscopales en quelques semaines — à propos du film de Scorsese *la Dernière Tentation du Christ,* de la pilule RU 486 et de l'enseignement religieux à l'école — produit un effet que certains membres de la hiérarchie catholique française, réunie en ce moment à Lourdes, n'hésitent pas à qualifier de désastreux.

On sait les conséquences, bien sûr involontaires et fermement désavouées, des mises en garde adressées par les cardinaux français contre le film de Scorsese : des intégristes extrémistes en ont fait un champ de bataille, donnant libre cours à leur intolérance et à leur violence. Par ailleurs, les organisations familiales catholiques revendiquent victorieusement aujourd'hui leur part de responsabilité dans la décision de Roussel-Uclaf de suspendre la commercialisation de la pilule dite « abortive » contre laquelle elles ont lutté. Les campagnes d'opinion régulièrement menées par les évêques français en faveur de l'enseignement religieux suscitent, enfin, de plus en plus de réserve à la Fédération de l'éducation nationale et dans le camp laïque.

Sincère ou feinte, à travers toutes ces affaires, la peur d'un retour au cléricalisme, à la « religion officielle » et au « catholicisme d'État » revient au galop. Grâce à ses prises de position en faveur des droits de l'homme, des immigrés, contre le racisme, les pauvretés et les injustices sociales, l'épiscopat français avait pourtant acquis, ces dernières années, un crédit dans l'opinion qui est peut-être sur le point de se dilapider.

Hormis en effet dans certains milieux marqués par un anticléricalisme tenace, la légitimité des interventions de l'Eglise catholique sur les grandes questions sociales, éthiques et même politiques, n'était plus guère discutée. Forts de cette amélioration de leurs rapports avec l'opinion et avec les gouvernements de droite et de gauche, les évêques ne réclament-ils pas à présent une sorte de « laïcité ouverte » qui, sans remettre en cause le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, serait débarrassée de préjugés hérités de l'époque de la guerre des deux France, laïque et cléricale ?

Les risques de retour en arrière ne sont sans doute pas minces, mais l'on aurait tort, aussi, de faire l'amalgamme et de confondre des prises de positions concomitantes mais différentes, avec une statégie néo-cléricale organisée. Les évêques font justement remarquer qu'ils ne sont pour rien dans la coïncidence d'événements, comme la sortie du film de Scorsese ou l'annonce de la mise en vente d'une pilule « abortive », qui les ont fait énergiquement réagir.

De même, bien loin d'être conquérantes, voire belliqueuses, leurs intentions sont défensives. Ils ont invoqué successivement, à propos du film, le respect de la conviction des croyants ; à propos du RU 486, la protection de la vie naissante ; à propos du catéchisme du mercredi, la défense d'un *« temps reconnu et réservé à l'enseignement religieux »*.

On ne prête qu'aux riches. Les projets de reconquête chrétienne ne sont plus caressés que par quelques poignées de nostalgiques, isolés dans l'Eglise catholique. Pour autant, certains évêques disent éprouver le beson d'une « pause » médiatique. Les turbulences actuelles devraient les inciter, en effet, à plus de prudence, de mesure et à une programmation, plus rigoureuse et mieux concertée, de leurs interventions dans les débats de société. La situation d'aujourd'hui ne montre-t-elle pas que les vieux démons du *cléricalisme* et *du laïcisme* sont *toujours* prêts à resurgir ?

HENRI TINCQ.

Un entretien avec le professeur Baulieu

« On a cédé à l'intolérance »

Le professeur Emile-Etienne Baulieu (hôpital de Bicêtre, directeur de l'unité Inserm n° 33), qui a joué un rôle déterminant dans la mise au point du RU 486, participe actuellement au douzième Congrès mondial de gynécologie-obstétrique à Rio-de-Janeiro. Nous l'avons joint pour lui demander son point de vue.

« Quelles sont vos réactions au retrait du marché du RU 486 ?

— Je dois d'abord vous dire que les 5 000 participants au congrès sont étonnés et choqués de cette décision, d'autant plus que la séance de l'après-midi du jeudi 27 octobre est consacrée à ce médicament. L'initiative du laboratoire est incompréhensible, survenant un mois tout juste après l'autorisation de mise sur le marché et alors même que le comité d'éthique avait donné son feu vert. On a cédé à l'intolérance, c'est inexplicable et moralement scandaleux.

» De ce fait, les femmes se trouvent privées d'un médicament à l'efficacité éprouvée. Va-t-on voir, demain, un laboratoire décider de retirer du marché un médicament contre la douleur au nom de la valeur rédemptrice de la souffrance ? Qu'on le veuille ou non, il y a des avortements. L'Organisation mondiale de la santé estime que ceux-ci entraînent chaque année la mort de 100 000 à 200 000 femmes. Peut-on, dès lors, se priver des progrès thérapeutiques ?

— Cette décision n'a aucune justification médicale ?

— Absolument aucune. Aucun incident lié à l'emploi du RU 486 dans les conditions prévues par l'autorisation de mise sur le marché n'a été signalé. Depuis deux mois le médicament a été administré à 4 000 femmes dans 150 centres d'interruption de grossesse différents avec un taux d'efficacité de 95,5 %, conforme à ce qui était annoncé.

Tout le monde y viendra

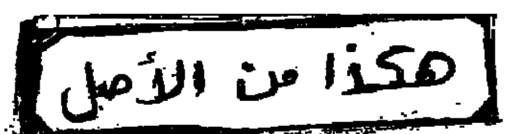
— Etiez-vous informés des pressions et menaces de boycott qui s'exerçaient sur Roussel-Uclaf ?

— Bien sûr, le professeur Jean Bernard aussi a reçu des lettres d'injures. J'ai moi-même reçu des centaines de lettres, les unes d'encouragement, les autres de protestation et parfois de menaces. Il m'est même arrivé une fois, aux Etats-Unis, de devoir être accompagné de gardes du corps. J'observe cependant que personne n'a soulevé le problème de l'avortement au cours des récentes campagnes électorales en France, ce qui signifie bien que le problème est socialement réglé. De plus, c'est insulter les femmes et mal connaître leurs réactions de prétendre que l'avortement puisse être banalisé. La délivrance de l'autorisation de mise sur le marché du RU 486, après avis du comité national d'éthique, cela veut dire que la morale et le pouvoir sont d'accord avec la science. Alors, qui a fait céder Roussel-Uclaf ? Il est vrai qu'au sein même de la firme, des gens sont en désaccord avec la loi sur l'avortement. C'est d'ailleurs leur droit le plus strict.

— Comment voyez-vous l'avenir ?

— J'ai confiance. Ce produit est d'une qualité telle que tout le monde finira par y venir. »

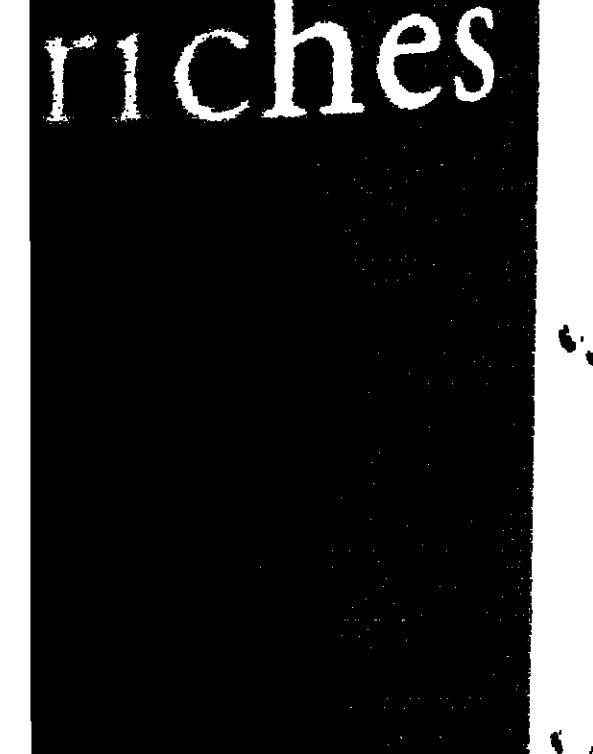
(Lire page 14 les réactions.)



486

de ses produits

a cédé à l'...



Ogilvy & Mather

Un privilège American Express : *L'Assurance Automatique Achats* contre Vol, Perte et Casse, pendant 90 jours.



Exclusivement, automatiquement, sans frais supplémentaires.

L'Assurance Automatique Achats est une toute nouvelle manière de protéger virtuellement tout ce que vous achetez.
Parce qu'à partir du 25 octobre 88, vos achats effectués avec la Carte American Express seront automatiquement assurés pendant 90 jours contre perte, vol et casse. Dès l'achat. Où que vous l'ayez effectué.
L'Assurance Automatique Achats vous rembourse là où les autres polices d'assurance ne vous protègent pas contre la perte, le vol ou la casse.
En tant que Membre d'American Express, cette protection est sans frais supplémentaires. Votre achat est automatiquement couvert dès que vous utilisez la Carte.
Ainsi, par exemple, si vous perdiez votre nouvelle montre en rentrant chez vous, elle vous serait remplacée rapidement et avec le minimum de formalités.
L'Assurance Automatique Achats est un nouveau privilège exclusivement réservé aux Membres d'American Express.
Pour de plus amples informations concernant l'Assurance Automatique Achats, ou pour devenir Membre d'American Express appelez le: (1) 47.77.70.70.

Etre Membre a ses Privilèges.



L'Assurance Automatique Achats est un Privilège réservé exclusivement aux Membres d'American Express pour une période initiale d'un an, renouvelable, à compter du 25 octobre 1988. L'Assurance Automatique Achats ne couvre pas les chèques de voyage, les titres négociables, les tickets de toute nature, les titres de transport, les billets de banque ainsi que les animaux et les plantes. En outre, la perte des bijoux et des montres dans les bagages n'est pas assurée, à moins qu'ils soient portés à la main et sous la surveillance personnelle du Membre d'American Express ou d'une connaissance l'accompagnant. Il n'y a pas d'assurance pour la perte ou les dégâts occasionnés par la fraude, l'abus, la guerre ou hostilité de toute sorte - par exemple: l'invasion, la rébellion ou l'insurrection - la confiscation par ordre d'un gouvernement, autorité publique ou fonctionnaire des douanes, l'usure normale, la contamination nucléaire, l'inondation ou le tremblement de terre, les disparitions mystérieuses ou les vices de fabrication. Il y a une assurance maximale de 267000 F par an et par Membre, sans tenir compte du nombre de Cartes American Express détenues. Les déclarations doivent être faites dans un délai de 45 jours à partir de la perte. L'Assurance est souscrite auprès de Cigna-France - Compagnie d'assurance. Pour plus d'informations, appelez le: (1) 47.77.70.70.

Société

Le retrait du marché de la pilule abortive RU 486

Les réactions

Le Parti socialiste constate, dans un communiqué, que *« après les atteintes graves à la liberté des spectateurs de choisir leur film à travers l'«* affaire Scorsese *». Il s'agit d'une nouvelle atteintes aux libertés des femmes de choisir une démarche médicale nouvelle.* (...) *Il n'est pas bon pour la démocratie que des groupes « terroristes » de pression décident de la politique culturelle ou sanitaire d'un pays ».*

– Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du Parti communiste français, souligne que la décision du groupe Roussel-Uclaf *« pose un grave problème ».*

« Il est du droit de chacun d'être pour ou contre l'avortement. Il n'est du droit de personne d'empêcher quiconque de disposer de son corps et des possibilités nouvelles ouvertes par la médecine », conclut-elle.

– Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, s'est étonnée, dans une déclaration à Antenne 2, *« des réactions d'intolérance qui se manifestent. C'est très dommage pour les femmes,* a-t-elle ajouté, *c'est un recul. »*

– Le Mouvement français pour le planning familial *« proteste énergiquement contre ce nouvel assaut des forces conservatrices religieuses »* et estime que *« après avoir allumé les feux de l'intolérance avec le film de Scorsese, les intégristes et réactionnaires catholiques veulent imposer leurs lois rétrogrades aux femmes ».*

Le docteur Annie Bureau, membre de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC), qui a elle-même participé à l'expérimentation du RU 486, estime *« regrettable que le laboratoire ne veuille pas* [le] *sortir, au mépris de l'intérêt des femmes. Je suis indignée et bouleversée »,* conclut-elle.

– Le professeur Roger Henrion, chef de service de gynécologie-obstétrique (hôpital Port-Royal, Paris), qui était rapporteur du dossier RU 486 devant la commission des autorisations de mise sur le marché, précise d'abord qu'il considère ce produit comme *« une amélioration, mais pas une révolution »,* avant de constater que la décision de la firme va *« priver les femmes d'une possibilité de choix mais ne va ni augmenter ni diminuer le nombre des interruptions volontaires de grossesse »,* qui continueroin de se faire par aspiration.

« Je n'ai pas assez d'informations pour me prononcer sur cette question », avait indiqué, de son côté, mercredi à l'AFP le professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique.

De la synthétisation à la mise sur le marché

19 avril 1982 : Dans une communication à l'Académie des sciences, le professeur Etienne-Emile Baulieu annonce qu'il a, en collaboration avec MM. Daniel Philibert, Georges Teutsch, Edouard Sakiz et André Ulmann, chercheurs de la firme Roussel-Uclaf, synthétisé une substance anti-progestérone, le RU486, qui pourrait permettre de réaliser *des interruptions précoces de grossesse.*

30 novembre 1984 : Des médecins français et suédois rendent publique une étude qui confirme l'efficacité du RU486 associée à des prostaglandines.

1er octobre 1986 : Lors d'un symposium, à Stockholm, le professeur Baulieu annonce être parvenu à un taux d'efficacité variant de 88 % à 93 %.

16 décembre 1987 : Le Comité national d'éthique estime que l'utilisation du RU486 ne doit être autorisée *« que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale ».*

15 janvier 1988 : La commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM) estime que le dossier de Roussel-Uclaf est *« incomplet »* et demande des compléments d'information.

23 septembre 1988 : M. Claude Evin, ministre de la santé, autorise la mise sur le marché du RU486. Il ne pourra être prescrit au-delà du 49e jour. Son absorption devra se faire devant un médecin, la femme signant un document où il est précisé qu'elle est volontaire et *dûment informée des risques.*

« Une campagne orchestrée » selon Roussel-Uclaf

« Nous pourrions reprendre la distribution du RU 486, si le climat redevenait serein », a déclaré jeudi matin 27 octobre, à Europe 1, M. Pierre Joly, vice-président du groupe Roussel-Uclaf.

« Nous avons assisté à une campagne orchestrée qui est montée en puissance », a-t-il ajouté, précisant que ce sont les associations anti-avortement, *dans l'ordre, américaines, allemandes et françaises,* qui ont mené la campagne de pression contre le RU 486. Pour justifier la décision de son laboratoire, M. Joly a expliqué que, *« dans un environnement religieux ou moral hostile, il est possible qu'une femme qui a commencé le traitement au RU 486 l'interrompe et prenne ainsi le risque minime de donner naissance à un enfant anormal. »*

Prétextes et « banalisation »

QUELLES qu'en soient les véritables raisons et en dépit des nombreuses et très vives réactions qu'elle déclenche, la décision d'arrêter la commercialisation du RU 486 ne constitue pas une étape fondamentale dans l'histoire de l'avortement. Sans méconnaître son originalité et d'éventuelles applications thérapeutiques ultérieures, il faut en effet rappeler que cette substance ne représente en aucune manière le produit abortif « idéal » tel que ses promoteurs l'avaient trop souvent dépeint et tel que les mouvements féministes désiraient le voir.

Les difficultés techniques de son utilisation, l'impact psychologique majeur d'un procédé qui, d'une certaine manière, imposait à la femme de « s'avorter » elle-même, les risques d'échec et de malformation fœtale enfin, *faisaient du RU 486* un procédé complexe qui n'aurait en aucune manière pu, dans les pays industrialisés, se substituer à la technique de l'avortement par aspiration. C'est dire à quel point les *accusations de « banalisation de l'avortement »* proférées par les milieux catholiques peuvent être infondées.

En réalité, tout se passe aujourd'hui comme si la décision du groupe pharmaceutique français *n'était qu'un nouveau prétexte* d'affrontement pour les partisans et les adversaires de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Or, quelles que soient les positions philosophiques et confessionnelles sur ce sujet, l'IVG est depuis bientôt quinze ans en France un droit protégé par la loi. Un droit qui n'aurait en rien été modifié par la commercialisation du RU 486. Dans ce domaine d'ailleurs, pour reprendre l'argumentation et les craintes des milieux catholiques, c'est le stérilet qui, plus que toute autre méthode, réalise et « banalise » l'interruption de grossesse. Ceux qui sont quotidiennement à l'écoute des femmes souhaitant avorter sont les mieux placés pour savoir à quel point une telle décision parfois dramatique, toujours difficile, ne pourra jamais être un geste « banal ».

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

JUSTICE

L'affaire du bulldozer de Vitry-sur-Seine

La LICRA perd le procès intenté au maire communiste pour discrimination raciale

Cité directement devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) qui le tenait pour coupable de discrimination raciale, M. Paul Mercieca, maire (PC) de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), a été relaxé, mercredi 26 octobre, tandis que la LICRA a été déboutée de sa demande de dommages et intérêts.

Ce procès, qui avait été plaidé le 29 septembre, avait pour origine une opération qui fit grand bruit en son temps – décembre 1980, – le maire de Vitry, M. Mercieca, ayant, par un arrêté municipal pris le 23 décembre, décidé de provoquer le départ de trois cent vingt immigrés maliens logés dans un foyer de la commune dont un bulldozer commença d'emblée d'entreprendre la démolition.

La LICRA invoquait aussi comme argument devant prouver la discrimination raciale des *« sabotages »* préalables des installations électriques du foyer, des coupures dans la distribution de l'eau et enfin des soudures de portes métalliques et une obstruction des entrées avec le concours d'un bulldozer. Enfin, elle faisait valoir que M. Paul Mercieca assista personnellement à certaines opérations qu'elle lui reprochait.

Mais à l'audience du 29 septembre, lors du débat contradictoire, non seulement M. Mercieca s'était défendu de tout sentiment raciste, invoquant les nécessités de la sécurité et les obligations qui en cette matière sont celles d'un maire, mais le représentant du ministère public, M. Claude Pernollet, avait déclaré en substance, dans son intervention, que précisément la LICRA devait établir que le maire de Vitry-sur-Seine avait agi *« pour d'autres motifs »* que la sécurité des occupants d'un foyer considéré sans discussion comme insalubre et, d'autre part, que ces *« autres motifs »* avaient bien un caractère raciste.

Il avait été rappelé aussi que les immigrés maliens hébergés dans le foyer de Vitry venaient de Saint-Maur d'où ils avaient été éconduits pour des raisons de sécurité aussi.

Le jugement rendu par la dix-septième chambre du tribunal de Paris sous la présidence de Mme Jacqueline Clavery relève que le motif raciste de l'arrêté municipal du 23 décembre 1980 n'a pas été établi par la partie civile. Il relève même que *« ce peut être un objectif antiraciste que de ne pas tendre à un habitat trop spécifique* [pour les immigrés] *afin d'éviter des réactions de rejet ».* Quant à la présence du maire sur les lieux, le 24 décembre 1980, lors des opérations reprochées par la LICRA, le tribunal estime qu'elle ne permet pas d'affirmer qu'il y ait pris personnellement une part active ni qu'il en ait encouragé les auteurs.

On notera que *l'Humanité*, dans son numéro du jeudi 27 octobre, commente ce jugement en ces termes : *« Si le Parti communiste français avait émis des critiques sur la forme de l'intervention, le jugement qui vient d'être rendu confirme ce qu'il n'a cessé de faire valoir face aux déchaînements anticommunistes dont cette affaire avait été le prétexte. »*

EN BREF

● **Inculpation d'un policier après la mort d'un jeune homme.** – L'un des trois policiers du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), *le sous-brigadier Jean-Jacques Tilleux,* trente-six ans, a été inculpé, vendredi 21 octobre, de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».* Le policier avait mortellement blessé, le 2 août dernier, à Montigny-le-Bretonneux, un jeune homme de dix-sept ans qui se trouvait à bord d'une voiture volée dont le conducteur, Fabrice Conquet, vingt ans, tentait de forcer un barrage de police.

● **Des moniteurs de l'Education surveillée manifestent.** – Une cinquantaine de moniteurs spécialisés des services de l'Education surveillée ont manifesté, mercredi *26 octobre, devant l'hôtel de ville* d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) dont le maire (PS), M. Gilbert Bonnemaison, député du département, est le rapporteur du budget du ministère de la justice à l'Assemblée nationale. Les manifestants, reçus par l'attaché parlementaire de M. Bonnemaison, se sont plaints de ce qu'ils estiment une *« dégradation de la situation ».* De son côté, le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) a appelé ces personnels à se réunir en assemblée générale le 7 novembre.

Dans l'Orne

Un père de famille inculpé du viol de sa fille est écroué

CAEN
de notre correspondante

Les services de police de Flers (Orne) viennent d'interpeller un père de famille qui a reconnu avoir abusé de sa fille, âgée de quinze ans depuis plusieurs mois. Ce sont les récentes instructions données aux *enseignants,* après la succession de meurtres d'enfants précédés de violences sexuelles constatée au cours des derniers mois, pour mettre en garde les mineurs contre les risques encourus qui ont fait découvrir cette affaire bien particulière.

Le 18 octobre, un professeur du lycée professionnel Fernand-Léger à Flers avait ainsi donné lecture de la circulaire aux élèves de sa classe. Peu après, l'une de ces élèves demandait à parler à l'enseignante et lui exposait que son père la contraignait à avoir avec lui des relations sexuelles. Elle affirmait avoir été violée dès l'âge de onze ans. Elle ajoutait que sa mère, informée de ces pratiques, avait été contrainte de se taire, menacée de représailles par son mari et craignant aussi pour ses trois autres enfants.

Cette confession fut signalée aussitôt à l'assistante sociale de l'établissement qui estima que son devoir était d'informer le parquet d'Argentan. Après audition de la jeune fille par le juge pour enfants, suivie d'une enquête préliminaire, il apparut que ses déclarations ne relevaient pas de l'affabulation. Le père interpellé, placé en garde à vue, a d'ailleurs reconnu les faits. Il a été inculpé de viols par ascendants légitimes et attentat à la pudeur avec violences et contraintes sur mineure de quinze ans et écroué à la maison d'arrêt d'Alençon.

PASCALE MONNIER.

هكذا من الأصل

Société

En remplacement de M. François Bonnelle

M. Jean-Pierre Dintilhac est nommé directeur de l'administration pénitentiaire

M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire, est remplacé par son adjoint, M. Jean-Pierre Dintilhac. Préfet hors cadre, M. Bonnelle n'a pas encore de nouvelle affectation. Attendu depuis longtemps, son départ a été entériné au conseil des ministres du 26 octobre. *(Nos dernières éditions du 27 octobre.)*

En aura-t-il connu des avanies, M. François Bonnelle ! Rigide, autoritaire, soupçonneux; cet ancien préfet de police de Marseille nommé sous M. Chalandon et qui, décidément, ne s'entendait pas avec son prédécesseur (M. Arsène Lux) ne laissera guère de bons souvenirs dans le monde pénitentiaire. De crise en crise, il aura à peu près tout connu des tourments du monde des prisons : des mutineries (Saint-Maur, Ensisheim, Besançon) au dernier mouvement des surveillants, il a toujours semblé dépassé par les événements. Chargé de mener à bien le programme des quinze mille places de prison décidé par M. Chalandon, il a dû déléguer ses pouvoirs à un directeur nommé tout exprès.

Interlocuteur privilégié des directeurs d'établissement, il n'a jamais su trouver le ton avec eux. Pas plus qu'avec les surveillants, qu'il a régulièrement exaspérés par une avalanche de notes comminatoires dont il supportait mal que la presse – accusée de faire du *« journalisme de poubelle »* – se fasse l'écho.

N'était la courtoisie de M. Pierre Arpaillange, qui souhaitait qu'on lui trouve une nouvelle affectation avant de le congédier, M. Bonnelle serait parti depuis longtemps. Le courant passait mal entre les deux hommes, et le « couac » de la levée de l'isolement des détenus politiques n'a pas arrangé les choses. M. Bonnelle ne semble guère plus en odeur de sainteté au ministère de l'intérieur, dont il était détaché, et qui ne s'empresse pas de lui trouver un nouveau poste. Depuis longtemps, en réalité, c'est M. Jean-Pierre Dintilhac qui faisait « tourner la boutique », qu'il connaît à merveille, mais sans disposer de pouvoirs réels. Le nouveau directeur de l'administration pénitentiaire devra, désormais, travailler la main dans la main avec M. Gilbert Bonnemaison, chargé par le premier ministre et le garde des sceaux – après avoir freiné la fronde des surveillants – d'une mise à plat des problèmes pénitentiaires. Il n'est pas douteux que le départ de M. Bonnelle détendra l'atmosphère.

A. L.

[M. Jean-Pierre Dintilhac est né le 15 mars 1943, à Paris. Licencié en droit et diplômé de criminologie et de politique criminelle, membre du comité de coopération pénitentiaire du Conseil de l'Europe, il est auditeur de justice en 1969. Substitut à Melun, puis juge à Sens, il entre à l'administration centrale du ministère de la justice en 1975, où il occupe plusieurs postes à l'administration pénitentiaire et à l'éducation surveillée, avant d'être détaché auprès du ministère du travail, où il dirige la mission interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, puis en juillet 1982 au cabinet de M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales chargé des immigrés. Il regagne ensuite (novembre 1982) le ministère de la justice, où il est chef de la division de l'exécution des peines à l'administration pénitentiaire, puis il est nommé sous-directeur en 1984.]

[M. François Bonnelle est né le 3 mai 1933, à Versailles. Licencié en droit, il est diplômé de l'institut d'études politiques de Bordeaux. Il est notamment chef de cabinet du préfet des Ardennes en 1959, chef de cabinet du préfet de police d'Alger en 1962, chef de cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir de 1962 à 1963. Sous-préfet de Die de 1963 à 1967, il est ensuite nommé chef adjoint du cabinet (1967), puis chargé de mission au cabinet de M. André Bord au secrétariat d'Etat à l'intérieur (1969-1970).

Secrétaire général des Vosges (1970), puis sous-préfet de Cholet (1974), il devient directeur du cabinet du préfet de la région Aquitaine, puis préfet de la Gironde de 1976 à 1979. Il est ensuite directeur adjoint du cabinet de M. Yvon Bourges au ministère de la défense, de mars 1979 à octobre 1980, pour être nommé la même année secrétaire général de la préfecture des Yvelines, puis représentant du gouvernement à Mayotte en 1984, avant de devenir en 1986 commissaire de la République, délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône. Il avait été nommé directeur de l'administration pénitentiaire en août 1987.]

DÉFENSE

En prévision du vote du budget militaire

M. Barre chez M. Chevènement

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a reçu, mercredi 26 octobre, pendant une heure environ, M. Raymond Barre. Les deux hommes se sont vus, en tête à tête, à l'occasion d'un petit déjeuner. C'est, semble-t-il, le deuxième ministre de l'actuel gouvernement que le député apparenté UDC du Rhône rencontre, ainsi, en entretien privé, après le ministre de la culture, M. Jack Lang, la semaine dernière.

Dans l'entourage de M. Chevènement, on situe cette rencontre dans la perspective du vote, au milieu de la semaine prochaine, par l'Assemblée nationale, du projet de budget de la défense pour 1989. M. Chevènement souhaiterait que ce vote traduise l'intérêt de la nation pour sa sécurité et, dès lors, qu'il rassemble une très large majorité des élus.

Le ministre de la défense a, du reste, pris l'initiative de rencontrer, avant le débat, des représentants des groupes parlementaires à l'occasion d'entretiens particuliers.

A ce jour, l'examen du projet de budget militaire pour 1989 n'a pas donné lieu, en réunion de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, à de sérieuses escarmouches.

Seul le rapporteur des crédits de l'armée de l'air, M. Jean Briane, député UDF de l'Aveyron, a tenu à déplorer, devant ses collègues, des *« mauvaises conditions »* de son travail : les questions les plus importantes, adressées au ministère de la défense, sont, a-t-il expliqué, restées sans réponse. M. Briane a alors souhaité que, pour la préparation de leur rapport, les députés soient mieux informés à l'avenir.

De son côté, M. Louis Pierna, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a proposé, dans son rapport sur le secrétariat général de la défense nationale, qui dépend du premier ministre, de rejeter les crédits. La commission de la défense de l'Assemblée n'a pas suivi l'avis du rapporteur.

M. Pierna voulait ainsi manifester sa désapprobation du fait que, selon lui et selon le PCF dont il est membre, il existait un *« un décalage grandissant »* entre le processus de désarmement dans le monde et les options militaires françaises.

Dans un éditorial de sa revue municipale *« Belfort-88 »*, qui vient de paraître, M. Chevènement écrit notamment à ce propos : *« A ceux qui veulent apporter leur contribution au désarmement, je conseille d'adresser en priorité leurs pétitions au gouvernement de l'URSS qui entretient au cœur de l'Europe un nombre de chars (trente-cinq mille) trois à quatre fois supérieur à ceux (dix mille) qu'il a en face de lui. Si cette quincaillerie disparaissait, ce serait mieux pour tout le monde. »*

● **ESPACE : lancement de la navette soviétique le 29 octobre.** – Comme ils l'avaient laissé entendre, les Soviétiques ont annoncé que le premier tir de leur navette spatiale Buran aurait lieu le 29 octobre à 4 h 23 (heure française). Les préparatifs de la fusée porteuse Energie et de la navette sont, en effet, arrivés dans *« leur stade final »*, a indiqué l'agence Tass. Le lancement de cet engin, frère jumeau de la navette américaine, se fera donc depuis le cosmodrome de Baïkonour dans le Kasakstan (Asie centrale).

Pour cette mission, la fusée géante Energia (2 000 tonnes), dont ce sera le second tir, portera la navette soviétique qui, contrairement au véhicule américain, n'est dotée d'aucun moteur pour le décollage. Pour ce premier vol, les Soviétiques ont décidé de lancer leur navette sans équipage et de confier le retour sur Terre de l'engin à un pilote automatique.

Les généraux Leclerc, Thierry et Chanard reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 26 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Leclerc.

Est nommé : commandant la IVe région militaire, le général de corps d'armée Jean Salvan.

● **AIR.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jean Thiery.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Bernard Norlain ; commissaire général de division aérienne, les commissaires généraux de brigade aérienne Gustave Jourdren (nommé directeur central du commissariat de l'armée de l'air) et Pierre Andrieux (nommé inspecteur du commissariat et de l'administratioin de l'armée de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels Alain Dumas, Eugène Coeuret, Bernard Deperrois et Jean-Jacques Brun ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Pierre Ducassé.

Sont nommés : président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de brigade aérienne Hervé Mangin d'Ouince ; inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Gérard Simonnet ; sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Philippe Douin ; adjoint territorial au général commandant la force aérienne tactique et la Ire région aérienne, le général de brigade aérienne Yves Gloanec ; directeur central adjoint du matériel de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Guy Manach ; directeur régional du commissariat de l'armée de l'air de la IVe région aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Max Auzal ; directeur régional du commissariat de l'air de la IIe région aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Philippe Meyer ; directeur régional du commissariat de l'air de la force aérienne tactique et de la Ire région aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Bernard Thiriot.

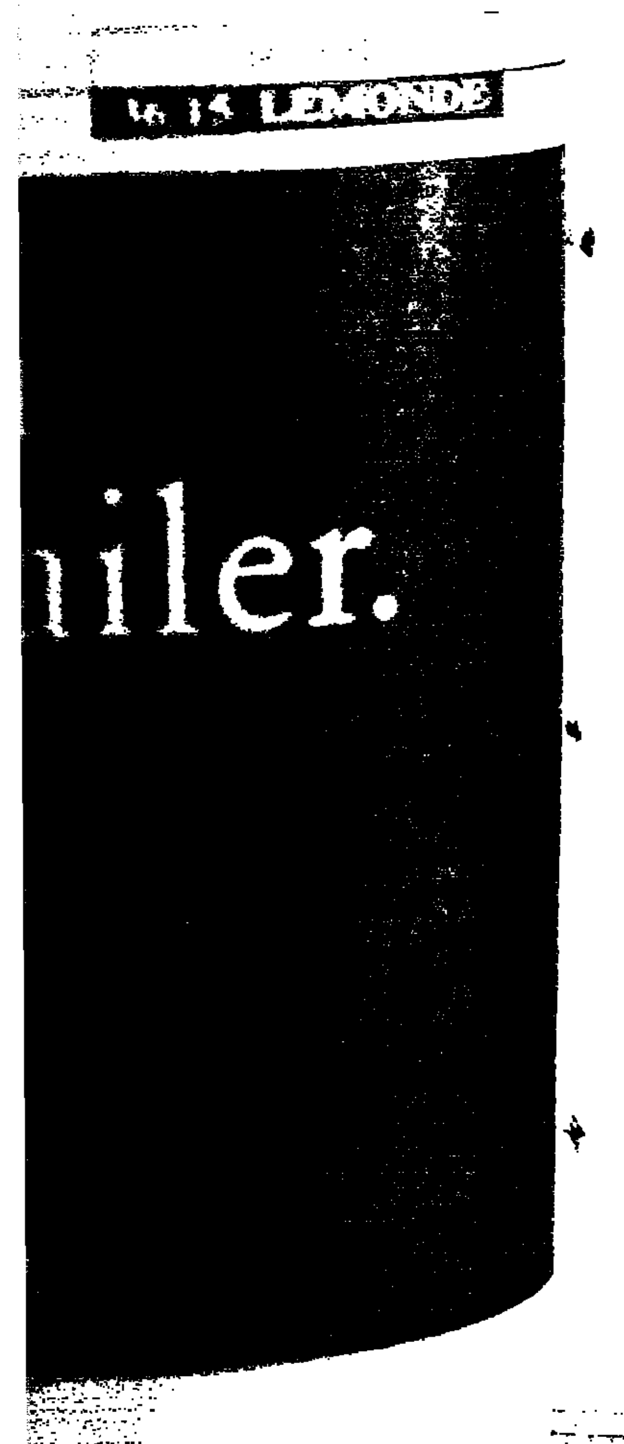
● **MARINE.** – *Sont promus :* contre-amiral, les capitaines de vaisseau Claude Guilhem-Ducleon et Philippe Canonne.

● **ARMEMENT.** – *Sont promus :* ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe François Cance et Jean Castellan ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Frédéric d'Allest, Yves Langhade, Bernard Laurent et Pierre Mary.

● **SERVICE DE SANTÉ.** – *Est promu* médecin général, le médecin chef des services de classe normal Pierre Boyot.

● **GENDARMERIE NATIONALE.** – *Est élevé* au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Chanard.

Est promu général de brigade, le colonel André Rouet.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 5 janvier 1988, la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures dans un livre comptable – à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis.

M. OLIVER André, Jean, né le 25 septembre 1932 à Toulouse (31), modéliste-couturier, demeurant à Paris-6e, 15, rue du Cherche-Midi.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 22 mars 1988, la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné, pour fraude fiscale, à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 40 000 F d'amende :

M. LANDOWSKI Philippe, né le 14 mai 1951 à Paris-8e, sans profession, demeurant à Paris-9e, 6, rue Clauzel.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DIJON (Chambre Correctionnelle)

Par jugement en date du 28 juin 1988, le Tribunal de Grande Instance de Dijon (Chambre Correctionnelle), sur les poursuites du ministère public, a condamné le nommé : SEURRE Michel, né le 22 août 1949 à Auxonne (21) et demeurant à Auxonne (21130) 50, avenue Claude-Matrat ; à 10 000 F d'amende dont 5 000 F avec SURSIS, à la confiscation des vidéocassettes saisies et à l'insertion par extrait de jugement dans les journaux *le Bien Public, les Dépêches et le Monde.* Pour avoir à Auxonne (21), courant décembre 1985, commis le délit de contrefaçon d'œuvre de l'esprit par diffusion habituelle de vidéogrammes en violation des droits de l'auteur ; Par application des articles 425, 426, 427, 428, 429 du code pénal (dans leur rédaction antérieure à la loi du 3 juillet 1985 pour les trois derniers articles). Pour extrait certifié conforme, Le Greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 3 février 1988, la 11e Chambre matin du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale OMISSION D'ÉCRITURE DANS UN LIVRE COMPTABLE à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS. M. DIDI James né le 10 décembre 1952 à Tunis (Tunisie), responsable technique et demeurant à Paris (11e), 68/70, rue Richard-Lenoir. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Monde* et *le Parisien.* Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 8 mars 1988, la 11e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES.

M. BRUN Jean-Louis, Georges, René, né le 22 février 1939 à Neuilly-sur-Seine (92), directeur et demeurant à Paris (8e), 124, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

– à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à 30 000 F d'amende ; et Mme BRUN née PHILIPPE Catherine, née le 25 janvier 1947 à Paris (16e), gérante et demeurant à Paris (8e), 124, rue du Faubourg Saint-Honoré.

– à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à 10 000 F d'amende. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.* Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 9 mars 1988, la 11e chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale - OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES.

M. GIRAUT Gérard, né le 5 mai 1939 à PARIS (14e), agent de maîtrise à Air France et demeurant à LE MESNIL-AMELOT (77), 12, rue de Bosnier.

– à la peine de 20 000 F d'amende ; et M. ILIC Aleksandar, né le 11 août 1921 à BELGRADE (Yougoslavie), retraité en confection et demeurant à LE BLANC-MESNIL (93), 6, rue Transversale.

– à la peine de 4 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *France-Soir* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire – sur opposition jugt – du 6/11/85, en date du 3 février 1988, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, courant mai et courant juin 1983, étant président de l'association enseignement – promotion sociale dirigé et contrôlé sise 96, boulevard Magenta à Paris (10e), effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur la portée des engagements pris par l'annonceur en annonçant qu'il garantissait le placement des élèves alors qu'il ne faisait qu'aider à leur placement et qu'aucune garantie n'était en fait accordée.

M. RICARD Jean-Claude, Roger, né le 28 décembre 1943 à Enghien-les-Bains (95), attaché commercial et demeurant à Chelles (77), 106, avenue Gay-Lussac ;

– à la peine de UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et à 20 000 F d'amende. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *France-Soir* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 1er février 1988, la 11e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES DANS UN LIVRE COMPTABLE – à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS :

M. ABENCOR Jacques, né le 16 juillet 1935 à Casablanca (Maroc), plombier et demeurant à Paris (20e), 42, rue d'Avron. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le 5 février 1988, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, courant 1985, 1986 et 1987, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur la nature et la qualité substantielle de la prestation de services objet de la publicité, en mentionnant au sujet des effectifs des classes de l'établissement privé qu'il dirige : « Petits effectifs » « Effectifs limités », « Classes mixtes à effectifs limités », alors que certaines classes (4e, 1re, 2e et 3e) avaient en réalité des effectifs proches de la moyenne, égaux ou supérieurs à la moyenne des établissements publics et privés :

– à la peine de 8 000 F d'amende. M. WOZNIAK Gérard, né le 8 mai 1944 à Bergerac (24), directeur d'établissement et demeurant à Paris (9e), 37, rue des Martyrs. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 11 février 1988, la 11e Chambre, 2e section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES – à la peine de 15 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et 20 000 F d'amende

M. MARTINEZ Yves, né le 4 mai 1954 à Paris (18e), V.R.P. et demeurant à Paris (14e), 1, square de la Porte-de-Vanves. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Monde* et *le Parisien.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 16 mars 1988, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour TRAVAIL CLANDESTIN – COMPLICITÉ DE TRAVAIL CLANDESTIN – EMPLOI D'ÉTRANGERS SANS TITRE DE TRAVAIL – USAGE DE FAUX :

DRIRA Saïd, DRIRA Fathi pour avoir à Paris, en août et septembre 1987, en tout cas depuis juillet 1985, exercé à titre lucratif une activité artisanale sans avoir accompli les formalités requises (inscription au registre des métiers et déclaration aux organismes sociaux et à l'administration fiscale).

– DRIRA Mohamed Ridha et GHORBEL Mohsen : pour avoir en août et septembre 1987 à Paris, en tout cas depuis janvier 1987, exercé à titre lucratif une activité artisanale sans avoir accompli l'une des formalités requises par le Code du Travail ;

– en août et septembre 1987, à Paris, embauché et conservé à leur service des étrangers dépourvus de titre les autorisant à travailler en France, en l'espèce 4 étrangers pour Mohamed Ridha DRIRA et 2 pour Mohsen GHORBEL.

– DRIRA Rafik, CHOURI Mohamed et DRIRA Abdessatar : pour avoir en août et septembre 1987, en tout cas depuis juillet 1985, à Paris, s'être rendu complices du travail clandestin exécuté par DRIRA Saïd, DRIRA Mohamed Ridha, DRIRA Slah par aide, assistance et fournitures de moyens ;

– DRIRA Saïd : pour avoir en août et septembre 1987, à Paris, fait sciemment usage d'attestations falsifiées.

M. DRIRA Saïd, né le 4 août 1955 à Sfax (Tunisie), professeur de cuisine et demeurant à Paris (19e), 11, rue de l'Equerre.

– à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement dont 13 MOIS avec SURSIS et à une amende de 50 000 F ;

M. CHOURI Mohamed, né le 26 août 1959 à Kalaakebira (Tunisie), étudiant et demeurant à La Courneuve (93), 14, rue Paul-Vaillant-Couturier.

– à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et 20 000 F d'amende ;

M. DRIRA Rafik, Ben Mohamed, né le 30 mars 1959 à Sfax (Tunisie) étudiant et demeurant à Paris (11e), 13, rue Godefroy-de-Cavaignac ou Paris (15e), 40, rue de Vouillé.

– à la peine de 12 MOIS d'emprisonnement dont 7 MOIS avec SURSIS et à une amende de 20 000 F ;

M. DRIRA Mohamed Ridah Ben Mohamed, né le 26 décembre 1943 à Sfax (Tunisie), artisan peintre et demeurant à La Courneuve (93), 91, avenue Jean-Jaurès.

– à la peine de 15 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à 4 amendes de 10 000 F chacune.

M. DRIRA Fathi Ben M'Hammed, né le 19 novembre 1956 à Sfax (Tunisie) et demeurant à Montreuil (93), 34, rue Molière.

– à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement dont 14 MOIS avec SURSIS et à une amende de 50 000 F.

M. GHORBEL Mohsen, né le 22 juin 1951 à Sfax (Tunisie), peintre en bâtiment et demeurant à Paris (9e), 26, rue Richer.

– à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et à 2 amendes de 10 000 F chacune.

M. DRIRA Abdessatar, né le 9 juillet 1961 à Sfax (Tunisie), étudiant et demeurant à Paris (14e), 45, boulevard Jourdan.

– à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et 10 000 F d'amende.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Figaro, le Monde* et *le Moniteur des Travaux Publics.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 25 mars 1988, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour CONTREFAÇON - FAUX ET USAGE DE FAUX Patrick SPALTER, Marcel HALBERSTAM, Goldie KOSKAS, pour avoir à Paris et à Bobigny, de septembre 1983 à septembre 1984, contrefait des vidéogrammes et débit des ouvrages contrefaits au mépris des droits des auteurs, avec cette circonstance que les faits ont été commis avec habitude – contrefait ou apposé frauduleusement une marque appartenant à autrui, vendu, offert ou détenu, sans motif légitime, des produits qu'ils savaient revêtus d'une marque contrefaite ou frauduleusement apposée.

SPALTER Patrick : d'avoir à Paris, et sur le territoire national, en mai 1984 et juillet 1984, par contrefaçon de signature, en l'espèce celle de Robert BOISGARD, gérant de la société Héloïse Electronique, commis trois faux en écriture de banque et en avoir fait usage.

M. SPALTER Patrick né le 24 septembre 1946 à PARIS (16e), directeur juridique et demeurant à PACY-SUR-EURE (27), Cocherel.

– à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et 10 000 F d'amende.

M. HALBERSTAM Marcel, né le 9 août 1951 à PARIS (12e), enseignant et demeurant à BONDY (93), 20, villa Fleury.

– à la peine de 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et 10 000 F d'amende.

Mme KOSKAS, épouse HALBERSTAM Goldie, née le 18 juin 1949 à NABEUL (Tunisie) et demeurant à BONDY (93), 20, Villa Fleury.

– à la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et 10 000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Quotidien, le Monde* et le mensuel *Première.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Associations

Solidarités nouvelles face au chômage

Une entraide à la carte

LIVRES, rencontres, colloques se succèdent depuis plusieurs mois autour du thème « Association et emploi ». L'Etat, essouflé par le chômage, appelle au secours la société civile pour se mobiliser. En fait, depuis plusieurs années déjà, naissent des associations qui luttent contre l'exclusion sociale avec une approche originale mêlant l'économique et le social. Non seulement elles offrent une activité, mais elles fournissent également une aide psychologique et suivent le chômeur vers son insertion sociale.

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), une association créée en 1985, s'inscrit dans cette démarche. A son origine, on trouve un groupe d'amis venant d'horizons divers : entreprises, universités, organes de presse et même cabinets ministériels... habitués à se rencontrer au sein d'un groupe de réflexion du groupe de Spiritualité et politique. *« Préoccupés par le chômage et l'échec des différentes classes politiques, nous avons voulu,* explique Laurence Cossé, journaliste écrivain et membre fondateur de SNC, *passer de la théorie à la pratique et imaginer une nouvelle forme de solidarité. »*

L'idée de départ était fort simple : mettre en commun, chaque mois, une petite part de leurs revenus pour faire travailler une personne sans emploi et lui apporter le soutien psychologique nécessaire pour lui permettre de se réinsérer dans la société.

Les trois premières années ont servi à mettre au point, développer et consolider leur idée. Aujourd'hui, l'association compte une douzaine de groupes rassemblant de dix à quarante personnes. Implantés principalement à Paris, en banlieue et à Nice, ces groupes fonctionnent de façon autonome, mais toujours selon le même principe.

Chaque membre verse tous les mois une partie de ses revenus à une caisse commune. Les fonds servent à l'embauche de chômeurs en fin de droits *« pour un travail correspondant à sa formation et à ses désirs »*, et si possible au service d'un organisme d'intérêt général. Le contrat de travail qui est toujours passé se fait en général sur la base d'un mi-temps de six mois. Il faut en effet avoir travaillé 507 heures dans les six derniers mois pour avoir droit à l'indemnisation du chômage. Par ailleurs, le mi-temps favorise la recherche d'un autre emploi sur le marché du travail. Il arrive que SNC soit obligé de prolonger un contrat. Mais cela ne doit être qu'exceptionnel.

« Pas de remède miracle »

« Notre type d'approche exige surtout un engagement personnel de la part des membres du groupe », souligne Laurence Cossé. Et c'est sûrement là que réside l'originalité de Solidarités nouvelles. Pour les responsables de cette association, le réseau ne doit pas fonctionner sur le *« don »* mais sur la notion de *« partage et d'entraide personnalisés »*. *« Toute personne prise en charge par l'association est suivie par deux membres de Solidarités nouvelles, qui l'épaulent dans ses démarches mais aussi lui fournissent un soutien psychologique afin de la sortir de la solitude, la remettre en selle et la rendre apte à renouer avec les contraintes de la vie professionnelle. »*

L'expérience leur a montré que cet accompagnement était une nécessité, *« parce que les chômeurs souffrent le plus souvent d'un cumul de handicaps qui s'entretiennent les uns les autres et qu'il faut essayer de réduire ensemble »*. Faut-il pour cela avoir une formation spéciale ? Les responsables de Solidarités nouvelles estiment que non, mais reconnaissent toutefois la difficulté de la tâche et l'ampleur de l'investissement personnel que cette démarche entraîne souvent. C'est pour cela qu'ils recommandent que cet accompagnement se fasse à deux. Cela facilite les échanges et clarifie les rapports.

Tous les membres d'un groupe se retrouvent régulièrement pour rendre compte de leur travail et parler de leur succès ou de leurs difficultés. Ensemble, ils essaient de trouver des solutions aux nombreux problèmes qui se posent.

Jusqu'à présent, l'association a épaulé environ quatre-vingts personnes en difficulté. Il y a eu des succès, il y a eu des semi-échecs. Semi, car le principe est de ne jamais « lâcher » une personne en difficulté, à moins que celle-ci souhaite vraiment couper les ponts. Les liens peuvent se distendre, mais les « militants » de Solidarités nouvelles savent que parfois ils doivent entreprendre un travail de longue haleine et continuent donc de suivre ceux qui ne seront pas parvenus à se réinsérer à l'issued'un contrat prolongé.

« Solidarités nouvelles n'a pas trouvé le remède miracle au chômage; reconnaissent les responsables de l'organisation, *mais nous pensons que les particuliers peuvent et doivent participer à la lutte contre l'exclusion sociale... L'emploi est une matière vivante que chacun peut et doit contribuer à façonner par un effort personnel de créativité et de solidarité. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ Solidarités nouvelles face au chômage, 99, rue des Couronnes, 750120 Paris.

Création d'une section française de Mountain Wilderness

Les mordus de la montagne sauvage

EVIAN
de notre envoyé spécial

LA montagne n'a jamais disposé d'association chargée spécifiquement de sa protection. Fondé en 1874, le Club alpin français (CAF) et sa commission nationale de protection de la montagne n'ont jamais entrepris une action déterminée pour la sauvegarde des sites alpins et pyrénéens. Les objectifs souvent contradictoires du CAF et de ses quatre-vingt mille membres, soucieux d'abord de préserver les avantages que leur concèdent les aménageurs de l'espace montagnard, ont souvent émoussé sa combativité.

La création, il y a un an, à *Biella (Italie) de l'association* à vocation mondiale Mountain Wilderness traduit la volonté d'alpinistes, principalement européens, de sauver les sites menacés par le développement de l'industrie des sports d'hiver ou par des aménagements qu'ils jugent inconsidérés.

Au mois de novembre 1987, les membres fondateurs de l'association dénoncèrent à travers les *« thèses de Biella »* le *« processus de civilisation exagérée »* de la montagne et manifestèrent leur intention *« de défendre ou de récupérer les derniers espaces libres de la planète »*. Cette stratégie, annonçaient-ils alors, *« doit prévoir le recours systématique à des actions concrètes, même à travers l'usage de la provocation »*.

Le 16 août 1988, une grosse « cordée » d'alpinistes conduits par le spécialiste des ascensions himalayennes, l'Italien Reinhold Messner, manifesta à 3 000 mètres d'altitude, au cœur du massif du Mont-Blanc, son hostilité à la télécabine de la vallée Blanche et réclama son démontage.

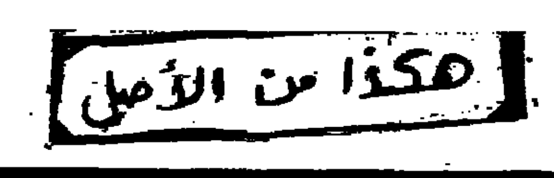
Réunis le 22 octobre à Evian, les membres de la toute jeune section française de Mountain Wilderness, que préside M. Haroun Tazieff, ont à leur tour exigé un « déséquipement » de la montagne pour permettre la création dans le massif du Mont-Blanc d'un parc international d'environ 90 000 hectares situé sur les territoires français, suisse et italien ; ce site exceptionnel qui, selon les alpinistes membres de Mountain Wilderness, fait partie du patrimoine mondial pourrait être placé sous la responsabilité de l'UNESCO. Le lancement de cette idée a suscité la désapprobation du maire de Chamonix, M. Michel Charlet (divers droite). Celui-ci a dénoncé l'attitude d'une association qui veut *« disposer du territoire de la commune de Chamonix sans aucune consultation des populations locales ni de leurs représentants. »*

« Où mourir sans secours »

Les membres de Mountain Wilderness, qui sont tous des utilisateurs de la montagne – beaucoup sont, à temps partiel ou à temps complet, des professionnels, – souhaitent pouvoir retrouver de véritables espaces sauvages, c'est-à-dire *« des terrains défendus où il serait possible de se perdre et de mourir sans secours »*. *« Les parcs nationaux ont construit trop de refuges, ouvert trop d'itinéraires balisés, trop de sentiers »*, a expliqué M. Lucien Chabasson, directeur du cabinet du ministre de l'environnement. *« Il faudra probablement, pour préserver la diversité des espaces à l'intérieur des parcs nationaux, démolir certains refuges. »*

Les alpinistes éprouvent aujourd'hui le besoin de se retrouver au cœur d'une nature vierge de tout équipement, afin de se confronter à son silence, à ses difficultés et à ses pièges. Mountain Wilderness exprime – à travers des thèses parfois utopiques et souvent provocatrices, comme la suppression de « topo-guides », voire de cartes – le besoin d'une pause dans les aménagements touristiques de la montagne, notamment en France à l'approche des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.

CLAUDE FRANCILLON.



هكذا من الأصل

Si vous avez peur dans le noir voici déja des prix qui vont vous rassurer.

SNABB/SEKUND Spot plastique/métal noir. Diam. 14 cm. **85F**

SNABB Rail électrique aluminium noir 1,2 m. **135F**

RISLAMPA Boule japonaise. Papier blanc. Diam. 37 cm. Sans monture électrique.

95F **TIAN** Lampadaire. Métal laqué blanc ou noir.

LAVIN UPP **270F** Lampadaire. Métal laqué noir/acrylique. Haut. 192 cm.

LENTO Suspension. Métal laqué blanc. Diam. 47 cm.

LUFT Piédestal lumineux. Plastique/métal noir. Haut. 65 cm. **170F**

LUTA Applique céramique. Blanc. Larg. 39,5 cm Haut. 20 cm. **110F**

30F **GLUGGEN** Spot mural. Lot de 2. Plastique. Divers coloris.

BUNT Réglette 2 spots. Plastique blanc pour ampoule réflecteur. **85F**

395F **PIANINO** Lampe de travail halogène. Métal laqué noir ou blanc.

350F **SEFYR/ZIRKON** Lampe de table. Céramique/coton noir. Haut. 59 cm. Diam. 57 cm.

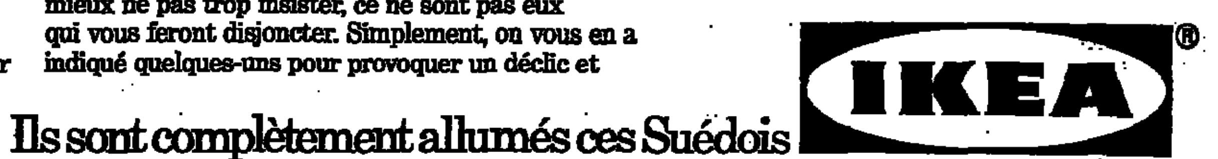
A tous ceux qui pensent acheter un matelas sur lequel on peut trembler sans réveiller l'autre, IKEA donne une solution moins chère : clic...

Clic de chevet, clic sur pied, clic plafonnier, clic en applique, clic halogène, chez IKEA vous avez tout un choix de clics, du clic classique au clic design. En plus, vous pouvez choisir la couleur de vos abat-jour, prendre un pied d'un modèle et le combiner avec l'abat-jour d'un autre et vous faire des clics à votre goût. Naturellement, si vous prenez une claque avec votre clic, vous pouvez revenir avec, IKEA reprend les choses avec le sourire.

Quant aux prix, ils sont tellement petits qu'il vaut mieux ne pas trop insister, ce ne sont pas eux qui vous feront disjoncter. Simplement, on vous en a indiqué quelques-uns pour provoquer un déclic et venir chez IKEA soigner d'urgence vos nuits blanches. Comme on dit, un petit clic c'est mieux que clac, clac, clac...

Offre valable jusqu'au 6 Novembre 1988 dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIÉS



MINITEL 36.15 IKEA

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES : RN 113 C. CIAL VITROLLES – ESPACE – LA BASTIDE BLANCHE – 13127 VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LILLE : C. CIAL DE LOMME – 59160 LOMME – TEL. : 20.93.36.77. RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Communication

Le lancement du satellite TDF 1

Dix ans de feuilleton pour mettre sur orbite la télévision de demain

Le satellite TDF 1, qui doit être lancé dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 octobre, a une longue histoire. Conçu pour une durée de vie de neuf ans, il aura passé plus de temps dans les cartons des ingénieurs ou les antichambres ministérielles qu'en orbite. Projet industriel au départ, TDF 1 devait stimuler l'industrie spatiale européenne et lui ouvrir les portes de l'exportation.

Projet industriel à l'arrivée, TDF 1 est maintenant porteur des espoirs de l'électronique grand public, lancée dans une course contre les Japonais pour la maîtrise des technologies de la télévision haute définition. Entre-temps, ce satellite aura été le héros involontaire d'un feuilleton à rebondissements caractéristique des grands projets technologiques à la française.

Chaque épisode cumule les genres. Politique : trois alternances, cinq premiers ministres et autant de « missions » avortées. Administratif et financier : les escarmouches entre TDF 1 et France Télécom n'ont pas éclairci un dossier dont le coût aura doublé en dix ans. Economique : conçu dans le cadre du monopole télévisuel, TDF 1 doit affronter une concurrence démultipliée, sur terre et en orbite. Technique : de TOP en D2 MAC, le vocabulaire des spécialistes est assez ésotérique pour masquer les enjeux. Mais pas les retards successifs. Culturel, enfin : la menace longtemps agitée de satellites apatrides n'aura souvent servi qu'à justifier l'ouverture des frontières hertziennes à la télévision commerciale multinationale.

Pour l'instant, TDF 1 est un bel engin de deux tonnes et autant de milliards de francs. A part la Sept, personne n'a réservé sa place pour cette « première » européenne. Une dizaine de candidats sont en lice (*le Monde* du 25 octobre) pour exploiter des chaînes de télévision consacrées à la famille, au sport ou à la musique. Mais comme toujours dans l'industrie spatiale, les acteurs attendent le lancement réussi pour entrer en scène.

M. Barre tranche

13 février 1977. Genève, 2 heures du matin, la conférence administrative mondiale pour la radiodiffusion s'achève. Chaque pays se voit attribuer une position orbitale géostationnaire et cinq canaux pour des programmes de télévision. Les délégués français sont ravis : grâce à la Corse, notre pays hérite d'une des plus larges zones de diffusion, en fonction des données techniques de l'époque.

Les techniciens de Télédiffusion de France (TDF) ont déjà eu vent des projets japonais en la matière. Et leur président Jean Autin, actuel membre de la CNCL, va se faire le premier défenseur d'un satellite français de télévision directe.

Mais à quoi sert un tel satellite ? Perché à 36 000 kilomètres d'altitude, il retransmet vers de petites antennes paraboliques des émissions de télévision. Il peut donc remédier à une pénurie de fréquences hertziennes terrestres, déjà envisagée par les techniciens. Il est à l'abri des attentats (les séparatistes corses ou bretons prennent souvent les émetteurs de TDF comme premières cibles) comme des grèves ; le satellite ignore les zones d'ombre qui privent encore certaines vallées françaises de la fée Télévision. Enfin, l'enjeu technologique est majeur, pour une industrie européenne de l'espace qui cherche avec Ariane à s'affranchir de la tutelle américaine. Matra ou l'Aérospatiale se voient déjà vendant des dizaines de satellites en Afrique ou en Asie.

Et puis, ce projet n'est-il pas l'occasion rêvée d'entretenir la lune de miel franco-allemande, de détourner nos voisins d'outre-Rhin d'une collaboration avec les Américains, eux qui rêvent déjà d'une télévision allemande se jouant du mur de Berlin ?

2 octobre 1979 : Bonn : le 32e sommet franco-allemand avalise ces options. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt décident d'unir les forces de leurs industries pour construire en commun trois satellites expérimentaux (un pour chaque pays, et un de réserve) qui doivent arroser l'Europe en 1984.

Personne n'imagine que TF 1 et Antenne 2, les deux fleurons d'un monopole d'Etat sur la télévision qui semble immuable, n'occupent pas deux des trois canaux de TDF 1 (1). Mais le troisième canal commence déjà à exciter les convoitises, notamment celle de Jean-Luc Lagardère, patron de Matra et d'Europe 1.

Il n'est pas le seul à comprendre l'intérêt d'un satellite qui se joue des frontières et des monopoles. Au Luxembourg, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui contrôle RTL, pousse le projet de satellite Lux-Sat et réserve même deux options de lancement sur Ariane et la navette spatiale pour 1985.

Mars 1981 : en attendant, il faut payer la construction de TDF 1. Le premier d'une longue série de conseils à Matignon permet à Raymond Barre de trancher : le Centre national d'études spatiales déboursera 444 millions de francs, et 537 autres millions viendront de TDF, qui se voit confier l'exploitation du futur satellite. Quelques semaines plus tard, la gauche arrive au pouvoir. Mieux vaut s'allier avec les Luxembourgeois que risquer un projet concurent, pense André Rousselet, directeur de cabinet de François Mitterrand et bientôt président d'Havas, un des actionnaires principaux de la CLT. La valse hésitation avec le Luxembourg a commencé.

9 mars 1984 : l'ancien directeur général des télécommunications, Gérard Théry, signe la énième version d'un rapport que lui a demandé le ministre des PTT, Louis Mexandeau. C'est un réquisitoire contre le projet TDF 1. Technique inadaptée, débouchés commerciaux incertains, cadre national trop étroit : le rapport Théry juge TDF 1 *« inapte au service opérationnel en l'état »* et prêche pour des satellites de moyenne puissance plus modernes. Mais ce jugement — contredit par d'autres experts du ministère de l'industrie — est perçu comme une manœuvre de la toute-puissante DGT pour contrecarrer TDF et promouvoir son propre système de satellite, Telecom 1.

26 octobre 1984, Luxembourg : Georges Fillioud, ministre des techniques de la communication, vient signer l'accord solennel qui donne à la CLT la concession de deux canaux sur TDF 1 et l'exclusivité de la publicité sur ce satellite. Il croit ainsi terrasser l'hydre d'un satellite « Coca-Cola », le projet Coronet/GDL qui a pris la succession de Lux-Sat, sous l'impulsion de l'américain Clay Whitehead, venu offrir ses services au grand-duché. Mais les Luxembourgeois, méfiants jusqu'au bout, garderont toujours deux fers au feu. Astra, aujourd'hui soutenu officiellement par le grand-duché, n'est que la dernière mouture du projet Coronet, repris en main par des intérêts européens.

Mais c'est au tour de la technique de déraper. Voilà que les tubes de puissance fabriqués par Thomson, pièce essentielle du satellite, connaissent des problèmes, retardant le lancement de plus d'un an. Fin 1985, c'est au tour d'Ariane de s'abîmer dans l'Atlantique, repoussant encore l'envol de TDF1.

Financements privés

27 décembre 1984, Matignon : Laurent Fabius confie à Jacques Pomonti la mission de réunir des investisseurs et des opérateurs de télévision pour exploiter le système de satellite TDF1 et TDF2 (pour assurer sa fiabilité, il a bien fallu décider la construction d'un satellite de secours). Le jeune premier ministre se doutait-il que le président de la République allait, à peine quinze jours plus tard, dans ses vœux, ouvrir les vannes de la télévision privée hertzienne ? François Mitterrand l'a voulu : la 5 est attribuée à Jérôme Seydoux et à Silvio Berlusconi. La CLT est écartée du paysage audiovisuel. La collaboration franco-luxembourgeoise sur le satellite bat de l'aile. En juillet, Pierre Desgraupes décrit dans un rapport les bases d'une chaîne culturelle publique européenne qui deviendra la SEPT.

11 mars 1986 : cinq jours avant les élections législatives, Georges Fillioud croit sceller le sort de TDF1 en confiant ses quatre canaux à la chaîne culturelle publique, à la 5, et à un consortium européen constitué par Robert Maxwell, Silvio Berlusconi, Jérôme Seydoux et l'Allemand Leo Kirch. L'alternance faite, le gouvernement Chirac ne mettra qu'un mois pour revenir sur l'attribution de deux canaux à ce consortium européen.

29 juillet 1986, Matignon : il manque toujours 1 milliard de francs au moins pour financer TDF2. Ses adversaires reprennent les arguments du rapport Théry, renforcés par les retards successifs du projet. Ses partisans — industriels notamment — font valoir que les satellites de télévision directe doivent permettre d'introduire en Europe une nouvelle norme de diffusion des signaux de télévision, et ouvrir ainsi des marchés nouveaux, qu'il convient de ne pas laisser aux Japonais (2). Jacques Chirac décide... de ne pas décider. Selon le credo libéral, TDF2 doit trouver des financements privés, s'il est vraiment aussi utile que les industriels le prétendent. Les PDG successifs de TDF, Claude Contamine et Xavier Gouyou Beauchamps, reprennent le bâton du pèlerin pour faire le tour des investisseurs privés. Sans succès.

20 novembre 1987, Kourou : le satellite allemand TV-Sat 1 est lancé sur une trajectoire parfaite par une fusée Ariane. Ses panneaux solaires ne se déploieront jamais, malgré tous les efforts des techniciens. Son jumeau français TDF 1 n'avait vraiment pas besoin de ce coup supplémentaire du destin. Prudent, Jacques Chirac « botte en touche » et décide de reporter le tir, en cédant la place à un satellite indien.

31 août 1988, Matignon : le gouvernement Rocard prend acte de l'impossibilité d'un financement privé de TDF2. S'il poursuit le projet de satellites — sous conditions, — c'est avant tout pour des raisons industrielles liées à la future télévision à haute définition, dont la norme D2 MAC Paquet est une première étape. Dans le même temps, le gouvernement décide d'unifier sous la houlette de France Telecom les responsabilités stratégiques en matière de satellite de communication.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(1) L'énergie disponible à bord de TDF1, grâce à des panneaux solaires de 20 mètres d'envergure, ne permet à l'époque de faire fonctionner que trois canaux simultanément. Des études ultérieures concluront à la possibilité de faire fonctionner quatre tubes (vers 1983) puis cinq (en 1987) sur les six embarqués à bord du satellite.

(2) Les normes actuelles de diffusion télévisée (SECAM, PAL, NTSC) ont été conçues il y a trente ans. Elles ne peuvent plus guère être améliorées, alors que le consommateur réclame des images plus proches de celles du cinéma. Aussi, les industriels préparent-ils la future télévision à haute définition (TVHD), qui doit offrir un écran large et une meilleure définition. Les Japonais ont failli réussir en 1986, à Dubrovnik, à faire adopter leur norme de TVHD. Leur approche supposait un remplacement complet du parc des téléviseurs. La contre-offensive des Européens, unis dans le programme Eurêka 95, passe par une norme transitoire, le D2 MAC Paquet, adopté pour les satellites de télévision directe, dont il est devenu l'un des arguments essentiels.

Le groupe Liaisons rachète Chotard et Associés

Liaisons, le second groupe de presse professionnelle après CEP Communication (Havas), vient de créer un département « édition ». Celui-ci accueillera, en plus des ouvrages déjà publiés par Liaisons dans le domaine de la gestion, du droit social, des transports, etc., la dernière acquisition du groupe : les éditions Chotard et Associés.

Liaisons vient, en effet, de racheter cette filiale des éditions France-Empire, qui, elles, restent en dehors de la transaction. Les éditions Chotard et Associés, créées en 1969 par M. Yvon Chotard, PDG des éditions France-Empire, qu'il avait fondées en 1945, et vice-président du CNPF de 1972 à 1986, éditent plusieurs collections de gestion, avec un rythme de parution d'une trentaine d'ouvrages par an..

Le groupe Liaisons poursuit donc sa diversification et sa croissance. Avec un chiffre d'affaires en 1987 de 345 millions de francs, le groupe présidé par M. Patrice-Aristide Blank dispose déjà d'une dizaine de départements : gestion (avec le titre vedette *Liaisons sociales*), distribution (*Points de vente*), textile et mode (*Gap*), tourisme (*Tourhebdo*, leader dans son domaine), agriculture (*Cultivar 2000*), santé (*le Moniteur des pharmacies et des laboratoires*), transports (*l'Officiel des transporteurs*), immobilier (*Constructions neuves et anciennes*), l'agence de presse Liaisons et communication, département récent créé pour accueillir *l'Echo de la presse et de la publicité* et *Sonovision* que Liaisons vient d'acquérir. Le groupe négocie, en outre, sa participation au capital du mensuel *les Cahiers du cinéma*.

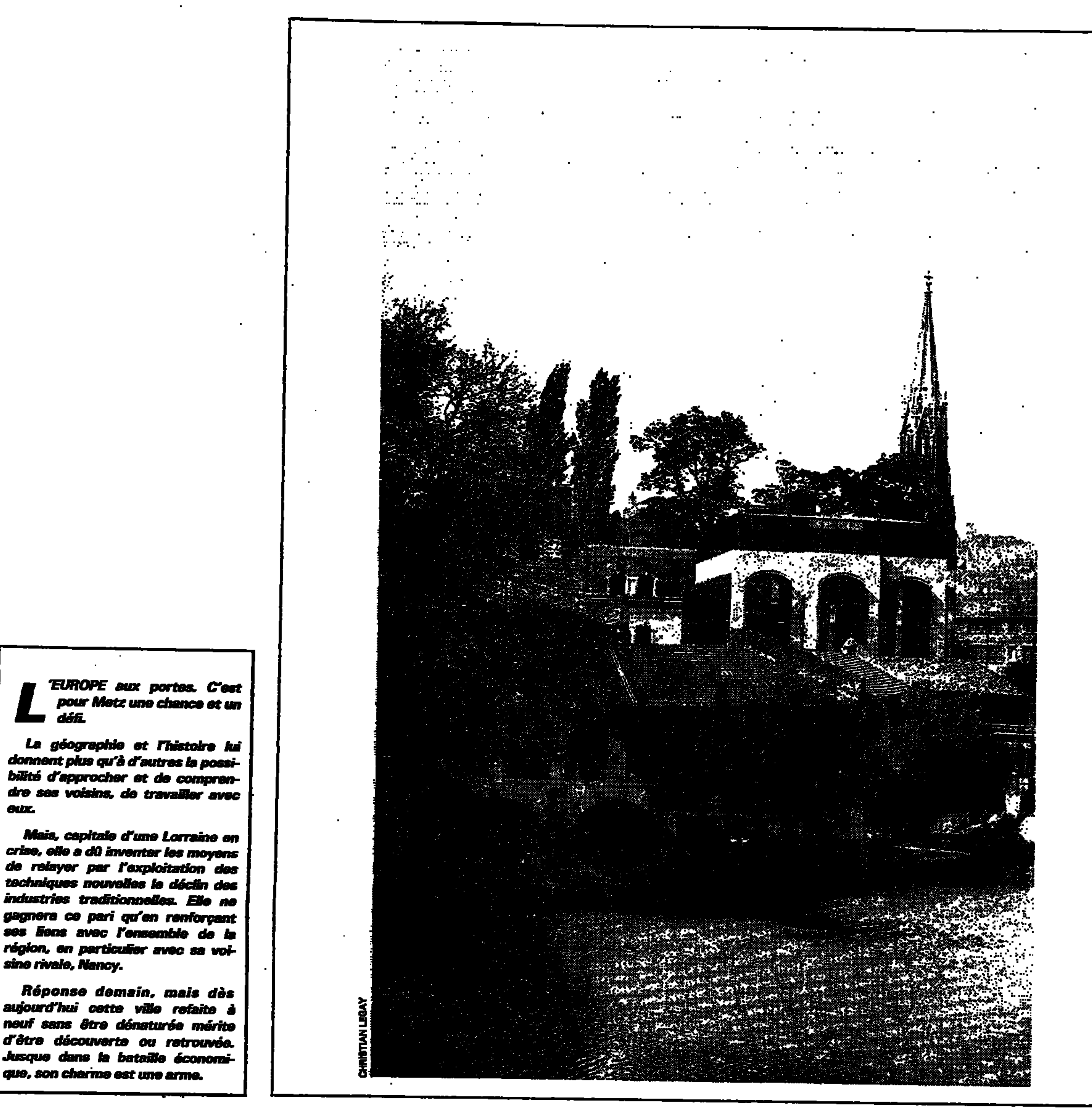
هكذا من الأصل

munication

...lleton pour mettre
télévision de demain

Le Monde

VILLES AU FUTUR



CHRISTIAN LEGAY

L'EUROPE aux portes. C'est pour Metz une chance et un défi.

La géographie et l'histoire lui donnent plus qu'à d'autres la possibilité d'approcher et de comprendre ses voisins, de travailler avec eux.

Mais, capitale d'une Lorraine en crise, elle a dû inventer les moyens de relayer par l'exploitation des techniques nouvelles le déclin des industries traditionnelles. Elle ne gagnera ce pari qu'en renforçant ses liens avec l'ensemble de la région, en particulier avec sa voisine rivale, Nancy.

Réponse demain, mais dès aujourd'hui cette ville refaite à neuf sans être dénaturée mérite d'être découverte ou retrouvée. Jusque dans la bataille économique, son charme est une arme.

METZ

Une esplanade sur la Moselle

Jean-Louis André a accompagné Ricardo Bofill au cours d'une ses visites de chantier à Metz.

BIEN SUR, il y avait l'Arsenal. Redessiner les façades d'un des plus beaux bâtiments de la cité, aménager l'intérieur pour en faire un auditorium, c'était pour Ricardo Bofill une raison suffisante de venir à Metz. Mais pour construire dans une ville, il faut d'abord apprendre à la lire, à l'aimer. Véritable défi ici pour cet homme du Sud, catalan, vénitien par sa mère, qui ne voit de véritable tradition architecturale qu'au bord de la Méditerranée. Son parcours à travers Metz est forcément paradoxal : cette ville, c'est encore pour lui la victoire de la tradition classique française, même lorsqu'il est obligé de traverser les quartiers de grès rose légués par les Allemands.

Il faut bien, pourtant, en passer par là. Celui qui fut son guide, sur place, Albert Longo, architecte local associé sur le projet de l'Arsenal, ne peut pas ignorer la partie sud de la ville, celle qui s'est développée après l'« annexion » par d'encombrants voisins germaniques.

Les couleurs d'automne font ressortir, plus que jamais, l'aspect végétal, romantique, du quartier. Trop de décorations, trop de décrochements et de toits festonnés : les quelques villas ventrues, cossues, aperçues derrière des portails en fer forgé art nouveau, n'impressionnent guère Ricardo Bofill. Tout au plus quelques mots aimables, en passant, sur ce « système bourgeois » qui consistait à poser, en bord de rue, les bâtiments dans de petits jardins savamment décorés... *« Au fond,* remarque-t-il en débouchant avenue Foch, *les Allemands, en passant la frontière, se sont francisés : ils ont appris à tracer des rues, à ouvrir des perspectives, à organiser l'espace de façon géométrique, ce qui est un art bien français. »*

Cet art français de composer l'espace, il le retrouve avec enthousiasme sur l'Esplanade. *« Encore plus belle que celle de Montpellier »*, lance-t-il, ce qui, dans sa bouche, n'est pas un mince compliment. *« L'esplanade,* continue-t-il, *est véritablement une invention française. L'Italie a inventé la place ; la France a découvert, elle, ces vastes ouvertures, comme le Trocadéro ou les Invalides, autour desquelles viennent se ranger, généralement, les bâtiments administratifs ou institutionnels. Celle de Metz a l'avantage d'être, en plus, une extraordinaire ouverture sur la nature et les collines des environs. C'est la transition matérialisée entre la ville et la campagne. »*

Il plaisante : *« Encore faut-il, pour apprécier le lieu, faire abstraction des jardins, assez mal dessinés, des haies et des allées. Curieuse, cette manie qu'ont tous les maires, en France, de vouloir planter des fleurs... »*

C'est au bord de l'Esplanade qu'est situé son projet. Juste à côté de la petite chapelle des Templiers, qu'il n'apprécie guère, mais dont il reconnaît qu'*« elle date, pour les historiens anglo-saxons, le commencement de l'architecture proprement dite »*. Coup d'œil général, avant de remonter vers la vieille ville : *« Ce que j'aime, c'est cette descente progressive, par paliers, vers les eaux vertes de la Moselle... »*

Dans les petites rues du quartier dit « français », l'architecte, qui ne cesse de revendiquer, depuis le lancement d'Antigone à Montpellier, une ville *« faite pour l'homme »*, carrefour et lieu de rencontres, ne peut que s'extasier devant l'animation des rues piétonnes. Hommage aussi à quelques façades : *« Il y a ici des signes qui ne trompent pas. De la rue, par exemple, on ne voit pas les toits. Les façades se terminent par des balustrades ou des corniches, ce qui témoigne d'une culture très raffinée. »*

Mais c'est en débouchant sur la place d'Armes qu'il donne vraiment libre cours à son enthousiasme. *« J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour le Blondel théoricien de l'architecture. J'ai découvert ici qu'il avait su réaliser aussi de véritables chefs-d'œuvre. »*

Suit un exposé sur l'histoire de la discipline : Blondel réutilise un vocabulaire hérité de l'Antiquité à travers la Renaissance. Arcs, frontons et colonnes rythment ses façades. Mais en même temps, il invente une syntaxe nouvelle, des rapports de proportions différents Arrêt prolongé devant le marché couvert, dont il loue l'harmonie, et coup d'œil ironique vers la façade d'un cinéma encombrée de pilastres et de fresques, de l'autre côté. Une construction allemande, paraît-il. Sourire. *« On voit bien, ici, la différence qu'il y a entre utiliser un vocabulaire classique épuré, et donner dans le néoclassique, qui n'est qu'un art du décor. Contrairement à ce que pensent certains, je déteste le néoclassicisme. »*

Il y a les objets, les bâtiments eux-mêmes, mais aussi leur disposition les uns par rapport aux autres. Celui qui prétend aujourd'hui rendre ses lettres de noblesse au « dessin de ville » ne peut que louer l'emboîtement des places sur différents niveaux, la chaleur de la pierre de Jaumont, l'organisation du tracé autour d'une cathédrale dont il regrette pourtant qu'elle ait été privée, par les Allemands, des arcades qui la flanquaient depuis le dix-huitième siècle : elles étaient l'œuvre, bien sûr, de Blondel !

« Ce qui est merveilleux, et malheureusement souvent raté par les architectes contemporains, c'est de réussir aussi bien un changement d'échelle. On débouche sur cet espace monumental en sortant de petites rues, et l'on n'est pas choqué. Mieux encore : Blondel a réussi, par un jeu sur les angles, les pignons, à créer des dégagements, des perspectives, entre ce qu'il construisait et la vieille ville existante. »

On enchaîne immédiatement, histoire de cultiver les contrastes, avec la place Saint-Louis, très domestique, faite de mélanges de style et de retouches successives. Au passage, il reconnaît une fenêtre palladienne, un contrefort du Moyen Age, une influence de Byzance ou des Flandres. *« Dans sa forme, la place évoque une place italienne. Mais le vocabulaire, lui, est très varié. C'est ce qui en fait le charme très particulier. »*

Et pour finir, de nouveau une place : la place de la République, tout contre sa chère Esplanade : des parkings et des embouteillages. *« C'est ici le point stratégique de Metz. Réaménager cet espace, en faire un lieu de promenade, ce serait redonner à la ville toute son unité. »* Consultation gratuite...

JEAN-LOUIS ANDRÉ.

Le couple Metz-Nancy

Des amours raisonnables

LA Lorraine a une capitale administrative, Metz, et deux capitales économiques et culturelles au sens le plus large de ce mot : Nancy au sud, Metz au nord. La géographie, l'histoire surtout, ont creusé les différences qui les opposent depuis des décennies.

La crise des industries traditionnelles de la région aura eu cela de bon au moins : elle a obligé les deux villes à traverser ensemble le gué du malheur. Et le défi européen leur impose aujourd'hui, aujourd'hui et pour demain, « l'ardente obligation » de ne pas affronter séparément le grand vent de l'ouverture des frontières.

Ajoutons enfin que les Nancéiens ont au cours des dernières années *pris les moyens* – une université dynamique, une technopole active, une place financière prospère – de surmonter les complexes qu'ils ont toujours nourris vis-à-vis de leurs voisins du Nord.

Telle est du moins l'analyse de leur maire, André Rossinot, ancien ministre radical UDF, qui, pour caractériser l'état actuel des relations entre les deux villes, a cette formule : *« Nous avons entre nous des amours raisonnables. »*

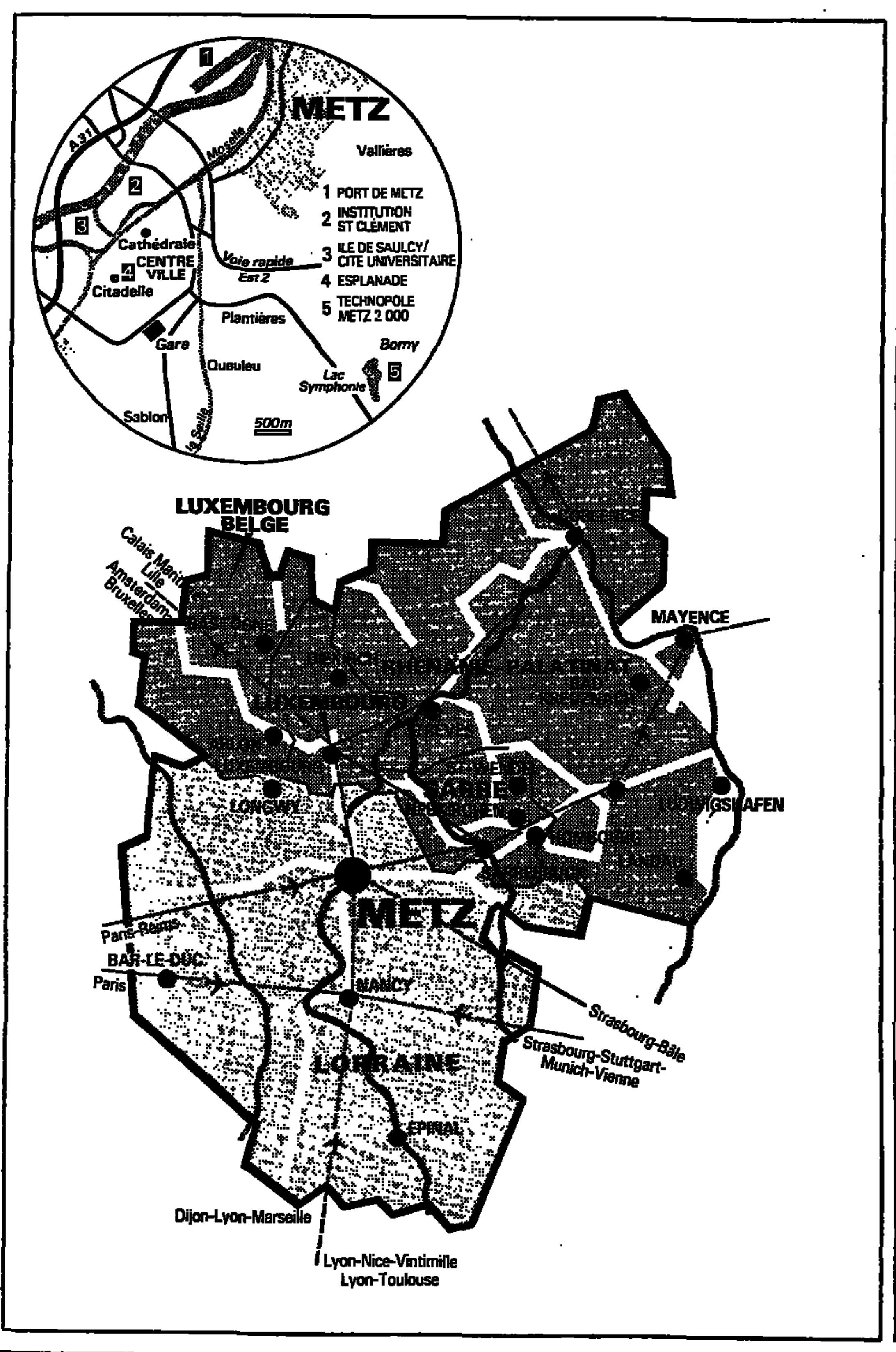
Le « pacte métropolitain », que Nancy et Metz viennent de conclure à l'intérieur du prochain plan lorrain, prend acte et veut concrétiser cette attitude récente. Il prévoit en particulier la création d'une ligne ferroviaire nouvelle reliant les deux métropoles et à laquelle se raccorderait, à la hauteur du futur aéroport de Louvigny, le TGV est. Ainsi seraient assurées à la fois de véritables dessertes internationales et une meilleure coordination des dessertes locales de la région.

Décision encore symbolique mais sur laquelle s'appuient désormais les discours très largement concordants des maires des deux villes.

« Le monde, explique Jean-Marie Rausch, *se rapetisse actuellement de manière extraordinaire, et, vues de Los Angeles, dans le contexte d'une Europe de 320 millions d'habitants, Metz et Nancy constituent à l'évidence une seule et même agglomération. Au troisième millénaire, dans dix ans, les deux villes seront devenues la grande capitale de cette région située au cœur de l'Europe, à mi-chemin entre Paris et Francfort, les Pays-Bas et l'Italie ou l'Espagne. »*

André Rossinot partage tout à fait cette analyse de l'avenir international des deux villes mais veut insister aujourd'hui sur le volet régional qu'elle doit comporter. D'accord pour une Lorraine dans l'Europe mais à partir d'une Lorraine unie et solidaire de *« Thionville à Epinal »*. Cela acquis, il irait même plus loin encore que son collègue messin : *« Pourquoi ne pas créer un jour entre Metz et Nancy une communauté métropolitaine comme il existe des communautés urbaines ? »* Pourquoi pas en effet ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.



La formule Chérèque

Une région solidaire

LE « parler vrai », Jacques Chérèque n'a pas attendu qu'il *devienne à la mode* pour le pratiquer, rondement et naturellement. L'ancien métallurgiste, l'ancien syndicaliste, l'ancien préfet délégué ne l'a pas abandonné lorsqu'il est devenu ministre délégué à l'aménagement du territoire et, avec Jean-Marie Rausch, l'un des deux représentants de la Lorraine au gouvernement. *« Ma passion, c'est la Lorraine. »* Et cette *région où il n'est pas né mais où il* a travaillé et milité, il ne veut pas cesser de se battre pour elle. *« C'est vrai, je me suis plusieurs fois dans le passé opposé à Jean-Marie Rausch, mais, depuis que celui-ci est devenu ministre, les choses vont très bien entre nous ; il est moins maire de Metz, c'est-à-dire plus porté à prendre en compte les intérêts de l'ensemble de la région. »*

Les intérêts de la région reposent pour l'essentiel sur la réussite du plan de conversion que – parcours remarquable – Jacques Chérèque a élaboré en 1984 pour Laurent Fabius, qu'il a imposé en 1986 à Jacques Chirac et dont aujourd'hui il assure, au gouvernement, la mise en œuvre, en particulier dans le cadre du futur contrat de plan Etat-région. *« Il s'agissait,* explique-t-il, *d'abord de moderniser la sidérurgie pour qu'elle retrouve des bénéfices, ensuite d'accompagner cette modernisation par un vaste plan social, enfin de préparer le redéploiement sur les dix ans qui viennent de l'ensemble des industries lorraines. Dix ans, cela pouvait paraître bien long, et, dans l'immédiat, il fallait donner un coup de pouce pour faire décoller l'image souvent si noire et si fausse des deux métropoles lorraines. D'où la décision de décentraliser le centre de documentation du CNRS à Nancy et Supélec à Metz. »* Jacques Chérèque se souvient : *« J'ai pu alors apprécier la redoutable efficacité de Jean-Marie Rausch. En un an, le dossier Supélec était bouclé et l'école inaugurée. »*

Metz et Nancy, on ne peut faire pour l'une sans faire pour l'autre, parler de l'une sans parler de l'autre. Les deux villes n'ont ni le même poids, ni les mêmes traditions, ni les mêmes vocations. Villes sœurs mais rivales pour cela. *« Le drame de cette région,* estime Jacques Chérèque, *c'est qu'elle n'a pas de véritable métropole structurante. Ah ! si Nancy et Metz pouvaient rassembler leurs 500 000 habitants à Pont-à-Mousson, quelle belle et efficace capitale lorraine nous aurions... »*

Hypothèse rêveuse. En attendant, il faut accompagner et encourager le mouvement qui est en train de se dessiner et qui pousse les deux cités, sinon à se *rapprocher*, du moins à travailler ensemble pour prendre en compte l'avenir de la région et, au-delà, de ce coin d'Europe où elles auront à s'imposer.



« Metz est une ville superbe, admirablement rénovée, une capitale administrative, militaire, commerçante, importante et riche. Mais comment lui faire comprendre que, pour devenir une véritable capitale économique, il ne faut pas seulement qu'elle se donne un beau jouet moderne comme l'est le technopôle. Elle doit sortir de ses murs, accompagner la conversion déjà en partie réussie des deux bassins industriels qui se trouvent à ses portes : le bassin sidérurgique de Thionville et de Longwy vers le nord jusqu'au Luxembourg, le bassin houiller et chimique de Forbach et Carling vers l'est, jusqu'à Sarrebruck. » La même tâche devrait, selon Jacques Chérèque, s'imposer à Nancy avec comme objectif final non seulement l'ouverture sur l'Europe, mais aussi le désenclavement et la revitalisation des deux départements lorrains moins industrialisés, les Vosges et la Meuse.

Metz, Nancy, même combat ? Pas encore mais deux projets symbolisent aux yeux du ministre de l'aménagement du territoire le rapprochement des deux villes : la décision de créer à Louvigny un aéroport régional commun – c'est le premier investissement que Messins et Nancéiens réalisent ensemble ; la stratégie commune adoptée pour le tracé du futur TGV : pas question de rééditer les querelles de l'autoroute A 4.

« Les choses bougent, je les sens bouger », affirme Jacques Chérèque, fort de sa longue et tumultueuse expérience lorraine. *On peut sourire des discours un peu mégalo sur l'avenir de la Lorraine dans la future Lotharingie européenne, mais de tels propos montrent au moins que l'on est sorti de la longue période de nostalgie, de révolte puis d'apathie que la région vient de traverser. »*

J.-F. S.

Une agglomération de 170 000 habitants

METZ accueille sur ses 4 100 hectares 118 000 habitants (estimation de 1988). 29 % ont moins de vingt ans, 10 % plus de soixante-cinq ans. Sa population était en 1982 de 114 200 habitants. Autour de Metz et composant une agglomération de 170 000 habitants (estimation de 1988), un district qui, outre Metz, comprend sept communes : Montigny-lès-Metz, Marly, Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Saint-Julien-lès-Metz et Vantoux.

Le district est une des composantes essentielles du syndicat mixte Nord-Métropole-Lorraine qui depuis 1976 a créé 4 000 emplois sur une zone industrielle de 152 hectares. Responsable du corps des sapeurs-pompiers et fédérateur des transports en commun, il inaugurera dans quelques semaines son nouveau centre d'exploitation des transports, ultra-moderne, pour les 280 autobus desservant l'agglomération messine.

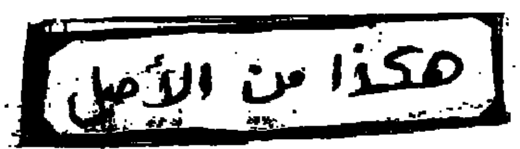
En septembre 1988, le nombre de demandeurs d'emploi représentait 12,5 % de la population active.

Rénovation

Une rénovation brutale, menée jusque dans les années 70, a laissé aux Messins des souvenirs cuisants. A la Libération, les édiles furent confrontés au problème des maisons insalubres, plus aigu qu'ailleurs. En 1871, beaucoup de propriétaires, à cause de la présence allemande, avaient quitté la ville, et leurs descendants étaient devenus des bailleurs lointains plus préoccupés de toucher des loyers que d'améliorer le confort des logis. On trancha dans le vif.

Après la mort de Raymond Mondon, l'arrivée à la mairie, en 1971, de Jean-Marie Rausch, conseillé par Jean-Marie Pelt, provoqua une remise en cause des projets de « nouveau Manhattan » dans la vieille ville qui avaient fleuri sous l'ancienne municipalité. L'époque plaidait pour un urbanisme plus raisonnable, à l'échelle humaine, respectueux du passé. *Désormais, on pensa qu'il* valait mieux restaurer que rénover.

Aujourd'hui, il n'est plus question de toucher au patrimoine, qu'il soit messin ou allemand. Les habitants découvrent qu'ils vivent dans une ville d'art, où les plus grands architectes, de Blondel à Bofill, ont laissé leur empreinte. Le quartier de la cathédrale a été classé « secteur sauvegardé ». Des opérations de réhabilitation sont menées avec l'ANAH. On ravale méticuleusement les façades. Autour de la rue Serpenoise, le quartier commerçant piétonnier, une architecture contemporaine soignée fait son apparition. Metz ne restaure pas que son Arsenal. C'est tout une ville qui peaufine son passé.



Jean-Marie Rausch et ses ambitions

Un battant dans l'ouverture

LE maire de Metz n'est pas homme à hésiter longtemps devant les ponts : il les passe, au galop et au risque de dérouter ceux qui, amis ou adversaires, campent sur l'une et l'autre rive. Typiquement messine, car non seulement les bras de la Moselle irriguent et partagent la ville, mais celle-ci possède un quartier curieusement appelé Devant-les-ponts, cette image ne suffit pas à rendre compte de la personnalité de Jean-Marie Rausch. Il en faudra d'autres pour tenter de faire le tour de cet homme dont on sait, déjà, qu'il est décidé, brusque et parfois imprévisible.

Parmi celles qui s'imposent d'emblée, physiquement, en raison de la stature et de la corpulence du personnage et, aussi, de son regard insistant, il y a l'impression d'affronter un bloc – *« Rausch reste un roc »*, dit son ami Jean Seitlinger – ou une force en mouvement. D'où la comparaison qu'inspire volontiers ce « battant » : c'est un bulldozer, dit-on fréquemment de lui. Pour rester dans le rite scout du totem, on parlera, selon les points de vue, de bulldozer opportuniste ou défricheur, perfectionniste ou brutal : on soulignera son audace ou son ambition, sa propension à l'autocratie ou la qualité de son entourage. A ce stade une chose, deux choses même sont sûres : Jean-Marie Rausch ne laisse personne indifférent et cela ne lui est pas indifférent.

Le goût des affaires publiques ne lui est pas venu par enchantement. Il est né le 24 septembre 1929 à Sarreguemines dans une famille d'industriels de la minoterie qui était fortement impliquée dans la gestion de la vie locale. Dans sa tendre enfance, aux grandes tablées familiales du dimanche, il a entendu s'exprimer toutes les opinions de l'époque, des Croix de feu au Front populaire. Etudiant, il est lecteur assidu de *Combat*, le journal de Camus et Bourdet et, face au copain qui lisait *le Figaro*, il se situait alors à gauche. *« Au centre gauche »*, précise-t-il. Le mondialisme d'un autre héros de l'époque, Gary Davis – qu'il aborde dans le métro – le séduit.

Marié, travaillant à la minoterie paternelle, il se range dans la lignée de *l'Express*, dirigé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et soutenant Pierre Mendès France, mais il milite surtout chez les « Jeunes Patrons ». C'est alors que la politique vient dénicher cet inconnu, de formation démocrate-chrétienne ayant le profil typique du chef d'entreprise susceptible de figurer parmi ce que l'on appelait alors « les forces vives ».

En 1965, il est donc enrôlé dans une liste apolitique qui se mesure bravement à la gauche, d'un côté, et, de l'autre, à l'équipe du maire sortant de Metz, Raymond Mondon, personnalité marquante des débuts de la Ve République (il présidait le groupe des députés modérés, giscardiens, alliés aux gaullistes).

Le premier tour de piste est loin d'être ridicule. L'impétrant en politique se retrouve au Centre démocrate, où il a plus d'affinités avec Joseph Fontanet et Jacques Duhamel qu'avec Jean Lecanuet, tout auréolé de sa candidature à l'élection présidentielle de 1965.

L'inconnu commence à être reconnu localement. En 1970, Raymond Mondon, déjà atteint par la maladie qui l'emportera le dernier jour de l'année, lui propose d'entrer dans son équipe, mais ceux qui se considèrent comme les héritiers du maire sortant ne maintiennent pas cette offre au renouvellement municipal de mars 1971. Mal leur en prit : Jean-Marie Rausch constitue sa propre liste à la tête de laquelle il fonce, avec la bénédiction du tout-puissant *Républicain lorrain*. Le directeur du journal est son ami. Les deux familles ayant, paraît-il, noué des liens par la passion commune des enfants pour la musique.

Dans la foulée de son succès aux municipales de 1971, le nouveau maire se fait aussitôt élire conseiller général. En 1973, il échoue aux législatives. *« Mon seul échec*, dit-il aujourd'hui, *mais qui a été salutaire car il m'a permis de relativiser les choses »*. Un stage de dynamique de groupe afin de mieux s'affirmer dans son nouveau métier, et le jeune maire surprise de Metz repart en campagne. Sénateur en 1974, président du conseil général en 1979, président du conseil régional depuis 1982, il avalait les mandats et les titres avec une boulimie dont on se demandait où elle s'arrêterait ? Les plus perspicaces pensaient qu'elle ne s'arrêterait pas.

Politique et gestionnaire

La montée en puissance du maire de Metz s'est appuyée sur le succès, généralement reconnu, de sa gestion municipale. Ce succès, Jean-Marie Rausch l'attribue à sa manie de tout contrôler. *« Mon père*, dit-il, *m'a appris à être maniaque, perfectionniste. Au départ, je ne savais rien des affaires municipales. J'avais une vision industrielle, commerciale de la gestion et une pratique du management. On a essayé de transposer cette expérience en termes de gestion publique. »* Le maire précise qu'il a appelé autour de lui *« des gens qui savaient gérer »*, et il chante les mérites de son principal collaborateur, depuis 1972, Dominique Schmitt, chargé de mission auprès du ministre du commerce extérieur. *« Nous nous comprenons en nous regardant dans les yeux. Notre entente est totale. »* Il comble d'éloges son ancien adjoint, Jean-Marie Pelt, grand spécialiste de la biologie végétale, écologiste convaincu, qui a inspiré la restauration du centre-ville : *« La beauté retrouvée de Metz, c'est lui*, déclare-t-il ; *il était la tête et moi les jambes. »*

Jean Seitlinger voit en son ami Rausch *« un gestionnaire exceptionnel »*. Jean-Pierre Masseret, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle, sénateur, conseiller municipal, conseiller régional, le reconnaît volontiers : le maire sait décider et sait s'entourer. Denis Jacquat, président départemental du Parti républicain, député, chargé de l'important secteur des affaires sociales à la mairie, lui accorde *« une grande habileté politique »* et observe qu'il sait se faire craindre.

Ces couronnes ne vont pas sans épines. *« C'est un homme qui privilégie la politique des « coups ». Il n'est pas ouvert au dialogue et se comporte avec brutalité »*, assure Jean-Pierre Masseret. Denis Jacquat convient qu'il faut savoir résister *« à ses coups de gueule »*, mais, ajoute-t-il, malgré sa manie du contrôle et de la surveillance, *« il me laisse la paix dans mon secteur »*, car il sait reconnaître la capacité de travail.

Si le médecin qu'est Denis Jacquat peut parler avec sérénité de sa collaboration avec Jean-Marie Rausch, le bouillant ingénieur des mines, devenu jeune député en 1978, en éliminant Alice Saunier-Seïté, Jean-Louis Masson, RPR, reconnaît n'avoir eu, avec le maire, que des rapports allant *« du conflictuel à l'indifférence »*, sans autre transition. Il lui reproche d'avoir engagé la ville de Metz dans *« cette aberration »* qu'est le projet de construction d'un aéroport régional, et de s'être lancé dans les lourdes dépenses d'un auditorium. A l'inverse, le maire n'aurait pas fait assez tôt les investissements nécessaires en matière de développement économique et industriel.

De leur côté, les socialistes contestent une gestion municipale qui – selon eux – a privilégié le centre-ville aux dépens des quartiers périphériques et des équipements collectifs. Il y a, dans ces critiques, l'amorce de la préparation des prochaines élections municipales, lesquelles se présentent sous d'étranges auspices. Il apparaît, en effet, que le maire de Metz, surtout depuis qu'il est devenu membre du gouvernement de Michel Rocard et une personnalité symbolique de l'ouverture, embarrasse ou divise ses amis, ses adversaires, dont, au demeurant, les divisions internes se prêtent à ce jeu.

Que le maire soit devenu ministre, c'était, d'une certaine manière, attendu. Attendu d'abord par l'intéressé qui, disent ses alliés et adversaires – d'accord sur ce point – courait après cette consécration nationale. Qu'il siège dans un gouvernement à dominante socialiste, c'est cela qui a créé la surprise, bien qu'il ait toujours conduit sa carrière à sa guise, sans se préoccuper des états-majors politiques et des interdits dogmatiques, note Jean Seitlin.

« Demain les municipales »

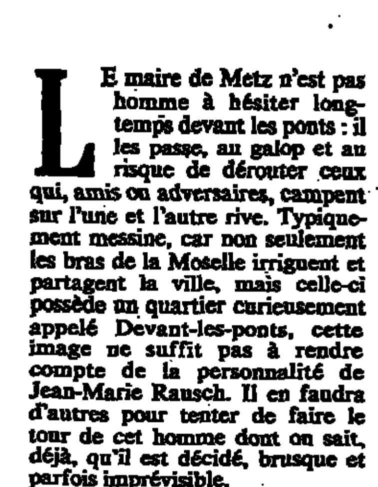
Les plus surpris furent, sans nul doute, les socialistes locaux. Il y a eu des *« turbulences »*, reconnaît Jean-Pierre Masseret. Ce n'est pas tant le principe de l'ouverture qui a choqué que sa matérialisation en Lorrainne sous la forme que l'on sait. *« Soisson, cela n'a ému personne ici, mais que ça tombe aussi sur nous ! C'est qu'on le connaît bien Rausch... »* Bref, comme leur premier secrétaire fédéral, les socialistes messins ne voient pas en quoi le maire a pu incarner les vertus de l'ouverture.

Après s'être demandé : *« Pourquoi lui ? »*, les socialistes s'interrogent : *« Que faire avec lui ici ? »* Jean-Pierre Masseret prépare la suite de cette course de fond, genre de compétition qu'il connaît bien. Mais il n'est pas seul en piste. Outre les dispositions du maire, il y a les pesanteurs nationales et les clivages propres au PS, ici comme ailleurs. *« Nous avons joué le jeu de l'ouverture de manière quasiment irréprochable, je suis allé aussi loin que possible, notamment aux cantonales* (en favorisant l'élection de la candidate du maire, Nathalie Griesbech). *Il s'agit maintenant de savoir avec qui Rausch veut aller aux municipales. La balle est dans son camp, moi j'ai déjà donné. Nous devons conserver notre identité et notre électorat, il ne s'agit pas de se perdre dans un amalgame fourre-tout. Nous ne ferons pas liste commune avec un député PR* (Denis Jacquat) *et un conseiller général RPR. »* Telle est la position de Jean-Pierre Masseret.

René Leucart, conseiller régional, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste, s'en distingue. Une question de tactique nous divise, explique-t-il, dans un bureau sombre, chargé de livres et de masques. *« Rausch n'est pas un homme de gauche mais il n'est pas un homme de droite. Foin d'hypocrisie : Est-ce que le PS peut présenter une liste contre un membre du gouvernement ? Est-ce qu'on se sent plus proche d'un maire communiste en Moselle que d'un ministre de notre gouvernement à Metz ? »*, demande-t-il.

Selon René Leucart, fort de l'appui de sa section, réputée rocardienne, il devrait être possible de s'entendre sur un programme et sur un partage des responsabilités dans une liste de large rassemblement.

Jean-Louis Masson n'a pas d'états d'âme. Au contraire, il jubile car, à ses yeux, la situation s'est éclaircie. Il brûle d'envie d'aller, en toute liberté, à la prochaine bagarre municipale. *« Ou bien Rausch quitte le gouvernement et le RPR me demande d'être à ses côtés et je me plierai à la discipline ; ou bien il reste dans la majorité présidentielle et il est hors de question que je ne sois pas candidat. »*



Denis Jacquat s'interdit de commenter *« le choix personnel du maire »* mais, explique-t-il, *« il voulait être ministre, il ne rêvait que de cela »*. Aussi Jean-Marie Rausch aurait-il ressenti comme une punition, après avoir mis ses espoirs en Raymond Barre, de se voir flanqué en Lorraine de quatre ministres du gouvernement Chirac (André Rossinot, Philippe Séguin, Gérard Longuet et François Guillaume). Il a donc fait le saut.

Cela étant, Denis Jacquat est bien embêté. Il ne voudrait pas quitter la mairie, car il aime *« défendre sa ville »* et parce qu'il peut espérer un jour succéder au maire ; il n'a pas l'intention d'être *« le numéro deux de Jean-Louis Masson »*, qu'il ne tient pas en grande estime ; il ne voudrait pas cautionner *« une opération municipale d'ouverture politique »*. Les centristes du CDS en Moselle, ont maintenu leur confiance à Jean-Marie Rausch et Jean Seitlinger, qui est resté membre du groupe de l'UDF à l'Assemblée nationale, au lieu de rejoindre celui du CDS, lui témoigne *« une entière solidarité »*.

Jean Seitlinger pense que dans sa fonction ministérielle, Jean-Marie Rausch sera utile à la Lorraine. *« Nous sommes*, rappelle-t-il, *dans une région légitimiste »*. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, propose comme Lorrain et ancien syndicaliste CFDT devenu préfet chargé du dossier économique de la Lorraine au plus fort de la crise de la sidérurgie, une explication complémentaire de la décision du maire de Metz. Il pense que les convergences qui sont apparues dans le traitement de ce difficile problème de reconversion ont préparé l'ouverture.

Reagan, le grand dérégulateur

Cette analyse mérite d'être rapprochée de celle des bons observateurs de la région pour qui le choix du maire de Metz traduit le sentiment de bien des chefs d'entreprise lorrains qui ont appris à vivre avec un pouvoir de gauche, qui ont pris note de son évolution et qui sont las des affrontements purement politiques.

Le maire de Metz n'ignore pas les secousses qu'il a provoquées mais, d'une part, il estime qu'elles sont inévitables et, d'autre part, il tient à les relativiser en situant son action à un autre niveau. *« J'ai toujours eu l'orgueil*, déclare-t-il, *de vouloir insérer mon action dans un grand dessein, dans une perspective large, dans quelque chose de plus global que la fonction que j'occupais »*, ajoute-t-il.

« En France, nous nous singularisons par des structures politiques spécifiques qui favorisent l'affrontement gauche-droite au lieu de faire émerger la volonté de consensus. Le génie de François Mitterrand est d'avoir compris que ça ne pouvait pas continuer ainsi. Les Français, à travers leurs votes, ont dit qu'ils voulaient garder ce qu'il y avait de mieux dans le système socialiste – la garantie des avantages sociaux, la sécurité de l'emploi – et ce qu'il y avait de mieux dans l'économie de marché. Michel Rocard, lui, a compris cela et c'est pour cette raison que je me sens solidaire de son action. »

Prophète de la *« révolution »* qu'introduit la communication dans tous les secteurs de notre vie, passionné d'informatique, le maire de Metz entrevoit des temps nouveaux après *« la vague de dérégulation »* qui déferle sur le monde, sous plusieurs formes. *« Je pense que dans vingt ou trente ans, l'histoire rendra grâce à Reagan, le grand dérégulateur de l'univers »*. Sans doute pense-t-il que l'ouverture est un effet parmi d'autres de la dérégulation. *« Il faut*, dit-il, *essayer de jeter des passerelles entre les blocs. »*

Lui, il s'est lancé. Il a passé le pont. *« A 59 ans*, explique-t-il, *je peux me payer le luxe de faire une expérience qui découle de mes analyses, qui correspond à ce que je pense depuis longtemps. Si ça réussit, j'aurai la satisfaction d'avoir eu raison, si ça rate, cela fera un retraité de plus en Moselle ! »* La force d'entraînement de Jean-Marie Rausch donne de la substance et du crédit à son discours, mais de là à l'imaginer à la retraite...

ANDRÉ LAURENS.

Pistes

Banques sans frontières

L'OUVERTURE du marché unique européen menace le système bancaire lorrain. Pierre Dap, directeur général de la Banque populaire de Lorraine et président du comité économique et social, l'affirme. Cette menace se transformera en déroute, explique-t-il, si une harmonisation de la fiscalité de l'épargne n'est pas décidée avant le 1er juillet 1990, date de la libéralisation complète des mouvements de capitaux dans la CEE. Une telle harmonisation amputerait les recettes de l'Etat de quelque 20 milliards de francs.

La suppression de tous les contrôles et de toutes les restrictions en matière de change révélera la puissance de l'attraction du système bancaire luxembourgeois, prévient Pierre Dap, pour qui ce pays est un véritable paradis fiscal. Il en veut pour preuve les mouvements de capitaux enregistrés entre la Belgique et le Luxembourg depuis l'instauration de l'union monétaire belgo-luxembourgeoise.

– Si dans ce cas les effets sont amortis par l'existence d'une banque centrale commune, la fuite des capitaux français vers le Grand-Duché, inévitable à ses yeux sans une harmonisation fiscale, touchera de plein fouet les banques lorraines.

J.-L. T.

“Faire de Metz une capitale française et européenne de l’intelligence”


Jean-Marie Rausch, Maire de Metz, Président du Conseil Régional de Lorraine, Ministre du Commerce Extérieur.

Jean-Marie Rausch est l’homme des paris. Sénateur-maire de Metz, il voit dans le câble, dès 1979, un facteur de progrès. Pari gagné : aujourd’hui, Metz possède le premier réseau câblé de France avec 25 000 abonnés qui réceptionnent 18 chaînes pour moins de 1 000 F par an. Avec Mirabel, il crée et développe à Metz, la toute première banque de données télématiques de France. Un esprit d’innovation et une volonté d’entreprendre qui concourent à la naissance de Metz 2000, le premier Parc Technologique Européen spécialisé dans les domaines du logiciel et de la communication. Une véritable architecture de communication avancée avec Europort, premier téléport de France réalisé par France Télécom, le Centre d’Etudes des Systèmes de Communication. Et pour prendre de l’avance sur l’avenir, Metz offrira dès demain aux entreprises les ressources de son Réseau Numérique à Intégration de Services (RNIS) de seconde génération. Un courant d’innovation qui sait aussi prendre en compte les attentes des habitants de la ville et qui irrigue la vie culturelle messine. Avec l’Arsenal et Ricardo Bofill, Metz fait le choix de l’audace architecturale pour mieux servir l’art musical. 8 000 m² d’une réhabilitation exemplaire au cœur même de la ville pour faire de Metz, dès février 1989, l’un des tout premiers centres musicaux d’Europe. Une animation culturelle ouverte à tous grâce à Metz-Plus, carte à mémoire offrant un accès privilégié à tous les loisirs culturels, sportifs, touristiques de la capitale Lorraine. Technologie, culture, innovation, Metz aime les défis et sait se construire un avenir. Un véritable état d’esprit d’architectes et de bâtisseurs de la communication.



TÉL. : 87.55.50.55 - TÉLEX : 860 661 F B.P. 1025 - 57036 METZ CEDEX 1

METZ, LES BATISSEURS DE LA COMMUNICATION

VIVA Metz - Photo C. Legay

هكذا من الأصل

La fusée « communication »

Un pari sur les techniques nouvelles

En choisissant d'axer le développement de Metz autour des nouvelles techniques de communication, Jean-Marie Rausch entend non seulement offrir aux entreprises venant s'y installer un champ d'expérimentation en vraie grandeur, mais aussi offrir aux Messins des services nouveaux. La bataille du câble, engagée en 1973 pour créer un réseau de télédistribution, a ouvert la voie. Aujourd'hui, l'informatisation des services municipaux (état civil, médiathèque...) prépare l'arrivée d'une carte à mémoire municipale.

Le réseau de vidéo-communication par câble, ouvert dès 1979 à Metz, et exploité depuis sa création par Cenot et Compagnie, filiale du groupe Philips, au terme d'une concession accordée pour trente ans par Télédiffusion de France, est rattaché depuis décembre 1987 au groupe Communication Développement, lui-même filiale de la Caisse des dépôts et consignations. La société, rebaptisée Cenot TV Câble, entend aujourd'hui déployer sa zone d'influence, limitée à l'origine à trois communes de l'agglomération messine (Metz, Plappeville et Saint-Julien-lès-Metz). Outre une extension du réseau, engagée depuis 1987 sur Vantoux et Woippy, elle prévoit de développer l'offre de programmes et de services pour redynamiser son activité.

Longtemps, le développement de l'expérience messine de télédistribution s'est heurté aux contraintes de la réglementation stipulant que seuls les programmes captables à l'aide d'une antenne pouvaient être distribués sur le réseau. Sa mise en œuvre a, par conséquent, été cantonnée au remplacement, certes avantageux au regard de la qualité de réception, d'une antenne individuelle.

Cette fonction est, en fait, à l'origine de la création d'un réseau câblé à Metz. La question s'est posée à la municipalité en 1972, au moment où il s'agissait de prévoir l'équipement de lotissements pavillonnaires en construction. Allait-on les faire bénéficier de l'antenne collective d'un quartier voisin ? Face à un vide juridique, la ville a exploré d'autres voies, posant notamment sa candidature pour participer, à l'époque, au programme expérimental de la SFT (Société française de télédistribution), société d'économie mixte réunissant les Télécoms et l'ex-ORTF.

Une vitrine et un laboratoire

Aujourd'hui, Communication Développement, deuxième opérateur national, veut faire du réseau messin sa vitrine technologique. Dans cette optique, un centre d'essais et de développement du câble vient d'être installé par Cenod TV Câble à Metz. Ce laboratoire a en charge le développement d'applications techniques.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, en collaboration étroite avec les industries locales. Dans le domaine de la domotique, par exemple, des recherches sont menées pour créer de véritables immeubles intelligents. L'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Metz, qui gère 13 000 logements dont plus de 9 200 sont raccordés au réseau câblé, conduit un programme expérimental, dans un quartier messin, de gestion des charges au jour le jour. L'objectif, expliquent ses responsables, est qu'à tout moment le locataire puisse connaître, par exemple, montant de sa facture de chauffage. De même, l'OPAC réfléchit à la possibilité de mettre en place une télésurveillance des appartements et une télé-alarme pour les personnes âgées en utilisant le support du réseau câble.

Globalement, Communication Développement souhaite offrir aux abonnés du câble des options permettant à chacun de recevoir des programmes correspondant à ses goûts et ses choix. L'installation de décodeurs et de systèmes de cryptages en tête de station en offre la possibilité. De même, Cenod TV Câble envisage parmi les nouveaux services possibles la télébilletterie, le télé-achat et le « pay per view », commande individuelle de programmes.

L'objectif à moyen terme est de développer des produits qui feront que le réseau câblé ne sera plus limité à la simple télédistribution. En outre — mais l'échange est moins proche, — Communication Développement affiche l'ambition de *« créer une réelle synergie entre le câble et tous les moyens de communication actuels ou futurs »*, affirmant que le câble est et restera une technologie de pointe en matière de communication. L'interconnexion avec d'autres réseaux de télévision par câble est également envisagée. Celui de Montigny-lès-Metz, commune voisine, qui compte quelque 6 000 abonnés, est géré précisément par une filiale de Communication Développement, baptisée Lorraine Citévision.

Après avoir livré, il y a quinze ans, la bataille du câble, Metz s'attaque à présent à celle de la carte à mémoire. Préparé depuis de nombreux mois, le projet de carte à puce municipale, « Metz Plus », présenté au printemps dernier, sera expérimenté début 1989. Ce *« nouvel outil de communication »* doit servir à rationaliser et à optimiser le fonctionnement et la gestion des services municipaux tout en permettant une meilleure diffusion de l'ensemble des produits culturels, sportifs, touristiques, et plus généralement des services offerts par la ville.

Concrètement, réserver un court de tennis et en acquitter la location, choisir sa place au théâtre, payer l'entrée de la piscine ou la cantine des enfants, toutes ces opérations pourront progressivement s'effectuer en glissant une carte à mémoire dans un lecteur. Ce projet, dont le coût est évalué à 11 millions de francs, suppose l'installation de bornes publiques dans la ville — une quinzaine au départ — leur nombre devant être porté ultérieurement à une cinquantaine. Ces bornes seront équipées, outre d'un lecteur de cartes, d'un ou de deux écrans de télévision couleur pour certaines d'entre elles. Ainsi, avant d'aller au théâtre, il sera possible de choisir son spectacle, quelques extraits étant diffusés sur l'un des écrans tandis que l'autre présentera un plan des places. Après validation du choix, les billets seront automatiquement édités et délivrés à l'usager.

Les promoteurs pensent étendre à terme l'utilisation de la carte à mémoire à l'achat de billets pour les matchs de football et au paiement de places de parking. De même, ils envisagent une association de partenariat avec les commerçants de la ville.

L'utilisation d'une carte à mémoire multiservices s'appuie à Metz sur les ressources informatiques et télématiques des services municipaux. L'informatisation de l'état civil et de la médiathèque concourt à élargir la gamme des produits accessibles, à l'avenir, avec une carte à puce. Le défrichage des possibilités offertes par l'invention de Roland Moreno ne fait, en fait, que commencer.

JEAN-LOUIS THIS.

23 000 « câblés »

Avec quelque 23 000 abonnés, le réseau câblé de Metz est le plus développé en France. Il distribue aussi le plus grand nombre de programmes : 18 chaînes de télévision et 16 stations radiophoniques en modulation de fréquence. Le taux de pénétration du réseau avoisine les 50 % puisque 46 300 logements sont raccordables.

Techniquement, le réseau coaxial en cuivre de structure arborescente comporte 900 kilomètres de câble pour la distribution, 20 stations intermédiaires et 8 000 dérivateurs.

Pistes

TGV si lent

Le TGV-Est n'a pas beaucoup progressé depuis le comité interministériel du 9 octobre 1987, qui prévoyait une poursuite de l'instruction de cette nouvelle ligne destinée à mettre Metz, Nancy et Strasbourg à moins de deux heures de Paris.

Pourquoi cette lenteur ? Deux difficultés ne semblent pas insurmontables. La première tient aux différences d'appréciation des élus de Metz et de Nancy. La deuxième est l'absence d'enthousiasme de la SNCF, qui préférerait pousser son TGV de Lyon jusqu'à Marseille.

Plus inquiétantes sont les tergiversations allemandes. Après avoir opté pour un TGV Francfort-Strasbourg-Paris, les responsables de Bonn ont modifié leurs projets et souhaitant une ligne directe Francfort-Sarrebruck-Paris dont une branche desservirait Strasbourg. Après l'accord du 20 octobre dernier entre les ministres des transports concernés sur le tracé du TGV-Nord, on peut encore plus se poser des questions sur les intentions de la RFA. En effet, les ministres français, allemand, belge, britannique, luxembourgeois et néerlandais ont décidé de relier Francfort à Bruxelles, et donc à Paris, via Cologne, en 1998. Continueront-ils à pousser la construction de deux lignes à grande vitesse au départ de Francfort ?

ALAIN FAUJAS.

Demain à Louvigny

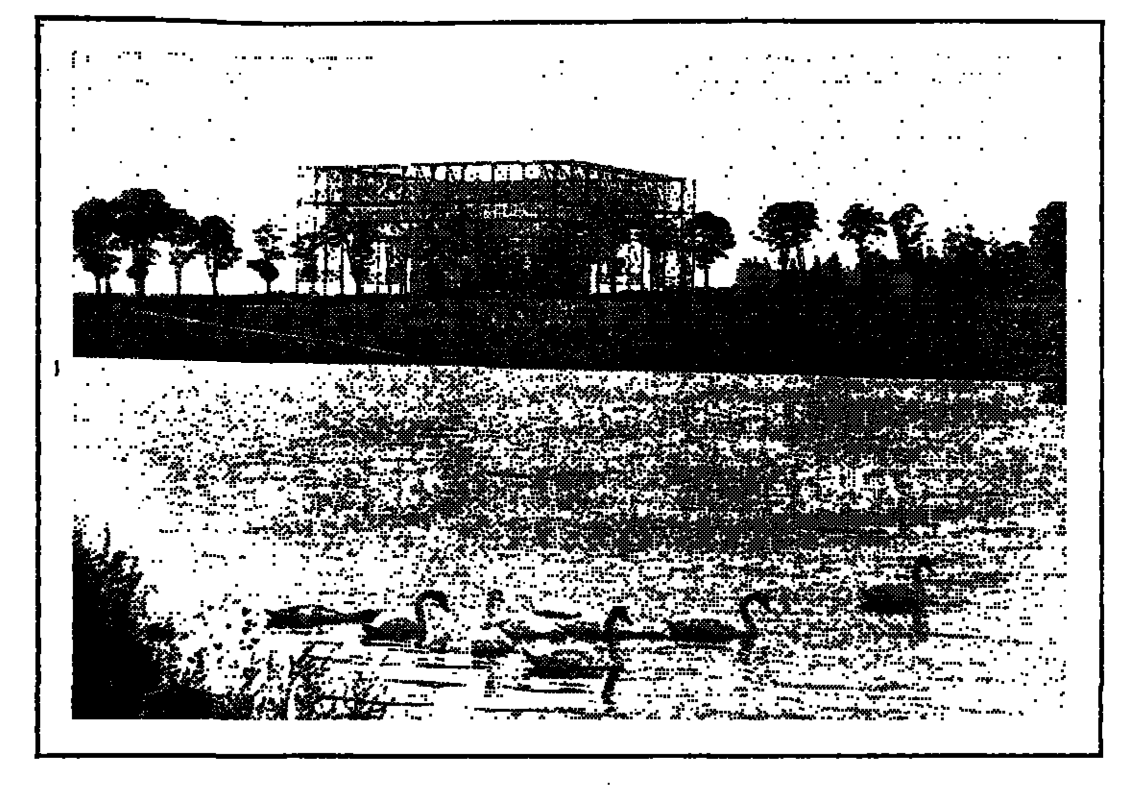
La première question que posent les chefs d'entreprise lorsqu'on leur propose de venir s'installer dans une région est : *« Disposez-vous d'un aéroport international ? »* La Lorraine, bien sûr, n'échappe pas à la règle. D'où la décision prise par le conseil régional de construire un tel aéroport à Louvigny, face à Pont-à-Mousson, presque exactement à mi-chemin entre Metz et Nancy. Ouverture prévue en 1990-1991 avec, comme il se doit, au bord des pistes un ensemble hôtelier et une zone d'entreprises.

Pourquoi Louvigny ? Il était matériellement impossible d'agrandir le petit aérodrome de Nancy-Essey. On pouvait, en revanche, très facilement équiper au civil l'aérodrome de Metz utilisé et entretenu par les militaires, mais jamais les Nancéiens n'acceptèrent d'être desservis par des avions partant de Metz, leur rivale traditionnelle. D'où le compromis de Louvigny.

Cette décision, qui a assuré la paix régionale, est encore largement critiquée, notamment par le conseil général et son président Lucien Schvartz, qui refuse de participer, aussi peu que ce soit, au financement. Motif : cet aéroport va se trouver en concurrence avec au moins deux plates-formes internationales voisines : celle du Luxembourg et celle de Sarrebruck, sans parler, pour l'est de la région, de celle de Strasbourg ; comment pourra-t-on le rentabiliser ?

Les responsables de la région sont, bien sûr, beaucoup plus optimistes : Louvigny était indispensable et sera très utile. *« Nous mettrons en place,* disent-ils, *les moyens de rendre cet aéroport ultra-moderne complémentaire et non concurrent de ceux de Sarrebruck et de Luxembourg. »* Avec ce dernier, en particulier, sont étudiées des formules de préembarquement permettant d'ouvrir aux Luxembourgeois un marché nouveau.

J.-F. S.



L'Europe au banc d'essai

Cinq régions imaginent l'après-1993

CINQ régions pour une province d'Europe. Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Luxembourg belge sont les mousquetaires de 1993. Fortes de leurs 7,6 millions d'habitants et de leurs 3,2 millions d'actifs, ces cinq régions ont choisi d'anticiper le grand marché communautaire.

« L'espace Sar-Lor-Lux constitue pour les entreprises qui viennent s'y installer la possibilité d'expérimenter le marché unique européen qui constituera une force économique équivalente à celle des Etats-Unis. » En affirmant cela, John Lyons, président de la chambre de commerce franco-américaine de l'Etat américain de Georgie, reconnaît le bien-fondé de la stratégie de Jean-Marie Rausch, qui, depuis plusieurs années, joue pleinement la carte de la position géographique de la Lorraine tout en préconisant une coopération accrue avec les régions transfrontalières.

La décentralisation et la réforme régionale de 1982 ont donné le coup d'envoi de cette politique qui s'est traduite en 1986 par la création d'un conseil parlementaire interrégional. Le lancement de cette structure se veut l'affirmation de la volonté des cinq régions, toutes durement frappées par la vague des restructurations économiques, de se redresser conjointement pour faire *« jeu égal avec les grandes régions industrielles à l'échelle mondiale »*, selon l'expression de J.-M. Rausch.

Concrètement, les actions engagées se sont déjà traduites par la mise en place d'un consortium bancaire transfrontalier destiné à distribuer aux PME des prêts CECA bonifiés par la CEE et à financer les projets de coopération. Depuis sa création, il a attribué à soixante-quinze entreprises lorraines, dont vingt-six en 1987, plus de 185 millions de francs de crédit pour la création de mille huit cent quarante-huit emplois.

De même, la charte de coopération universitaire Sarre-Lorraine-Luxembourg, signée en octobre 1984 et étendue en février dernier aux universités de Trèves et de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat) et à la fondation universitaire d'Arlon (Belgique), vise à instituer une université européenne à campus dispersés. A cet effet, son délégué permanent, le professeur Jean David, définit les conditions devant permettre un parcours universitaire multinational. Ses travaux sont à finalités concrètes, à savoir clarifier les problèmes de Sécurité sociale pour les étudiants à l'étranger, faciliter les démarches pour vivre en cité universitaire, établir une convention entre le centre régional des œuvres universitaires (CROUS) et son homologue ouest-allemand (Studentenwerke), réaliser l'interconnexion télématique des bibliothèques.

Depuis sept ans déjà, un diplôme européen des sciences de l'environnement existe. Il préfigure un doctorat européen à double option (aménagement-urbanisme et analyse-recherche de polluant). Les six premiers mois de formation se déroulent à Arlon. Au cours des dix-huit mois suivants, les chercheurs doivent compléter leurs travaux dans au moins deux laboratoires du grand ensemble Sar-Lor-Lux, le diplôme final étant délivré par l'ensemble des universités.

En matière d'infrastructures de communication, Lorrains, Sarrois et Luxembourgeois préparent la mise en place d'une desserte ferroviaire cadencée Nancy-Metz-Sarrebruck-Luxembourg. L'axe Metz-Thionville est déjà pourvu avec Metrolor. La réalisation de liaisons cadencées Metz-Forbach avec prolongation vers Sarrebruck est inscrite dans le plan lorrain 1989-1993.

Parallèlement, à l'occasion de la première rencontre officielle entre les exécutifs sarrois et lorrain le 11 octobre dernier, Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, et Oskar Lafontaine, ministre président du Land de Sarre, ont décidé la construction d'une liaison en fibre optique reliant les centres d'affaires et scientifiques de leur région et aboutissant à la création d'un téléport transfrontalier autour des installations du technopôle de Metz.

En prolongement, la constitution d'un World Trade Center franco-sarrois est étudiée. La partie française s'articulerait autour du centre de congrès de Metz-Grigy, jouxtant le technopôle, d'un centre d'affaires (comprenant une maison du commerce extérieur et des sièges bancaires), de centre d'études des systèmes de communication (CESCOM), du centre messin d'enseignement de la gestion et d'un héliport.

J.-L. T.

Ce dossier spécial a été rédigé sous la direction de Jacques-François Simon.
Reportage photographique : Christian Legay.
Réalisation : Jean Fridrici.

Un technopôle

Quel avenir

« PASSER de la civilisation industrielle à celle des hautes technologies et de la communication. » Lancé comme un véritable pari au début des années 80, cet objectif est un des moteurs de l'action politique du maire de Metz. Il s'est traduit en août 1983 par la création du technopôle Metz 2000, aujourd'hui à la croisée des chemins.

L'année à venir s'annonce capitale pour son développement. Metz 2000 restera-t-il un parc d'activité à caractère régional ou bien s'imposera-t-il en tant que pôle européen de la communication et du logiciel ? La venue ou non de plusieurs unités de production fera pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

« Si je n'avais pas vu Pittsburgh, j'aurais pu hésiter. » Cette confidence de Jean-Marie Rausch donne la dimension du défi qu'il entend relever. L'exemple choisi est éloquent. La suppression brutale de quelque cent mille emplois a fait planer l'ombre de la mort sur ce fief de l'industrie lourde américaine. Les Cassandres voyaient, il y a peu encore, l'Etat de Pennsylvanie, surnommé hâtivement « bassin de la rouille », se vider à jamais de sa population fuyant le chômage. Aujourd'hui, il renaît. L'université locale (Carnegie Mellon) et sa cohorte de centres de recherche sont les locomotives de ce renouveau économique. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois ont été reconstitués.

Les similitudes ne manquent pas entre la Pennsylvanie et la Lorraine, toutes deux marquées par une longue tradition sidérurgique et un climat *a priori* moins attrayant que celui des côtes californiennes. Tout espoir n'est donc pas vain, si tant est que les atouts lorrains soient bien valorisés et que l'alchimie de la reconversion industrielle ne tarde pas trop à prendre corps.

Face aux incertitudes, au doute, Jean-Marie Rausch oppose une conviction à toute épreuve : *« Les emplois de demain se créeront dans le secteur de la communication. »* C'est la raison pour laquelle Metz a choisi ce créneau, lui dédiant son technopôle. Implanté au sud-est de la ville à proximité du Centre international des foires et congrès et de la zone d'aménagement concertée, baptisée la Grange aux Bois, le parc d'activités a attiré rapidement plusieurs grands noms de la « high tech » parmi lesquels Apple, Bull, Hewlett Packard et Télémécanique. Mais leur présence s'est souvent résumée à *« un dépôt de carte de visite »*, selon la formule d'un responsable du technopôle, qui traduit ainsi le fait que ces sociétés n'ont dans un premier temps créé que quelques emplois chacune. En fait, avant de s'engager plus avant, elles souhaitaient prendre la mesure du développement du parc d'activités messin.

L'effet Supélec

L'installation de l'Ecole supérieure d'électricité, Supélec, projet annoncé au printemps 1984, au moment où la Lorraine sidérurgique était en pleine effervescence, a incontestablement marqué un tournant. L'arrivée de plusieurs départements de l'une des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs a donné de la crédibilité au technopôle Metz 2000. Si aujourd'hui cette analyse est très largement partagée, plus d'un responsable socio-économique considérait, en 1984, l'implantation de Supélec comme un gadget tiré d'un plan destiné à apaiser la colère d'une région. La Lorraine, sur qui s'abattait à l'époque un nouveau plan de restructuration sidérurgique, voulait avant tout des emplois de compensation aux trent mille suppressions de postes qui se profilaient dans ses industries de base (mines de fer, houillères, sidérurgie).

L'inauguration à l'automne 1985 de Supélec a donné le coup d'envoi à la floraison d'établissements de formation supérieure, parmi lesquels l'Institut de physique et d'électronique, le Centre messin d'enseignement de la gestion et l'Ecole supérieure internationale de commerce de Metz (ESIDEC), qui vient tout juste d'être inaugurée.

La montée en puissance du technopôle Metz 2000, véritable « course de vitesse », s'est traduite par la priorité accordée aux équipements structurels. Ainsi, Metz disposera du premier téléport français devant être inauguré en décembre. La zone de télécommunications avancées, mise en place par France Télécom, comprend le câblage en fibre optique de l'ensemble du technopôle. De même, en janvier prochain, le CESCOM (Centre d'étude des systèmes de communication) s'installera dans ses murs. Conçu pour être une vitrine technologique à l'affût des découvertes dans le monde de la communication, tant en matière de réseaux que d'intelligence artificielle ou de systèmes-images, il devrait devenir l'âme du technopôle.

La recherche connait, elle aussi, une montée en régime autour notamment du CLOES (Centre lorrain d'optique et

Pistes

Garnison pont d'or

LE tiers des forces françaises, de l'armée de terre et de l'armée de l'air, est stationné dans le nord-est du pays, principalement en Lorraine, mais aussi en Alsace, en Franche-Comté, en Champagne-Ardenne, où l'on compte une dizaine de bases aériennes, une centaine de régiments et trois états-majors importants, à Metz et à Strasbourg. C'est dire combien le poids économique des armées y est considérable.

A contrario, dès que le gouvernement remanie le dispositif militaire régional c'est un tollé, car les collectivités locales sont très attachées à l'apport de ces implantations militaires et aux revenus qu'elles peuvent procurer.

L'armée de terre, d'abord. En Lorraine, qui constitue la 61e division militaire territoriale (DMT), sont cantonnés les PC du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire, à Metz, ainsi que la division aéromobile (à Nancy), la brigade logistique (à Verdun), une trentaine de régiments, cinq centres mobilisateurs, un centre de sélection, deux hôpitaux militaires, un centre d'entraînement commando, un camp national (à Bitche) et des établissements du matériel, du génie, du commissariat ou du service des essences.

Dans ces garnisons servent 30 000 militaires et 3 000 civils qui réunissent, avec leurs familles, environ 100 000 personnes, soit 4,3 % de la population lorraine. A Metz, par exemple, l'armée de terre emploie 7 000 militaires, ce qui représente 12 000 personnes, soit 6 % de la population.

Cette même armée de terre distribue, en rémunérations dont on a tout lieu de croire qu'elles sont absorbées dans l'économie locale, environ 1 milliard de francs par an. Mais ce n'est pas son seul apport : l'armée de terre injecte encore 1 milliard de francs supplémentaire par le biais des marchés publics qu'elle passe à différentes entreprises.

Avec les effets indirects, induits de cette présence de l'armée de terre en Lorraine, les « retombées » économiques sont estimées, en réalité, à 3,5 milliards de francs.

L'armée de l'air, ensuite. Elle entretient en Lorraine *grosso modo* le quart de ses effectifs et près des deux tiers des avions de combat dont dispose la France. Avec, à Metz, le commandement des forces aériennes tactiques (FATAC), qui met notamment en ligne des Mirage-2000, des Mirage-III ou des Jaguar équipés d'une arme nucléaire, et avec le siège de la Ire région aérienne.

Si, aux « terriens » et aux gendarmes, on ajoute les aviateurs, c'est, pour la seule ville de garnison de Metz, une population militaire globale de 20 000 personnes, soit plus de 10 % de l'ensemble.

Sur ce quart nord-est de la France, l'armée de l'air déploie 420 avions et hélicoptères, une douzaine de bases, plusieurs stations-radars, des centres de transmissions et des postes de commandement : 24 000 personnes, le quart des effectifs totaux de l'armée de l'air française, et 1 200 civils sont occupés en permanence à activer ce dispositif.

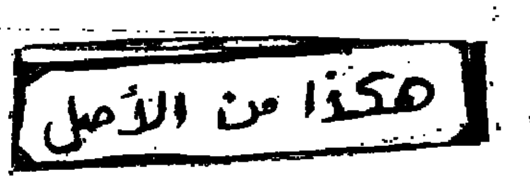
En première approximation, la masse monétaire manipulée en FATAC et en Ire région aérienne totalise entre 1 800 millions de francs et 2 milliards de francs chaque année. Par les investissements de toutes sortes, les soldes et sa consommation de tous les jours, une base aérienne, dans la région, distribue 165 millions de francs en un an.

Toutes ces données chiffrées sont, aujourd'hui, à la base des réflexions que le ministère de la défense a entrepris de conduire, afin de rationaliser le capital régional des armées, à l'occasion d'un vaste plan qui consistera, notamment, à remanier le patrimoine immobilier des armées et les structures des forces elles-mêmes.

Dans l'armée de terre, ce plan a reçu le nom de plan Orion. Dans les quinze ans à venir, l'infrastructure domaniale et fonctionnelle de l'armée de terre devra être rendue plus cohérente : les municipalités veillent au grain, de crainte qu'on ne leur enlève, de la sorte, une part de leurs ressources.

JACQUES ISNARD.





هكذا من الأصل

au virage
pour « Metz 2000 » ?

d'électronique des solides) et du CERLOR (Centre d'études et de recherche de Lorraine), qui est la tête chercheuse de Télé Diffusion de France, explorant de nouveaux domaines tels que le développement et l'utilisation de systèmes experts, la domotique, la radiomessagerie.

Si les chantiers de construction se multiplient depuis plusieurs mois sur le technopôle, au point de le faire ressembler à une forêt de grues, il manque encore, pour qu'il soit une référence et exerce naturellement une force d'attraction sur les investisseurs industriels, deux, voire trois unités de production dépassant la centaine de salariés. Plusieurs grands groupes internationaux ont des projets. Bell South International, compagnie américaine de télécommunications, a créé une filiale à Metz en attendant de tester le marché. Apple qui a dans ses cartons un projet d'implantation, en Europe, d'une nouvelle unité de production a également pensé à Metz, sans avoir encore concrétisé son intention.

Pour réussir, Metz a aujourd'hui deux atouts maîtres : le choix de la communication et sa position géographique. *« Ici se gagne l'Europe »* est d'ailleurs le slogan du technopôle Metz 2000. L'implantation d'une unité de Clemessy, groupe spécialisé dans l'électrotechnique, les automatismes et les nouvelles techniques de communications, tend à le prouver. En prenant solidement pied à Metz, cette société prépare la création d'un pôle Sar-Lor-Lux. *« L'Europe se fera par les régions »*, plaide Eric de Valence, directeur de la stratégie de Clemessy. La société informatique Saari a fait le choix de Metz pour un motif analogue : se préparer à exporter en République fédérale d'Allemagne. Un argument qui est allé droit au cœur du ministre du commerce extérieur qu'est aussi Jean-Marie Rausch.

JEAN-LOUIS THIS.

Entrepreneur entreprenant

CRÉER onze entreprises en à peine plus de dix ans n'est pas courant pour un seul homme. Ce qui l'est encore moins est que dix d'entre elles sont prospères, une seule ayant été dissoute quelques mois après sa naissance. Ce taux de réussite est tout à fait étonnant lorsque l'on sait que plus de la moitié des créations ne franchit pas le cap de la cinquième année.

L'auteur de ce record est le dernier arrivant sur le technopôle Metz 2000, René Basei. Il vient d'installer il y a quelques jours, sur le parc d'activités messin, Sermo Electronique, Applicam et Dodeka, ses trois dernières créations, respectivement spécialisées dans la régulation de trafic routier en temps réel, les applications de la carte à mémoire et l'étude et le conseil en informatique, électronique et domotique.

Ce Lorrain de quarante-cinq ans est fils de sidérurgiste. De la banque, où il a débuté sa carrière professionnelle, il a conservé l'habitude de la rigueur en matière de gestion. Rompu aux techniques de la finance, il a su à chaque fois s'associer avec un spécialiste technique ou commercial. *« J'apporte un peu d'argent et le culot d'y aller »*, dit-il.

Après avoir testé ses talents de gestionnaire en créant une entreprise de sous-traitance en tuyauterie dans le bassin houiller lorrain, il a réalisé, par le biais de rencontres successives, un véritable tour de France de la création. Tout a commencé lorsque l'un de ses chefs de chantier lui dit un jour : *« Mon frère a un copain qui a une idée. »* Résultat : une entreprise de construction métallique est née à Dunkerque. Son nouvel associé lui fait à son tour connaître un Normand avec qui il lance, au Havre, une unité spécialisée dans la soudure de métaux spéciaux. L'étape suivante le mènera à Nantes...

Au début des années 80, il cède ses deux premières entreprises du bassin houiller lorrain et décide de prendre une année sabbatique. Après six mois passés dans les Alpes, il ne tient plus en place. Il enchaîne trois créations, celles précisément qu'il vient de transférer sur le technopôle de Metz pour y être dans son élément.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses sociétés emploient trois cents personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs. Pour lui, le cocktail de la création d'entreprises comprend 8 % de connaissance, 2 % de capitaux, 45 % de courage et 45 % d'inconscience. Tout un programme dont il estime n'avoir pas épuisé toutes les joies.

J.-L. T.

Les combats d'un quotidien
« Le Républicain lorrain » pour la Lorraine

POUR Metz et sa région, *le Républicain lorrain*, le *Répu*, est plus qu'un journal quotidien, une institution. En droit, pourrait-on dire, et non seulement en fait. Non seulement parce que, bénéficiant d'un monopole absolu dans le département, il occupe tout le devant des kiosques mosellans mais parce que ses dirigeants lui assignent ce rôle. *« Nous sommes les garants des intérêts et matériels de la région »*, déclare sans ambages son rédacteur en chef, Jean-Charles Bourdier.

L'ambition est ancienne et n'a jamais été reniée. C'était en juin 1919, au lendemain du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, celle du fondateur, Victor Demange, jeune journaliste mosellan. Cela reste celle de sa fille, Marguerite Puhl-Demange, et de son époux, les actuels PDG et directeur général du journal. *« Pas question*, explique-t-on encore, *de se substituer aux responsables politiques ou économiques, de ne pas conserver une totale indépendance dans l'appréciation des hommes et des événements, mais notre quotidien doit donner le ton, être la locomotive de la région, participer aux combats quotidiens des Lorrains sur leur propre territoire et vis-à-vis de l'extérieur. »* Des exemples ? Ils jalonnent l'histoire du dernier quart de siècle. Politiques, avec le soutien accordé en 1971 à la candidature à la mairie d'un nouveau venu, Jean-Marie Rausch, dont on parle encore et qui reste un ami du journal ; universitaires, avec la vigoureuse campagne menée après 1968 pour l'implantation de véritables formations supérieures à Metz ; économiques surtout, avec les interventions quotidiennes et les opérations orchestrées en faveur de la Lorraine en difficulté.

Le *Répu* accompagne toutes les péripéties de la crise de la sidérurgie.

Dans un premier temps, l'inquiétude et la colère avec un point culminant : l'appel « Défendons la Lorraine » lancé durant l'hiver 1978 par le journal auprès de ses lecteurs. 40 000 pétitions ainsi recueillies sont remises solennellement à Paris au président de la République. A l'hiver 1978, changement de ton : pour la venue du premier ministre en Lorraine le journal sort un numéro spécial au contenu inattendu. Bien que la situation reste préoccupante, on ne sort plus les mouchoirs, on ferme les cahiers de doléances ; on fait, au contraire, une revue de tous les atouts dont dispose la Lorraine face au *« défi de l'an 2000 »*.

Même s'il veut être une institution et coller aux réalités régionales, un journal reste une entreprise soumise aux impératifs du marché. *Le Républicain lorrain* diffuse chaque jour à travers ses 14 éditions, dont l'une allemande, rédigées par 180 journalistes professionnels, quelque 220 000 exemplaires en Moselle, dans le nord de la Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg, où il est désormais le seul organe de langue française. En 1984, il a quitté le centre de la ville et s'est installé, équipé de toutes nouvelles rotatives offset, dans le vaste immeuble de brique et de verre qu'il a fait construire dans la proche banlieue, à Woippy.

Solidemment implanté, sans rival sur la plus grande partie de son territoire, rigoureusement géré, le journal a eu aussi la chance paradoxale de ne pouvoir s'endormir sur ses lauriers. La concurrence lui est venue des médias et des pays voisins avec l'apparition, dès 1955, de Télé-Luxembourg et le développement ultérieur des chaînes de télévision arrosant ce pays frontalier. D'où sur le plan commercial une restructuration des services de publicité, une diversification prudente vers les films vidéo d'entreprise ou la création d'une radio locale — Radio L, une des rares de son genre à rester financièrement équilibrée, — et, du côté de la rédaction, une très grande attention aux rubriques locales, prioritaires jusque dans le déroulement du journal, dont elles ouvrent systématiquement les cahiers. Autre manière de s'affirmer lorrain jusque dans le détail.

J.F.S.

Pistes

Moselle, route du blé

METZ est le premier port fluvial céréalier français. Le fait est surprenant. Son explication l'est davantage encore. La création du réseau autoroutier desservant Metz a propulsé la ville au premier rang des ports fluviaux céréaliers. Ce raccourci est saisissant. La vérité n'est pourtant pas loin. La construction de l'autoroute arrivant au cœur de Metz a figé l'extension de son port. Dès lors, de nouvelles installations portuaires ont été construites quelques centaines de mètres plus loin au début des années 70. Ces équipements modernes ont séduit les céréaliers. Résultat : le trafic de céréales est passé de 500 000 tonnes à plus de 2 millions de tonnes cette année. Le port de Metz draine à présent les récoltes de toutes les régions voisines.

Ce succès, les présidents des deux ports messins, Jean Augeard et Jacques Dureuil, entendent le transformer en redorant le blason de la voie d'eau, qui, il est vrai, n'a pas une bonne image en France.

A l'heure de l'ouverture européenne, et au moment où la Lorraine se mobilise pour être desservie par le TGV après avoir décidé de se doter d'un aéroport régional, la voie d'eau a-t-elle encore une utilité économique ? Oui, répondent sans hésiter les responsables du port. La mise récente à grand gabarit de la liaison entre le Main et le Danube, soit entre Rotterdam et la mer Noire, est, à leurs yeux, une illustration du rôle présent et à venir du transport fluvial. Jacques Dureuil considère même que cette liaison s'est faite en raison de l'absence de jonction de nature équivalente entre le Rhin et le Rhône.

Avec la Moselle canalisée à grand gabarit, infrastructure bénéficiant jusqu'à Metz du régime international de navigation, la Lorraine est en prise directe avec les deux grands ports maritimes de la mer du Nord que sont Rotterdam et Anvers, plaide François Curé, responsable de l'équipement et des infrastructures à la chambre de commerce et d'industrie de Metz. Dans un contexte européen, cet atout reste néanmoins insuffisamment exploité, selon lui, par les industriels, qui pourraient, en se tournant vers la voie d'eau, *« profiter de coûts de transport moins élevés que par la route ou le rail »*. Pour les sensibiliser, la CCI de Moselle mène campagne sur le thème : « La Moselle, voie économique européenne. »

J.-L. T.



Universitaires aux frontières

France et Allemagne sur les mêmes cursus

INTRODUITS à la fin des années 1950 en Lorraine du nord face à la concurrence des vieilles universités de Nancy et de Strasbourg, les enseignements supérieurs s'y sont positionnés sur des créneaux originaux, en phase avec le développement de la région. Trois exemples illustrent ce constat. Les enseignements franco-allemands sont pleinement d'actualité à l'heure de l'ouverture du marché unique européen. L'Institut de physique et d'électronique s'ouvre aux technologies de la communication dont la Lorraine veut être un pôle d'excellence. La composante génie mécanique et productique est un moteur de la modernisation et de la diversification du tissu industriel régional.

L'ISFATES (Institut supérieur franco-allemand de technique et d'économie) est le vaisseau amiral des enseignements franco-allemands à Metz, *affirme le professeur* Jean David, ancien président de l'université, qui en est l'inspirateur. Créé en 1978 par traité intergouvernemental entre la France et la République fédérale d'Allemagne, cet institut, qui recrute ses étudiants deux années après le baccalauréat, propose des études technologiques empruntant des segments successifs de formation dans les deux pays.

Cette solution a permis de contourner les difficultés techniques auxquelles s'était heurtée, à l'époque, l'idée initiale qui était *de fonder un IUT franco-*allemand à Sarreguemines. Elle explique que les enseignements soient dispensés la première année à Sarrebruck et la seconde à Metz. Au terme des deux années de scolarité, les étudiants reçoivent une licence française et une licence allemande. Aux quatre filières existantes (économie d'entreprise et gestion, construction mécanique, électrotechnique, génie civil), une cinquième, spécialisée en informatique et en intelligence artificielle, sera ouverte à la prochaine rentrée.

Ces élèves, dont les deux tiers ne sont pas lorrains, sont « vendus » avant d'avoir passé leur diplôme, autant en France qu'en Allemagne ou en Suisse. Les entreprises internationales, — Michelin, Siemens, par exemple, — apprécient leur formation. L'ISFATES est une réussite, mais limitée, sa capacité étant cantonnée à cent soixante étudiants, deux cents en 1990. *C'est la raison* pour laquelle le collège franco-allemand pour les enseignements supérieurs, récemment institué, a pour mission de faire essaimer l'expérience messine.

Parallèlement, depuis cet automne, un second cycle d'études transfrontalières est inauguré entre l'université de Sarre et celle de Metz. L'objectif *est d'offrir un programme* d'études pluridisciplinaires franco-allemand (droit, sciences humaines...) pour former des jeunes, répondant aux besoins des sociétés souhaitant s'implanter outre-Rhin notamment. Les chefs d'entreprise voulant prendre pied sur le marché allemand recherchent, en effet, dès maintenant des salariés pouvant s'intégrer dans la vie économique germanique.

Le pilier de la communication

Pour répondre à une demande voisine, la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle vient d'inaugurer, le 17 octobre, l'ESIDEC (*Ecole supérieure internationale* de commerce de Metz) dont l'objectif est de former des techniciens, titulaires d'un DUT, d'un BTS, d'un DEUST ou d'un diplôme d'ingénieur, à la pratique commerciale en deux années. L'ambition de l'école est, affirme Gaston Zerr, président de la CCI de Moselle, de répondre aux besoins des industriels, sachant que demain l'instauration du marché unique européen se traduira pour le tissu économique, notamment en Lorraine, par un double défi : développer ses capacités *d'action en direction des marchés* extérieurs et réagir sur le marché intérieur à la concurrence internationale. En d'autres termes, comme le souligne Thierry Jean, directeur de l'ESIDEC, si qualité, innovation et gains de productivité sont des priorités, il faut aussi en concrétiser les résultats par des ventes.

L'ensemble de ces formations (ISFATES, second cycle d'études transfrontalières, ESIDEC) constituent les composantes d'un institut franco-allemand qui n'en porte pas encore le nom. Il reste à le compléter par la mise en place d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en affaires internationales pour le management des implantations françaises dans les pays de langue allemande.

Tout comme les enseignements franco-allemands et le centre messin d'enseignement de la gestion, l'Institut de physique et d'électronique (IPE), qui se structure année par année (200 étudiants), est installé sur le technopôle Metz 2 000. Sa constitution répond à la volonté de la région d'être un pôle d'excellence en matière de communication. A terme l'IPE s'appuiera sur trois *piliers : physique fondamentale*, physique appliquée, maîtrise de sciences et techniques de la communication. Il sera conforté en amont dès 1989 par l'ouverture du lycée expérimental de la communication.

Outre, par exemple, un DESS informatique industrielle et opto-électronique commun à l'université de Metz, à celle de Nancy I et à l'Institut polytechnique de Lorraine, une des originalités majeures de l'IPE est la mise en place d'un DEUST (diplôme d'enseignement universitaire scientifique et technique), baptisé Optel Com et résultant de l'application d'une convention entre France Telecom et l'Université. Dans ce cadre, les Télécoms, qui ont participé à hauteur d'un million de francs à l'achat de matériel, assurent 300 heures de formation en seconde année, dispensées par l'IRET (Institut régional d'enseignement des télécommunications). Parallèlement, d'autres industriels, parmi lesquels Télédiffusion de France, prennent également à leur charge 100 heures d'enseignement.

A l'image de l'ISFATES ou de l'ESIDEC, les formations de l'IPE sont calées sur la demande du tissu industriel. Dominique Durand, professeur à la faculté des sciences, en veut pour preuve l'option instrumentation, en parfaite adéquation avec les besoins d'entreprises telles que Sollac, les houillères de Lorraine, Pont-à-Mousson SA et l'Institut de recherche de la sidérurgie.

La recherche n'est pas absente de l'Institut de physique et d'électronique (30 enseignants chercheurs et une trentaine de thèses en préparation). Elle s'articule autour du Centre lorrain d'optique et d'électronique des solides (CLOES), du centre matières-*rayonnements et structures* (CNSR) et du Laboratoire de physique du solide. Leurs domaines d'investigation sont notamment les matériaux pour l'optique et l'électronique, les interactions particules-matières, les métaux liquides, les polymères, l'optique non linéaire et les effets de surface avec, par exemple, l'aseniure de gallium.

La filière mécanique

Avec le pôle mécanique et productique (1 800 étudiants, 100 enseignants), l'un des trois premiers au niveau national, les enseignements supérieurs messins apportent une illustration parfaite de leur volonté de dynamisme, réalisant une symbiose entre l'université, l'IUT et l'école nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM). L'osmose pleinement consentie a un objectif, clairement affiché et aujourd'hui réalisé, à savoir atteindre une taille critique suffisante, affirme Marcel Berveiller, professeur à l'ENIM et directeur du laboratoire de physique et mécanique des matériaux. *« L'évolution technique étant si rapide, être à trois personnes dans un laboratoire n'a, aujourd'hui, plus de sens »*, explique-t-il.

L'ensemble des formations de ce domaine sont regroupées au sein de l'Institut de génie mécanique et productique. *L'université* propose trois maîtrises (conception, fabrication, mécanique assistée par ordinateur, construction mécanique, génie mécanique), un DEA de génie physique et mécanique, un second en production automatisée en collaboration avec Nancy et un DESS de génie mécanique et productique. L'IUT (4 départements) en a un, lui aussi, spécialisé en génie mécanique et productique avec une année complémentaire intitulée matériaux et productique. L'ENIM, qui recrute des bacheliers, forme en cinq ans des ingénieurs dans trois filières (système de production, conception de machines, mécanique et matériaux).

Ses formations sont essentielles pour *dynamiser le tissu* économique régional en lui apportant un souffle nouveau et surtout les moyens en matière grise pour se moderniser et s'automatiser. En outre, le génie mécanique et la productique étant au cœur même de tout processus de production industrielle, ils représentent aussi l'avenir. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les applications des travaux de recherche menés dans les six laboratoires rattachés à ce pôle, depuis les théories mathématiques du contrôle de process et la conception assistée par ordinateurs jusqu'aux lois de comportements de nouveau matériaux tels que les alliages à mémoire de forme en passant par la robotique et la technologie de groupe assistée par ordinateur, véritable boîte à outils informatiques pour les concepteurs de produits nouveaux.

JEAN-LOUIS THIS.

Une rentrée en colère

ENTRE 1982 et 1987, le nombre des étudiants à l'université de Metz est passé de 6 000 à 8 000, soit un accroissement d'un tiers. Parallèlement, le nombre des postes d'enseignants a été porté de 280 à 310, une progression de 10 % seulement.

Aujourd'hui, 180 postes d'enseignement font défaut, affirme Georges Rhin, professeur à la faculté des sciences. L'an dernier, explique-t-il, la charge de formation dépassait 73 000 heures pour un potentiel théorique de 42 528 heures, selon les normes du ministère de l'éducation nationale lui-même.

La situation est tout aussi critique pour le personnel administratif, technique, ouvrier et de service : 235 postes en 1982, 215 en 1987. *« Ces déficits inadmissibles incombent totalement à l'Etat qui ne remplit pas sa mission »*, plaide Dominique Durand, professeur de physique.

Cette année, alors même que les inscriptions ne sont pas closes, le nombre des étudiants est à nouveau en progression sensible dans les premiers cycles, de l'ordre de 5 %. Cette nouvelle hausse met en lumière de façon plus criante encore que les années passées le manque de locaux, évalué par les enseignants à 20 000 mètres carrés pour les UER droit, lettres et sciences. Les salles de travaux dirigés sont occupées de *7 heures le lundi matin* à 19 heures le samedi soir, observe Georges Rhin. Dans ce contexte, tout comme à Lille, le doyen de la faculté des sciences, Michel Bonn, n'exclut pas qu'il faille tirer au sort les noms des étudiants devant venir suivre des séances de travaux dirigés le dimanche par exemple. Le malaise est d'autant plus profond qu'il est ancien.

« Notre volonté d'accroître le niveau de formation et de développer le potentiel de matière grise de la région est battu en brèche », s'indigne Marceline Laparra, maître de conférences à la faculté des lettres.

Au moment où la Lorraine, en pleine mutation industrielle, manque de cadres et de techniciens qualifiés, pourquoi refuser à Metz les moyens de se développer, s'interrogent les enseignants *qui font valoir l'impossibilité du* transfert des inscrits vers d'autres universités. Pour les étudiants salariés, plus nombreux que dans la moyenne des autres campus, un trajet supplémentaire serait rédhibitoire, expliquent-ils, tout en soulignant que ce constat vaut aussi pour de nombreux étudiants qui habitent chez leurs parents, faute d'avoir la possibilité financière de louer une chambre. *« Pour eux, c'est Metz ou bien renoncer à des études supérieures »*, affirme Georges Rhin, en lançant : *« Y aurait-il des régions qui ne sont pas dignes d'avoir des universités »*.

J.-L. T.

Pistes

Laser à tout faire

L'EQUIPE du professeur Jean-François Muller, directeur du LSMCL, (10 chercheurs); qui a *été la première à utiliser en France* une microsonde à impact laser LAMMA (Laser Microprobe Mass Analysis), sait, par exemple, identifier le propriétaire d'un cheveu. La police scientifique connaît son adresse et fait régulièrement appel à ses compétences.

Le LAMMA ne sert pas seulement à suppléer Sherlock Holmes.

L'éventail de ses applications s'étend de la pétrochimie à l'électronique, avec l'analyse et le contrôle de microcircuits, en passant par la biochimie avec la recherche de métaux toxiques dans les algues.

Aujourd'hui, le laboratoire de Jean-François Muller qui travaille avec d'autres équipes développe un *projet d'instrumentation visant à* mettre au point la première microsonde laser couplée à un spectromètre de masse à résonance cyclotronique. Le prototype, unique au monde, développé avec des *industriels lorrains*, fera reculer d'un pas supplémentaire les limites de l'investigation de la matière. *« Il réduira encore le doute pouvant exister sur l'interprétation des résultats des analyses »*, résume le professeur Muller.

J.-L. T.

Savant de terrain

SI Jean-Marie Pelt n'a vraiment découvert Metz qu'à trente-huit ans, lorsqu'il y est devenu premier adjoint au maire, en 1971, il n'en est pas moins fervent Messin. La preuve ? Il a publié au printemps dernier un ouvrage à la gloire de Metz, qu'il faut réellement bien connaître pour se risquer à une description aussi minutieuse. Jean-Marie Pelt, de toute façon, est un vrai Mosellan, né à Rodemack, près de Cattenom, à portée de voix *du Luxembourg et de la Sarre*. *« Notre région est transfrontalière par essence,* dit-il en remontant ses grosses lunettes. *Nous sommes au cœur de cinq régions qui vivent pratiquement en symbiose : Lorraine, Grand-Duché du Luxembourg, Luxembourg belge, Sarre et Rhénanie-Palatinat. »*

C'est pour cela que, très vite, le professeur de botanique de l'université de Metz *(« on dit aujourd'hui biologie végétale, parce que ça fait plus chic »)* se sent à l'étroit dans ses labos. Il crée donc, *« dans des baraquements »*, ce qui va devenir l'Institut européen d'écologie et qui, depuis 1974, est abrité dans le cadre prestigieux du cloître des Récollets, au cœur du vieux Metz. Grâce à un statut particulier, hérité du droit allemand, l'Institut est une structure souple à mi-chemin de l'association loi 1901 et de l'organisme reconnu d'utilité publique. *« Je suis pour des structures évolutives »*, souligne-t-il, comme allergique à tout règlement rigide.

Grâce à cette organisation souple et légère — huit personnes en tout — l'Institut peut abriter à la fois des recherches strictement académiques, gérées par l'université de Metz (biologie générale, biologie des étangs et rivières, qualité des eaux, écotoxicologie, plantes médicinales) et aussi des recherches parallèles qui sont du seul ressort de l'Institut (*sensibilité des plantes à la* musique, homéopathie). Cette souplesse permet d'aborder aussi bien le patrimoine naturel que le patrimoine bâti. L'Institut, qui cohabite avec un centre de formation des personnels communaux, a beaucoup étudié l'aménagement urbain de Metz. *« Des personnels de la Ville de Paris sont venus voir ce que nous faisions »*, précise-t-il fièrement.

Ainsi, l'homme qui a raconté « L'aventure des plantes » à la télévision et qui vient de publier un nouvel ouvrage *d'ethno-botanique (2), ne s'enferme ni* dans une discipline *ni* dans une région. Il s'intéresse aussi bien aux rues piétonnes qu'aux tourbières, il mêle nature et culture et même, ô *hérésie*, botanique et musique ! Un universitaire médiatique, en un mot, qui suscite parfois autour de lui méfiance ou jalousie. Il n'en a cure et médite toujours quelque nouveau *« coup »*, selon ses propres termes. L'*écologie, après tout, est une* science sans frontières. Elle lui convient parfaitement.

ROGER CANS.

(1) *Le Piéton de Metz*, texte de Jean-Marie Pelt, photos de Christian Legay, Editions Serpenoise et Dominique Balland.

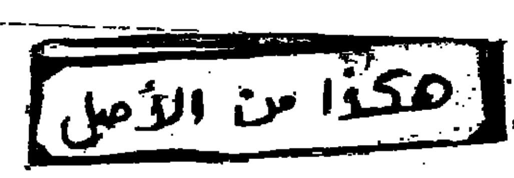
(2) *Fleurs, fêtes et saisons*, Editions Fayard, 348 p., 95 F.

Livres d'été

A Metz, l'été est aussi celui du livre. En créant cette année une nouvelle manifestation littéraire *nationale, baptisée L'Eté du livre*, l'association le Livre à Metz ambitionne de placer son Salon parmi les cinq premiers en France. L'*approche testée en 1988 sera* reconduite les 2, 3 et 4 juin 1989, à savoir : *réunir les journalistes écrivains.*

Le succès de la première édition a validé la formule. Placée sous le parrainage de Maurice Rheims de l'Académie française, la manifestation a récompensé cette année le roman de Jacques Duquesne : *Au début d'un bel été* (Grasset). Un titre presque prédestiné.





هكذا من الأصل

Bofill conquiert l'Arsenal

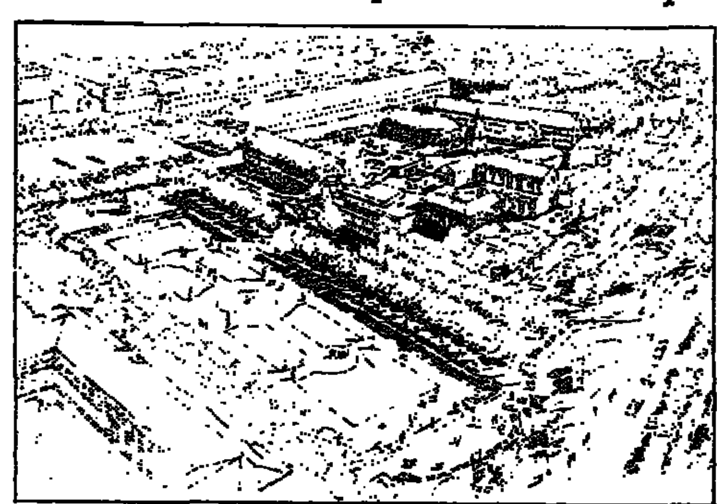
Un nouveau lieu pour la musique

LA citadelle de Metz est tombée aux mains des civils. Militaire depuis le seizième siècle, cette zone vient d'être récupérée par la municipalité. L'armée ne possède plus sur ces hauteurs qui dominent la Moselle qu'un pâté de maisonnettes cerné d'un méchant mur et l'hôtel du gouverneur de la place, ébouriffante construction allemande dont l'architecture torturée est, hélas, dissimulée par un épais manteau végétal.

En revanche, Saint-Pierre-aux-Nonnains, la « plus vieille église de France », a retrouvé une silhouette digne de ses origines, encore que sa restauration soit controversée. La toiture de la chapelle des Templiers est en cours de réfection. Et le magasin aux vivres, austère et immense bâtisse Renaissance, attend d'être transformé sans doute en hôtel. Une métamorphose à surveiller de près. Celle de l'Arsenal, en revanche, est quasiment achevée. En février 1989, cet espace martial s'ouvrira désormais à la vie artistique.

Ce quadrilatère construit dans la première moitié du dix-neuvième siècle et abandonné depuis des lustres est maintenant affecté à la musique et à la danse. En cours de route, il aura perdu un côté et gagné trois salles de spectacles semi-enterrées. C'est le Catalan Ricardo Bofill qui, associé à trois architectes messins – Gilbert, Hypolite et Longo, – a remporté le concours destiné à remodeler le vieux bâtiment. Il s'agit là de sa première opération de « rénovation ».

Il a, pour l'occasion, accepté de s'effacer derrière l'édifice qu'il était chargé de transformer. Sagement, il a mis ses pas dans ceux d'un architecte, Blondel, qui, au dix-huitième siècle, a en partie remodelé la ville de Metz. Face à la cathédrale se dresse son marché couvert en forme de U. La pente du terrain lui a permis de traiter le bâtiment sur deux niveaux, dont l'un, supérieur, s'ouvre sur une très belle place grâce à une volée de marches.



Le site de l'Arsenal vu par Ricardo Bofill

Hommage à son prédécesseur ? Bofill a retenu le même principe. Jouant lui aussi sur la dénivellation, surhaussant la cour pour loger les salles de concert, jetant un escalier monumental qui permet au public d'accéder directement des jardins en contrebas aux étages supérieurs de l'Arsenal, il a transformé une solide et lourde bâtisse en élégante citation dont il est particulièrement fier : « *D'un bâtiment militaire j'ai fait un édifice civil. D'une construction du dix-neuvième siècle j'ai fait un bâtiment moderne* », affirme-t-il aujourd'hui. Le caractère néoclassique de la façade a été accentué, souligné par la percée de hautes portes-fenêtres et la préciosité de la pierre blonde soulignée par des jointures dorées en laiton.

L'entrée principale se fait par l'avenue Ney, face à la caserne du même nom qui sera peut-être transformée, elle aussi, un jour prochain. Un hall monumental conduit à la grande salle de concert rectangulaire. Comme au Concertgebow d'Amsterdam et la Philharmonie de Berlin, les spectateurs sont distribués de manière asymétrique, de part et d'autre de l'orchestre : 854 fauteuils de cuir noir lui font face, 252 places sont disposées sur des gradins très pentus, derrière lui, et autant dans les loges de côté.

Cette conque de 15 mètres de haut, dont l'acoustique a été mise au point par la société Commins-BBM, qui travaille également à l'Opéra de la Bastille et à la Cité de la musique de La Villette, est lambrissée d'une marqueterie de hêtre et de sycomore fort sobre. La petite salle (350 places) toute blanche est classiquement frontale. Elle devrait accueillir la musique de chambre et les solistes, alors que la grande est réservée aux grandes formations classiques, aux concerts de jazz – Art Blakey doit venir au printemps – et même à certains spectacles de variétés (Diane Dufresne) ou de danse contemporaine. Un espace de 400 mètres carrés où trône la statue anonyme d'un gouverneur de la ville est affecté aux répétitions.

Le niveau supérieur pose apparemment plus de problèmes. La salle d'exposition de 500 mètres carrés s'ouvre de plain-pied sur la cour supérieure. Elle est noblement ponctuée de fenêtres qui rythment l'architecture mais rendent bien difficile le moindre accrochage. D'autant plus que des radiateurs géants, fort disgracieux, encombrent le reste de la surface.

On sera donc bien obligé de la fragmenter par l'intermédiaire d'alvéoles ou d'épis pour créer des cimaises. Au détriment de la lumière, la salle de restaurant, juste à côté, sera elle aussi morcelée – par les soins d'Agnès Comar, grâce à un système d'orangers en caisses ! Tout cela sent un peu son bricolage. Le maire de la ville, Jean-Marie Rausch, à qui l'on reproche déjà le choix d'un architecte « étranger », a refusé le moindre dépassement budgétaire.

L'enveloppe financière de l'Arsenal fixée initialement (15 millions de francs) a été en grande partie absorbée par l'aménagement des salles de concert. La partie haute de l'Arsenal a sûrement souffert de cette rigueur compréhensible. Mais, dans les limites imparties par le budget, on aurait pu trouver des solutions moins hâtives qui répondent mieux à l'ensemble du projet.

EMMANUEL DE ROUX.

Vieilles pierres

L'archéologie dans son musée

VOICI un musée qui s'ouvre comme un antre. Il faut s'y glisser, s'y faufiler, comme dans les cavernes où les hommes ont enfoui leurs premières œuvres d'art. Ici, pas de parquets grinçants ni d'odeur de cire, de vitrines surchargées, de salles monotones remontant sagement le temps. Dans la pénombre, le visiteur est entraîné dans un dédale soigneusement désorganisé, comme si l'on voulait lui faire perdre la notion du temps avant qu'il ne soit mis en présence de la divinité jaillissant dans la lumière.

Pour oser cette mise en scène, il fallait un esthète plus qu'un historien. La ville de Metz peut rendre hommage au conservateur, Gérald Collot, aujourd'hui à la retraite, inventeur de ce parcours initiatique.

Il fallait aussi un fonds d'antiquités. La région mosellane, située à proximité de Trêves, qui fut résidence impériale jusqu'au début du cinquième siècle après Jésus-Christ, regorge de vestiges. Capitale du royaume d'Austrasie (450-925), Metz conserve de nombreuses traces de ces périodes dites obscures où l'histoire des villes se résume bien souvent à des pages blanches.

Cinquante salles nouvelles – fruit du travail de Gérald Collot – ont été ouvertes en 1981. Plutôt que de salles, il s'agit de coins et de recoins, d'espaces et de volumes créés à la mesure des objets rendus à la lumière. Théâtres de poche dont les figurants sont des stèles funéraires ou des balustres de pierres sculptées.

La richesse du musée lapidaire occulte un peu les autres collections. Des êtres hybrides, mi-animaux mi-humains, enfermés dans des médaillons comme des portraits de famille ornent des plafonds en bois polychromes du treizième siècle provenant d'un hôtel canonial. Une dormition de la Vierge, banalement couchée dans un lit, est sans doute l'une des œuvres les plus émouvantes du musée. Cette petite sculpture, en bois également, se trouve dans le grenier de Chèvremont. Le musée a annexé cette immense bâtisse du quinzième siècle, crénelée, où l'on stockait naguère les vivres en cas de guerre ou de famine. Seul le rez-de-chaussée, pavé et parcouru de gros piliers, est pour l'instant occupé. Trois autres niveaux attendent d'être restaurés.

Un Verlaine triste

La partie réservée à la peinture est conforme à ce que l'on trouve dans un honnête musée de province. On y découvre un Monsu Desiderio, *la Destruction du Caire*. L'énigme qui a régné autour de ce peintre du début du dix-septième siècle, natif de Metz, qui fit toute sa carrière en Italie, est peut-être plus intéressante que le tableau lui-même, même si ses œuvres sont rares en France. A Naples, Monsu Desiderio travaillait avec un autre Messin, Didier Barra. Longtemps on les confondit. Barra était un peintre « exact », alors que Desiderio, qui s'appelait en réalité François de Nomé, excellait dans l'imaginaire. Face à cette *Destruction du Caire*, un portrait assez sinistre de Verlaine : le poète est plus heureux à la bibliothèque municipale où un fonds lui est consacré.

Il faut « se ruer » au musée de Metz. Monique Sary, qui vient de succéder à Gérald Collot, souhaite y faire entrer plus largement l'art contemporain (la photographie notamment) et surtout le public, en créant des « *événements* » avec les autres associations culturelles de la ville et en « *médiatisant* » son patrimoine. Ainsi une réplique de la colonne de Merten sera installée l'an prochain rue Serpenoise, en plein cœur de la ville commerçante. Comme un signal du temps retrouvé.

RÉGIS GUYOTAT.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Evelyne, Jean-Marc
et Sébastien DÉLAS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Cécile,

le 25 octobre 1988, à Brou-sur-Chantereine (77).

– Philippe GALIBERT
et Annie-Christine, née Jasmin
laissent à Alexandra le plaisir d'annoncer la naissance de

Paul, Océan,

le 13 octobre 1988.

4, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.

Décès

– Evreux.

Mme Louis Bergouignan,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-François Bergouignan
et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Ravier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Martine Bergouignan,
M. et Mme Michel Bergouignan,
leur fille et son fiancé,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Louis BERGOUIGNAN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chirurgien chef honoraire
du centre hospitalier d'Evreux,
associé national honoraire
de l'académie de chirurgie,
ancien maire adjoint d'Evreux,
vice-président honoraire
du conseil général de l'Eure,

survenu en son domicile, le 24 octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Evreux, le mercredi 26 octobre.

28, rue Victor-Hugo,
27000 Evreux.

– Mme Jean Chenebault,
M. Bernard Chenebault,
son fils,
M. et Mme Claude Duval,
son beau-fils, sa belle-fille
et leurs deux filles,
M. et Mme Pierre Chenebault,
Le docteur et Mme René Velay,
Le docteur et Mme Pierre Echinard,
M. et Mme Félix Pietri,
M. et Mme Georges Pietri,
Leurs familles,
Les familles Chenebault, Gérard, Pietri et de Petriconi,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean CHENEBAULT,
professeur agrégé de médecine,
membre correspondant
de l'académie nationale de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier du Ouissam Alaouite.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans la sépulture de la famille ont eu lieu le mercredi 26 octobre à Brézolles (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

– M. et Mme Marcel Couve,
M. Max Labeyrie,
font part du décès de

M. Didier C. COUVE,

survenu à Paris, le 26 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris-16e.

21, rue Clément-Marot,
75008 Paris.

– Mme Etienne Crémieu-Alcan,
née Simone Alfassa,
Ses enfants, petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père,

M. Etienne CRÉMIEU-ALCAN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
médaille des services volontaires
à la France libre,
médaille des Evadés de France,
officier de l'instruction publique,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier de l'Etoile noire du Bénin,
commandeur du Nicham Iftikhar,
médaille d'or des arts,
sciences et lettres,

survenu le 20 octobre 1988, à Blois, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il fut :
Président d'honneur fondateur de l'ASCOFAM française,
Secrétaire général et président de la fédération française des clubs UNESCO,
Médaille d'or de 50 ans de pilote de l'association des Vieilles Tiges.

Conformément à sa volonté, les obsèques ont eu lieu en l'église de Cour-sur-Loire, le 26 octobre, dans la plus stricte intimité.

6, rue Henri-Chevallier,
Le Vivier, Cour-sur-Loire,
41500 Mer.

– Mme Jacques Falconetti,
Dominique, Alban Bervas
et leurs filles,
Eric Falconetti,
Mme Paul Falconetti,
Mlle Janine Falconetti,
Le docteur et Mme Jean Bozzi
et leurs enfants,
La famille et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FALCONETTI,

survenu le 25 octobre 1988 dans sa cinquante-huitième année à Poissy.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse, célébrée le lundi 31 octobre, à 14 h 15, en l'église Saint-Maclou de Conflans-Sainte-Honorine, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Camoins-les-Bains (Marseille).

Réunion et remerciements à l'église.

9 bis, avenue Carnot,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
18, esplanade de Roux,
13004 Marseille.

– *M. et Mme Philippe Loeser,*
M. et Mme Francis Maunoury,
Mlle Ariane Loeser,
M. et Mme Paul Loeser
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LOESER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 octobre 1988.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame de Boulogne.

61, avenue de Saxe,
75007 Paris.

– Brignoud - Paris.
Mme Claude Mande,
Mlles Natacha et Catherine Korn,
Les familles Mande, Binet, Bouchain, Favre, Saint-Joanis,
Tous ses cousins et amis fidèles,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Raymond MANDE,
membre de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 *octobre* 1988, à *16 h 15*, en l'église Sainte-Thérèse à Brignoud.

L'inhumation au cimetière de Goncelin se fera dans la stricte intimité.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.
Ni fleurs ni couronnes.
Les dons seront remis au Centre international de l'enfance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Robert-Huant,
38190 Brignoud.

– Mme Hélène Taque,
son épouse,
Mme Maillé,
sa mère,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand TAQUE,
professeur honoraire,

survenu le 21 octobre 1988, à Clermont-Ferrand.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue de la Treille,
63540 Romagnat.

Anniversaires

– Une pensée est demandée pour

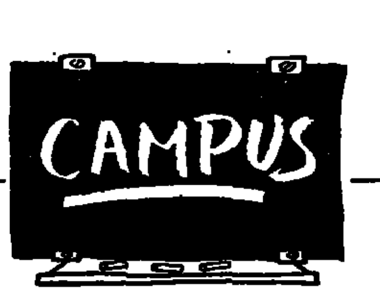
Alain GUEZ,
ingénieur,

disparu il y a quatre ans, à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le 7e anniversaire de la mort de

Jean-Marc SALOMON,

une pensée est demandée par ses parents à tous ceux qui l'ont connu, aimé et qui restent fidèles à son souvenir.



Des ingénieurs informaticiens à Nîmes

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, a participé, lundi 24 octobre, à l'inauguration de l'Ecole pour les études et la recherche en informatique et électronique (EERIE), *en cours d'achèvement à Nîmes.*

Cette création, initiative de la chambre de commerce et d'industrie Nîmes-Uzès-Le Vigan, a été rondement menée : entre l'élaboration du dossier et la livraison des très fonctionnels locaux de béton, de verre et de métal, un an seulement s'est écoulé. L'EERIE formera des ingénieurs informaticiens – à raison de cinquante par promotion – qui seront à la fois des « généralistes » de l'informatique, des spécialistes d'activités de pointe, mais aussi des connaisseurs de l'entreprise et des hommes de terrain. Les programmes prévoient une formation en gestion, en marketing, en droit et en langues vivantes. Les élèves seront directement confrontés à la vie professionnelle, l'EERIE étant au cœur du futur parc scientifique et technique Georges-Besse – du nom du PDG de Renault assassiné – qui comprendra un village d'entreprises regroupant des PME-PMI de pointe, un centre européen d'entreprise et d'innovation, et un « centre de vie ». Le laboratoire d'études et de recherches en informatique fonctionnera en symbiose avec l'EERIE et les sociétés du parc.

Pour M. Pierre Lanvers, président de la chambre de commerce et d'industrie, *ce projet, qui constitue une réponse régionale au défi* de l'Europe de 1993, représente un effort considérable pour les douze mille ressortissants de la CCI de Nîmes-Uzès-Le Vigan.

La première tranche de travaux du parc scientifique et de l'EERIE, d'un coût de 132 millions de francs, est assumée par la région (25 MF), *le conseil général (23 MF) et la ville (5 MF), aux* côtés de la CCI (35 MF). La Communauté économique européenne contribue au projet à hauteur de 20 MF sous la forme de PIM (programmes intégrés méditerranéens). Le reste du financement sera assuré par la vente des terrains aux entreprises.

O. C.

● Associations et marchés

« Associations et marchés » tel est le thème du colloque national réuni par l'Université populaire des Landes, les 12 et 13 novembre, à Mont-de-Marsan.

(UPL, 122, rue du Général-de-Lobit, 40000 Mont-de-Marsan. Tél. : 58-06-31-32.)

● L'entreprise et l'Europe

Le centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I propose une nouvelle formation qui prépare à un diplôme de troisième cycle : « L'entreprise et l'Europe ». Enseignements de janvier 1989 à janvier 1990. Inscriptions en cours.

(Université de Paris-I, 14, rue Cujas, 75331 Paris. Tél. : 43-54-67-80.)

● Métiers de la communication

L'Ecole nationale supérieure des PTT organise, à l'occasion de son centenaire, un colloque international les 28 et 29 novembre, à l'université de Paris-Dauphine, sur « La communication : nouveaux systèmes, nouveaux métiers ».

(ENSPTT, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cedex 13.)

Sports

FOOTBALL : les Coupes d'Europe

Monaco montre les dents

Quatre jours après le match nul de la sélection à Chypre, le football français a redressé la tête mercredi 26 octobre lors des matches aller du deuxième tour des Coupes d'Europe des clubs. Les Girondins de Bordeaux, en Coupe de l'UEFA, se sont imposés (1-0) à Budapest contre *l'Ujpest Dosza* grâce à un but de Yannick Stopyra. En Coupe des champions, Monaco s'est incliné de justesse (0-1) sur le terrain du FC Bruges. Le style de jeu plus rigoureux adopté depuis la saison passée par les Monégasques semble porter ses fruits en Coupe d'Europe.

BRUGES
de notre envoyé spécial

Monaco a changé. On l'avait senti l'an passé lorsque, avec une régularité *désarmante pour ses* adversaires, l'équipe de la Principauté avait remporté le championnat le moins intéressant de ces dix dernières années. On en eut la confirmation à Bruges, au cours d'un match de médiocre qualité. *« A ce niveau-là, le beau jeu ne paye plus. Alors, on s'est fait une raison. »* Jean-Luc Ettori, le gardien de but, reconnaît que l'AS Monaco a effectué sa mue.

Depuis 1977, date de leur retour en première division, les Monégasques avaient toujours eu la réputation de pratiquer un football qu'ils n'avaient jamais pu pleinement exprimer hors des frontières.

En dix ans et sept participations aux Coupes d'Europe, le club de la principauté n'était parvenu à éliminer que le Steaua Bucarest (Roumanie) en tour préliminaire de la Coupe d'Europe des clubs champions (1979) et Chakter Donetsk (URSS) au premier tour de la Coupe de l'UEFA (1980).

Monaco a montré en Coupe d'Europe un nouveau visage, plus sérieux, moins séduisant... *« C'est un changement qui s'est fait sur plusieurs années. Notre entraîneur, Arsène Wenger, a apporté la touche finale en nous faisant comprendre qu'il fallait plus de rigueur pour obtenir des résultats »*, ajoute le gardien de but.

A Bruges, les Monégasques, qui ont pourtant perdu sur un but de M'Buyu, ont affiché une aptitude jusqu'alors inconnue à gagner des duels, à faire preuve d'agressivité. Au risque d'ailleurs d'aller jusqu'aux agressions. José Touré a été sanctionné d'un avertissement pour avoir blessé à la cheville Alex Querter, et Marcel Dib a été expulsé pour avoir donné un coup de tête à Alain Bettagno.

Les Monégasques sont donc presque passés d'une extrême à l'autre. On se demandait d'ailleurs s'ils n'avaient pas, en renonçant à la tactique offensive qui était la leur il y a quelques années, laissé passer leurs chances d'obtenir un match nul. Arsène Wenger n'était pas de cet avis : *« Je leur ai demandé au repos de jouer avec plus de culot. Et nous nous sommes crée des occasions. Il nous a manqué un peu de ce sang-froid, un peu de cet instinct du tueur propre aux tennismen et nécessaire en haute compétition. »*

THIERRY CERINATO.

TENNIS : l'Open de Paris-Bercy

Wilander forfait

Guy Forget s'est qualifié, mercredi 26 octobre, pour les quarts de finale de l'open de Paris-Bercy en battant l'Autrichien Thomas Muster, classé treizième mondial, en deux sets (6-3, 6-3). Il est le seul Français encore en compétition après l'élimination au deuxième tour d'Eric Winogradski par le tenant du titre, l'Américain Tim Mayotte (6-4, 6-1).

Le numéro un mondial, Mats Wilander, a, pour sa part, déclaré forfait une demi-heure avant son match contre l'Israélien Amos Mansdorf. Le Suédois, qui était arrivé à Paris grippé, a estimé qu'il avait trop de fièvre pour avoir quelque chance de l'emporter.

Enfin deux valeurs montantes du tennis mondial ont été éliminées : le Suédois Jonas Svensson, demi-finaliste à Rolland-Garros, a été battu en trois sets par le Suisse Jakob Hlasek (3-6, 6-3, 6-2) ; et l'Argentin Guillermo Perez-Roldan a été sorti par l'Australien John Fitzgerald en deux sets (6-1, 6-2).

● **ALPINISME : mort d'un Français dans l'Himalaya.** – Eric Bourdais, un technicien des télécommunications âgé de vingt-six ans, a trouvé la mort le 21 octobre en tentant l'ascension du mont Shartse (7 459 mètres) au Népal. Alors qu'il progressait en compagnie de deux autres *alpinistes, il a été pris dans* une avalanche qui s'est déclenchée vers 6 000 mètres d'altitude. Un de ses compagnons, Jean-Marc Perrot, qui a également été pris dans l'avalanche, s'en est sorti avec quelques blessures légères. Dix-sept alpinistes avaient déjà trouvé la mort dans l'Himalaya népalais, qui a été fréquenté cette saison par 52 expéditions de 18 pays, lancées sur 28 sommets.

TACOTAC

Le numéro 199335 gagne 4 000 000,00 F

[illegible]

Tous les billets se terminant par 9335 / 335 / 35 / 5 gagnent 4 000,00 F / 400,00 F / 200,00 F / 100,00 F

LOTO : 8 15 17 24 33 34 – 29

TACOTAC 85^e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	670	tous signes	400
	0200	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6890	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	02920	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
	04890	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
	10930	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
1	0201	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	2121	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	4461	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
2	732	tous signes	400
	0102	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	8582	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	14902	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	16662	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
3	7283	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	29623	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	1594	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	6334	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	9114	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	22064	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	15	tous signes	200
	425	tous signes	400
5	2895	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6235	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	03445	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
	15295	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
6	22546	Balance	50 000
		autres signes	5 000
7	837	tous signes	400
	3207	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4277	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	07877	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	11847	Lion	50 000
		autres signes	5 000
8	38	tous signes	200
	2938	Verseau	10 200
		autres signes	1 200
	3188	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3428	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	01968	Bélier	5 000 000
		autres signes	150 000
9	1159	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2319	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3199	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9209	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9649	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9979	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE, CAPRICORNE, VIERGE GAGNENT 100,00 F

88 – *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* – TIRAGE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 1988 – 85^e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 3615 LOTO

Sports

FOOTBAL…

Monaco montre les dents

Le Monde DES LIVRES

Naguib Mahfouz et les fables vraies

Dans* Récits de notre quartier, *le prix Nobel de littérature pratique avec bonheur l'art de la chronique de rue.

PREMIER éditeur à avoir publié Naguib Mahfouz en France, Sindbad en propose une nouvelle traduction peu après l'attribution du prix Nobel à l'écrivain égyptien. Aucune précipitation en cela, le livre était prévu de longue date : la coïncidence permet seulement de vérifier une fois de plus le rôle décisif des éditions dirigées par Pierre Bernard en faveur de la diffusion et de la reconnaissance des auteurs de langue arabe.

D'ailleurs, avec *Récits de notre quartier*, c'est une autre part du talent de Mahfouz qui nous est révélée et qui ajoute encore au registre connu de l'écrivain. Ici, pas de roman-fleuve, pas d'intrigue durable, pas de personnages omniprésents, mais un art et un bonheur de capter les incidents, les peurs, les troubles ou les merveilles du quotidien. Ici, une perception vive du réel qui n'est pas forcément réaliste, un sens aigu, chaleureux et lucide du populaire qui ne se change pas en chronique populiste.

Evoquant son enfance et le lieu strictement délimité qui lui a servi de décor, Mahfouz s'affranchit des contraintes romanesques. A la fois, il renoue avec l'inspiration vagabonde des conteurs traditionnels et invente une forme plus précipitée, lacunaire et brutale, de récit. Par cette faculté de rompre le fil, de laisser ici et là un destin en suspens ou de changer soudain les perspectives, on pourrait l'associer à certaines recherches dites « modernes » alors qu'il s'agit de tout autre chose. Mahfouz ne cherche pas, il trouve. Son mode d'expression se découvre dans le mouvement même de ce qu'il exprime. D'où la séduction immédiate d'une parole improvisée, scandée, liée au rythme incertain des souvenirs.

Cette ronde fraternelle

En soixante-dix-huit séquences, il restitue le fugace, les rumeurs et les drames, les révoltes, le cours paisible, mélancolique et cruel du temps ; en fait toute la pulpe des jours que la mort ou l'amnésie dispersent. Le ton inimitable de Mahfouz tient à la constante immersion de l'aventure intime dans le flux collectif. Pour se raconter, l'enfant, l'adolescent, raconte les gens de sa ruelle. Ceux-là apparaissent en désordre, par effraction de la mémoire, mais les reflets de leurs visages, la poussière de leurs pas, leurs amours et leurs crimes sont autant de repères et d'éléments qui déterminent le narrateur.

Aucune silhouette, à une exception près, ne jouit d'une situation privilégiée, n'occupe une place prépondérante. Riche ou pauvre, vertueux ou délinquant, chacun apporte son profil d'ombre ou de lumière afin que perdure cette ronde fraternelle, violente et insensée qui inscrit ce qui vit entre les signes de la chance et l'ultime malédiction. Les commerçants, les fonctionnaires, les fous, les caïds, les militants et les femmes, toutes les femmes – fillettes, jeunes mariées, répudiées, veuves ou vieilles – passent à leur tour avec leur charge de ruse, de tendresse, d'ignominie ou de volupté, avec aussi le poids indéfinissable d'un singulier mystère. Et le père de l'auteur de conclure. « *La haine procède du diable, mon fils, mais l'homme est une étrange créature...* »

« *Dans notre ruelle, les gens s'évaluent d'abord en hauteur et en largeur* », prévient Mahfouz. Défilent alors une série de portraits de *futuwwat*, ces chefs de bande qui régnaient sur les quartiers à coups de poing et de couteau, qui protégeaient, qui rackettaient, qui assuraient leur loi. « *Eux dirigeaient, organisaient, défendaient, attaquaient, eux étaient la dignité, l'oppression, le bonheur et la souffrance.* »

ANDRÉ VELTER.

(Lire la suite page 37.)



Naguib Mahfouz vu par Fouad El Kouri.

La « clandestine » de Sartre

Liliane Siegel a connu l'écrivain en 1960. Pendant dix ans, l'entourage de Sartre – sauf Simone de Beauvoir –, n'en a rien su.

DEPUIS la mort de Sartre, Liliane Siegel se taisait. Elle n'avait pris la parole que brièvement, dans un article, lors de la publication du *Sartre* d'Annie Cohen-Solal (1), dont elle était « gommée ». Alors, pourquoi sortir du silence aujourd'hui, avec ce livre, *la Clandestine ?* Sans doute parce qu'elle ne peut laisser effacer ce qui a été non pas un pan de sa vie, mais le centre de toute sa vie.

Liliane Siegel est une femme blessée. Qui ne le serait après avoir été lié pendant vingt ans à quelqu'un d'exceptionnel, dont la mort, soudain, rend la vie pauvre ? Tant d'autres qui n'avaient, eux, jamais vu Sartre, se sont sentis orphelins au soir de sa mort. Et combien de femmes, le jour de la mort de Simone de Beauvoir, se sont retrouvées dépossédées, abandonnées par celle qui avait ouvert le chemin ?

Mais la blessure de Liliane Siegel est d'avant, de toujours. Juive née peu avant la guerre, elle a connu l'antisémitisme débridé, la peur quotidienne, les cachettes, la séparation d'avec ses parents et ses frères et sœurs, la mort de ses proches. Elle a survécu et a fait, comme les autres, semblant de reprendre la vie en marche. Tout a été remis en cause à la mort de sa mère, en 1959. Liliane, qui n'avait guère eu le temps d'aller à l'école, se mit à lire. A *la Force de l'âge*, de Simone de Beauvoir, succéda *Aden-Arabie*, de Paul Nizan, préfacé par Sartre. Bouleversée, Liliane écrivit à celui-ci, qui, par pneumatique, lui fixa un rendez-vous.

Commença alors une de ces histoires dont Sartre avait le secret. « *Il y avait en 1960, dans la vie de Sartre*, dit Liliane Siegel, *quatre femmes en dehors de Simone de Beauvoir. Je fus la cinquième.* » Sartre, qui travaillait beaucoup, n'avait « *plus de place* » pour cette nouvelle venue. Pas un instant, toutefois, il ne songea à « renvoyer » cette « petite fille » souffrante, perdue. Il la « *mit sur son temps de travail* » et lui demanda de rester « clandestine », pour ne pas compliquer trop la vie...

Elle ne fut « *introduite officiellement* » qu'en 1970, au moment où Sartre, de plus en plus sollicité par les maoïstes de la Gauche prolétarienne, avait besoin d'aide. « *Je sortis de ma clandestinité*, écrit Liliane Siegel, *pour devenir aussitôt le secrétariat d'un mouvement clandestin* ». C'est ainsi qu'elle rencontra François Truffaut, qui devint son ami et le confident des années cachées.

« Il fallait être précise »

« *François est mort, puis Castor* (Simone de Beauvoir), se souvient Liliane Siegel, *puis il y eut une vraie hécatombe dans ma vie. Je me suis réfugiée dans ce récit, que j'ai réécrit cinq fois. C'était un rempart. Je ne voulais pas que ce soit très long. Je ne voulais pas faire de redites par rapport à* la Cérémonie des adieux (2), *mais donner un autre éclairage sur Sartre. A défaut de style, j'ai trouvé, je crois, un certain rythme. Il fallait, sans répéter du « déjà dit », être précise, parce que Sartre et Castor aimaient la précision.* »

Dans la vie, comme dans son livre, Liliane Siegel raconte brièvement, avec concision, avec pudeur, sans amertume et sans lyrisme inutile. Elle montre une étonnante tendresse pour Simone de Beauvoir, comportement singulier pour une des « femmes » de Sartre. « *Je ne comprends guère qu'on puisse les opposer. Ils étaient indissociables. Comment imaginer de séparer deux personnes assez fortes pour conclure un « pacte de vérité » et le tenir pendant cinquante ans ?* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 33.)

(1) Gallimard, 1985.

(2) Le dernier volume des *Mémoires* de Simone de Beauvoir, Gallimard, 1981.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Monsieur Littré, *de Jean Hamburger*

Saint laïque

PEU de couvertures donnent autant envie d'ouvrir un livre. Au milieu des peintures italiennes pour puzzles ou boîtes de confiserie qui ornent désormais les romans, le visage sépia de *Monsieur Littré* vous saisit. Sourcils plissés de soupçon, œil intraitable derrière la ferraille des bésicles germaniques, lippe gonflée – dirait-on – d'amertume cruelle, tignasse raide dans le cou, à la gauchiste : que cache cet air de tueur fou « wanted » par toutes les polices ? L'auteur du fameux dictionnaire, vraiment ?

Au fait, ne faut-il pas avoir un grain, au moins celui de l'intrépidité, pour entreprendre une tâche pareille ? La passion pour la collection et la définition des mots est moins souvent née chez des rats de bibliothèque patentés que parmi des autodidactes chasseurs de papillons, des amateurs maniaques, des sensuels. Ce mystère propre aux vocations de lexicographe ajoute à l'intérêt de toute biographie, qui est de démêler quel mélange d'inné et d'acquis, de hasard et de volonté, produit les grands destins.

AUTODIDACTE, Littré l'est ataviquement, si l'on peut dire. Son père est sous-officier dans l'infanterie de marine. Pour lire Térence et Montesquieu dans ces conditions, il faut le vouloir. Comme beaucoup d'hommes instruits par eux-mêmes, il est prêt à tous les sacrifices pour l'éducation de son fils, à qui il transmet son goût des humanités et sa fibre républicaine. A Louis-le-Grand, Emile partage les premiers prix de lettres avec Louis Hachette, mais il ne suit pas le futur fondateur de la célèbre « librairie » dans la filière logique de la rue d'Ulm. Comme si, par un autodidactisme délibéré et non plus subi, il préférait tourner autour de ce qui l'attire plutôt que de s'y enfermer, il prépare Polytechnique sans s'y présenter, et, ayant finalement choisi la médecine jusqu'à l'internat, il renoncera à soutenir sa thèse, donc à pratiquer autrement qu'en amateur dans sa retraite campagnarde.

Motif invoqué, bien légitime : il craint de perdre la liberté que requièrent ses intérêts parallèles pour les langues anciennes, le journalisme, et la dispersion en soi. De fait, on le voit rassembler les textes d'Hippocrate, traduire de l'allemand *la Vie de Jésus* de Strauss et épouser, en militant, le positivisme naissant.

Sa rencontre, en 1840, avec Auguste Comte, été la grande affaire de sa vie, un épisode plus marquant, sans doute, que son mariage avec une bourgeoise peu intellectuelle – juste assez pour trimer au dictionnaire sous ses ordres.

LITTRE regarde le positivisme comme un tournant décisif de l'histoire des sciences, après les états théologique et métaphysique, dépassés. Tout en respectant la foi religieuse, il ne voit pas l'intérêt d'appliquer son esprit à l'*inconnaissable*. En revanche, il croit que l'histoire et la vie sociale obéissent à des lois repérables.

Son adhésion à la doctrine ne va pas sans attachement au maître, qu'il visite régulièrement rue Monsieur-le-Prince. Les deux hommes diffèrent du tout au tout, encore qu'il souffrent l'un et l'autre de légers troubles mentaux. Comte est guetté par la mégalomanie, et y cédera ; Littré souffre d'une mélancolie chronique, qui explique son visage tourmenté, et à laquelle... nous devons le Dictionnaire, car le travail lui tient lieu de drogue contre le chagrin.

Cette tâche monumentale, comportant l'étymologie des mots et non plus le seul « usage » auquel se limite l'Académie, ne l'empêche pas de continuer à écrire dans les journaux ou à s'entremettre très délicatement dans les brouilles conjugales de Comte. Sa conscience de savant l'oblige pourtant à marquer des distances avec les régressions du positivisme vers l'état théologique, et avec les velléités du maître de s'en instituer le pape infaillible. Le Coup du 2 décembre achève de séparer les deux hommes jusqu'à la brouille, Comte approuvant le prince Napoléon et Littré demeurant un farouche républicain.

Tout en luttant contre le régime, et en poursuivant ses travaux médicaux – l'Académie de médecine l'accueillera en 1858, – Littré publie en 1855 une première mouture du Dictionnaire, forte de 415 636 feuillets. Composé sur une colonne, l'ouvrage s'étendrait sur près de 4 kilomètres...

CE tour de force, où Michelet voit l'application aux mots des méthodes des sciences naturelles, devrait ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française, comme son *Hippocrate* lui a valu d'entrer aux Inscriptions, dès l'âge de trente-huit ans. Mais Monseigneur Dupanloup s'y oppose avec succès, malgré le soutien de Thiers, Hugo et Sainte-Beuve.

Après la mort de Comte (1857), Littré aide sa veuve, et il rend au disparu un hommage équilibré (*Comte et la philosophie positive*, 1863), soulignant les mérites sans cacher les désaccords avec les glissements de la fin vers l'esprit de secte. L'histoire immédiate l'arrache quelque temps à son travail hors du temps : retiré en Bretagne en 1870, il offre ses services à Gambetta, qui le nomme professeur à l'Ecole polytechnique, alors réfugiée à Bordeaux. Elu député de la Seine, il vote la déchéance de Napoléon III.

(Lire la suite page 33.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Le manuscrit d'or du cinquième Dalaï-Lama

IL est des livres qui tiennent du miracle. Le fond, la forme, la réalisation, s'y montrent d'une perfection telle que les éloges deviennent futiles. La beauté est là, visible, évidente, souveraine : voilà tout. Avec *Secret Visions of the Fifth Dalaï-Lama,* nous sommes en présence d'un ouvrage de cette sorte. Un manuscrit unique, pour la première fois révélé, accompagné de commentaires érudits mais jamais pédants, et cette sensation de partager soudain une expérience extraordinaire.

De quoi s'agit-il ? D'un texte tibétain du dix-septième siècle, calligraphié, orné de miniatures, rythmé par cinq séries d'illustrations, qui restitue en mots et en images les visions du cinquième Dalaï-Lama, Ngawang Lobzang Gyamtso (1617-1682). Personnage central de l'histoire du Tibet, le « grand cinquième » est célèbre pour avoir établi la dynastie théocratique qui devait régner à Lhassa jusqu'en 1959 et pour avoir érigé le plus fabuleux palais-monastère du monde : le Potala.

Mais à ces dons publics de bâtisseur et de politique, il ajoutait clandestinement ceux d'un mystique, voire d'un magicien. En effet, sa vie durant, il eut régulièrement accès au seuil de ce que l'on nomme l'inconnu ou l'autre réalité. De ces saisies visionnaires, il donna pour un petit groupe d'intimes une transcription si exacte que la représentation picturale en devint possible. Ce qui frappe, quand on contemple les diptyques et les triptyques de ce manuscrit, c'est bien l'extrême minutie du dessin. Si les visions sont de sens caché, elles ne laissent pourtant rien dans l'ombre. Sur fond noir, les traits sont exécutés en or ou en argent et semblent enclore des irradiations de rouge, de vert, de bleu.

Grâce à Samten Karmay, le maître d'œuvre de cette édition, chaque représentation se trouve décryptée. Les divinités, les objets, les symboles figurés, apparaissent dans leurs fonctions précises de supports de méditation et de pratique rituelle. Nous sommes ainsi directement conviés à explorer l'espace mental le plus secret d'un maître tibétain. Oui, ce livre tient du miracle.

A. V.

★ SECRET VISIONS OF THE FIFTH DALAI-LAMA, de Samten Karmay, Serindia Publications, 246 p., nombreuses illustrations couleurs. En vente à la Galerie Marco-Polo (210, bd Saint-Germain, 75007 Paris) et à Arcurial (9, av. Matignon, 75008 Paris). Le manuscrit original, offert par le collectionneur Lionel Fournier, prendra bientôt place dans le fonds tibétain du Musée Guimet.

CALLIGRAPHIE

Une leçon de Claude Médiavilla

Si lire à notre époque est avant tout appréhension du sens, il n'en était pas moins art du regard et du tracé dans des traditions fort anciennes. Seul l'apprentissage de la calligraphie, le *« beau-écrire »,* permet de renouer avec cet artisanat de la lettre. Claude Médiavilla, calligraphe, a conçu et réalisé avec Jean-Pierre Senlis un ouvrage singulier, *Leçon de calligraphie.* Un livre aussi utile que beau à regarder, puisqu'on peut exercer sa main à dessiner pleins et déliés selon les modèles de lettres proposés.

Incitation immédiate à la pratique : sont insérés dans le volume trois stylos à plume prometteurs, qui permettront d'apprendre les arabesques de l'écriture de chancellerie *(« cancellaresca corsiva »* du neuvième siècle) et de l'écriture gothique, que *le Monde* arbore dans son titre. Parler, mais au sens « parler aux yeux »..., la calligraphie est le dessin encré d'un amour pour les lettres qui relisent et rêvent l'image.

C. E.

★ LEÇON DE CALLIGRAPHIE, de Claude Médiavilla, Dessain et Tolra, 96 p., 299 F.

HISTOIRE

Radichtchev et les paysans russes

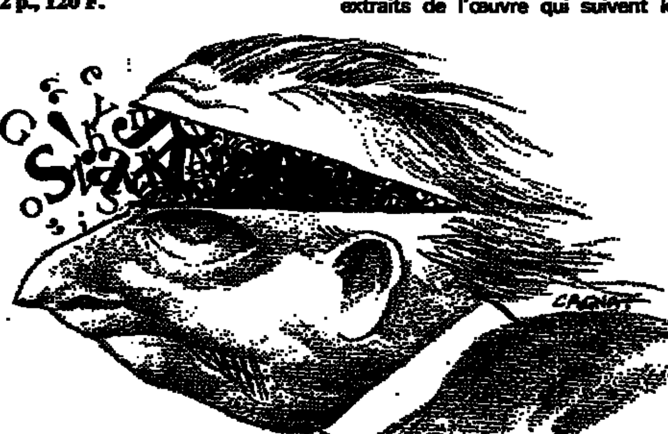
Premier pamphlet contre le despotisme et le servage à l'époque des tsars, le *Voyage de Pétersbourg à Moscou,* publié en 1790 sous le règne de Catherine II, n'avait jamais, à notre connaissance, été traduit en français. Son auteur, Alexandre Radichtchev, haut fonctionnaire à la cour impériale — il fut notamment vice-directeur puis directeur des douanes de Saint-Pétersbourg avant d'être condamné à mort puis, sa peine ayant été commuée, exilé en Sibérie pour son livre, — raconte, à la façon de Sterne ou de Diderot, les différentes étapes de son périple entre les deux capitales. Chaque relais de poste lui offre l'occasion de dénoncer la misérable condition du peuple russe.

A Zaïtsovo, il rencontre un ami, qui s'est démis de ses fonctions de juge pour ne pas cautionner une injustice commise contre des paysans victimes d'un propriétaire cruel. A Khotilov, il tombe sur une liasse de papiers abandonnés par un voyageur, qui condamnent l'esclavage et en proposent l'abolition. A Mednoïe, il assiste, indigné, à la vente d'une famille faisant partie des biens d'un capitaine en retraite. A Pechki, il découvre la pauvreté des habitations paysannes. Ailleurs il s'en prend à la censure, à la corruption, à la flatterie en usage à la cour. Il va jusqu'à prédire une révolution des esclaves, *« poussés par le désespoir ».* Un jour, il rêve qu'il est devenu tsar et comprend soudain les vilenies dont il se rend coupable.

Comme le rappelle Franco Venturi dans une substantielle préface, Catherine II fut indignée par ce libelle, qu'elle jugea *« pire que Pougatchev »,* le rebelle qui fit trembler la monarchie dans les années 70. Radichtchev, qui retrouva la liberté à la mort de l'impératrice en 1796, se suicida en 1802. Il apparaît rétrospectivement comme un précurseur de cette intelligentsia russe dont la rupture avec le régime ne cessa, on le sait, de se prolonger au siècle suivant.

THOMAS FERENCZI.

★ VOYAGE DE PÉTERSBOURG A MOSCOU, d'Alexandre Radichtchev, traduit du russe par Madeleine et Wladimir Berelowitch, éditions Gérard Lebovici, 382 p., 120 F.


CAGNAT

POÉSIE

Gilbert-Lecomte diminué

Roger Gilbert-Lecomte méritait bien l'honneur, tardif il est vrai, de figurer dans le catalogue des « Poètes d'aujourd'hui », la célèbre collection créée par Pierre Seghers aux éditions du même nom. Il méritait beaucoup moins d'être traité comme il l'est dans le dernier volume paru de cette collection...

L'étude de Christian Noorbergen, qui introduit le volume, pourrait apparaître comme le résultat d'une sorte d'extase critique qui aurait saisi l'auteur à la lecture de Gilbert-Lecomte ; extase dont il voudrait transmettre la substance à ses lecteurs ! Enchaînant quelques idées et définitions aussi péremptoires qu'obscures, M. Noorbergen en arrive en effet à des formulations pour le moins excessives... Ainsi apprend-on que Roger Gilbert-Lecomte *« n'a, réellement,* rien (c'est l'auteur qui souligne) *à dire »...*

Parions qu'arrivé à ce point d'absolu et de non-retour, le lecteur n'aura plus guère le désir de lire les extraits de l'œuvre qui suivent le texte de C. Noorbergen. Si toutefois il décide d'aller jusqu'au bout du volume et de sa peine, il devra rectifier de lui-même les erreurs qui se sont glissées dans la chronologie donnée en fin de volume. N'en relevons qu'une, la plus grave : Gilbert-Lecomte n'a jamais été accusé de trafic, mais seulement d'usage de drogue...

La haute et belle figure du poète du *Grand Jeu,* n'aura rien gagné. La collection qui a accueilli ce volume y aura perdu.

P. Ke.

★ ROGER GILBERT-LECOMTE, de Christian Noorbergen, « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 188 p., 56 F.

SCIENCES

Connaître les fossés océaniques

En 1985, le petit sous-marin français *Nautile* explorait, dans le cadre de l'opération franco-japonaise Kaiko, les fossés qui bordent le sud et l'est de l'archipel nippon.

En 1988, l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer, le Centre national de la recherche scientifique (français) et l'University of Tokyo Press publient dans des versions française et anglaise — *A moins 6 000 mètres (6 000 Meters Deep)* — le récit des plongées qui furent les premières à étudier *in situ* un des grands fossés océaniques de notre planète.

Schémas, cartes, photos... et textes courts expliquent fort bien l'importance des fossés océaniques dans la dynamique de la Terre. Ils montrent, en particulier, comment les fossés océaniques avalent les volcans sous-marins qui ont, auparavant, été « prédécoupés », les organismes qui vivent dans les oasis parsemant ces fonds et les appareils qui peuvent mesurer les mouvements de ces fonds.

Un beau livre d'images. Mais aussi des textes courts et compréhensibles.

YVONNE REBEYROL.

★ A MOINS 6 000 MÈTRES, L'EXPLORATION DES FOSSES JAPONAISES. IFREMER, CNRS, University of Tokyo Press, 103 p., très nombreuses illustrations, 365 F.

● EN POCHE

● *D'une sobriété de bon aloi, la collection « Biblio » s'est taillé une place de choix au sein du Livre de poche. Elle illustre avec succès, tant dans le domaine des romans (depuis 1982) que dans celui des essais (depuis 1984, avec plusieurs inédits), une politique éditoriale réelle ; politique plus diffuse, moins visible dans les autres collections de poche Hachette... Sans être d'une originalité renversante, l'idée d'offrir, pour promouvoir la collection, un volume aux acheteurs de trois ouvrages « Biblio » ne pourra que satisfaire les lecteurs. De plus, le choix de ce volume — *la Redevance du fantôme,* d'Henry James — ajoutera le plaisir à la satisfaction.

Parmi les derniers titres parus en « Biblio », citons deux romans d'Ernst Jünger (auteur dont les quatre volumes du *Journal d'occupation* figurent déjà au catalogue) : *Héliopolis* (nº 3104) et *Abeilles de verre* ; traduit de l'allemand par Henri Plard. Dans *l'Hérésiarque et Cie,* paru en 1910, Apollinaire brossait quelques portraits à la limite du fantastique et du saugrenu (nº 3100).

● Roger Duchêne présente un choix de *Lettres* de Madame de Sévigné, dont l'authenticité est attestée par les manuscrits (Gallimard, coll. « Folio », nº 1935).

● Dans la même collection, dans la série « Essais » : *Mon Faust,* de Paul Valéry (nº 114) ; le *Baudelaire* de Sartre (nº 105) et *Où va l'éducation ?,* de Jean Piaget (nº 104).

● La collection « Points », au Seuil, reprend au format de poche deux titres parus en 1986 chez Odile Jacob, éditeur associé au Seuil : *Biologie des passions,* de Jean-Didier Vincent, et *le Sexe et la Mort,* de Jacques Ruffié.

● *« Je me rappelle fort bien les mortes années de la Russie, les années quatre-vingt-dix, leur lent glissement, leur calme maladif, leur extrême provincialisme, cette anse d'eau dormante, dernier refuge du siècle agonisant. »* Ainsi commence le très beau livre d'Ossip Mandelstam, *le Bruit du temps* ; traduit du russe et anoté par Edith Scherrer, préface de Nikita Struve (Le Seuil, coll. « Points », nº R 330).

● EN BREF

● Le 3e Prix Paul-Léautaud a été attribué à CLAUDE ARNAUD pour sa biographie de Chamfort, publiée aux éditions Robert Laffont.

● Le Booker Prize 1988, le plus célèbre prix littéraire britannique, a été attribué à l'écrivain australien PETER GAREY pour son roman *Oscar et Lucinda.*

● Le troisième prix de Lipica, qui récompense une œuvre marquante d'Europe centrale, a été attribué cette année au Hongrois PETER ESTERHAZY à l'issue du Congrès des écrivains de Slovénie (Yougoslavie), qui s'est tenu à Ljubljana et à Trieste. Un des livres importants de Peter Esterhazy, *Livre de production,* doit paraître au printemps 1989 chez Gallimard. Son premier texte traduit en français, *Indirect,* a été publié aux éditions Souffles (*Le Monde* du 8 avril).

● Le journaliste PHILIPPE ALEXANDRE s'est vu attribuer le prix Aujourd'hui — qui consacre un ouvrage politique —, pour son livre *Paysages de campagne,* publié chez Grasset.

● Le jury du Grand Prix de l'histoire Moët-Hennessy, présidé par Georges Duby, a couronné ANDRÉ ZYSBERG pour son livre *les Galériens* paru aux éditions du Seuil.

● Le Grand Prix littéraire de Provence a été attribué à JEAN-PAUL CLEBERT pour son livre *les Daudet 1840-1940* (Presses de la Renaissance).

● Le Grand Prix de poésie du Mont-Saint-Michel a été décerné à GEORGES SCHEHADÉ pour l'ensemble de son œuvre.

● L'Académie française a fait connaître sa seconde et dernière liste d'ouvrages retenus pour le GRAND PRIX DU ROMAN, qui sera décerné le 3 novembre. Trois livres restent en compétition : Michel Braudeau : *l'Objet perdu de l'amour* (Le Seuil) ; Jean-François Deniau : *la Désirade* (Olivier Orban) ; Alexandre Jardin : *le Zèbre* (Gallimard).

● L'Institut du monde arabe organise un débat autour du livre de Daniel Rivet : *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc : 1912-1925,* (éditions L'Harmattan), avec notamment Michel Jobert, René Remond et Rachid Tomba, le vendredi 4 novembre, à 18 heures, dans la salle d'Actualité.

● Une EXPOSITION-VENTE intitulée « Beaux livres à offrir » se tiendra à l'Espace Wagram (39, avenue de Wagram, 75017 Paris) les 17, 18 et 19 novembre. Cette exposition rassemblera des livres d'art modernes et des ouvrages illustrés de prestige, ainsi que de nombreux ateliers de démonstration des métiers du livre.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Histoire, idées, société

● « *Toute politique*, écrit Jean-François Lyotard, *est fondée sur l'oubli.* » Elle ne cesse, de fait, d'en appeler à l'union, à la solidarité et, dans le moins mauvais cas, de faire de la manière d'être ensemble l'objet d'une négociation à reprendre, d'une justice mieux distribuée, d'une consultation à poursuivre. Ce qui réclame de l'oubli. Mais admettre ce « nécessaire oubli », c'est ouvrir la porte à toutes les réécritures de l'histoire, c'est falsifier le passé et, du même coup, mettre en danger le présent : l'oubli engendre des monstres.

Comme l'écrit Nicole Louraux dans son introduction au numéro du *Genre humain* consacré aux « politiques de l'oubli » : « *Sans oubli, nul individu et nulle société n'échapperaient au régime de l'insomnie. Et cependant, nous n'avons pas fini de lutter contre les politiques de l'oubli.* »

L'enquête menée par un jeune historien, Jean-Luc Einaudi, sur ce qui s'est passé le 17 octobre 1961 à Paris est une démonstration bouleversante de ce que peut réussir une politique de l'oubli, mais aussi de ce combat nécessaire contre l'amnésie. A l'aide de témoignages soigneusement recoupés, Einaudi reconstitue l'horreur de cette journée — soigneusement gommée de notre mémoire nationale — au cours de laquelle des éléments de la police parisienne tuèrent plus de trois cents Algériens qui se préparaient à manifester pacifiquement contre le couvre-feu qu'on voulait leur imposer. Il n'y eut aucune commission d'enquête, aucune suite judiciaire, mais, plus grave encore peut-être, l'événement paraît avoir été expulsé de la mémoire collective, n'avoir jamais eu lieu.

Comme en écho à ce très riche numéro — qui déborde la sphère de l'oubli politique pour parler aussi de l'oubli de la douleur dans la pratique médicale, ou de l'amnésie scientifique, — les éditions du Seuil publient le compte-rendu d'un colloque de Royaumont intitulé « Usages de l'oubli » auquel ont participé, outre Nicole Loraux, Yosef Yerushalmi, Hans Mommsen, Jean-Claude Milner et Gianni Vatimo. A ceux qui se plaindraient du « trop » de mémoire pour plaider en faveur de l'oubli, Yerushalmi répond simplement : « *Je camperai du côté du « trop plein » d'histoire, tant ma terreur de l'oubli l'emporte sur la crainte de devoir trop me souvenir* ». (*Le Genre humain.* « Politiques de l'oubli », Le Seuil, 234 p., 85 F ; *Usages de l'oubli*, Le Seuil, 90 p., 59 F.)

● *Le Temps de la réflexion* est une revue qui ne paraît qu'une fois l'an, ce qui justifie parfaitement son titre et permet à ses animateurs d'échapper plus souvent que d'autres à l'un des risques courus par la hâte : la sottise. La sottise, mais non la bêtise, qui constitue le thème central de leur réflexion de 1988.

Si l'on peut en effet être sot par légèreté, par précipitation ou par passion intempestive, la bêtise, elle, s'allie avec la lourdeur, l'obstination butée, l'impossibilité de s'élever au-dessus des contingences et des aliénations du monde. Le monde est bête, l'homme échappe à la bêtise chaque fois qu'il parvient à échapper à son statut « naturel ». Il s'ensuit qu'il existe une ontologie de la bêtise qu'analysent fort bien dans ce numéro Jean-Luc Nancy, Michèle Hechter ou Jean Pouillon.

Mais la bêtise a également son histoire. Si l'image de « l'homme bête » triomphe au dix-neuvième siècle avec la représentation qui se donne du bourgeois — Flaubert est tout à la fois horrifié et fasciné par le risque constant et par les ravages de la bêtise —, le siècle des Lumières, montre Jean-Marie Goulemot, est déjà hanté par l'omniprésence de cette bêtise, que la lumière de la raion est précisément destinée à combattre. La victoire de la raison n'est possible que si l'on refuse toute trace d'animalité chez l'homme ; et dans ce domaine — les hésitations de Diderot le manifestent — les philosophes balancent entre l'optimisme pédagogique et le pessimisme découragé. (*Le Temps de la réflexion.* « De la bêtise et des bêtes », Gallimard, 268 p., 135 F.)

● Les bouleversements apportés en France par les événements de 1789, des années suivantes allaient approfondir le fossé entre les tenants d'une perfectibilité de l'homme dissipant peu à peu les ténèbres de l'ignorance, de la superstition et de l'asservissement et ceux qui, au contraire, ont vu dans le tumulte des foules révolutionnaires le spectre d'une bêtise de masse versant dans la folie barbare. Le numéro annuel de la revue *Dix-huitième siècle* tente de peindre le visage de cette année 1789 au cours de laquelle tout a basculé. Cela commence par une chronologie établie à l'aide des journaux de l'époque : le grand froid — la Seine est restée gelée du 26 novembre au 12 janvier — les moulins arrêtés, la pénurie de farines, les premières émeutes de la disette ; cela se poursuit par des témoignages demeurés inédits de témoins des événements, par les échos suscités en Allemagne, à Turin ou dans *la Gazette de Montréal*, mais on trouve aussi une étude sur l'imaginaire des peintres à travers la prise de la Bastille, d'autres sur la musique ou sur le roman en 1789, un roman d'où la situation historique est remarquablement absente. (*Dix-huitième siècle*, nº 20. Publiée par la Société française d'étude du dix-huitième siècle, PUF, 608 p., 180 F.

● *Vingtième siècle* publie une très curieuse étude sur « les années françaises de Deng Xiaoping » qui suit le séjour en France de l'actuel numéro un chinois entre 1920, date à laquelle le jeune garçon débarque à Marseille après quarante jours d'une traversée en quatrième classe, jusqu'en 1925, où devenu l'un des dirigeants communistes chinois en France, il est envoyé par le parti chez les ouvriers de Billancourt. (*Vingtième siècle*, nº 20, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 170 p., 80 F.)

● *Les Temps modernes* présentent un texte très dense de Pierre Vidal-Naquet sur « Le défi de la Shoah à l'histoire » et une mise au point en forme d'enquête critique de G.E. Sichon sur « Les volontaires juifs dans la guerre civile d'Espagne », qui met en valeur l'importance de la participation juive, dans toute l'Europe, à la résistance de gauche antifasciste.

● *Mentalités* publie son premier numéro. La revue que dirige Robert Muchembled — dont le livre *l'Invention de l'homme moderne* vient de paraître chez Fayard — se propose de faire le point sur les objectifs, les méthodes et les éventuelles contradictions de cette histoire des mentalités, au carrefour de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale, qui connaît un essor spectaculaire. Arlette Farge, qui présente ce numéro, construit autour du thème du sang, « *ruisseau de vie qui flirte avec la mort* », propose elle-même un très bel essai sur « La violence, les femmes et le sang au dix-huitième siècle » où elle analyse la violence féminine des fameuses « tricoteuses » comme une réponse à leur absence et à leur exclusion de la scène politique. (*Mentalités.* « Affaires de sang », Imago, 160 p., 95 F.)

PIERRE LEPAPE.

Dora Meunier et « ses » écrivains

Dora Meunier, qui expose vingt-deux photographies d'écrivains français contemporains dans une librairie du Palais-Royal (1), a tout quitté, un jour, pour des années de voyage et d'errance. « *Quand je n'habitais nulle part*, raconte-t-elle, *quand je n'avais plus rien, il me restait « mes » livres : Hélène Cixous, Howard Buten, Virginia Woolf, Marguerite Yourcenar.* »

Revenue en France, elle a choisi de s'appeler Dora Meunier (que les cinéphiles cherchent d'où vient ce nom), et a ouvert un studio où elle a fait des photos de comédiens.

Puis, elle a commencé de photographier « ses » écrivains et elle montre là son premier travail : Hélène Cixous, émouvante, Anne Garréta, qui a accepté d'enlever ses larges lunettes, une idée de l'insaisissable Jacques Bellefroid, et même, sortie d'un reportage fait au dernier Salon du livre de Paris, une Françoise Xenakis elle aussi inattendue, grave, intime, secrète.

Jo. S.

(1) Librairie Palais-Royal, 25, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 42-61-31-01, du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 novembre.

L'exposition sera présentée à la bibliothèque de Nanterre à partir du 9 décembre (pendant trois semaines), puis dans diverses bibliothèques de province.

Le Clézio et Goytisolo : la question palestinienne

MIEUX que n'importe quelle analyse socio-historique de la question palestinienne, le texte de J.-M.-G. Le Clézio, « Camp de Nour Shams, été 1948 », qui ouvre le numéro d'automne de *la Revue d'études palestiniennes* (1), rend compte avec beaucoup de sobriété et de justesse de ce que fut l'expulsion des Palestiniens de leurs terres en 1948. C'est la voix de Nejma, arrivée à seize ans au camp de réfugiés Nour Shams, qu'on entend tout au long de ce récit bouleversant. C'est une réalité dure et brutale que découvrent de grands yeux dans un visage vieilli par les épreuves, « *noirci par le malheur, désséché par l'approche de la mort* ». Nejma, qui raconte simplement la mémoire des jours vécus dans le camp, verra la mort faire lentement son travail sur le corps d'un chien affamé avant qu'elle n'emporte Roumiya, une des survivantes du massacre de Deir Yasin. Elle se répète à chaque événement agressant sa sensibilité et blessant à jamais son regard : « *Le soleil ne brille-t-il pas pour tous ?* » Elle dit qu'elle a honte, honte de ce que les hommes sont capables de provoquer comme détresse. « *Jour après jour,* dit-elle, [le camp] *est devenu notre prison et qui sait si ce ne sera pas notre cimetière.* »

Le récit de cette enfance, à qui on a confisqué l'innocence et le rire, est ponctué par le conte de Aamma Hourriya qui continue d'évoquer un jardin entouré par « *un fleuve qui coule dans les deux sens, du couchant au levant, et du levant au couchant* ».

C'est extrait du prochain roman de J.-M.-G Le Clézio, écrit dans la même veine que *Désert*.

Un autre écrivain, l'Espagnol Juan Goytisolo, intervient dans ce numéro avec « Journal palestinien, juin 1988 », récit d'un voyage à l'occasion du tournage d'un film faisant partie d'une série de la télévision espagnole consacrée au monde et à la culture islamiques.

Ce numéro comporte aussi un dossier « 1948-1988. Israël : l'histoire et les mythes ». Ilan Halévi évoque « *les mythes fondateurs d'Israël à l'épreuve du temps* » ; Israel Shahak parle de « *l'idée du « transfert » dans la doctrine sioniste* » ; Mattiyahu Peled analyse « *la notion de quantité en matière de sécurité* ».

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Revue trimestrielle publiée par l'Institut des études palestiniennes, Editions de Minuit, 70 F.

● ROMANS

Les moissons de la colère

L'invasion des nuages pâles de *Pierre Furlan* ou la chronique *de la crise que subissent les paysans américains.*

L'*INVASION des nuages pâles*, premier roman de Pierre Furlan (par ailleurs psychologue et traducteur des œuvres de Paul Auster, Erich Fried et Marie-Louise Kaschnitz), offre une lecture à double dimension : le récit bien mené d'une aventure ancrée dans la réalité d'aujourd'hui, et une réflexion sur la précarité, disséminée avec légèreté tout au long du texte. L'histoire de la famille Houssay – Etienne, Aline, et leurs enfants Dan et Debbie – est en fait la chronique exemplaire de la crise que subissent les agriculteurs américains depuis 1980. Une crise d'une ampleur telle qu'elle s'apparente à celle des *dirty thirties*, ces sales années trente ainsi évoquées par les paysans du Midwest (1).

A l'instar de millions de petits exploitants, Etienne et Dan Houssay ont participé à l'euphorie collective d'une ère de prospérité qui se voulait sans limites. Comme eux, ils se sont endettés pour l'achat de nouvelles terres et de matériel de plus en plus perfectionné sous la pression optimiste et surtout intéressée des gestionnaires et autres spécialistes agricoles.

Mais voici que l'expansion vient à son terme, et que de partout la surproduction menace. Voilà que la sécheresse et les intempéries, ces « *errements de la nature* », anéantissent des saisons entières de labeur. Bientôt, les taux annuels pratiqués par les banques s'envolent, alors que dans le même temps le prix des terres et le cours des récoltes s'effondrent. Très vite, Dan et Etienne se retrouvent dans l'incapacité de rembourser les intérêts de leurs emprunts, et sont menacés de perdre ce à quoi ils ont consacré tant d'années de leur existence.

Dan contemple les champs de tomates d'Accorn Lake Farm en se demandant « *comment il était possible dans un tel espace de liberté de tomber en esclavage* ». Dans un sursaut d'énergie, Etienne et Dan entament une action en justice. Soutenus par les médias, ils entraînent dans leur sillage revendicatif des voisins déterminés à se battre. Ils exigent réparation du préjudice moral et financier qu'ils ont eu à subir de la Bank of America.

Debbie, isolée dans son silence

Mais Etienne, ce pionnier ardent à la tâche, nostalgique d'une Europe qui l'a vu naître, et qui pourrait figurer au registre des personnages de Cendrars, n'a pas les illusions d'un général Suter. « *Au moment où nous aurons gagné notre procès, la banque aura déjà fait faillite* », prévoit-il.

S'il accepte de mener un combat aux issues aléatoires, c'est davantage par amour pour les siens que par intime conviction. Bien qu'il n'ait cessé de lutter, dans la patience de l'effort, toute certitude d'un acquis définitif lui échappe. « *Lui qui avait toute sa vie retourné des champs, abattu des arbres, épandu des herbicides et des insecticides, n'en regrettait que l'inefficacité. Tout cela, disait-il à présent, n'est qu'une forme d'agitation, nécessaire peut-être, mais la vraie force se trouve ailleurs.* » Cet ailleurs que pressent sa fille Debbie, isolée dans son silence, renonçant aux mots qui lui donneraient l'illusion d'une quelconque emprise sur la réalité.

Plus proche d'elle que d'Aline ou Dan, Etienne consent à l'absolue fragilité des situations. S'il a sans cesse attendu « *une justice ni rétributive ni distributive, mais réparatrice, comme la vie que l'on se souhaite* », il a toujours su « *qu'il n'y aurait jamais de sanctuaire pour aucune espèce en péril, ni pour personne ni pour lui-même, et que c'était une gigantesque erreur de vouloir se protéger à tout prix, c'est-à-dire au prix de la vie elle-même* ».

Dans un instant de grâce et de répit, de « *petits nuages pâles* » passent, abritant le vol chamailleur des mouettes. L'appel d'« *une vraie sirène* » a retenti, « *comme s'il était encore temps de fuir* ». Mais seuls les oiseaux blancs, souverains de leur errance, pouvaient remonter le cours du fleuve.

VALÉRIE CADET.

★ L'INVASION DES NUAGES PALES, de Pierre Furlan, Actes Sud, 194 p., 100 F.

(1) Voir l'enquête de Florence Beaugé : « Des fermiers spectateurs de leur propre mort », *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

Carlo Coccioli, errant spirituel

De l'Italie au Mexique, de l'italien au français et à l'espagnol, un écrivain aux multiples racines.

NÉ à Livourne en Italie (en 1920), ayant passé sa jeunesse en Libye et vivant à présent au Mexique, écrivant à la fois en italien, en espagnol et en français, successivement proche du catholicisme, du judaïsme et, à présent, du bouddhisme, Carlo Coccioli est l'homme d'une triple errance : géographique, linguistique et spirituelle.



BERENICE CLEEVE

Le front large et fuyant, le visage expressif, que la moindre émotion d'inquiétude ou de plaisir anime aussitôt, Carlo Coccioli s'exprime dans un français irréprochable, expressif lui aussi. Son accent de Toscan d'outre-Atlantique mêle les résonances italiennes et espagnoles.

L'errance géographique – à la Libye, à l'Italie et au Mexique, il faut ajouter le Texas et la France – ne fait pas de Coccioli un voyageur, un écrivain itinérant archivant les paysages et les mœurs. S'il affirme : « *Mes racines ne sont pas nulle part mais partout* », il précise immédiatement : « *Je n'aime pas voyager, j'ai horreur du tourisme, qui me semble être le comble de la naïveté.* » « *J'ai besoin d'être ailleurs* », dit-il sans plus d'explication.

Pas plus que du voyage et de l'exil, Carlo Coccioli n'a fait la théorie de son multilinguisme : « *Chaque fois que j'ai l'idée d'un livre, mon problème est de savoir dans quelle langue je vais l'écrire ; c'est d'abord un état d'esprit, ensuite le thème qui impose une langue.* » Là non plus, l'écrivain n'éprouve pas le besoin de pousser plus loin l'analyse : « *Je ne me suis pas compris, parce que, peut-être, au fond, cela ne m'intéresse pas.* »

« Je respecte tous les rites »

La notoriété littéraire, Carlo Coccioli, auteur d'une œuvre romanesque abondante, l'a connue dans les années 50 et 60, en Italie, puis, surtout, en France. A l'inverse de son compatriote Alberto Moravia, c'est dans la spiritualité chrétienne, dans l'interrogation morale et religieuse, et non dans les jeux et les débats de la société bourgeoise, qu'il a puisé les thèmes de son réalisme. *Le Ciel et la Terre, Fabrizio Lupo* (qui traite de l'homosexualité) ou *le Caillou blanc* (écrit directement en français), publiés au début des années 50, illustrent une thématique dominée par la dimension surnaturelle, proche de celles de Gide, de Mauriac ou encore de Bernanos – dont on l'a rapproché non sans quelque exagération.

Cette identité catholique – Gabriel Marcel défendit son œuvre – à laquelle on tenta de le limiter, Carlo Coccioli n'y tint jamais vraiment. « *Je ne me sentais pas lié au catholicisme* », dit-il simplement. En fait, ses romans sont autant d'étapes spiritualistes et psychologiques.

Il y a dans cette démarche, qui est celle « *d'un croyant mais pas d'un crédule* », une impatience, presque une « *obsession* » (il emploie lui-même le mot), de la religion. « *Si vous saviez comme je prends ces choses au sérieux !* », s'exclame-t-il.

En 1967, il rencontre le judaïsme. « *Je ne me convertis jamais parce que je connais la fragilité de mon cœur* », explique Carlo Coccioli. Mais son engagement n'en est pas moins « *fanatique* ». « *Je suis un homme qui va à l'église, comme au temple ou à la synagogue. Je respecte tous les rites ; toutes les expressions religieuses, depuis l'animisme jusqu'aux produits les plus raffinés du bouddhisme zen, me semblent respectables. Elles sont agréables à ce qu'on pourrait appeler la déité, parce que je n'ose même plus parler de Dieu* », affirme-t-il, avant de poursuivre : « *La question « Dieu existe-t-il ? », est déjà une limitation de Dieu. Je sens Dieu, la déité, partout. On devrait parler de sacralisation ou de divinisation du monde.* »

Petit Karma, le livre que publient les Editions du Rocher en même temps qu'elles rééditent *le Ciel et la Terre* et *le Caillou blanc* (1), est un journal tenu heure par heure, en octobre et novembre 1985, à San-Antonio, au Texas, où Carlo Coccioli a séjourné après le tremblement de terre de Mexico. Ces notations témoignent de l'immense « *compassion* » que l'écrivain considère comme « *la manifestation quotidienne, concrète et pratique de la religion* ». Compassion plus large selon lui que la charité chrétienne et qu'il applique à la création entière, aux hommes comme aux animaux et aux plantes.

« *Devant le spectacle de la souffrance, dans les abattoirs ou les hôpitaux, je me sens brisé.* » Carlo Coccioli atteint là l'extrême limite de sa spiritualité. C'est en évacuant toute vanité qu'il conclut : « *Dans ma tentative de comprendre le mystère, le drame de la douleur et du mal, je n'ai rencontré qu'une suite d'échecs.* »

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ PETIT KARMA, de Carlo Coccioli, Le Rocher, 316 p., 110 F.

(1) 408 p., 130 F pour le premier ; 398 p., 130 F, pour le second.

L'oppressant trio de Jacques Almira

MIEUX vaut oublier, le temps d'une lecture, le mythe de Faust, *même si Goethe, en épigraphe*, vous invite à de pesantes retrouvailles : « *De nouvelles découvertes, il s'en peut produire et il s'en produira ; toutefois, en ce qui touche à l'homme et à sa moralité, on ne peut rien imaginer de nouveau. Tout a été pensé, tout a été dit, et il ne reste qu'à y revenir sous d'autres formes et d'autres expressions.* » Débarrassé des références et des comparaisons, vous retrouverez le sens des questions qui se posent à chacun de nous et vous regarderez en face les héros maudits du dernier roman de Jacques Almira, *le Sémaphore* (1).

M. Kempf, dont les livres, selon l'expression consacrée, *sont partout, véhiculés par* tous les moyens du commerce et de l'intoxication médiatique, est une puissante bête d'écriture, aussi féconde que vorace. Hélas !, son corps retient trop des scories de la nourriture dont il se gave pour ne pas être obèse, donc répugnant selon les critères de notre occidentale façon de paraître.

L'écrivain et le figurant

L'apparence du grand écrivain Kempf déplaît à son éditeur, Blanchard. Quoique presque aveugle, cet homme devine que l'image du poussah est mauvaise pour le regard que le public va porter sur l'auteur. Kempf, de son côté, ne souhaite pas apparaître au grand jour. Lui qui a tout pour être odieux, Almira sait le rendre pathétique comme un animal blessé.

C'est alors que Frédéric entre en jeu. Le beau, l'élégant Frédéric, succédant à un autre zombie médiatique décédé, est l'homme de paille de Kempf, fêté, célèbre, riche. Un simple contrat truqué équivaut à un pacte signé avec le démon. Voilà qui est original. Dans les mœurs de l'édition, quelquefois dénoncées, il arrive qu'un individu incapable d'écrire s'offre un nègre. Ici, un véritable écrivain paie un figurant dont il est le nègre.

Frédéric n'a jamais écrit une ligne de sa vie, ne porte aucun des stigmates du créateur, mais a une élégance naturelle et une tête télégénique, cela suffit. Il devient l'indispensable vecteur publicitaire. Bien plus, Kempf s'attache à lui comme à un fils, presque comme à un amant.

Mais Frédéric, dans sa cage dorée, n'a pas le droit de tomber *amoureux : il y aurait là un* danger d'indiscrétion, et peut-être d'évasion.

Kempf est fort inquiet lorsque survient Charlotte, qui n'est pas une maîtresse ordinaire. Elle prend trop de place, elle ne fait pas partie du contrat. La jeune femme, spontanée, sensuelle, affectueuse, découvre le pacte qui emprisonne Frédéric. Elle voudrait libérer son amant. Mais comme rien n'est simple, le cœur de Kempf se met à battre pour Charlotte.

En Bretagne, dans un Finistère superbement décrit, la vie du trio Kempf-Frédéric-Charlotte devient de plus en plus difficile, sous l'œil impitoyable de Maria, la sœur de Kempf, *quatrième* personnage de cette tragédie. Almira nous impose un M. Kempf bouleversant de génie et de faiblesse, qui, à l'exemple de Raymond Roussel, traverse les paysages sans les regarder, tenant sans doute pour assuré que ce sont les images qui le contemplent. Créateur anonyme, il se cache pour travailler sans relâche tout en se détruisant par la nourriture et l'alcool. Pour donner de l'air à son corps, ce Bibendum doit garder la bouche entrouverte, tant son nez est petit. Le lecteur aussi cherche son souffle, lorsqu'il a refermé ce roman étrange et oppressant.

F.-A. BURGUET.

★ LE SÉMAPHORE, de Jacques Almira, Gallimard, 210 p., 79 F.

(1) Jacques Almira a publié cinq romans, dont *le Voyage à Naucratis* (Gallimard, prix Médicis 1975) et *la Fuite de Constantinople ou la Vie du vicomte de Bonneval* (Mercure de France, prix des Libraires 1987).

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Paul Eluard l'ambigu

Paul Eluard ou le frère voyant : *qui laisse pourtant dans l'ombre*

une biographie riche, bien des « zones troubles »

« *FAITES mon portrait. Il se modifiera pour remplir tous les vides* », écrivait Paul Eluard en 1922 (1), après avoir rencontré Max Ernst. La biographie de Jean-Charles Gateau ne procède pas autrement, comblant patiemment presque tous les vides et dessinant, derrière la figure trop familière d'un des poètes les plus présents du vingtième siècle, le portrait d'un homme authentiquement contradictoire.

Qu'il l'ait été sur le plan de ses amours, cela ne regarde en principe qu'Eluard et Gala, qu'Eluard et Nusch, Jacqueline, Diane (2), Dominique et les autres. « *J'ai longtemps cru faire à l'amour le douloureux sacrifice de ma liberté* », écrivait-il en 1925, lui qui manifestera toute sa vie une manière d'amitié paradoxale et passionnée envers ses nombreux « rivaux », dont Max Ernst ou Salvaldor Dali (3). Cependant, l'un de ces hommes, André Gaillard, est peut-être mort – Jean-Charles Gateau n'évoque curieusement pas les circonstances de son décès – de ces jeux de l'amour libre, dont Eluard était à la fois l'instigateur, le voyeur et le perdant : ce poète marseillais proche de la revue *Chantiers* qui fit, en 1929, découvrir le cinéma pornographique à Eluard, se tua si peu de temps après la rupture brutale de sa liaison avec Gala que ses amis pensèrent à un suicide...

Qu'Eluard ait été, plus publiquement, un ami inconstant et changeant, cela pouvait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, relever de la liberté de penser et d'agir surréaliste. Mais l'arrogante violence avec laquelle il est passé sans vergogne de l'admiration à la haine, de la défense à l'accusation envers ceux-là mêmes, comme Tristan Tzara ou André Breton, qui avaient « libéré sa pensée », ne laisse pas d'étonner.


MAN RAY in *Man Ray photographe*

Un parcours politique et moral tout en revirements.

Dandy et communiste

Mais c'est dans le domaine moral et politique qu'Eluard se révéla le plus ambigu. Il faut ainsi réaliser que le jeune surréaliste révolutionnaire, que le poète aux images pleines et nouvelles qu'il était dans les années 20, gagnait alors sa vie à proroger, résilier des baux, à rédiger des cahiers des charges, des quittances, des adjudications, des mainlevées : il travaillait dans l'agence immobilière de son père, qui avait bâti la laborieuse fortune des Grindel sur l'expropriation et le lotissement de parcelles d'habitations en banlieue.

L'heure venue, en 1928, Eluard ne dédaigna pas sa part de l'héritage paternel, qui était considérable : lui qui venait de s'inscrire au Parti communiste, il hérita, comme l'un de ces gros bourgeois nantis qu'il haïssait, d'environ 5 millions de francs actuels. Lui qui était anticolonialiste, il reçut des actions des Chemins de fer du Congo, des mines de Lens et des plantations de caoutchouc du Kali-Tanyah. En jeune dandy, il dépensa tout cet argent en palaces, voyages avec Gala, achats d'art nègre... Et c'est le même homme qui, en 1933, toute fortune bue, reprochait à Joe Bousquet d'avoir dédié *Il ne fait pas assez noir* à son père : « *Je ne crois pas qu'il faille jamais rien dédier à son père. Nous n'en aurons jamais.* »

En 1926, Eluard avait donc été le premier des surréalistes, selon Pierre Daix, à s'inscrire au Parti communiste. Ce qui le conduisit, entre autres dilemmes, à désavouer en septembre 1936 ses compagnons mobilisés contre les procès de Moscou et, en 1938, à désapprouver un André Breton devenu trotskiste. Mais c'est surtout après la guerre qu'il entama une nouvelle et rentable carrière de poète officiel, invité des pays socialistes, sollicité en toutes occasions : ainsi, en 1949, pour le soixante-dixième anniversaire de Staline, l'ancien antistalinien de 1935 commit-il un « *poème de circonstance* », encensant le « *cerveau d'amour* » du « Petit Père des peuples »... Un autre faux pas, terriblement révélateur de ces mauvaises années, l'opposa une dernière fois à André Breton : quand Eluard se rendit en visite en Tchécoslovaquie en 1950, Breton lui rappela dans une lettre ouverte, qu'un homme dont ils avaient, lors d'un voyage commun à Prague en 1935, fait leur ami, Zavis Kalandra, venait d'être condamné à mort par le régime qu'Eluard honorait de sa présence. Le poète, excédé, fit répondre : « *J'ai trop à faire avec les innocents qui clament leur innocence pour m'occuper des coupables qui clament leur culpabilité.* »

« Honte à tous ceux qui sont morts... »

Peut-être était-ce pour cette même raison qu'il s'acharna, du haut de sa Résistance qui l'avait amené à organiser le secteur nord du Comité national des écrivains, à faire tomber certaines têtes, à en protéger d'autres, à l'heure de l'épuration... Le même homme qui avait osé jeter à la face des poilus de 14-18 : « *Honte à tous ceux qui sont morts car ils ne se rachèteront pas* » alors que lui-même avait demandé à aller au front pour « *mener une vie plus méritoire* », était en effet devenu ardent patriote sous l'Occupation : au nez et à la barbe de la censure et de la Gestapo, il faisait imprimer par le groupe néo-surréaliste de La main à la plume les plus transparents messages de résistance et d'espoir : « *Et par le pouvoir d'un mot/Je recommence ma vie/Je suis né pour te nommer/ Liberté* » (*Poésie et Vérité* 1942). Et s'il collabora à la NRF de Drieu La Rochelle en février 1941, ce fut avec un poème, *Blason des fleurs et des fruits*, dédié à Jean Paulhan qui la même année le présenta à Jacques Decour, fondateur des *Lettres françaises* clandestines.

Cependant, en mars 1924, arrivé probablement à un premier palier de contradictions insolubles, Eluard avait déjà « *tout lâché* » – femme, enfant, poèmes, travail et amis : il disparut la veille de la parution de son « dernier livre ». *Mourir de ne pas mourir* (qu'il dédiait à André Breton « *pour tout simplifier* »), laissant un message sans appel à son père. Et, comme Rimbaud, il embarqua à Marseille. Sept mois plus tard, il appelait auprès de lui Gala et son amant, Max Ernst, puis demandait avec insistance de l'argent à sa famille pour leur retour. Eluard rentra à Paris juste à temps pour signer *Un cadavre*, – pamphlet dans lequel les surréalistes s'en prenaient à Anatole France qui venait de mourir – et reprit ainsi le cours d'une vie qui n'eut plus à se justifier à ses propres yeux, qui n'en avait d'ailleurs ni le goût, ni les moyens. Et bien d'autres passions...

Il est des personnalités d'écrivains ou d'artistes qui supportent difficilement la radiographie, la mise à nu et la confrontation des faits intimes et historiques qu'implique une biographie, aussi bien disposée soit-elle : le travail de Jean-Charles Gateau qui est généralement très maîtrisé, riche d'informations, tend parfois à laisser à leur ombre des zones troubles ou peu glorieuses (la mort de Gaillard, les rapports d'Eluard avec Breton, avec le groupe de La Main à la plume, son action épuratrice au CNE, par exemple) ou à excuser l'inexcusable (l'affaire Kalandra). Eluard est de ces hommes dont l'aura poétique et la valeur intellectuelle resteront toujours plus faciles à apprécier que son parcours politique et moral, tout en revirements.

Il aimait d'ailleurs à citer ces mots de Marcel Schwob « *Difficile à comprendre, sauf pour ceux qui ne comprendront pas* » ; cette définition pourrait toujours s'appliquer au poète qui écrivait quelque temps avant sa mort, avec cette belle simplicité de la parole qui jamais ne le quitta : « *Le tout est de tout dire et je manque de mots. Et je manque de temps et je manque d'audace, je rêve je dévide au hasard mes images. J'ai mal vécu. J'ai mal appris à parler clair* ». (*Pouvoir tout dire*, 1951).

CLAIRE PAULHAN.

★ **PAUL ELUARD OU LE FRÈRE VOYANT, de Jean-Charles Gateau, coll. « Biographies sans masque », Editions Robert Laffont, 417 p., 140 F.**

(1) Extrait du poème intitulé *Œil de sourd*, inclus dans *Répétitions*.

(2) Diane Deriaz, trapéziste du cirque Pinder, que Paul Eluard connut et aima entre 1947 et 1950, a publié cette année ses souvenirs, qui sont sans prétention et fort sympathiques : *la Tête à l'envers*. Préface de Lawrence Durrell. Ed. Albin Michel.

(3) Une biographie de celui que Breton surnommait anagrammatiquement « Avida Dollars », qui a été commise par une journaliste américaine « très introduite dans les milieux artistiques », mais parfois niaise et sans grande réflexion personnelle, vient d'être traduite : Meryle Secrest, *Salvador Dali*, Ed. Hachette.

La « clandestine » de Sartre

(Suite de la page 29.)

La « clandestine » a toujours admiré l'intégrité, la vigilance et même le caractère pointilleux de Castor. Mais si l'on s'avise de lui dire (comme le fit Truffaut) que Sartre, lui, manquait de fermeté, s'empêtrant dans des situations qu'il avait lui-même créées, prenant des décisions pour assurer sa tranquillité sans en mesurer toutes les conséquences pour les autres, bien vite elle se rebelle. Sans excès, sans colère, émouvante simplement, Liliane Siegel veut tout expliquer, tout justifier, qui vient de Sartre.

« *Après coup, on peut dire n'importe quoi, surtout depuis que Castor est morte*, s'indigne-t-elle. *Pour comprendre vraiment tout cela, il faut se placer du point de vue de Sartre. On ne peut pas parler « de l'extérieur » des femmes qu'il « entretenait », par exemple* [elle n'en faisait pas partie, elle a toujours travaillé]. *J'ai entendu, ou lu récemment que le secrétaire de Sartre remettait aux femmes leur argent du mois. Pourtant, moi, je me souviens de Sartre disant :* « Quand on entretient une femme, le moins que l'on puisse faire c'est, quand on lui donne son argent, de le lui donner en mains propres et de continuer à la voir. » *Je ne vois pas pourquoi fabuler sur ces gens, Sartre et Castor, qui aimaient, au contraire, qu'on parle vrai.* »

De Sartre, de Castor, Liliane Siegel, quand elle « s'oublie », parle au présent. En l'entendant, on est soi-même convaincu qu'ils sont toujours vivants. Avec *la Clandestine*, on comprend ce présent, tant il est difficile de vivre avec ces deux ombres-là. Le temps d'un livre, Liliane Siegel a rendu, pour soi-même et pour ceux qui les ont aimés, l'absence moins lourde.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA CLANDESTINE, de Liliane Siegel, Editions Maren Sell. 198 p., 98 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Saint laïque

(Suite de la page 29.)

Il donnera plutôt raison à la répression contre les communards, mais moins par esprit versaillais que par horreur du désordre – sa maison a été pillée. 1872 marque la publication complète du Dictionnaire : 4 768 pages en quatre tomes. Alors que Littré avait proposé de rembourser son ami Hachette, devant l'insuccès des premières livraisons – les auteurs d'alors étaient ainsi !, – la nouvelle édition fait un triomphe. 15 000 exemplaires vendus en deux mois : Flaubert le complimente. George Sand voit dans son œuvre « *le plus grand pas du dix-neuvième siècle* ».

L'ACADÉMIE répare sa bévue de 1863, malgré l'hostilité renouvelée du Père Dupanloup qui, vexé du résultat, ne siégera plus. Peu après, en 1875, Littré est reçu franc-maçon, en même temps que Jules Ferry. Un hasard plaisant veut qu'il ait à discourir sur les « *devoirs de l'homme envers Dieu* ». Il rappelle sa position constante d'agnostique tolérant. Un mot passé de mode le définit au plus juste : le *scrupule*. Rééditant en 1878 un livre de 1852, il révise ses opinions antérieures sur tout : sa chère République, votée en 1875 à une voix de majorité, le socialisme, la morale, les déviations scientistes, l'« avenir de l'humanité » qui, chez lui, a valeur de transcendance.

De son idéalisme, de sa modestie tolérante, de ses rencontres avec un prêtre, l'abbé Huvelin, et du baptême administré par son épouse sur son lit de mort, on a pu tirer la conclusion que Littré s'était éteint (1881) en chrétien. C'est profiter légèrement de ses scrupules. Jean Hamburger en tient, quant à lui, pour le « *saint laïque* » dont a parlé Pasteur. Il admire le logicien rigoureux, le travailleur obstiné, l'homme juste, intègre, austère, modeste...

ON ne lui fera pourtant pas partager la conviction de Zola, selon qui Littré serait « *le plus grand homme du dix-neuvième siècle* », avant Hugo. Le premier mérite de ce *Monsieur Littré*, au-delà du beau travail d'archive, est d'échapper à l'hagiographie, courante chez les biographes « amateurs » que leur sujet emporte, transporte, et qui semblent chercher à se faire pardonner leur incursion chez les historiens en s'effaçant eux-mêmes, en se refusant les interventions personnelles, les éventuelles réserves.

Jean Hamburger n'a pas de ces pusillanimités. Comme pour Harvey, avec qui il entrait en débat – *le Journal d'Harvey* (Flammarion) –, il interpelle Littré, un peu à la façon d'un juré de thèse taquinant un candidat surdoué. Après tout, l'auteur et son modèle sont doublement confrères, en médecine et en Académie, venus l'un et l'autre du soin des maux à celui des... mots, tous deux philosophes de leur science et y cherchant une raison de vivre, une espérance humaniste. L'auteur de *la Puissance et la Fragilité* et de *la Raison et la Passion* ne se prive pas d'opposer à Littré les conceptions actuelles de l'inné et de l'acquis, ou ses propres vues sur le travail créateur du chercheur, qui « *fabrique la réalité autant qu'il la découvre* ».

En somme, l'examinateur Hamburger regrette que l'élève Littré se soit arrêté en route dans ses anticipations sur Pasteur et Claude Bernard, qu'il se soit fourvoyé par optimisme, par foi candide dans l'humanité. Mais cette fragilité même l'émeut, et l'opiniâtreté du travailleur l'éblouit. Ce dialogue de pair à pair et fraternel, d'une fin de siècle à l'autre, ajoute au plaisir de la biographie l'intérêt vibrant d'une réflexion sur l'évolution des théories et des méthodes scientifiques.

★ **MONSIEUR LITTRÉ, de Jean Hamburger, Flammarion, 310 p., 109 F.**

● ESSAIS

La déconstruction de Paul de Man

Après l'affaire Heidegger, l'affaire Paul de Man ?

par Thomas PAVEL (*)

DANS un pays où les scandales littéraires sont peu connus, sinon inexistants, la biographie de Paul de Man, ancien professeur de littérature à l'université Yale, vient d'accomplir un prodige : depuis bientôt un an, elle provoque une mini-tempête dans la presse et les universités américaines.

Personnalité envoûtante, auteur de plusieurs ouvrages difficiles et provocants, Paul de Man est un exemple classique de succès américain. Arrivé de Belgique aux Etats-Unis en 1948, à l'âge de vingt-neuf ans, sans passé ni métier, sa carrière le conduit, une vingtaine d'années plus tard, au prestigieux département de français de l'université Yale. Ses publications, rares, sont très remarquées (1). Un des fondateurs de la critique « déconstructionniste », il exerce une influence considérable sur plusieurs générations de jeunes chercheurs, avant de s'éteindre, entouré d'admirateurs, en 1983.

Selon la doctrine déconstructionniste, dont le succès dans les départements de lettres américains a été immense, la littérature rend palpable, mieux que toute autre forme de discours, l'échec inévitable de la parole humaine. Porteurs de messages inavoués qui contredisent les desseins conscients de leurs auteurs, les textes littéraires n'ont rien à voir avec l'intention ou l'expérience de ceux-ci. Prenant comme point de départ la grammaire et la rhétorique, l'analyse littéraire doit se méfier des effets textuels apparents et procéder soigneusement à la recherche de contre-propos cachés. Déconstruire un texte revient à prouver qu'il recèle, voire qu'il réprime, une thématique imprévisible, souvent farouchement opposée au discours manifeste.

Le forfait resté secret

De tels principes donnent libre jeu au génie du critique qui s'en sert, mais cette liberté ne va pas sans risques. A côté de brillantes réussites, les partisans de la déconstruction ont produit nombre d'ouvrages confus et mal argumentés. Comme de juste, les humanistes américains ont dénoncé le côté capricieux des lectures déconstructionnistes. Par ailleurs, une nouvelle génération de marxistes et de féministes reproche aux déconstructionnistes leur indifférence à l'égard de la problématique politique. Pour défendre Paul de Man à gauche, certains de ses élèves interprètent son œuvre comme une critique virulente de la démocratie capitaliste.

Or, coup de théâtre, le passé refait surface. En 1987, on découvre que pendant la guerre, en Belgique, le jeune Paul de Man avait écrit au journal *Le Soir* des chroniques littéraires regorgeant des lieux communs racistes et antisémites les plus méprisables. Du coup, la presse américaine s'agite, les hebdommadaires publient des photos, les ennemis du déconstructionnisme jubilent, ses partisans organisent force rencontres et publications.

Qu'est-ce que donc la doctrine de l'impossibilité de la parole, demandent les adversaires, sinon l'alibi d'un malfaiteur qui persiste à dissimuler son délit ? Pourquoi négliger, dans l'étude de la littérature, l'intention significatrice, sinon pour raturer la vraie participation aux crimes du nazisme ? Poser dans tout texte un contre-texte caché ne revient-il pas à assumer sans remords le forfait resté secret (2) ?

(*) Professeur à l'université de Californie, auteur de *l'Univers de la fiction*, le Seuil, et *le Mirage linguistique*, éd. de Minuit (*le Monde* du 8 avril).

Les élèves et amis de Paul de Man ripostent loyalement en sa faveur, en publiant l'ensemble des articles incriminés, accompagnés d'un volume d'études critiques (3). A la fin d'un livre consacré à la mémoire de Paul de Man, Jacques Derrida examine en détail les chroniques du journal *Le Soir*, dans lesquelles, par delà la phraséologie raciste qu'il condamne sans ambiguïté, il croit déchiffrer en filigrane un véritable procès intenté par Man à l'antisémitisme « vulgaire » des nazis (4).

On a vu dans cette controverse l'équivalent américain du récent débat autour de Heidegger, quoique, à vrai dire, entre l'engagement nazi explicite d'un philosophe allemand au sommet de sa carrière et la faiblesse d'un jeune débutant dans un pays occupé la ressemblance soit vague. Les adversaires de Paul de Man ont tort d'exagérer la portée de ses erreurs de jeunesse, aussi détestables qu'elles soient. Il reste que la stratégie de ses défenseurs, qui, elle, rappelle en effet la polémique au sujet de Heidegger, n'en conduit pas moins à une impasse. Si, au cœur des apologies les plus serviles des dictatures modernes, on découvre sans grande difficulté les traces d'une opposition secrète, comment jamais distinguer entre collaboration et résistance ? Pourquoi, du reste, consacrer tant d'énergie intellectuelle à des textes à la fois inexcusables et insignifiants ?

Il est à espérer que les égarements idéologiques du jeune Paul de Man ne serviront ni de prétexte pour reléguer aux oubliettes l'œuvre d'un critique important, ni d'occasion pour rendre tolérable la complicité avec le nazisme (5). On ne saurait mieux protéger l'héritage de Paul de Man qu'en retournant à son œuvre de maturité. Quant à cette dernière, si on veut la soumettre à un examen critique, il s'agit d'abord de la connaître : la parution prochaine en français de *Allegories of Reading* est un début à saluer.

(1) *Blindness and Insight : Essays in the Rhetoric of Contemporary Criticism* (1971) , *Allegories of Reading* (1980) ; et les recueils posthumes *The Rhetoric of Romanticism* (1984), *The Resistance to Theory* (1986) et *Critical Writings 1953-1978* (sous presse).

(2) L'argument est brutalement formulé par Jon Wiener, « Deconstructing de Man », in *The Nation* du 9 janvier 1988, p. 22-24.

(3) Paul de Man, *Wartime Journalism*, University of Nebraska Press ; W. Hamacher, N. Hertz et T. Keenan, eds, *Responses on Paul de Man's Wartime Journalism*, University of Nebraska Press, sous presse.

(4) Jacques Derrida, « La Guerre de Paul de Man », *in Mémoires pour Paul de Man*, Galilée, 1988. (cf *Le Monde* du 23 septembre).

(5) Pour une discussion équilibrée de l'œuvre de Paul de Man, les articles du *Soir* compris, voir *Paul de Man : Deconstruction and the Critique of Aesthetic Idrology*, par Christopher Norris, Routledge, 1988.

L'utopie réaliste d'André Gorz

Conduite par un penseur libre et vivifiant, une « critique de la raison économique » qui en appelle à la réflexion de tous

CE pourrait être un apologue simple et tragique : la ruine d'une terre communale par l'idéologie libérale. Chaque paysan est libre de faire paître sur cette terre autant de bêtes qu'il le veut pour augmenter son profit. Une fois les pâturages chargés autant qu'ils peuvent l'être, chaque vache additionnelle fera diminuer le rendement laitier par tête. Cette diminution se fera aux dépens de tous. Chaque paysan, cependant, a intérêt à accroître le nombre de ses bêtes plus rapidement que tous les autres. Ainsi, la recherche par chacun de son avantage individuel aboutit inexorablement à la ruine de tous. Seul moyen d'éviter ce désastre : l'autolimitation impérative. C'était le thème d'un western de King Vidor rediffusé récemment à la télévision. Etendez ce scénario à la planète, et vous aurez une idée de ce qu'il faut entreprendre. Question de morale (il faut) et d'action (il faut faire) ; question éthico-politique. Le président de la République disait, ce printemps : *« Il faut qu'un puissant mouvement se lève partout et s'empare de notre société pour le refus des injustices, le refus des exclusives. »* Il faut. Oui, mais comment s'y prendre ?

Un marxisme régénéré

Tout le monde semble obscurément en convenir : la société ne peut continuer à se reproduire telle qu'elle est en tablant sur la croissance pour réduire petit à petit les inégalités les plus criantes. Partout est réclamé un « grand dessein » à l'approche du vingt et unième siècle. C'est la survie de l'espèce – car la planète se passera fort bien des hommes – qui apparaît aujourd'hui en jeu. Le scénario de la croissance industrielle continue, de la monétarisation de tous les échanges sociaux, n'est simplement plus crédible.

Métamorphoses du travail, quête du sens est un livre qui pourrait vivifier les esprits tétanisés par la peur de l'avenir et la certitude que le présent n'est pas réaliste. Son auteur, André Gorz, un intellectuel radical, au sens américain de ce mot, n'est pas un rêveur inconnu, même si on le connaît peu hors des sphères où la réflexion sur l'organisation du travail et la société est en quelque sorte professionnelle : les syndicats.

André Gorz a été non pas un maître, mais un incitateur à penser pour les jeunes intellectuels de gauche dans les années 60. La plupart des dirigeants de l'Union des étudiants communistes, dont *Génération*, de Hamon et Rotman retrace l'histoire, ont été gorziens plus encore que sartriens. Sa théorie du « réformisme révolutionnaire » n'a dû qu'à l'explosion de mai 1968 d'être reléguée dans la seule réflexion syndicale par le marxisme archaïsant des groupuscules. La pensée active sur la société a souffert, en France, de cette mise à l'écart d'un marxisme régénéré par des fondements moraux existentialistes.

L'une des raisons de la confiance qu'inspirent la réflexion et les propositions d'André Gorz est certainement l'extrême discrétion de cet intellectuel, qui a refusé, pour sauvegarder sa liberté de pensée, toute carrière intellectuelle classique, c'est-à-dire tout compromis avec l'institution, qu'elle soit universitaire, syndicale ou de parti. Il écrit des livres, les propose à la libre réflexion de chacun, et ne demande ni n'offre aucune position de pouvoir. De 1960 à 1983, il a été simplement membre du comité de direction des *Temps modernes*, où il publia et fit publier, durant les années 60, nombre d'articles développant la voie « italienne » vers le socialisme. Il a constamment mis ses idées à l'épreuve de la discussion avec des militants du mouvement ouvrier.

Né en Autriche en 1924, de père juif, il dut quitter son pays après l'Anschluss pour faire des études de chimie en Suisse, où il lut Sartre avec passion et le rencontra, à la fin de la guerre. Il vint à Paris en 1948, avec la troupe lausannoise qui avait adapté au théâtre un scénario cinématographique de Sartre, *les Faux Nez*. Il y resta, devint journaliste, d'abord à *Paris-Presse*, puis à *l'Express*, et il fut en 1964 l'un des fondateurs du *Nouvel Observateur*, où il a signé du pseudonyme de Michel Bosquet des centaines d'articles d'économie et de réflexion sociale qui ont animé les débats de la nouvelle gauche sur la croissance zéro, l'écologie, le nucléaire, les économies d'énergie, les théories d'Illitch en matière de santé et d'éducation, la division et l'aménagement du travail, le temps libéré, etc.

L'anti chef par excellence

En 1958, il a publié, préfacé par Sartre, un livre inouï, *le Traître* (1), essai d'auto-analyse existentielle, c'est-à-dire psycho-politique et philosophique, qui est une autobiographie absolument sans exemple et, à ce titre, un classique inclassable. Jamais un théoricien social n'avait ainsi livré sa propre subjectivité, son histoire, sa névrose, ses rapports à son corps, à la langue, à la culture, à autrui. Imagine-t-on Friedrich von Hayek s'autopsier ainsi pour se faire naître au monde ? Non, pas plus que Lacan ! C'est d'ailleurs ce qui en fait des chefs d'école ; Gorz, lui, n'a rien d'un chef, il est même l'anti chef par excellence, c'est-à-dire un intellectuel.

Aujourd'hui à la retraite, il a quitté Paris et vit dans une maison qui lui appartient en Bourgogne, où il reçoit avec sa femme un petit nombre de visiteurs venus tout exprès d'Amérique, de Scandinavie, des Pays-Bas, de Suisse, d'Allemagne, pour qui il représente l'un des derniers philosophes à se poser au niveau qui convient les questions de la société telle qu'elle est, asservissante, et telle qu'elle pourrait être, libérée. Il est aussi pour eux un exemple personnel : affectueux, attentif, curieux de tout, aimant le dialogue, détestant la controverse stérile.

Métamorphoses du travail, quête du sens, dont le sous-titre est *Critique de la raison économique*, apparaît comme le maître livre d'André Gorz et un livre crucial pour notre temps. Il l'est d'autant plus pour nous, en France, que ses thèses, qui ne sont pas toutes nouvelles, font l'objet de discussions dans maints pays, mais sont écartées du débat public dans les grands médias. A-t-on jamais entendu discuter à la télévision la réduction du temps de travail pour résoudre le problème du chômage ? A-t-on jamais vu opposer à l'un de nos responsables de l'économie une critique de sa rationalité économique, une mise en question de l'idée que « plus » égale nécessairement « mieux » ?

Il ne faudrait pas réduire le livre de Gorz à cette seule proposition de l'autolimitation, qui est de nature éthico-politique. Par sa densité philosophique, sa clarté pédagogique, *Métamorphoses du travail, quête du sens* est un essai qui prend place dans une discussion sur la pensée postmoderne et la crise de la raison. Habermas, en particulier, s'y trouve discuté et critiqué pour son néopositivisme, dans un chapitre qui fera date. Mais si la gauche doit sortir de son illusion gestionnaire et économiste, retrouver le sens d'un projet, il n'est pas mauvais de prendre ce livre par là où il dérange le plus les idées courantes, par là où il est le plus *discutable*.

(1) Le Seuil 1958 (Points, 1976).



CAGNAT

Une éthique du temps libéré

Elle est inacceptable, moralement et politiquement, l'évolution en cours vers une société duale, où une minorité occupe des emplois stables et bien rémunérés, travaille de quarante à soixante heures par semaine en utilisant ses ressources d'intelligence et d'invention, et où une majorité se partage des « petits boulots » précaires, mal payés, condamnés par le développement de la robotique, ou ne travaille pas du tout et survit de plus en plus mal grâce à des allocations de chômage ou à la charité privée médiatiquement organisée. Elle est destructrice de tout lien humain d'échange et de solidarité la solution qui consiste à monétariser les services et dont la logique absurde aboutit par exemple à cette situation où une femme se fait payer pour garder l'enfant d'une autre qui garde un enfant pour payer la garde du sien.

Le temps nécessaire pour produire des valeurs d'usage diminuant avec l'automatisation, il ne reste plus, dans la rationalité économique, qu'à faire du temps lui-même une valeur d'échange, de plus en plus inégalement répartie : le temps des uns vaut très cher, le temps des autres ne vaut plus rien et se perd parce qu'il ne rapporte pas d'argent mais en coûte. Si cette évolution continue, il faudra droguer toute la population : amphétamines pour ceux qui travaillent, afin qu'ils puissent travailler plus et consommer davantage, notamment des vacances coûteuses ; tranquillisants pour ceux qui ne travaillent pas, afin qu'ils supportent leur humiliante inactivité. Il faudra ? N'y est-on pas déjà ?

André Gorz propose un changement radical : substituer à l'éthique du travail une éthique du temps libéré, une éthique de l'ouvrage (dont l'activité de l'artiste est comme la métaphore présente) et de la disponibilité à autrui et à soi-même (ce qui suppose aussi une éthique du corps). Cela nécessite une conversion intellectuelle et morale qui fasse admettre l'idée de répartir équitablement le temps de travail en le réduisant pour tous et sans diminution de revenu. Avec un plan, l'accord des partenaires sociaux et des modalités d'application échelonnées sur des périodes de quatre ans, cette réduction du temps de travail est possible dès à présent, dans les pays industrialisés occidentaux, et ne requerrait pas plus de bureaucratie que la gestion des allocations familiales.

Utopie ? Le mot, en France, est à ce point dévalué aujourd'hui qu'André Gorz hésite à l'employer. Il n'aime pas non plus jouer les Cassandre et décrire par le menu la catastrophe écologique et sociale qui nous attend fatalement si le présent est pris pour modèle de l'avenir. Il ne prétend pas que ses idées sont à prendre ou à laisser, il en appelle aux responsables, c'est-à-dire à vous et à moi, pour que nous réfléchissions à la réalité de l'avenir. Pour un intellectuel, engager un débat est un acte. Avec son sourire bienveillant et sa voix sourde, André Gorz répond aux objections : *« L'utopie est aujourd'hui la seule proposition réaliste, la raison économique doit être remise à sa vraie place, qui est subalterne, le monde sera ce que nous le ferons. Pour cela il faut commencer par l'imaginer, concrètement, plutôt que de le détruire par désespoir, au nom d'une rationalité abstraite qui est une irrationalité, une religion des lois du marché. La véritable question éthique n'est pas « est-ce que je peux faire ce que je veux ? » mais « est-ce que je peux vouloir ce que je fais ? ». Qui, aujourd'hui, peut vouloir ce que nous faisons du monde sans désespérer aussitôt ? »* Le livre de Gorz, avec sa rhétorique sèche qui refuse de céder au désespoir et fait parfois penser au *Manifeste communiste* de Marx et Engels et à certains des textes situationnistes les plus éblouissants, est un appel de vie.

MICHEL CONTAT.

★ MÉTAMORPHOSES DU TRAVAIL, QUÊTE DU SENS, d'André Gorz, Galilée, 302 p., 135 F.

هكذا من الأصل

Les tâches de la raison

Pour Vattimo, Gadamer, Rorty et d'autres, il n'est plus possible de philosopher comme si Nietzsche n'avait pas existé.

DEPUIS Nietzsche, la philosophie est en crise. Rejetant la prétention de la raison à atteindre la vérité, elle va jusqu'à se mettre en doute elle-même : les excès de la pensée n'ont-ils pas provoqué des actions erronées, des catastrophes historiques ? Mais comment empêcher la pensée d'aboutir à de tels excès ? Comment faire en sorte que la raison protège l'homme au lieu de le détruire ? Bref, la philosophie peut-elle échapper à ses propres démons ? Peut-on philosopher encore ?

Telles sont les interrogations communes, aujourd'hui, à bien des penseurs occidentaux – parmi ceux, du moins, que caractérisent l'attention au réel et le souci de la démonstration. L'un d'entre eux, l'Italien Gianni Vattimo, a décidé de réunir autour de lui, chaque année, quelques-uns de ses collègues qui partagent le même état d'esprit, afin de publier avec eux un recueil d'études. Le premier de ces ouvrages collectifs, paru en Italie en 1986, vient d'être traduit en français sous un titre déroutant : *la Sécularisation de la pensée*. Et c'est un événement.

D'abord, par la qualité des participants. En dehors de Vattimo – le philosophe italien le plus important de sa génération, dont plusieurs ouvrages sont maintenant accessibles en français (1) – et de ses compatriotes Pier Aldo Rovatti et Aldo Gargani, on y retrouve notamment le Français Jacques Rolland – directeur de la revue *Exercice de la patience*, – l'Américain Richard Rorty, professeur à Princeton, et l'Allemand Hans Georg Gadamer, auteur d'un ouvrage capital, *Vérité et méthode*, dont il n'existe malheureusement qu'une traduction incomplète en français (2).

Ensuite, par l'harmonie qui se dégage de ces voix – bien que chaque auteur, sans rechercher le consensus à tout prix, suive le chemin qui lui est propre. Que disent, en effet, ces philosophes qui viennent pourtant d'horizons fort divers ? Que la « métaphysique » – que d'autres appellent l'« ontologie » – se fonde sur une violence originaire faite au réel par le discours, au singulier par l'universel – ou par ce qui se prétend tel. Qu'il n'est plus possible, aujourd'hui de revenir à Hegel ou à Marx comme si Nietzsche n'avait pas existé. Mais que, Nietzsche lui-même n'échappant pas – non plus que Heidegger – au désir d'absolu propre à la métaphysique, aucun des grands *« systèmes »* philosophiques auxquels la modernité aime à se raccrocher n'est tout à fait à l'abri des illusions qu'il dénonce.

Alors ? Il ne nous reste qu'à traverser ces illusions jusqu'à ce qu'elles se dissipent, et à chercher au-delà d'elles un chemin qui nous mène quelque part. Ce chemin, ce ne sera pas celui de la déconstruction telle que l'entend Derrida – laquelle nous interdit de sortir de la métaphysique, puisque celle-ci ne fait qu'un avec le signifiant. Encore moins celui de l'analyse logique du langage, chère aux positivistes anglo-saxons – puisque cette dernière s'enferme dans l'univers du pur discours. Ni même celui que propose Habermas – auquel on peut reprocher, comme le fait Vattimo, de finir par fonder l'éthique sur la sociologie.

La voie que propose Vattimo et que suivent la plupart des auteurs de ce livre est légèrement différente. Elle part de l'idée qu'il y a, dans la pensée, quelque chose qu'il faut conserver – un mouvement qu'il faut poursuivre – et quelque chose à quoi il faut renoncer. C'est à ce renoncement que Vattimo donne le nom de « sécularisation ». Ce qu'il faut retrancher, ou ce par rapport à quoi la pensée doit faire retrait, c'est évidemment la prétention à saisir l'être dans un état particulier, à enfermer le vrai dans un discours, à se prendre elle-même pour un absolu.

Repartir de zéro ?

On voit moins nettement, en revanche, jusqu'à quel horizon le mouvement de la pensée « sécularisée » – souvent identifié à un nouveau départ depuis les origines de l'Occident – peut nous conduire. S'agit-il réellement de repartir de zéro ? Ce serait une nouvelle illusion. S'agit-il simplement d'assumer le passé, de tirer les leçons de l'histoire ? Il faudrait en ce cas, pour éviter que celle-ci ne se répète, donner des directions claires – en particulier dans les domaines où règnent les valeurs, esthétique, éthique et politique. Les quelques textes qui composent ce livre s'y essaient. Leur brièveté leur interdit d'épuiser le problème. Mais leur mérite n'en reste pas moins grand d'expliciter ce que sont aujourd'hui, en toute rigueur, les tâches urgentes qui s'imposent à la pensée.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **LA SÉCULARISATION DE LA PENSÉE, recherches réunies sous la direction de Gianni Vattimo, Seuil, 222 p., 145 F.**

(1) Citons entre autres *les Aventures de la différence* (Minuit, 1986) et *la Fin de la modernité* (Seuil, 1987).

(2) Egalement au Seuil (1976).

L'autre « Révolution française »

Henri Mendras regarde « sous les débris du monde qui tombe ».

Sociologue de terrain et surtout de terrain rural, Henri Mendras a résolu de « décoller », d'étendre ses investigations au pays tout entier. Le miracle est qu'il arrive à le faire avec un si imposant bagage de références, de dates, de culture historique, de résultats, de sondages, etc. Car, en grand professionnel, il n'a pas voulu laisser la paille au sol pour les « rampants », les spécialistes ; il l'a emportée avec le grain parce que la réalité est ainsi faite qu'il faut lui garder toute sa complexité. L'effet est moins brillant. Le résultat est plus honnête.

La seconde Révolution française – c'est le titre de son dernier livre, – est-ce un clin d'œil à l'année du Bicentenaire ? Pas très appuyé, en tout cas. Il faut attendre les pages 311 et 312 pour déceler l'une des thèses de l'auteur, selon laquelle la Révolution qu'il a décrite est en quelque sorte l'achèvement de la première, et que *« la quête du bonheur assignée à la société et à l'individu comme objectif majeur par la philosophie politique du dix-huitième siècle s'est infiltrée dans la morale quotidienne au point que le chrétien ne chante plus qu'il vit dans une vallée de larmes »*.

Là n'est pas le plus étonnant. Ce qui paraît stupéfiant, c'est qu'en deux décennies (1965-1984), le paysage de la France ait si profondément changé. On s'en rend compte au fil des pages, moins par les révélations apportées (quoique, parfois...) que par la mise bout à bout de faits de société qui ne sont pas souvent rapprochés.

1965, date charnière : s'en était-on avisé ? Le taux de natalité diminue pour la première fois et la productivité du capital fixe commence à baisser. Le nombre des femmes occupant un emploi commence à augmenter, ainsi que l'immigration. Le président de la République est élu au suffrage universel. A Rome s'achève le concile Vatican II. Les « grandes surfaces » jaillissent de terre (la première en 1963). L'université de Nanterre s'ouvre. Le nu apparaît dans les magazines et au cinéma. Pour Henri Mendras, *« la seconde Révolution débutait »*.

« La civilisation des mœurs »

1968 et son mois de mai, 1973 et son premier choc pétrolier, 1975 et la « stagflation », 1981 et l'alternance politique, 1983 et le retour à la stratégie économique classique, 1984 et la fin de la guerre scolaire. *« La seconde grande Révolution française s'achevait. »*

Le raccourci peut paraître audacieux, mais notre auteur est conforté par l'examen des bouleversements de fond durant ces vingt ans : quasi-disparition des paysans, arrivée massive des cadres, désacralisation des grandes institutions comme l'armée traditionnelle, l'Eglise, les syndicats, l'enseignement, etc.

Suivant les étapes de la vie, Henri Mendras note ensuite les conséquences de son allongement (retraite pour tous et apparition d'une *« classe de loisirs »*). Pour les jeunes, la période d'entrée dans la vie s'est amplifiée et donc celle de la précarité plus ou moins supportée grâce à la Sécurité sociale, les *« petits boulots »* et l'aide des parents. L'institution matrimoniale est ébranlée, mais la famille résiste comme nœud affectif.

Henri Mendras débouche alors sur ce qu'il appelle *« la civilisation des mœurs »*, constatant que *« la position professionnelle est de moins en moins prédictive du mode de vie des ménages »* : les *« modèles »* ont explosé, notamment du fait de la télévision. Explosion également des cultures populaire et bourgeoise mais, contrairement à une opinion répandue, les Français lisent de plus en plus. Enfin notre auteur estime que la révolution morale d'après 1968 est plus ambigüe qu'on ne le pense généralement : la progression de l'hédonisme se manifeste plus dans les normes que dans les comportements. Quant à la montée de l'individualisme, elle n'a pas cessé... depuis la Réforme protestante et la contre-réforme du concile de Trente.

« Sous les débris du monde qui tombe », comme disait Tocqueville, H. Mendras a essayé, avec une patience de bénédictin, de montrer ce qui surgit. Il lui apparaît que *« nous entrons dans une civilisation où les mœurs seront les structures mêmes de la société »*. Au-delà, il a la grande modestie de se demander s'il n'a pas confondu les échafaudages temporaires avec l'architecture elle-même.

PIERRE DROUIN.

★ **LA SECONDE RÉVOLUTION FRANÇAISE (1965-1984), d'Henri Mendras avec la collaboration de Laurence Duboys Fresney, Gallimard, 336 p., 119 F.**

● LETTRES GERMANIQUES

Justice pour Büchner !

Les œuvres complètes d'un génie précoce, emporté par le typhus à vingt-trois ans, en 1837.

IL avait, disait-on, l'allure d'un chat irrité par l'orage. Coiffé d'un interminable chapeau haut-de-forme, Georg Büchner ressemblait à un félin snob, railleur et cafardeux. Né à Darmstadt en 1813 d'un père chirurgien, il n'avait pas à se plaindre de sa famille, conservatrice de tête et libérale de cœur, qui s'éclairait à la lanterne du siècle des Lumières. Ni la misère ni l'atavisme ne destinaient donc Georg Büchner à sa carrière de révolutionnaire. L'enfant prodige s'était lancé dans la politique, la science, la philosophie et la littérature avec une hâte, une frénésie, qui faisaient craindre l'avènement d'un nouveau touche-à-tout, aussi inutile que présomptueux. On ne soupçonna la raison de cette ardeur que lorsqu'il fut trop tard : Georg Büchner se tuait à la tâche pour déjouer les desseins de la mort qui le guettait au tournant de sa vingt-quatrième année. Avec une précipitation jalouse, le typhus emporta le génie précoce dans les derniers jours de février 1837.

Le nom de Georg Büchner, croyait-on, était voué à la fosse commune des ambitions avortées. Certes, sa fiancée de Strasbourg, Minna Jaeglé, se remémorait chaque jour sa rencontre avec cet étudiant en médecine et en philosophie, qui lui racontait que Goethe avait naguère courtisé Frédérique Brion dans la même ville. Certes, l'université de Zurich n'était pas près d'oublier le fougueux professeur qui donnait d'excellents cours sur les amphibiens. Les proches du défunt, sceptiques quant à sa postérité, déploraient qu'il eût perdu ses précieuses années à agiter le fanion de la révolte devant les paysans incrédules. La police, avec un soulagement ostensible, raya de la liste des suspects le nom du séditieux Georg Büchner qui, dès 1831, milita à Strasbourg au sein de la Société des amis du peuple avant de fonder à Giessen, non loin de Darmstadt, la Société des droits de l'homme et de lancer un journal, *le Messager hessois*, incitant le peuple à détrôner les princes. Avec ce maigre bagage, et en dépit de quelques persécutions policières, Georg Büchner aurait tenu, tout au plus, le rôle d'un anarchiste éphémère.

Enfin Marcuse et Bloch vinrent...

Il faudra attendre le vingtième siècle pour qu'enfin soient rendus à ce paria de l'histoire les honneurs qui lui étaient dus. Herbert Marcuse et Ernst Bloch s'emparèrent de *la Mort de Danton*. Une tragédie, écrite l'année de la mort de Büchner et restée inachevée, *Woyzeck*, suscita l'enthousiasme. Alban Berg en fit un opéra, qu'il dédia à Alma Mahler. Pierre-Jean Jouve se mit de la partie et commenta la rencontre de Bergde et Büchner (1). Artaud compta *Woyzeck* parmi les pièces à représenter sur la scène du théâtre de la cruauté. Jean Duvignaud réalisa ce vœu en 1952 (2). Arthur Adamov et Marthe Robert traduisirent le *Théâtre complet* (3) du génie foudroyé.

Büchner était lancé, mais il manquait à sa gloire un monument. Bernard Lortholary a comblé ce vide. Avec Jean-Louis Besson, Jean Jourdheuil, Jean-Pierre Lefebvre, Gérard Raulet et Robert Simon, il a offert au dramaturge allemand une édition complète digne de sa stature. Désormais, lire Büchner, c'est partir à la pêche miraculeuse.

Les fanatiques des écrits de jeunesse se plongeront dans les dissertations du lycéen Büchner, qui voulait imiter Cicéron et rivaliser de patriotisme lyrique avec Fichte. Les érudits passeront au crible les notes savantes et précises des traducteurs. Les familiers de *Woyzeck* et de *la Mort de Danton* ne pourront se croire dispensés de la lecture de ces *Œuvres complètes*, puisque s'y trouvent les textes scientifiques (notamment le curieux *Mémoire sur le système nerveux du barbeau)* et philosophiques (des commentaires de Descartes et de Spinoza), indispensables à l'éducation d'un büchnérien.

Quant aux bienheureux de ce *monde qui n'ont jamais eu entre* les mains *Woyzeck* et *Danton*, deux chefs-d'œuvre, il ne leur reste qu'à ouvrir en toute candeur le volume, à négliger la comédie un peu bâclée intitulée *Léonce et Léna*, pour se jeter sur un troisième chef-d'œuvre, *Lenz*, un texte de trente pages qui est un écrin de la folie, une anatomie des pulsions suicidaires. Il y est question d'un ami devenu rival de Goethe, Jakob Reinhold Lenz (1751-1792), qui, lors d'un séjour dans les Vosges, bascula dans la maladie mentale. Si vous n'êtes pas convaincu par ce qui précède, allez tout de même voir comment Georg Büchner vous jette le néant à la face.


« Qu'est ce qui en nous fornique, vole ment et tue ? »

ULLSTEIN

Crime, Folie Néant

« Qu'est-ce qui en nous fornique, ment, vole et tue ? » C'est la question que Georg Büchner ressasse d'œuvre en œuvre. *L'homme* est un animal traqué, non seulement par ses semblables, des persécuteurs en mal de victimes, mais aussi par son double souterrain qui a pour nom Crime, Folie, Néant. Une fois qu'il a eu l'intuition de sa véritable destinée, l'homme ne peut plus jouer la comédie de la vie, de la foi, de la morale. Il explose, il détruit et se détruit. Voilà pourquoi Danton ne trouve plus de jouissance que dans le non-sens. Il se moque de Robespierre, ce *« gendarme du ciel »* qui veut faire de la Révolution un amphithéâtre de morale. Il ne croit plus à la parole démagogique, quand *« chaque virgule est un coup de sabre et chaque point une tête coupée »*.

La rhétorique de la gloire, ce n'est plus son jeu. Il a senti la *fissure*, la *brèche* : désormais, il oppose la folie à la conscience, le néant à la vie, le chaos à l'ordre : *« Le monde*, dit-il, *c'est le chaos. Le néant est le Dieu universel encore à naître. »* Danton veut mourir pour rien, par ennui. La mort volontaire ou le suicide par négligence, c'est peut-être un moyen de se retrouver.

Woyzeck, ce pauvre bougre qui sert de cobaye à un savant docteur et de factotum à un capitaine borné, est peut-être aussi, à sa manière, un rebut du nihilisme. Il se cloue lui-même au pilori, tue sa maîtresse infidèle et, son crime accompli dans le délire, va danser à l'estaminet du village. Büchner s'inspira, pour cette tragédie moderne, de plusieurs faits divers, dont celui de 1821 : un certain Johann Christian Woyzeck avait poignardé sa maîtresse dans leur logement de Leipzig. Les fragments de *Woyzeck* sont comme des lames de rasoir qu'on sort une à une de leur étui, au risque de se blesser.

Georg Büchner avait déclaré la guerre au théâtre d'alors, qui se voulait une « éducation esthétique » à la Schiller. Au mensonge romantique, il répondit par la Terreur.

ROLAND JACCARD.

★ ŒUVRES COMPLETES, de Georg Büchner, édition établie sous la direction de Bernard Lortholary, Le Seuil, 650 p., 295 F.

(1) P.-J. Jouve et M. Fano, *Wozzeck d'Alban Berg*, UGE « 10/18 », 1964.

(2) A lire son *Georg Büchner*, l'Arche éditeur, 1954,

(3) L'Arche éditeur, 1953,

(4) *Jeux de regard. Histoire d'une vie*, Albin Michel, 1987.

● ENTRETIEN

Elfriede Jelinek : « Je désespérais mon premier psychanalyste »

Evénement attendu outre-Rhin : *Die Klavierspielerin*, le roman qui révéla Elfriede Jelinek, s'apprête à revoir le jour, sous la forme d'un oratorio en trois parties. Musique de Patricia Jünger ; première à Bâle le jeudi 27 octobre. La romancière autrichienne s'explique sur cet étonnant roman, traduit récemment chez nous, sous le titre *la Pianiste* (1).

DESCRIPTION hallucinante des rapports infernaux entre une mère et une fille, analyse impitoyable de la dépersonnalisation d'une femme au nom de la musique, illustration vitriolée de la guerre des sexes traitée sur le mode de la dialectique du maître et de l'esclave, *la Pianiste* est un roman surprenant, dérangeant, voire scandaleux : un critique d'outre-Rhin s'est même étonné de *« la quantité de sperme qui y coule »*.

« Le drame d'Erika Kohout est en grande partie ma propre histoire, dit Elfriede Jelinek. *Enfant unique, née d'une mère tyrannique et d'un père dominé par celle-ci avant de sombrer dans la folie, je n'ai jamais pu apprendre la loi de la soumission de la femme à l'homme. Dès l'âge de sept ans, je désespérais mon premier psychanalyste. Ma mère faisait peser sur moi un interdit sexuel ; elle avait en outre décidé que je serais musicienne. J'ai étudié le piano, l'orgue, la composition. C'est pour échapper au pouvoir maternel que j'ai finalement choisi de m'exprimer par la littérature. »*

A la différence d'Elfriede Jelinek, la pianiste Erika Kohout est restée prisonnière du filet de prescriptions, d'ordonnances, de commandements dans lequel, *« tel un jambon désossé, bien rose, au crochet d'un charcutier »*, sa mère l'a ficelée. A près de quarante ans, elle partage avec sa mère, *« qui pourrait être sa grand-mère »*, le lit conjugal. Virtuose ratée, devenue professeur au conservatoire de Vienne, elle assouvit ses pulsions refoulées en maltraitant ses élèves. Lorsque survient par miracle un soupirant : l'un de ses élèves, charmant petit jeune homme blond, fervent de kayak, émoustillé à l'idée d'inverser les rôles auprès de son professeur, le drame éclate...

« Waldheim est une bénédiction »

Paradoxe : la féministe Elfriede Jelinek écrit un roman qui n'est pas tendre pour les femmes.

« Je me contente de décrire un état de fait, répond-elle. *J'évoque les mutilations dont les femmes sont victimes dans un pays aux classes sociales figées, au système d'éducation autoritaire et centré sur la réussite, comme l'Autriche. En s'efforçant de pousser leurs enfants vers la carrière dont elles auraient rêvé pour elles-mêmes, les mères sont les instruments de ces mutilations. Pour un garçon, il existe des échappatoires, ne serait-ce que le sadisme. Les filles, étant les plus faibles, n'ont pas la possibilité de se défendre.*

» Erika Kohout essaie de sortir du rôle traditionnel qu'est le masochisme pour la femme — rappelez-vous l'Histoire d'O *de Pauline Réage, — elle échoue pour avoir voulu imposer à son partenaire la manière dont elle entend être dominée. Aussi longtemps que l'union des sexes restera un rapport de forces, la femme et l'homme seront condamnés à ne jamais se rencontrer. »*

Roman noir, féroce, désespéré, *la Pianiste* est en même temps d'un comique irrésistible. L'action se déroule à un train d'enfer. Les morceaux de bravoure se succèdent : escapades nocturnes de l'héroïne, toujours tirée à quatre épingles, la serviette bourrée de partitions, dans les peep-shows pour travailleurs immigrés. Ses virées, armée d'une lunette d'approche à infrarouges et d'un petit pain au cervelas, dans les fourrés du Prater où elle observe les ébats des couples. Scènes de crêpage de chignon et de réconciliation entre la mère et la fille... A travers la description d'un cas pathologique, l'auteur dresse un réquisitoire implacable contre tout un système où la musique tient lieu en quelque sorte de rituel.

Il y a dans *la Pianiste* des imprécations contre l'Autriche qui rappellent Thomas Bernhard. *« Bernhard a raison lorsqu'il parle de l'hostilité fondamentale de l'Autriche à l'esprit et à la culture. J'estime d'ailleurs que Wald- heim est une bénédiction pour ce pays, car il l'oblige à remettre en question son passé. Ce qui nous lie également, Bernhard et moi, c'est la musicalité, même si elle s'exprime chez lui par le rythme, alors qu'il s'agit chez moi d'une musique des mots — ce qui rend mes livres si difficiles à traduire. Mais je viens d'une tout autre tradition : Thomas Bernhard, Handke sont des provinciaux, des gens de l'Ouest. J'appartiens, moi, à une culture viennoise et juive. Mon père a échappé à l'holocauste en tant que savant indispensable à la défense nationale. Mes racines, elles, sont chez Karl Kraus* (2). »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) Ed. Jacqueline Chambon. Voir la chronique de Nicole Zand dans *Le Monde des livres* du 4 mars. Un second roman d'Elfriede Jelinek est annoncé chez le même éditeur : *Die Ausgesperrten (les Exclus)*.

(2) Poète et polémiste autrichien (1874-1936), qui à travers la revue *le Flambeau* se fit le juge impitoyable de la vie politique et culturelle de l'Autriche.

هكذا من الأصل

Un Rastignac berlinois

Le Buveur de nuages, *de Fritz Raddatz, second roman d'un critique célèbre en RFA.*

« DESCENDU en flammes » outre-Rhin, porté aux nues sur les bords de la Seine, *Œil de veau* (1), le premier roman de Fritz Raddatz, avait valu à l'auteur, cas rarissime pour un écrivain de langue allemande, d'être l'invité d'« Apostrophes ». Le livre se déroulait à Berlin et décrivait les tribulations d'un adolescent, Bernd Jörn Walther, au milieu des décombres de l'année zéro.

L'action du *Buveur de nuages* se situe également à Berlin, cette fois entre le blocus de la partie occidentale en 1948 et le soulèvement ouvrier à l'Est en 1953, une période décisive qui est celle de la coupure de la ville et de l'écartèlement de l'Allemagne.

Bernd Jörn, qu'on avait quitté à la fin d'*Œil de veau* en train de se masturber devant la maison de sa maîtresse d'école, Yvonne Geroldstein, s'appelle à présent Bernd tout court. Il a dix-sept ans et est l'amant comblé de son professeur d'histoire Yvonne Bärenbach.

La visite à l'Est

On est à l'heure des options politiques. Tandis qu'à l'Ouest les anciens nazis reprennent du poil de la bête, que Zarah Leander triomphe et que Veit Harlan tourne de nouveaux films, les époux Bärenbach, juifs et communistes récemment rentrés de l'émigration, choisissent de quitter Berlin-Ouest, devenu sous contrôle américain synonyme de guerre froide, pour s'installer à Berlin-Est, qui incarne à leurs yeux l'idée d'humanisme et de socialisme. Bernd, que fascinent tout à la fois le corps et le savoir d'Yvonne, passe à son tour à l'Est.

Brillant étudiant à l'université Humboldt, il obtient par son culot et ses protections un logement modèle. Heureux en amour, il a remplacé Yvonne, provisoirement indisponible, par son mari, homosexuel doté d'une moustache au chatouillement rigolo. Résolu à préserver envers et contre tout son individualisme, il est passé maître dans l'art de contrer les critiques par des citations appropriées de Karl Marx et de Staline. Bref, tout lui réussit et pourtant une sourde angoisse le tenaille. *« Il jonglait avec trop de boules, il ne parvenait plus à les rattraper toutes. »*

Le Buveur de nuages ne manque pas, certes, de scènes pittoresques — par exemple la description des absurdités de la situation de Berlin coupé en deux. A l'Est (fonctionnaires s'empressant d'escamoter leur insigne du parti lors des soulèvements ouvriers, comme leurs pères avaient décousu en 1945 la croix gammée) comme à l'Ouest (la principale préoccupation est de ne pas être dérangé dans son confort), la veulerie, le conformisme, la lâcheté sont les traits dominants du tableau brossé par l'auteur.

Est-ce dû à la psychologie vraiment un peu trop inconsistante du principal personnage, ce Rastignac berlinois, qui se révèle finalement un *« Narcisse rêveur dansant à travers deux mondes »* ? Le livre n'arrive pourtant pas à réellement accrocher le lecteur. Longtemps l'un des papes de la critique ouest-allemande, Fritz Raddatz est assurément un personnage. Est-il vraiment, comme il a été dit en France, un romancier de stature égale à Günter Grass ? Attendons son prochain livre pour en juger.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LE BUVEUR DE NUAGES, de Fritz Raddatz, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. Flammarion, coll. « Rue Racine », 260 p., 89 F.

(1) Flammarion.

Autres parutions

● *La Porte dérobée*, de Marlen Haushofer. — Après *le Mur invisible* (1985), *Nous avons tué Stella* (1986) et *Dans la mansarde* (1987), un récit de la romancière autrichienne (1920-1970) sur la manière furtive dont les gens disparaissent. Traduit de l'allemand par Jacqueline Chambon et Liselotte Bodo. (Actes Sud, 194 p., 110 F.)

● *Le Roman de Hinze et Kunze*, de Volker Braun. — Une satire sociale et une version moderne de la « comédie du maître et du valet ». Traduit de l'allemand par Alain Lance et Renate Lavee — Otterbein —. (Messidor, 178 p., 90 F).

● *Sur le chemin des glaces*, de Werner Herzog. — De Munich à Paris, le journal d'un long voyage à pied. Traduit de l'allemand par Anne Dutter (POL, 114 p., 72 F).

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Tatiana Tolstoï, retenez ce prénom

★ FEU ET POUSSIÈRE, de Tatiana Tolstoï ; nouvelles traduites du russe par Christophe Glogowski. Robert Laffont, coll. « Pavillons — Domaine de l'Est », 242 p., 95 F.

TATIANA TOLSTOI... elle va se faire un prénom, c'est sûr. Parente lointaine du grand Léon (*« Tous les Tolstoï sont de la même famille »*, dit-elle), elle a eu un grand-père célèbre en son temps, le « grand auteur » de l'époque de Staline, Alexis Tolstoï, le biographe célèbre de Pierre le Grand, adulé des foules de lecteurs de ce temps-là, compromis jusqu'à l'os avec le régime auquel, cyniquement, il adhérait. Depuis peu, son bel appartement de l'Arbat — juste en face du Musée Gorki et de l'église où Pouchkine se maria avec la belle Natalia — est devenu une « maison-musée » où les visiteurs qui viennent retrouver le grand auteur de leur jeunesse mettent des patins de feutre pour ne pas rayer les précieux planchers lorsqu'ils viennent voir le bureau, resté tel qu'au jour de la mort de l'écrivain. Enfin, c'est ce que dit la gardienne...


B. MARKEL/GAMMA
Tatiana reprend le flambeau.

Tatiana Tolstaïa a masculinisé son nom de famille pour l'édition française de *Feu et poussière*. Afin surtout de ne pas être confondue avec un auteur homonyme ayant déjà publié l'an dernier, en France, un livre sur la mode masculine. Mais, finalement, cette virilisation de son nom ne doit pas déplaire à cette jeune femme qui ne sera certainement jamais une militante féministe et chez qui on ne sent aucune complicité pour les femmes, mais une connaissance intime de leurs souffrances.

Dans ses nouvelles, les femmes ne sont le plus souvent que mères, épouses, amantes, victimes consentantes ou non, dont elle sait admirablement tous les rouages; toutes les roueries. L'état d'infériorité dans lequel elles sont maintenues, *volens nolens*, et la tristesse qui en découle contrastent avec la jeunesse radieuse et les espérances secrètes qui finissent par se dissoudre dans une tristesse infinie, telle Rimma qui aurait voulu oublier *« les promesses d'un futur qui chuchotaient rien que pour elle. Ah ! l'île au trésor, les guirlandes fleuries, l'arc-en-ciel diapré qui lui étaient promis. Où sont-ils ? On se le demande »*. Parfois pourtant, une vagabonde, telle Pipka, une sorcière, sort du lot et conquiert une folle liberté.

Avec ce recueil, treize nouvelles qui sont, jusqu'à maintenant, son unique livre, Tatiana Tolstoï a émergé cette année du lot des jeunes écrivains qui sont publiés depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, mais qui, pour la plupart, n'ont pas trouvé le ton entre le ressassement des souvenirs — staliniens ou afghans selon les générations, — la rancœur ou la simple découverte de la liberté sans censure. D'entrée, Tatiana Tolstoï se situe sur un autre plan : littéraire. Pourtant l'Union des écrivains n'a pas jugé bon de l'admettre parmi ses membres, deux voix lui ont manqué.

EDUQUÉE dans une famille d'intellectuels appartenant à la plus haute nomenklatura, stalinienne ou post-stalinienne, elle est âgée de trente-sept ans, elle semble n'avoir pas été contaminée par la laideur de la vie soviétique, tout en y participant : elle en connaît tous les secrets cachés, la manière de vivre dans les datchas de famille comme dans les appartements communautaires. Elle est une sorte de Sophie née Rostopchine — ou Tolstoï, — avec une enfance feutrée, protégée, bien nourrie, mais grandie au temps de Khrouchtchev et de Brejnev. Une Sophie-Tatiana qui connaît, comme si elle les ressentait de l'intérieur, les malheurs de l'âge mûr et de la vieillesse.

« Une miniaturiste qui allie le brio linguistique de Vladimir Nabokov à une subtilité dans l'exploration des sentiments digne d'Anton Tchekhov », a écrit, à propos de ses nouvelles, le *Washington Post*, résumant là les raisons de l'engouement général — en URSS et hors d'URSS — pour l'originalité d'une écriture que le français rend peut-être plus difficilement.

On ne résume pas des nouvelles, puisque c'est dans leur brièveté que réside tout l'attrait. Cependant, il est remarquable que chacune de ces courtes histoires, comme chez Tchekhov, comme chez Nabokov, révèle tout un monde. Intérieur et extérieur. Tatiana Tolstoï a le don des premières phrases : *« Au commencement était le jardin, l'enfance était jardin... » (Sous l'auvent doré) ; « Peters, dès l'enfance, fut affligé d'un embonpoint efféminé et de pieds plats. Sa défunte grand-mère l'aima tel quel »* (Peters).

TATIANA TOLSTOI ne traite dans ses écrits ni de « notre réalité soviétique », ni de « perestroïka », ni d'allusion directement politique ; elle démonte l'âme humaine : homme contre femme (mais sans rien de MLF surtout), jeux plus ou moins sataniques dans la caverne de la chambre d'enfant, rêves et recettes de sorcellerie, soirées en famille, solitude... Tout cela avec une violence, une cruauté même à vous couper le souffle, mais enrobé dans les légendes des poèmes d'enfance, les comptines qui forment le fonds culturel de ses lecteurs.

Feu et poussière, qui donne son nom à l'ensemble du recueil, conte l'histoire de Svetlana, dite Pipka, qui a disparu un jour, emportant un Simenon et un tricot de laine reprisé au coude. *« Franchement affreuse, Pipka, avec ses dents cassées toutes noires ; pourtant, elle avait du succès. »* Même auprès du mari de Rimma, Rimma qui l'héberge de temps à autre, Rimma qui aspire à une vie bourgeoise, et à une pièce supplémentaire quand son voisin, le vieux pépé Ashkenazy, mourra enfin...

TATIANA TOLSTOI sait donner le ton de conte des *Mille et Une Nuits* aux aventures (vraies ou imaginaires) de Pipka, cette force de la nature qui, admise dans une école d'art dramatique de Moscou, aurait été enlevée à Bakou par des vendeurs d'ail sauvage, violée, les dents cassées à coups de poing, puis abandonnée, toute nue au bord de la mer, dans une flaque de pétrole ; recueillie par un ethnologue qui la faisait loger, complètement nue, dans une tour de guêt qui datait du temps de Chamil (1), engagée comme mousse sur un paquebot qui allait au Japon, elle évoque aussi ses jumelles siamoises, rattachées par la tête, qu'elle a laissées à l'assistance publique. Chimère ? Peut-être. Pipka parvint à Moscou en évitant les grandes routes, dormant dans les meules de paille. Pour quelque raison, elle fit le crochet par l'Oural. Soit dit en passant, la géographie lui réussissait encore moins que sa vie privée : elle appelait « Oural » le Caucase ; et situait Bakou au bord de la mer Noire. Au demeurant, y avait-il quelques vérités dans ses récits de cauchemar ?

Et ces chimères faisaient sentir davantage à Rimma la vanité d'une existence tout entière vouée à ses enfants et à Fédia son mari. *« Banal à en pleurer. »*

Autre aventure que celle de Zoïa, qui voudrait piéger l'ingénieur Vladimir, qui ne laisse, dans la chambrette de sa jolie maîtresse, que sa brosse à dents, *« objet indéniablement intime, mais qui ne constituait tout de même pas un gage suffisant de l'attachement d'un homme à demeure. Zoïa aurait voulu les chemises de Vladimir, ses caleçons, ses chaussettes... »*. Lorsqu'elle réussit à partir avec lui au Caucase pour un voyage qu'elle espérait idyllique, elle constate, parfaitement malheureuse, qu'elle déteste Vladimir et veut *« furieusement se marier au plus vite avec lui »*. Le rôle d'épouse légitime ne se terminera pas forcément dans l'extase. (*La Chasse au mammouth*).

Toute sa tendresse attentive, Tatiana Tolstoï la réserve aux enfants, aux vieillards, aux amoureux déçus, tel le célibataire Siméonov qui échappe à l'emprise des prétendantes en rêvant à Vé-Vé l'ensorceleuse, la fameuse chanteuse Vera Vassilievna, dont il repasse sans cesse les 78 tours qu'il achète à prix d'or. Souvenirs presque beckettiens que l'on retrouve dans *Choura Chérie* (2), avec la vieille Alexandra Ernestovna, qui a survécu à trois maris et qui regrettera toujours de ne pas être allée rejoindre Ivan, celui qu'elle aimait vraiment et qui l'attendait en Crimée. *« Ah ! comme il aimait »*. Y aller ou ne pas y aller ?

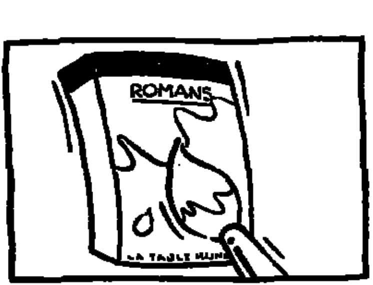
Elle est restée dans son fauteuil près de ses bagages, à ôté les épingles de ses cheveux. *« Et après ? Eh bien quoi, après ? La vie a passé, voilà tout »*. Le temps a passé sur les rides.

ON sent la forte personnalité de l'auteur, sans pitié pour la lâcheté d'un Ignatiev qui fait passer la réussite avant son fils malade, une maîtresse qui ne l'aime pas, son angoisse maladive surtout ce qui nous donne l'occasion de faire un voyage qui a l'air surréel à travers la médecine à la soviétique... (*La Feuille blanche.*)

Est-elle narquoise, est-elle vengeresse, Tatiana Tolstoï, lorsqu'elle évoque Sirine *« l'oiseau de la mort »* ? On aimerait lui demander pourquoi elle a ainsi appelé Sirine, de ce pseudonyme d'un aigle de la littérature russe — Vladimir Nabokov — l'oiseau qui étrangle le grand-père... ? (*Rencontre avec l'oiseau.*) Une chose est sûre : un écrivain est né. L'écriture à chaque page miroite, étonne, détone, s'élève au-dessus du récit pour mieux le cerner avec un humour glacé et un sens du fantasque qui ne ressemble à rien dans cette génération Tatiana Tolstoï repend le flambeau. Nous attendons son second livre.

(1) Chamil : chef de la résistance musulmane du Daghestan, qui ne finit par se rendre aux Russes qu'après plusieurs décennies de guérillas, (de 1834 à 1859).

(2) Choura : diminutif d'Alexandra.





Naguib Mahfouz et les fables vraies

(Suite de la page 29.)

Dans leurs rangs, on en trouvait d'atroces, on en trouvait de presque sages. A leur manière, ils étaient forces de l'ordre. Mais, c'est l'époque crépusculaire des *futurowat*, l'autorité devient bientôt affaire d'Etat, les flics arrivent, et il se découvre même des filles pour oser accepter un emploi public. Tout le petit peuple soupire : *« Les hommes ne sont plus ce qu'ils étaient ! »*

Restent bienheureusement les femmes. Prudes ou impudiques, desséchées ou aguicheuses, elles ont fonction de tourner les sangs et les sens, d'aiguiser les passions et les fureurs. Et bénies soient les veuves désirables qui sont providences d'adolescent ! Par exemple, Oumm Zaki, la voisine qui se prélasse nue au soleil et qui, surprise, souffre qu'on lui masse le dos, avant de prophétiser : *« Avec l'aide de Dieu, tu feras une belle carrière dans la coiffure et les soins de beauté. »*

Chaque page du livre de Naguib Mahfouz a la vivacité d'une fable vraie, qui finit bien, qui finit mal, ou qui brusquement sort du cadre et nous entraîne près du monastère où poussent des mûriers. Ilot de silence au milieu de l'agitation des marchands et des gueux, ce monastère de derviches garde l'énigme qui ouvre et clôt le récit. Le grand cheikh est-il apparu un soir aux yeux du gamin qui ne désirait que des mûres, alors que chacun sait que ce personnage vénéré et saint ne quitte jamais sa cellule ? Vers quoi conduit une telle rencontre, réelle ou rêvée ? Mahfouz semble répondre : à la douceur, et à une certaine ironie quant au jeu des destinées... *« Je suis une créature parmi des milliers de créatures visibles ou invisibles, sur une planète jetée au milieu d'un système solaire sur lequel je n'ai aucun empire ; le système est perdu au milieu d'une gigantesque galaxie, et la galaxie égarée dans un univers infini ; la vie à laquelle j'appartiens est comme une goutte de rosée sur la feuille d'un arbre aux multiples ramifications ; je dois admettre la vanité de cette condition et pourtant m'intéresser aux joies et aux peines quotidiennes. C'est pour cela que je ne peux m'empêcher de rire... »*

ANDRÉ VELTER.

★ RÉCITS DE NOTRE QUARTIER, de Naguib Mahfouz, traduit de l'arabe par Khaled Osman, éditions Sindbad, 200 p., 90 F.

Culture

CINÉMA

Quatre films de Krzysztof Kieslowski

La Pologne sans soleil

Quatre films, une vision du monde, un style de plus en plus rigoureux. Quatre reflets d'un pays d'Europe pas comme les autres.

Plus près, par le style, de Zanussi que de Wajda, Krzysztof Kieslowski cultive, à l'intérieur du système étatique polonais, une étrange philosophie dont on comprend qu'elle déconcerte ses concitoyens et pas seulement les censeurs. Le hasard dirige les actes de l'homme. Quoi qu'il fasse, celui-ci n'a pas son libre arbitre : tout juste l'illusion de prendre des décisions qui, d'ailleurs, se retournent contre lui, d'une façon ou d'une autre.

La Pologne de Kieslowski est sans soleil, sans été, sans hiver. Une lumière grise ou froide, ou d'entre chien et loup, baigne la métropole ouvrière de la région de Cracovie dans *l'Amateur*, Lodz et Varsovie dans *le Hasard* (1), Varsovie encore dans *No end* et *Tu ne tueras point*.

Filip Dlugosz, le petit employé, l'homme simple, « l'amateur » qui achète une caméra pour filmer la croissance de son bébé, pourrait venir d'un film néoréaliste italien. Mais il est polonais et, donc, conditionné. A trop filmer la réalité telle qu'elle est et non telle que la veulent le directeur de l'usine et les autorités qui ont encouragé, pour leur compte, son cinéma d'amateur. Il sape le moral de la classe ouvrière et cause la faillite de son ménage. Il y avait dans ce film un ferment de contestation et une réflexion sur le pouvoir du documentaire auquel Kieslowski avait longtemps œuvré.

Le glissement vers la fiction et la nouveauté narrative, esthétique, le cinéaste l'a effectué de façon exemplaire, avec *le Hasard*. Ce film surprenant débute par la présentation d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Witek Dlugosz, qui fait des études de médecine à Lodz, selon le désir de son père. Celui-ci meurt en lui laissant un message : « *Tu ne dois rien.* » Witek se met en congé d'études et décide d'aller à Varsovie. Il attrape le train au vol et y fait la connaissance d'un membre éminent du Parti communiste. Puis on revient au commencement, le départ de Witek : à la gare, en courant après le train pour Varsovie, il est hélé par un gardien. Il se bat avec lui, écope d'une peine de travail qui lui fait rencontrer un étudiant, découvrir la foi catholique et refuser le parti. On revient encore une fois à la case départ. Witek rate tout simplement le train, reprend ses études, épouse une camarade, ne se mêle en rien à la politique et réussit socialement. Mais, dans ce troisième cas de figure, son échec est encore pire que dans les deux autres. Fini l'optimisme relatif de l'*Amateur*. Un constat implacable de la difficulté, sinon l'impossibilité, de vivre en Pologne.

No end met en scène un mort, l'avocat Antoni Zyro (interprété par Jerzy Radziwilowicz, *l'Homme de fer* de Wajda) qui, après ses obsèques, suit les faits et gestes de sa veuve Ula. L'action se passe à Varsovie, en 1982, et tourne autour du procès d'un jeune ouvrier, Darek, qui a participé aux grèves des syndicats libres et dont Zyro devait assurer la défense. La veuve est mêlée, malgré elle, à des problèmes politiques qui ne l'intéressent pas mais, au-delà de la mort, elle découvre son mari, l'aime davantage, veut le rejoindre. L'atmosphère touche au fantastique dans ce traité du désespoir esthétiquement très travaillé.

Tu ne tueras point, (2) qui dénonce à la fois l'horreur clinique d'un assassinat et de la peine capitale, est, dans sa noirceur étouffante et sa violence, une œuvre intense, dont l'écriture rigoureuse signale un grand cinéaste. Deux hommes simples, ordinaires, un garçon triste, Yatzek, et un chauffeur de taxi y sont les protagonistes d'un fait divers inexplicable qui les mène jusqu'au pied de la potence. Le hasard en a tissé les fils, prenant au piège du même coup un avocat débutant. Kieslowski ou le tragique quotidien. Un choc.

J. S.

(1) Présenté au Festival de Cannes 1987, dans la sélection officielle *Un certain regard*, sous le titre *le Fait du hasard*.

(2) Prix du jury du Festival de Cannes 1988, prix de la critique internationale 1988 (voir *le Monde* du 18 mai).

Un entretien avec le réalisateur

Les « pourquoi ? » du hasard

« *J'ai longtemps réalisé des films documentaires*, explique Krzysztof Kieslowski, *et quand je suis passé au cinéma de fiction vers 1975, on a dit que j'y transposais mes expériences. C'était vrai, au début, mais quand j'ai cessé de m'y référer, on n'a rien, plus rien compris. Par « on », je veux dire les critiques de cinéma, en Pologne. Ceux qui « classent » les films et les cinéastes. Ils sont d'un niveau très bas. Dès qu'un film n'entre pas dans une catégorie précise, ils ne savent plus quoi en faire. Ils devraient refléter l'opinion publique, ce n'est pas le cas.*

» Mes rapports avec le public sont différents. Au cours des années 70, j'avais un public important, qui réagissait bien. Six cents à sept cent mille personnes. Depuis le début des années 80, les gens tournent le dos au cinéma, qui est perçu – tous les films étant produits par l'Etat – comme une partie du programme culturel officiel. Or les Polonais ne font pas confiance à ce qui est officiel. Je n'ai plus aujourd'hui que cent cinquante mille à deux cent mille spectateurs. Même si le contenu de mes films n'est pas officiel, même s'ils ont des ennuis avec la censure, ils sont, comme tous les autres, financés par l'Etat. Alors, on se méfie.

» C'est peut-être difficile, à comprendre, ici, chez vous, mais en Pologne, les gens sont très fatigués. Depuis le moment où on se lève jusqu'à celui où on va se coucher, il faut affronter des difficultés matérielles et autres. Et c'est ainsi 365 jours par an. Alors... Mes films ne sont pas gais, certains sont même tristes. Et nous vivons en Pologne une période où la tristesse est encore plus mal reçue qu'autrefois.

» Des quatre films qui sortent à Paris, l'Amateur *est le plus optimiste. Il a été tourné en 1979. Nous étions, alors, un groupe d'amis, Agnieszka Holland, Zanussi, Wajda, nous discutions beaucoup entre nous de scénario, de mise en scène, de montage. Il nous paraissait très important de décrire le monde tel qu'il était. Nos avions compris que chercher à comprendre le « comment » ne suffisait plus. Il fallait se demander pourquoi ?*

L'Amateur *est l'histoire d'un homme ordinaire, qui se met à faire du cinéma documentaire et apprend à ses dépens ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. J'y ai mis beaucoup de mon expérience personnelle mais ce n'est pas autobiographique. J'ai commis une erreur dans le scénario : le personnage de la femme qui déteste ce que fait son mari et se détache de lui est bête, pas sympathique. J'aurais dû la faire intelligente, lui donner un monde intérieur. Je me suis trompé et le film paraît misogyne.*

» En 1979, notre la conception du rôle du cinéma était juste. Par la suite, la nation nous a dit non. Mais ma réponse à la question : pourquoi le monde est-il ainsi ? C'est le Hasard. *Le film qui porte ce titre a été tourné en 1981 quand c'était encore la liberté. J'ai eu quelques raccords à faire. Juste au moment de « l'état de guerre » ; le 31 décembre, la sortie a été autorisée. Mais très peu de temps. Le film a été retenu dix ans par la censure ; il est passé dans les salles mais est tombé complètement en porte-à-faux.*



« Tu ne tueras point ».

» J'ai réalisé No End *en 1984. Il a été interdit six mois mais je n'en ai pas su la raison. Tout le monde a tapé dessus. La presse communiste a dit que c'était un manuel d'instruction pour l'opposition, les opposants au régime et les revues clandestines l'on considéré comme un film soutenant la politique officielle, les catholiques comme un film impie. Personne, en Pologne, n'a compris que l'histoire d'amour était plus importante que le reste. Ce sont les Français qui m'en parlent. Ce film a été très mal diffusé, pendant les mois de juillet et d'août. J'y ai tenté un essai de narration que j'ose dire original.*

» Je considère Tu ne tueras point, *qui a été très bien accueilli à Cannes, comme mon œuvre la plus achevée. Avec le temps, j'ai compris qu'il fallait, en écrivant le scénario, éliminer tout ce qui pouvait être anecdotique, et que, en tournant, il fallait suivre l'histoire, savoir ce qui était essentiel pour l'idée à faire surgir. Le film est très dur dans la description du meurtre et de la pendaison du coupable, mais il fallait éviter le naturalisme , et tout discours sentimental où prétentieux.*

» Tu ne tueras point *appartient à une série, produite par la télévision, sur les Dix Commandements. Je vais terminer les montages et les mixages des autres. Ce sera prêt fin décembre. Je n'ai pas fait tout cela pour des raisons religieuses : je pense tout simplement que tout fout le camp, les valeurs, la morale, les notions de bien et de mal. Nous ne savons plus où nous allons. Cela ne valait-il pas le coup de revenir aux Tables de la Loi ? Depuis Moïse, l'humanité n'a jamais vraiment respecté les Dix Commandements. Revenir à cela, rappeler que cela existe, c'est faire des films, non pas sur les apparences de la vie et les choses dont nous bavardons futilement sans cesse, mais sur celles que nous vivons, dont nous ne parlons pas, parce que nous en avons honte.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

Rostropovitch reçu à l'Académie des beaux-arts

Un remerciement musical

Les académiciens des Beaux-Arts n'ont pas droit aux tambours de leurs confrères. Mstislav Rostropovitch leur a offert un discours musical, inédit sous la Coupole.

Avec son habit vert, « Monsieur » Rostropovitch était tout épanoui à son banc, la poitrine barrée par une brochette de décorations amplement fournie, tandis que Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, faisait son éloge avec émotion et humour.

L'action exceptionnelle du grand violoncelliste et chef d'orchestre en faveur des compositeurs de son temps, le poids moral de ce citoyen du monde, défenseur de Soljenitsyne et de Sakharov, « *l'homme de l'espoir* ».

Slava répondait avec maestria, rappelait le souvenir de tous ses amis français, invitait son futur successeur à avoir de la patience et à étudier le français en vue de sa propre réception...

Succédant lui-même à Henry Moore, en tant qu'associé étranger, il raconta sa visite au grand sculpteur près de l'atelier de qui il avait joué du Bah. Et, pour « *compléter son discours* », il saisit son violoncelle (regrettant au passage que cet instrument soit du masculin en français alors qu'il est du féminin en russe), dédiant à la mémoire d'Henry Moore le final d'une *Suite sur des chants russes*, écrite pour lui par Benjamin Britten. Œuvre très émouvante, célébrant dans sa mélodie finale « *le repos éternel* », malheureusement troublée ici par le cliquetis incessant des photographes...

J. L.

Le violoniste Gil Shaham à Pleyel

Celui qu'on n'attendait plus

Après les grands maîtres de l'archet du début du siècle, après Perlman, la relève était incertaine. Elle nous paraît assurée par Gil Shaham, un Israélo-Américain de dix-sept ans.

Voici, nous pourrions en jurer, le violoniste de notre fin de siècle. Et il n'aura pas trente ans en l'an 2000 ! Enfant prodige, bien sûr ; mais après une première formation exceptionnelle en Israël, ses maîtres de la Juilliard School de New-York, Jens Ellerman et la grande Dorothy Delay, ont su lui épargner des débuts de singe savant. En 1986, il joue pour la première fois en Europe, au Festival du Schleswig-Holstein. Un critique reconnaît « *le nouveau Menuhin* » ; *Die Welt* parle de « *génie* ». Contrat d'exclusivité immédiat chez Deusche Grammophon. Comme parfois quand un talent est indiscutable, l'unanimité se fait autour de Gil Shaham.

Il a conquis, mercredi, la salle Pleyel et l'Orchestre de Paris avec un *Concerto* de Mendelssohn renversant. Rien de figé, rien d'appris dans ce jeu d'une noblesse, d'une droiture, d'une finesse d'attache, d'une élégance naturelles. Tempos rapides, finale léger comme une nuit d'été, aucun sirop dans la romance.

Enlevé par la baguette du chef suédois Herbert Blomstedt (maître de la situation de bout en bout du programme, y compris dans les grandes manœuvres gymniques de la *Quatrième Symphonie* de Nielsen, imposante et racée), l'Orchestre de Paris allait lui aussi quitter terre, et la petite harmonie donner, dans le troisième mouvement, infailliblement la réplique.

Une belle voix de violon, c'est comme un beau timbre de soprano quand s'y mêle l'intelligence musicale, c'est plus qu'une victoire contre la médiocrité, c'est un petit miracle. Certes, des violonistes étaient nés depuis Perlman, Anne-Sophie Mutter, Viktoria Mullova dernièrement. Mais le miracle n'y était pas.

Quand on écoute Gil Shaham, on est bien forcé de remonter dans le passé, jusqu'à Heifetz et Francescatti. On comprend d'un coup pourquoi le violon peut déchaîner dans des salles en délire une joie, une électricité, que même le piano le plus virtuose n'éveilleront jamais. Les grandes virtuosités violonistiques sont ailées, angéliques, lavées de toute impureté. On supporte d'ailleurs difficilement qu'un grand violoniste soit laid. Gil Shaham a le charisme d'un très grand violoniste.

ANNE REY.

★ Programme redonné jeudi 27 octobre, à 20 h 30, salle Pleyel.

Cecilia Gasdia à l'Athénée

La passion du chant absolu

Quand une héroïne du chant romantique donne en spectacle sa voix exceptionnelle...

Voilà onze ans que Pierre Bergé convie à l'Athénée les plus grands chanteurs de l'époque, au point de faire de l'ombre parfois à l'Opéra de Paris. Lundi, il inaugurait triomphalement avec « la Gasdia » une saison au bout de laquelle point déjà son sacre, lorsqu'il ceindra la triple couronne de la Bastille, de Garnier et de Favart.

Voir chanter Cecilia Gasdia, guetter ses gestes, saisir le mouvement de ses yeux, de sa bouche, le corps qui se redresse pour aspirer l'air, les épaules qui se tendent, la concentration du visage sur le souffle, l'expulsion de la voix – toute cette série d'actes si physiques nécessaires pour atteindre à la perfection – c'était aussi fascinant que de l'entendre, ou plutôt cela constituait une préparation exceptionnelle à l'écoute.

On sentait naître ce timbre plein de vigueur, doré, un peu lourd, qui bondissait, projeté vers l'expression, tordu par la virtuosité diabolique de Rossini, Donizetti et Verdi, luttant pour produire sans cesse la couleur la plus riche et la plus pure dans tous les registres explorés jusqu'au vertige, et se reposant à peine sur une note, une phrase de tendresse épanouie.

Dans cette robe noire comme ses cheveux, avec des manches de tulle bouffantes, elle donnait une image frappante de ses sœurs romantiques dont elle revivait profondément, non point les sentiments plutôt schématiques exprimés par la musique, mais l'héroïsme, la passion du chant absolu, le bonheur de la difficulté vaincue.

Quel plaisir de voir cette jeune femme dispensant sa voix sans compter, avec une générosité quasi « sportive » ! Au terme de ce parcours d'obstacles, après un admirable « Pace, mio Dio » de *la Force du destin*, où une émotion trop rare rejoignait enfin le grand lyrisme de Verdi, suivi de trois bis, ne rajoutait-elle pas encore, comme une escarboucle sur un amoncellement de bijoux, l'air de Rosine du *Barbier de Séville*...

Elle était fort bien accompagnée par Marcello Guerrini, au visage d'Offenbach amusé, consolé par une si belle voix de la portion congrue à laquelle son piano était réduit dans un tel répertoire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains « Lundis de l'Athénée » : Montserrat Caballé (7 novembre), Francisco Araiza (28 novembre), Edda Moser (12 décembre), etc.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

MODE

La collection Yves Saint Laurent

Le trouble du blanc



C'est une collection un peu africaine à cause des imprimés girafe, de crêpes de chine zébrés, des sandales de lézard et cette palette mordorée d'ocres, de fauve. Encore une fois, la salle s'est levée pour applaudir Yves Saint Laurent au bout des quarante minutes du défilé. Car plus fort que tous les voyages, toutes les escapades, les blés vaporisés d'or, les poissons de paillettes rouges sur le satin-cuir turquoise, il y a le style, comme une leçon, un cri coupant court à toutes les modes. Sur la bande-son, Edith Piaf a remplacé la Callas.

Il y a des tailleurs marine à gros boutons dorés, une allure que se disputent la sobriété des lignes et l'excès de bijoux, vagues de métal, staf de nacre et de coquillages, et toujours, obstinément, le choc d'une femme aux lèvres rouges et aux bas de voile noir. Cent vingt-sept modèles.

Le silence d'une robe noire tel un peignoir, d'un fourreau de crêpe. Un dos nu, un seul bouton de jais pour un léger drapé, une ceinture écharpe de mousseline interminable. Et puis, la surprise magnifiée par vingt-six modèles en finale : un fourreau fluide de drapé, des chemises prolongées de plissés des robes-smokings. Du court, du long, l'ultime provocation pour le maître des couleurs. Au-delà du nuptial et de l'hygiénique, des défilés à conclusion endimanchée, le trouble d'un blanc rendu par une sorte de magie aussi sensuel que le noir.

L. B.

ARTS

« Seicento » au Grand Palais

Le tourbillon italien

(Suite de la première page.)

Seulement, comme l'a montré le demi-échec de la grande exposition du Seicento fiorentino (1987) à Florence même, il est difficile de présenter clairement le matériel riche et inégal de nos récupérations historiques.

Pour deux raisons. La vogue incroyable de la peinture après 1600 a entraîné la multiplication de peintres de deuxième ou de troisième rang à l'ombre des grands, surtout dans les fertiles écoles de l'Italie. Mais, comme on le verra abondamment, les thèmes se fixent, les poncifs se créent, les manières se répètent ou se répondent ; c'est l'enchaînement, le mouvement, qui compte, et dans beaucoup de cas, il n'y a pas lieu de faire un sort à des tableaux particuliers ; ce ne sont souvent que les échantillons des styles.

Une enquête méthodique des plus méritoires a recensé mille huit cents tableaux « seicentesques » dans les musées français (1). On en a retenu un dixième pour le Grand Palais. Nul ne peut se flatter de les avoir tous vus auparavant. Ce sera donc souvent une découverte. Mais ces toiles demandent à être situées dans le flux et le reflux artistique. En outre cet art, même si l'impératif du « postmoderne » le favorise, n'est pas directement accessible ; il requiert une idée du contexte iconologique et social, un aperçu de la thématique et de la commande.

Le cadre architectural

La présentation de l'exposition et son pesant catalogue n'ont pas toujours exactement répondu à toutes ces demandes. On y découvrira avec gratitude une mise en scène excellente, mais dans un panorama et un commentaire inégalement convaincants.

Commençons par la réussite. L'apparition soudaine d'une copie de la fameuse galerie de l'hôtel La Vrillière (aujourd'hui le siège de la Banque de France), est le clou du circuit. A grands frais mais à bon escient, on a restitué en stuc le rythme des travées où, vers 1640, avaient pris place dix grands tableaux d'histoire, qui sont là (un peu d'or sur les moulures n'aurait pas été de trop). Le plafond fut commandé au Français Perrier, qui disposa des divinités dans les nuées « à l'italienne » ; en tête et en bout, il y avait deux copies de panneaux de la galerie Farnèse. Donc le patronage des Carrache.

Poussin, le plus romain des Français, était associé aux grands italiens – le Guerchin, Cortone – dans ce déploiement « héroïque » que Paris admira pendant un siècle. C'est la peinture « éloquente » où comptaient avant tout les gestes. Comme au théâtre d'alors dans les tragédies de Corneille. Ce sont les mains qu'il faut regarder. L'atmosphère noble est soutenue par des couleurs qui varient avec le thème : aux roses et gris raffinés de Cortone dans la *Sibylle de Tibur* s'opposent les rouges qui orchestrent la mort de *Cléopâtre* (Turchi). Les lignes souples et le « joli » de l'*Enlèvement d'Hélène*, du Guerchin, contrastent violemment avec la géométrie impitoyable du *Maître de Faléries*, de Poussin, à l'extrémité de la galerie, chef-d'œuvre dur du style « sévère ». Du grand spectacle pour le Grand Siècle.

Un autre regroupement est proposé à mi-parcours avec *Apollon et les muses*, provenant du palais du Luxembourg, un cadeau du duc de Mantoue à sa tante, Marie de Médicis. Les dames de l'Hélicon gesticulent assez pauvrement, et ce sont des copies, si l'on en croit les sources, l'auteur, Baglione, souvent un peu faible, en ayant fait plusieurs séries. Mais la salle a été rehaussée par un vrai chef-d'œuvre, qui résume bien ce que fut la séduction italienne : la *Diane* d'Orazio Gentileschi, découpée sur le ciel sombre, vue de dos dans une double torsion, prise dans un magnifique drapé vert.

Cette œuvre fraîche et audacieuse avait été acquise par Roger de Liancourt en 1670 (elle est à Nantes aujourd'hui, après être passée par les La Rochefoucauld et la mairie d'Ancenis. Le catalogue nous renseigne très bien). Dans son hôtel de la rue de Seine, ce grand seigneur possédait beaucoup de toiles, dont plusieurs passèrent chez Louis XIV. On s'y serait volontiers attardé.

Dans les hôtels aristocratiques de Paris, il y eut quantité de cycles complets : la régente, Marie de Médicis, avait donné l'exemple avec celui du palais du Luxembourg à la gloire d'Henri, qu'elle avait demandé de Rubens. Beaucoup traitaient des thèmes romanesques, dont les plus chers au goût français furent sans doute ceux de *la Jérusalem délivrée*, qu'on lisait le soir avec émotion. Mme de Sévigné en témoigne. Peintres italiens et français s'y trouvaient associés.

Un grand seigneur, l'ambassadeur d'Estrées, avait commandé en 1639 seize tableaux d'après le Tasse, dont on n'a pas encore tiré tout à fait au clair les vicissitudes. Une grande toile due à un décorateur de niveau moyen, Gimignani ; la rencontre de *Renaud et Armide*, qui en a fait partie, a échoué dans un bourg d'Alsace ; la forêt, des nymphes, le guerrier qui s'avance vers celle qui va le séduire, un rythme simple, des couleurs claires. Rien n'illustre mieux la sentimentalité incurable du siècle.

Les mouvements du goût

Il eût donc valu la peine de tout centrer sur l'attitude des amateurs français en raison des clivages qu'on ne doit pas oublier. Dans les *Conversations sur la peinture* (1676), de Roger de Piles, un personnage récapitule ses expériences : *« Je fus longtemps que je ne me recriois que sur les Guarchins (sic), les Valentins et les Caravages : je les quittay pour les ouvrages de Salvator Rose qui estoient à la mode... ; et ce que j'ayme le plus aujourd'huy ce sont les Albanes. »* C'est ce glissement de la peinture forte à la douceur qu'il ne faut pas perdre de vue. On peut voir au Grand Palais, faute de mieux, les *allégories* assez mièvres des *Saisons* (aujourd'hui à Fontainebleau) de cet Albane qui enchantait les courtisans de Louis XIV. Elles avaient été commandées au milieu du siècle par un noble personnage, quelques années après la galerie La Vrillière.

Le goût avait tourné vite. Le dictateur à la mode était maintenant le calme et souple Romanelli, dont on peut encore voir au Louvre une partie du décor peint pour Anne d'Autriche. Quelques éléments de la commande royale le représentent ici (Compiègne, Lille). Un des trois frères Perrault, le magistrat, fit l'acquisition de l'*Adam et Eve* du Guide (aujourd'hui au musée de Dijon). A quelle fin, on se le demande, ces lourdes silhouettes, ces nus trop grands, lisses et soignés ? On eut ainsi, comme l'a fait autrefois Jacques Thuillier pour les Le Nain, un dossier plus complet des témoignages d'époque.

Mais on s'est proposé autre chose. Déployer les résultats d'une enquête, certes méritoire, qui nous entraîne loin du XVIIe siècle. Car un grand nombre des œuvres – souvent secondaires – du Seicento italien ont été acquises tout récemment par les musées de province, soucieux de combler leurs lacunes. Beauvais, Caen ont étoffé leur fonds avec des tableaux qui se trouvaient sur le marché : la *Résurrection de Lazare* que Michel Laclotte a attribué à Morazzone, une composition tourmentée et subtile, très « lombarde » ; l'amusant *Enlèvement d'Hélène* de Luca Giordano.

S'il y a toujours quelque chose d'un peu fortuit dans le collectionnisme moderne, il n'en était pas de même à l'époque des confiscations révolutionnaires ; les commissaires du Directoire se servaient librement en Italie (on le sait bien au Louvre). La *Didon* rêveuse de Sacchi (musée de Caen), l'*Apollon et Marsyas* du Guide – un autre double nu académique – (musée de Toulouse), et aussi le délicat *Songe de Jacob*, de Ciboli (musée de Nancy), ont été jugés par eux indispensables au grand musée de la République,et puis... dispersés.

Il est frappant que les tableaux qui ont pu être groupés dans une intéressante salle « napolitaine » avec le grand *Enfant prodigue* dramatique de Preti (Le Mans), les Ribera (Le Havre et Grenoble), la *Samaritaine* de Luca Giordano, si curieusement proche de Daumier (Rouen), soient *tous* des acquisitions du dix-neuvième ; le cas de l'énigmatique composition du peintre des moutons bibliques (six en Provence) étant à part.

Le *Seicento*, n'étant certainement pas pour les amateurs français, « le siècle de Caravage », le seul tableau du Caravage, la *Flagellation*, est justement une acquisition récente (1955) du musée de Rouen, et il n'a obtenu son statut attributif encore précaire qu'au prix de longs débats. Ceci dit, c'est un superbe ouvrage, avec son balancement adouci et savant des attitudes et il valait la peine de le confronter au même thème dans l'ouvrage, certainement antérieur, de Louis Carrache (acquis dans le commerce en 1964 par le musée de Douai), infiniment plus tourmenté et féroce que son vis-à-vis. Ils ouvrent admirablement l'exposition.

La salle « monumentale » en forme de nef d'église où l'on a groupé les tableaux d'autel est ingénieuse et suggestive mais assez peu convaincante, faute de pièces capitales ; encore que *le Mariage mystique de Sainte Catherine*, par F. Cairo tout pourpre et or, ramené de Vienne par Vivant Denon (musée de Toulouse), et *le Martyre de Saint-Pierre*, de Mattia Preti, le Calabrais, variation un peu embuée sur l'art du Caravage, méritent l'attention.

Tout compte fait, au terme de ce long parcours, ce n'est pas la peinture religieuse qui s'impose le plus, sauf dans quelques toiles où triomphe l'ambiguïté d'une peinture prompte à déborder ses thèmes. Typiques, *la Madeleine* du Guide – toujours lui ! –, ce peintre délicat et changeant qui fixa pour longtemps la convention de l'image pieuse. Cette Madeleine languissante, Liancourt l'avait commandée pour son oratoire (elle est aujourd'hui à Quimper) ; l'expression est on ne peut plus banale mais le froissé de la draperie bleu mauve est impérieux et superbe.

Des pièces de ce genre nous font saisir ce qui intéressait dans l'art italien, les Français au temps de Richelieu et de Mazarin ; une comédie délectable, ou plutôt une illusion féconde, si l'on interprète bien l'*Allégorie* de Lorenzo Lippi : une belle femme grave tenant un masque et une grenade (musée d'Angers).

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Répertoire des peintures italiennes du dix-neuvième siècle* dans les musées français, par Arnauld Bréjon de Lavergnée et Nathalie Volle. 510 pages. Index, bibliographies. Editions de la réunion des musées nationaux. 1988.

(*) ***Seicento, le Siècle du Caravage dans les collections françaises.*** **Cent soixante et onze numéros. Introduction par A. Bréjon et N. Volle, G. Brigenti, études par Y. Bonnefoy, Sabine Cotti, Denis Lavalle. Galeries du Grand-Palais (jusqu'au 2 janvier 1989). L'exposition sera présentée au Palais royal de Milan en mars-avril 1989.**

THÉATRE

« Le Retour au désert », à Hambourg

La farce des Atrides

Le public allemand connaît et aime le théâtre de Bernard-Marie Koltès dont la dernière pièce, le Retour au désert, *présentée au Rond-Point par Patrice Chéreau est donnée à Hambourg dans la mise en scène d'Alexander Lang.*

Avant même que Patrice Chéreau présente *le Retour au désert* de Bernard-Marie Koltès au Théâtre du Rond-Point, la pièce était traduite, donnée en Hollande et en Allemagne, au Thalia de Hambourg, dans la mise en scène d'Alexander Lang. Aujourd'hui, bien qu'il n'ait pas vu le spectacle, Bernard-Marie Koltès menace de le faire interdire. Il s'est fié aux comptes rendus qui lui ont été faits et dans une interview au *Spiegel* déclare *« Je me sens complètement trahi... J'ai pris la décision de ne plus vendre mes droits à l'étranger sauf si on me présente un projet précis et détaillé... »*

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès est beaucoup joué, en particulier en Allemagne. *Quai Ouest* a été adapté par Heiner Müller, à qui d'ailleurs on a reproché ses infidélités au texte original, mais Koltès l'avait soutenu. D'autre part, il connaît Alexander Lang qui a déjà monté à Munich *Dans la solitude des champs de coton.*

Alexander Lang vient de Berlin-Est, où il a été le *« wonder boy »*, du Deutsches Theater. Il en est cependant parti. Selon le ministre de la culture de la DDR, on lui reprochait de vouloir diriger lui-même 70 % sinon 100 % des productions. En fait il a essayé de donner un ton, une identité à cette troupe qui fait face à l'immuable Berliner Ensemble. Bien qu'il garde sa nationalité, Alexander Lang travaille aujourd'hui à l'Ouest. Son nom a été cité pour prendre en charge le Schiller, théâtre national de Berlin, énorme institution, la Comédie-Française multipliée – dans tous les domaines – par dix. Alexander Lang ne semble pas devoir se laisser tenter et reste pour l'instant free lance.

Le seul de ses spectacles venu en France – au Festival de Nancy en 1983 – est *la Mort de Danton*, de Büchner, où de façon magistrale, loin de toute performance virtuose, le même acteur, Christian Grashof, interprétait Danton et Robespierre, image d'un homme déchiré entre deux conceptions, deux nécessités politiques. Le style d'Alexander Lang s'inspire d'une sorte de commedia dell' arte allemande, dont on retrouve des traces dans les spectacles de marionnettes. *« Une forme pleine d'agressivité contenue. C'est quelque chose de très allemand, cette manière de retenir les émotions, de les intellectualiser »*, disait Alexander Lang.

La bourgeoisie d'outre-Rhin

On retrouve en tout cas son style dans *le Retour au désert*. Comme à Paris, les changements de lieux sont indiqués par les changements d'accessoires qui arrivent sur un tapis roulant latéral. Mais le décor est celui d'une maison de poupée aux murs roses, ouverts dans le fond sur des toiles peintes de paysages naïfs.

La comédienne qui joue, est une Mathilde plus jeune que Jacqueline Maillan, au visage de pierre, est murée dans une sorte d'obsession glaciale, – l'idée de retour et de vengeance. Quant à son frère Adrien, c'est encore Christian Grashof, venu tout exprès du Deutsches Theater. Tête d'adolescent vieilli – ou d'intellectuel éternel adolescent – trop grande pour son corps malingre, sourire rusé et triste, nervosité de pantin, il dégage quelque chose de sec, de pathétique et de dangereux, se tient à l'opposé de Michel Piccoli et de sa faconde trompeuse. La violence des affrontements est d'une terrible méchanceté, sournoise. Le comique vient de là, des effets burlesques de *« cette agressivité qui n'explose pas, mais implose »*, tandis que la fidèle gouvernante Mme Queuleu, devenue ici une jeune femme survoltée, semble chargée à elle seule d'extérioriser les colères et les affolements.

Le théâtre de Bernard-Marie Koltès n'est certes pas naturaliste. Alexander Lang a scrupuleusement respecté la construction de la pièce, l'histoire dingue de cette femme qui revient d'Algérie avec ses deux enfants, veut reprendre possession de la maison familiale où son frère est installé, enfermé avec sa seconde femme et son fils qu'il empêche de sortir, mais qui, avant de s'envoler (littéralement) dans les airs, suit son cousin et son domestique arabe dans les bas quartiers de la ville où il échappe de peu à un attentat fasciste, tandis que sa sœur accouche de deux bébés, dus à un grand parachutiste noir, tombé du ciel...

Alexander Lang n'a pas essayé de reproduire, avec ses comédiens allemands, la bourgeoisie provinciale française. Il a tranposé les situations de manière à dessiner une caricature minutieusement féroce de la même bourgeoisie, mais allemande. Il est vrai que les mentalités, les comportements se ressemblent, que les frustations, la cupidité,l'esprit revanchard, le sens de la tribu, la volonté de domination, et aussi la tendresse, ne connaissent pas de frontière. Il est vrai aussi que si la guerre d'Algérie n'est pas le sujet de la pièce, elle en est la toile de fond, et surtout, en France, elle existe à l'intérieur de chaque spectateur. Ce qui n'est évidemment pas le cas à Hambourg.

Bernard-Marie Koltès reproche à Alexander Lang d'avoir ainsi transposé sa pièce, et caricaturé les personnages arabes. En fait, ils ne le sont pas plus que les autres. Mais étant donné le problème raciste en France, un spectateur français se sent, il est vrai gêné. Il lui reproche également d'avoir fait jouer le *« grand parachutiste noir »* (Isaach de Bankolé à Paris) par un acteur blanc. *« Il représente la force militaire, donc pour nous il est obligatoirement blanc et nous n'avons pas, comme les Français, de rapport avec l'Afrique. Le sens n'est pas et ne serait pas le même... »*, se défend le metteur en scène.

Toute adaptation est une trahison, on le sait. On peut imaginer que l'Allemand Botho Strauss, l'Autrichien Peter Handke, le Britannique Harold Pinter – entre autres – si souvent traduits, doivent souvent souffrir, même s'ils déclarent poliment selon la formule consacrée, que *« ce spectacle est le meilleur qu'ils aient vu et le plus réellement fidèle »*. Il serait dommage en tout cas que le public allemand n'ait pas la possibilité de suivre le théâtre de Koltès, qui est un grand auteur. La preuve en est justement sa capacité à être trahi sans rien perdre de sa force, de sa poésie.

COLETTE GODARD.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BUTOIR. Amandiers de Paris (43-66-42-17), à 20 h 30.

LA POIX. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h.

LA PIÈCE MONTÉE. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89), à 22 h.

LE BAL DE N'DINGA. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), salle II, 21 h.

PREMIÈRES FIANÇAILLES DE FRANZ K. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Martyr : 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. ◇ Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Notes en duo : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Zone : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Poix : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 15 h et 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : *21 h.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Le Merle blanc : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculson : 20 h 30. Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Le Paris d'Aragon : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. ◇ Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Toile de fond : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 19 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. ◇ La Pièce montée : 22 h. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

Jeudi 27 octobre

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Crime des justes (1948), de Jean Géhret, 16 h ; Opération Scotland Yard (1959, v.o.), de Basil Dearden, 19 h ; Pascali's Island (1988, v.o.s.t.f.), de James Dearden, 21 h.

CENTRE POMPIDOU
GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : les Mémoires d'un flic (1956), de Pierre Foucaud, 14 h 30 ; Violettes impériales (1952), de Richard Pottier, 17 h 30 ; le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, le Jazz et les Jeunes (1956) de Jean-Luc Chartier, Cecil Taylor à Paris (1968) de Gérard Patris, 14 h 30 ; Concerts filmés : Art Ensemble of Chicago (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Bande originale : Kenny Clarke, Actualités Gaumont, On n'enterre pas le dimanche (1959) de Michel Drach, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, les Tricheurs (1958) de Marcel Carné, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film *polonais de Krzysztof Kieslowski,* v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 OCTOBRE

« Cézanne, les années de jeunesse », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« Exposition Cézanne au Musée d'Orsay », 13 h 15, RER, quai Anatole-France, sortie (D. Bouchard).

« Versailles : les victimes de septembre 1792 et le cimetière Saint-Louis », 14 h 30, entrée du cimetière, rue Monseigneur-Gibier (Office de tourisme).

« La grande pyramide du Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Cours et jardins du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« La basilique de Saint-Denis et les vieux quartiers », 14 h 45, métro Saint-Denis-Basilique (V. de Langlade).

« Le Symbolisme », 15 heures, Petit Palais, hall (Approche de l'art).

« Angleterre, Ecosse, Irlande : trois collèges au Quartier latin (Paris et son histoire).

« Salles gothiques des Bernardins et le quartier de l'Université », 15 h 30, 24, rue de Poissy (Didier Bouchard).

« Exposition Boucheron », 15 h 30, 158, boulevard Haussmann (Tourisme culturel).

« Collège des Bernardins et hôtel Le Brun », 15 h 30, 24, rue de Poissy (D. Bouchard).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Cathédrale Notre-Dame », 15 heures, devant le portail.

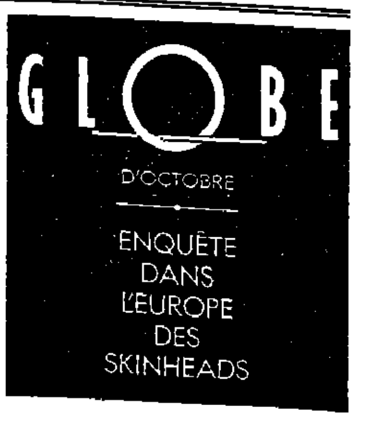
« Paris industrieux et populaire : la rue Réaumur », 15 heures, 124, rue Réaumur.

« La galerie des plans et reliefs », 15 heures, cour d'honneur des Invalides, sous la statue de Napoléon.

Pour les jeunes

« Jeux de constructions : sculptures », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Séances de contes », 14 h 30, Musée du Petit Palais.



LES REVUES DE CINÉMA CONTRE L'INTOLÉRANCE

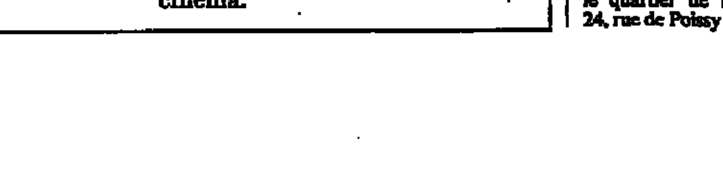
« La libre communication des pensées et des opinions est l'un des droits les plus précieux de l'homme » (1789).

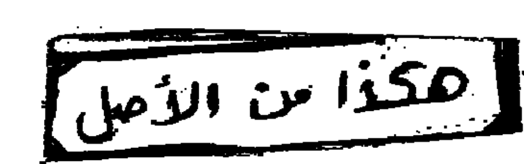
Alors que la France se prépare à célébrer la Déclaration des droits de l'homme, l'intolérance et l'obscurantisme l'emportent dans la rue et les salles de cinéma. Nous ne saurions rester indifférents face à ces autodafés d'un nouveau genre.

Notre vocation est de faire connaître et aimer le cinéma. Notre devoir est de le défendre contre la violence et la bêtise et tous ceux qui, directement ou non, les cautionnent.

Nous tenons à manifester notre colère et notre indignation et demandons que tout soit mis en œuvre afin que cessent ces atteintes criminelles aux plus élémentaires des libertés : celle de filmer, celle de penser. Il en va de la liberté des créateurs autant que de celle des spectateurs.

Signataires : Les rédactions de VERTIGO, LA REVUE DU CINÉMA, POSITIF, LES CAHIERS DU CINÉMA, CINÉMACTION, TÉLÉRAMA, STUDIO, PREMIÈRE, STARFIX, la collection ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES, JEUNE CINÉMA, CINÉMA, et le Syndicat français de la critique de cinéma.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 27 octobre

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission présentée par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Chez Dominique Perben, maire de Chalon-sur-Saône, entouré d'Alain Juppé, secrétaire général du RPR, Michèle Barzach et Nicolas Zarkozy. **22.10 Cinéma : l'Affaire Dominici** ■ Film français de Claude Bernard-Aubert (1972). Avec Jean Gabin, Victor Lanoux, Gérard Darrieu, Paul Crauchet. **23.55 Journal et Météo. De 0.10 à 6.27 Rediffusions. 0.10 Feuilleton : Ballerina. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.35 Documentaire : Histoires naturelles. 3.30 Musique. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.45 Cinéma : Pouic pouic ■ Film français de Jean Girault (1963). Avec Louis de Funès, Jacqueline Maillan, Mireille Darc. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine :**

Edition spéciale. Présenté par Claude Sérillon. Thème : Les accidents de la route. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Tennis : Tournoi de Bercy. 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.30 Téléfilm : La confusion des sentiments. D'Etienne Périer, d'après le roman de Stephan Zweig, avec Michel Piccoli, Pierre Malet. ▶ **22.10 Série : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. Retour à Nancy, de Patrick Volson. **23.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.25 Journal et Météo. 23.50 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir, avec Iggy Pop, Burning Spear, The Essence, Joan Asherton. **0.30 La nuit de la nouvelle télévision.** Lancement du satellite TDF 1. **1.00 La conquête de l'espace. 2.00 La nuit de la nouvelle télévision** (suite).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Travelling avant ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de la Brosse. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Joey** ■ Film américain de Roland Emmerich (1986). Avec Joshua Morrell, Eva Kryll, Tammy Shields. **23.40 Cinéma : le Voyou** ■■ Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle Delorme, Christine Lelouch. **1.35 Cinéma : Moi et les Hommes de quarante ans** □ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Dany Saval, Paul Meurisse, Michel Serrault.

LA 5

20.30 Téléfilm : Trauma. De Dan Curtis (1979). Téléfilm qui avait été interdit de diffusion mercredi dernier par décision de référé du tribunal de Paris (*voir* le Monde *du 20 octobre*). **22.25 Rallye des Pharaons. 22.30 Jeux érotiques de nuit.** De Roger Vadim. **0.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.35 Les faucheurs de marguerites** (rediff.). **2.30 La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **3.11 Lancement en direct de TDF 1. 3.25 Journal de la nuit. 3.30** *Les hommes de Rose.* **4.25 Seule à Paris** (rediff.). **4.38 Voisin, voisine** (rediff.). **5.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Cinéma : Le mille-pattes fait des claquettes □ Film français de Jean Girault (1977). Avec Francis Perrin, Roger Mirmont, Jean-Jacques Moreau. **22.15 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire *Guérini.* **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Axel, de Villiers de l'Isle-Adam (2e partie). **21.30 Profils perdus.** André Bazin. **22.40 Nuits magnétiques.** Le Burkina-Faso : Lettres de la ville où l'on vient. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 octobre salle Pleyel) : Symphonie n° 9 en ré mineur op. 125 de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; chef de chœur : Michel Tranchant. **22.30 Musique légère.** Concerto pour flûte et orchestre de Walberg ; Légende pour clarinette, harpe et cordes de Kubinsky. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Autour de minuit.** Equatorial. Musiques des Indiens du Mexique, du Guatemala et du Panama. **1.30 Mélodies.**

Vendredi 28 octobre

TF 1

13.30 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Commissaire Moulin. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Patrick Sébastien. ▶ **22.35 Magazine : Demandez la lune !** De Stéphane Millière et Patrice Van Eersel. **23.45 Journal et Météo. 0.00 Série : Les envahisseurs. De 0.50 à 6.45 Rediffusions. 0.50 Feuilleton : Ballerina. 1.50 Feuilleton : Symphorien. 2.10 Magazine : Demandez la lune ! 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 18.00 Opération drapeau blanc. 19.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. **21.30 Opération drapeau blanc** (suite). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « François Furet ou la Révolution française », sont invités : François Furet (*la Révolution 1770-1880*), Mona Ozouf (*Dictionnaire critique de la Révolution française*), François Blanchot (*le Chevalier sur le fleuve*), Jean-Denis Bredin (*Sieyès, la clé de la Révolution française*), Christine Fauré (*les Déclarations des droits de l'homme de 1789*). **23.00 Opération drapeau blanc** (suite). **23.15 Journal. 23.30 Tennis : Tournoi de Bercy. 0.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Flash d'informations. 14.33 Feuilleton : Ce diable d'homme. 15.30 Tennis. Tournoi open de la Ville de Paris, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy. **18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.23 Dessine-moi l'Europe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : Tourbillons.** Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Rendez-vous à 4 400 mètres de fond. *L'histoire de* Nadir, *un navire océanographique*, Nautile, *un sous-marin*, et Naolia, *une structure métallique qui abrite une sonde.* **22.20 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.35 Journal et Météo. 23.00** *Documentaire* : L'épopée de la Croix-Rouge. De Daniel Costelle. **23.50 Musiques, musique.** Semaine Rafael Puyana : Fastes de l'ancienne et grande Ménestrandise, de Couperin ; Scottish gigue, d'un anonyme du dix-septième siècle.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : les Chiens de paille ■ Film américain de Sam Peckinpah (1971). Avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan. **15.20 Magazine : Tranches de l'art. 15.25 Cinéma : Charlie Dingo** ■ Film français de Gilles Béhat (1987). Avec Guy Marchand, Caroline Cellier, Laurent Malet. **17.10 Magazine : Avance sur image. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Les océans de feu.** De Steven Carver, avec Gregory Harrisson, Billy Dee. **22.00 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari. 22.45 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : la Corde raide** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya. **0.50 Cinéma : Flag** □ Film français de Jacques Santi (1987). Avec Richard Bohringer, Pierre Arditi, Philippine Leroy-Beaulieu. **2.30 Cinéma : les Deux Crocodiles** □ Film français de Joël Séria (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Marie-Christine Adam. **3.55 Cinéma : le Guépiot** ■ Film français de Joska Pillissy (1981). Avec Emilie Montgenet, Bernard Fresson, Evelyne Dress. **5.20 Documentaire : Les cerfs rouges du Kashmir. 5.45 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Pollyanna. 17.25 Susy aux fleurs magiques. 17.50 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mamma Lucia. De Stuart Cooper, avec Sophia Loren (1re partie). **22.20 Série : Matlock. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.15 Les faucheurs de marguerites** (rediff.). **2.10 La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Série : Michel Vaillant. 4.00 Seule à Paris** (rediff.). **4.13 Voisin, voisine** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.45 Série : A vous de jouer Milord. 0.40 Feuilleton : Deux ans de vacances. 1.35 Série : Docteur Caraïbes. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 3.45 Docteur Caraïbes (rediff.). **4.10 A vous de jouer Milord** (rediff.). **5.05 Deux ans de vacances** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Hommage à Nino Frank. **21.30 Musique : Black and blue.** Invité : Christian Bellest, arrangeur, au sujet du contre-bassiste Pierre Michelot. **22.40 Nuits magnétiques.** Le Burkina-Faso : Le chant de la terre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 octobre à Stuttgart) : Symphonie n° 96 en ré majeur de Haydn ; Symphonie n° 2 en ré majeur op. 36 de Beethoven ; Enigma, variations pour orchestre op. 36 d'Elgar, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner. **22.20 Premières loges.** Avec la participation de Mme Derenne. Paul Derenne, ténor. **23.07 Club de la musique ancienne.** Marek Toporowski, clavecin. **0.30 Poissons d'or.**

Audience TV du 26 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.7	Santa-Barbara 21.8	Campagne off. 4.9	Actual. région. 15.3	Nulle part 3.2	Porte magique 3.4	Routes paradis 3.8
19 h 45	60.0	Roue fortune 31.9	Babby sitter 6.4	19-20 9.5	Nulle part 4.4	Boul. Bouvard 3.7	Routes paradis 4.3
20 h 16	69.9	Journal 32.2	Journal 12.0	La classe 12.0	Football 4.4	Journal 5.1	Cosby show 5.0
20 h 55	68.3	Sacrée soirée 30.2	L'argent 12.9	La Savetière 3.1	Football 4.6	Ass. Kennedy 7.1	Nuit mutants 9.9
22 h 8	54.6	Sacrée soirée 29.6	Flash 5.4	La Savetière 1.4	Tant qu'il y... 2.4	Ass. Kennedy 5.9	Nuit mutants 10.1
22 h 44	28.9	Ex libris 8.1	Les Français 5.0	Journal 4.4	Tant qu'il y... 3.0	Loi Los Angeles 6.0	Libre et change 1.9

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 octobre à 0 heure et le dimanche 30 octobre à 24 heures TU.

Le temps doux persistera dans ce courant de sud à sud-ouest sur la France. Des passages nuageux se produiront sur l'ouest et le nord du pays, associés à quelques faibles pluies. Le soleil prédominera sur les autres régions.

Vendredi 28 : douceur, nuages et éclaircies.

La couleur du ciel sera différente suivant les régions : gris dans le Nord-Est, éclaircies dans l'Ouest et franc soleil dans le Midi, mais il y aura un point commun : la douceur des températures.

Sur le Nord-Picardie, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, et l'Alsace, les nuages seront abondants avec quelques faibles pluies éparses jusqu'à la mi-journée.

Sur l'Ile-de-France, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Centre, le Massif Central, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, les nuages, présents le matin, se disloqueront en cours de journée pour laisser la place au soleil.

Sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire, nuages et éclaircies se partageront le ciel tout au long de la journée.

Sur Midi-Pyrénées et l'ensemble des régions méditerranéennes, le soleil sera largement prédominant après la dissipation de quelques bancs de nuages bas sur le littoral.

Les températures resteront très douces pour la saison : les minimales se maintiendront en effet entre 10 et 14 degrés, tandis que les maximales seront voisines de 17 degrés près des frontières du Benelux, de 19 degrés sur le reste de la moitié nord et de 23 degrés sur la moitié sud.

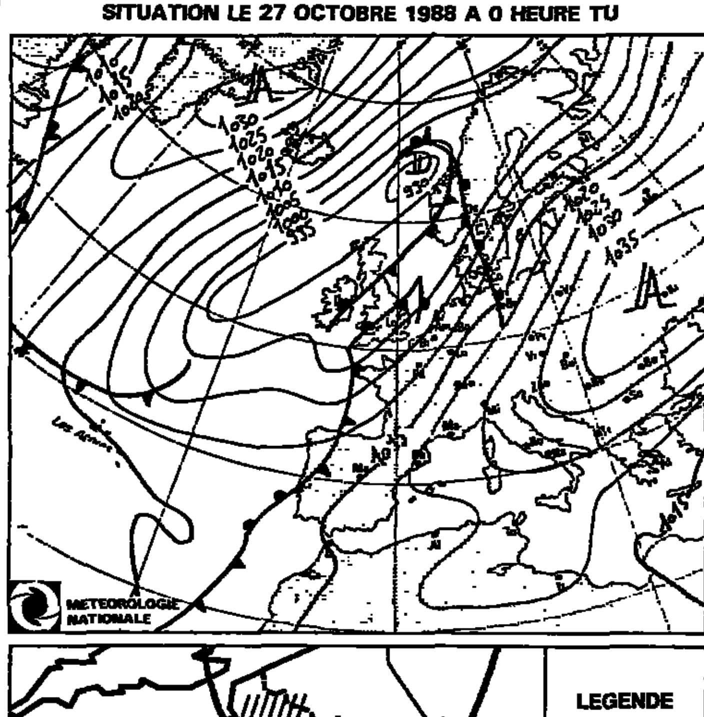
Le vent restera de secteur sud et sera généralement modéré. En Méditerranée, il sera plutôt de secteur est, et l'autan soufflera.

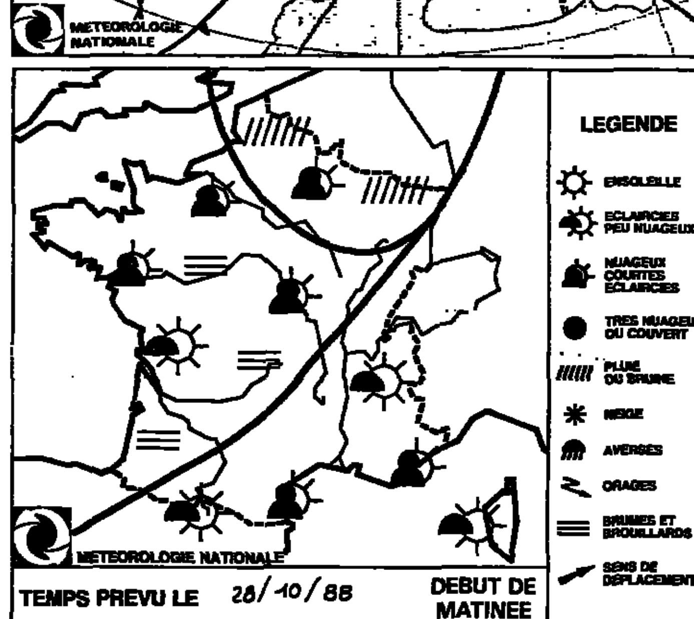
Samedi 29 : les brumes et brouillards seront nombreux sur le nord et le nord-est du pays. Ils seront lents à se dissiper. Dans la journée, le ciel restera gris sur ces régions. Ailleurs, il sera généralement ensoleillé avec, cependant, des passages nuageux nombreux et quelques faibles pluies sur les régions atlantiques.

Les températures minimales seront de 8 à 15 degrés du Nord au Sud. Les températures maximales seront de 15 à 22 degrés du Nord au Sud.

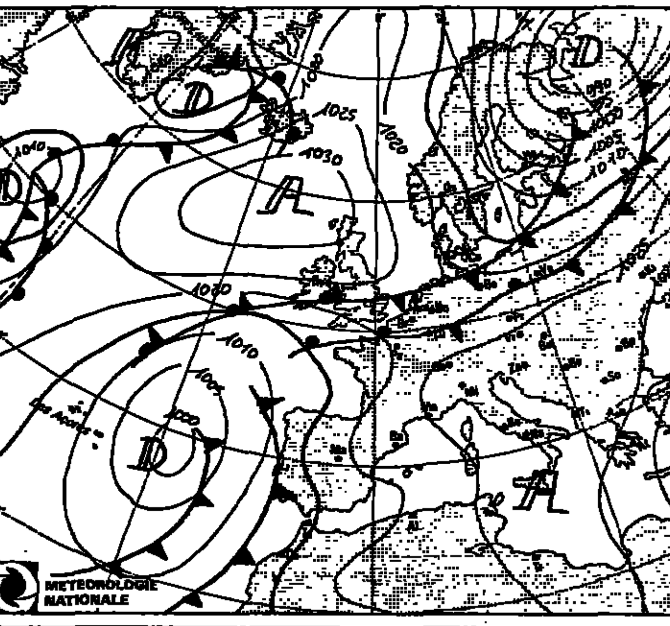
Dimanche 30 : après dissipation des brumes et brouillards, le ciel sera ensoleillé sur les régions méditerranéennes, le Sud-Est et le Centre. Des passages nuageux, associés à quelques pluies, seront nombreux sur les régions atlantiques. Le ciel sera variable sur les pays de Loire et sur l'Ile-de-France, plus gris sur les régions du nord. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 27 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10-1988 à 6 heures TU et le 27-10-1988 à 6 heures TU — le 27-10-1988

FRANCE

Ville	Max.	Min.	Temps
AJACCIO	22	10	D
BIARRITZ	30	18	C
BORDEAUX	24	14	C
BOURGES	19	10	N
BREST	19	12	P
CAEN	20	16	C
CHERBOURG	19	15	C
CLERMONT-FERR.	22	14	N
DIJON	13	7	D
GRENOBLE St-M-H	19	4	D
LILLE	15	12	D
LIMOGES	21	13	D
LYON	19	15	N
MARSEILLE-MAR.	20	12	N
NANCY	14	9	D
NANTES	23	15	N
NICE	22	13	N
PARIS-MONTS.	18	12	N
PAU	31	11	C
PERPIGNAN	18	14	D
RENNES	23	16	P
ST-ETIENNE	18	15	D
STRASBOURG	13	5	B
TOURS	22	13	N
TOULOUSE	21	17	D
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER

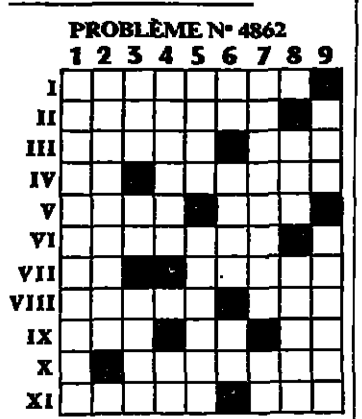
Ville	Max.	Min.	Temps
ALGER	27	9	D
AMSTERDAM	14	11	D
ATHÈNES	18	11	N
BANGKOK	31	24	P
BARCELONE	19	12	N
BELGRADE	7	−3	D
BERLIN	7	4	C
BRUXELLES	15	14	D
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	6	6	P
DAKAR	30	24	D
DELHI	34	19	D
DJERBA	24	15	N
GENÈVE	15	5	B
HONGKONG	27	23	P
ISTANBUL	12	7	C
JÉRUSALEM	23	11	D
LISBONNE	22	14	N
LONDRES	18	15	C
LOS ANGELES	20	15	N
LUXEMBOURG	14	8	D
MADRID	26	10	D
MARRAKECH	33	18	N
MEXICO	28	12	B
MILAN	15	8	B
MONTRÉAL	9	1	D
MOSCOU	0	−4	C
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	11	6	D
OSLO	2	1	P
PALMA-DE-MAL.	24	13	N
PÉKIN	18	9	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	22	10	D
SINGAPOUR	31	26	O
STOCKHOLM	5	1	*
SYDNEY	34	21	C
TOKYO	21	12	N
TUNIS	25	13	D
VARSOVIE	4	3	C
VENISE	15	6	C
VIENNE	6	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4862



HORIZONTALEMENT

I. Regroupe de drôles d'oiseaux parmi lesquels figurent des faisans et des vautours. – II. Entraîne une nette diminution des dépenses d'énergie. – III. Utilise le sel pour faire la farce. A la bouche en feu. – IV. Premier de cordée. De quoi voir tout en noir. – V. C'est à lui que l'on doit la blancheur de certaines dents. N'attendait pas pour se mettre au courant. – VI. Demeure près du gîte. – VII. Article. Est là pour prouver qu'on a quelque chose dans le ventre. – VIII. On finit par avoir sur soi ce qu'il a sur lui. Obtenu à partir du tissu. – IX. Abréviation. Elément d'un titre. Symbole. – X. Traînée dans la boue. – XI Dont l'assiette a été cassée. Qui ne peuvent donc plus continuer à vivre cachés.

VERTICALEMENT

1. Obligent à chercher l'inspiration. – 2. Où il y a beaucoup à casser. – 3. On ne se plaint pas quand il est bon. Couvre la distance. Obtenu grâce à un travail d'équipe. – 4. Tels que ce n'est plus la peine de leur chercher la petite bête. Note. – 5. Bénéficiaire d'un certain renouvellement. On peut la trouver derrière un bar. – 6. Sans motif apparent. Où se regroupent parfois des moutons. Avec lui, tout est possible. – 7. Réduisent sérieusement le nombre des avancements. Adverbe. – 8. Ce n'est pas pour le roi de Prusse qu'il a fait travailler. Sac que certains se font un plaisir de vider. – 9. Ménagea plutôt la chèvre que le chou. Entrent dans la composition de certains pâtés.

Solution du problème n° 4861

Horizontalement

I. Essentiel. – II. Vengeance. – III. Oronges. – IV. Sabin. Arc. – V. In. – VI. Voileries. – VII. Entama. La. – VIII. Orin. El. – IX. Eludé. Usé. – X. Ni. Eon. – XI. Tapissier.

Verticalement

1. Evasivement. – 2. Se. Anon. Lia. – 3. Snob. Itou. – 4. Egrillard. – 5. Néon. Emiées. – 6. Tan. Cran. Os. – 7. Inga. Uni. – 8. Ecervelés. – 9. Lèse. Saleur.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Appel des académiciens nîmois en faveur des archives sinistrées.** – A la suite du cataclysme du 3 octobre, une partie des archives départementales du Gard a été inondée, dont de très nombreux documents du seizième au dix-huitième siècle. Il s'agit d'un patrimoine historique irremplaçable pour Nîmes et le Gard. Or, on a aujourd'hui les possibilités techniques de restaurer ces documents par des procédés chimiques et une main-d'œuvre spécialisée qui sont très onéreux.

Devant l'urgence de la situation, les académiciens nîmois prennent l'initiative d'ouvrir une souscription nationale pour sauver ces archives.

★ **Les dons sont à adresser à : Association pour la protection et sauvegarde des archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nîmes. Compte bancaire : Crédit lyonnais, Nîmes Jean-Jaurès, n° 500 56 J.**

Économie

SOMMAIRE

La bataille boursière autour de la Société générale

M. Pébereau veut poursuivre son offensive

Trois jours après l'annonce par M. Georges Pébereau de son entrée, à hauteur de 9,16 % dans le capital de la Société générale, le flou continue de régner sur les intentions du président de Marceau Investissements comme sur la réaction de la présidence de la banque. Le conseil d'administration de la banque privatisée qui s'est tenu mercredi 26 octobre n'a pas donné lieu à des débats violents, malgré la présence de M. Jean-Louis Descours, le président des Chaussures André, l'un des partenaires de M. Pébereau. M. Descours n'a pas souhaité répondre à M. Marc Viénot, le président de la banque, qui estime ne toujours pas connaître, malgré une lettre de M. Pébereau, les intentions réelles de l'attaquant.

La banque a, en définitive, publié un communiqué dans lequel elle indique que le conseil d'administration estime ne pas disposer de *« toutes les précisions demandées sur les conditions de cette prise de participation »*. Le communiqué poursuit : *« le président a informé le conseil de la position qu'il a adoptée... à l'égard de l'initiative de Marceau Investissements, en jugeant celle-ci non conforme à l'intérêt de la Société générale »* et il ajoute : *« la notion d'actionnaire de référence n'existe pas dans les grandes banques commerciales internationales dont l'indépendance de la politique est garantie par une structure divisée de l'actionnariat »*. Divisée ou diversifiée : la banque a sans doute voulu dire diversifiée.

Si le conseil *« a approuvé cette position »* et *« appuie pleinement l'action entreprise par son président »*, il ne semble pas qu'il ait été amené à voter à ce sujet.

De leur côté, Marceau Investissements et ses partenaires, toujours très discrets, poursuivent leur action. M. Pébereau a déposé à la Banque de France, une demande d'autorisation pour pouvoir franchir le seuil des 10 % dans le capital de la banque. Depuis juillet dernier, une réglementation oblige à informer le comité des établissements de crédit (que préside le gouverneur de la Banque de France) lorsqu'un actionnaire dépasse 5 % du capital d'une banque et à demander une autorisation préalable pour pouvoir franchir le seuil des 10 %. Le comité se détermine à partir de la qualité du projet et des moyens de l'investisseur. Une réunion de ce comité doit se tenir vendredi 28 octobre sur le dossier Al Sandi Bank et une demande de Carrefour. Il pourrait aborder la demande d'autorisation de M. Pébereau. A cette occasion, celui-ci devra enfin dévoiler ses partenaires, ses moyens et ses intentions.

Outre des industriels, comme MM. Gustave Leven, président de la Source Perrier, François Dalle, l'ex-patron de l'Oréal, et Jean-Louis Descours, le président des Chaussures André, et du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Robert Lion, M. Pébereau serait entouré d'autres investisseurs qui ne souhaitent pas se déclarer immédiatement. Il y aurait notamment parmi eux un assureur français privé important. Certains participants à cette opération laissent entendre qu'il ne s'agit pas d'une *« manœuvre inamicale »* à l'égard de la Société générale et de son actuel président, M. Viénot, mais qu'un rapprochement entre Marceau Investissements et la banque constituerait l'objectif industriel du projet de M. Pébereau.

La présence de la Caisse des dépôts auprès de M. Pébereau ayant provoqué des questions à l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget a déclaré, mercredi 26 octobre, qu'*« il n'y aurait ni nationalisation occulte ni nationalisation rampante »* à la faveur d'achats massifs en Bourse tout en affirmant qu'il avait *« encouragé »* les investisseurs publics à placer leur argent dans les sociétés privatisées lorsque celles-ci donnent de *« bons résultats »*.

Les noyaux et les réseaux

(Suite de la première page.)

Le capital des entreprises privatisées par M. Balladur est-il en train de se recomposer spontanément par le marché ? La Rue de Rivoli est-elle en train de mener une vaste opération visant à faire éclater les noyaux durs, ces groupes d'actionnaires stables mis en place par l'ancien ministre d'Etat RPR ? La réponse n'est pas simple. Les batailles autour d'Havas d'abord, de la Société générale et de la CGE ensuite, semblent en fait provoquées par la conjonction de trois séries de facteurs : des visées politiques, des préoccupations économiques et financières, des ambitions personnelles, enfin, s'appuyant souvent sur des relations d'amitié anciennes ou plus récentes. Le mélange fait exploser les noyaux durs, qui se révèlent ainsi bien plus « mous » qu'on ne l'avait dit.

Comment croire, en cette matière, à l'inertie de la Rue de Rivoli ? M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, avait constamment et violemment dénoncé la mainmise du RPR sur l'économie par l'intermédiaire des noyaux durs – une dénonciation reprise alors par les barristes. M. Pierre Bérégovoy, son fidèle exécutant, s'il n'utilise plus aujourd'hui ces termes, avait pourtant dès son retour au ministère de l'économie indiqué à plusieurs reprises son intention de « faire éclater ces noyaux durs ». Aujourd'hui, le ministre affirme n'être pour rien dans les opérations en cours. Après avoir libéré les actionnaires de toute contrainte étatique, il observait avec *« une neutralité bienveillante »*, les bagarres actuelles. Difficile à croire.

Les armes de la Rue de Rivoli

En fait, et M. Balladur en sait quelque chose, la Rue de Rivoli dispose toujours d'armes d'intervention puissantes. Le programme de privatisation n'ayant pas pu être mené à son terme, le ministre de l'économie peut encore imposer ses consignes dans un grand nombre d'entreprises publiques. Celles-ci ont constitué l'un des nouveaux pôles du capital d'Havas, après l'opération de restructuration. Au conseil d'administration de la Société générale, les sociétés nationalisées sont représentées par deux personnalités (MM. Michel Albert, le président des AGF et Jean-René Fourtou, celui de Rhône-Poulenc) qui, si elles ne sont pas socialistes (M. Fourtou est proche de l'UDF), n'en sont pas moins soumis aux ordres de leur actionnaire, l'Etat. Lors de la réunion qui s'est tenue le 26 octobre comme cet été, M. Fourtou a suivi, peut-être contre son gré, les consignes de la Rue de Rivoli – en votant notamment contre les modalités d'augmentation de capital prévues par la banque. Les deux fois, M. Albert a bien reçu les télex, mais n'avait pu se rendre au conseil...

Autre arme de la Rue de Rivoli, elle peut inciter – c'est un euphémisme – les grands investisseurs institutionnels publics (la Caisse des dépôts et consignations et les sociétés d'assurances) et leurs portefeuilles satellites (SICAV et autres fonds de placement) à acheter des actions sur le marché. Estimant que cette arme était utilisée dans le cas de la Société générale, M. Balladur s'en est inquiété. Selon l'ancien ministre de l'économie, il s'agirait là d'un détournement de fonds d'épargne vers des placements risqués qui menacerait en outre de *« renationalisation rampante »* les entreprises privatisées et notamment la Société générale. A la Caisse des dépôts, venant de M. Balladur, l'argument fait sourire. On y rappelle que l'hiver dernier, M. Marc Viénot, le président de la Générale, avait, avec l'accord du ministre d'Etat d'alors, M. Balladur, demandé à plusieurs investisseurs et notamment à la Caisse des dépôts – déjà dans le noyau dur par l'intermédiaire de la Caisse nationale de prévoyance – d'acheter des actions sur le marché pour soutenir le cours en piteux état après le krach. La Caisse avait porté sa participation dans la Générale de 1 % à 4 % sans qu'on ne parle alors d'une renationalisation rampante.

Une volonté politique et des armes : la Rue de Rivoli joue incontestablement un rôle dans les restructurations en cours du capital des sociétés privatisées. Le manque de clarté rend difficile l'appréciation exacte de ce rôle. L'Elysée et Matignon ont aussi leur mot à dire. Le « château » a ainsi demandé à Rivoli de bloquer l'ascension de M. Gérare Eskenazi le numéro deux de la Compagnie avant sa nationalisation en 1982 à Paribas, ce qui fut fait, dit-on. Matignon a souhaité calmer les ardeurs interventionnistes de l'entourage du ministre de l'économie et l'a obtenu. Le président socialiste de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, n'en déclarait pas moins au « Grand jury RTL-*le Monde* » : *« Le ministre de l'économie et des finances s'occupe d'économie et de finances »*, la restructuration du capital des sociétés privatisées en faisant, à n'en pas douter, partie.

Le retour de la gauche

Il serait pourtant erroné de croire que les batailles en cours sont totalement pilotées depuis un petit bureau de la Rue de Rivoli, en liaison directe avec l'Elysée. Des capitalistes, des « hommes d'affaires », aux préoccupations économiques, industrielles ou financières propres, sont également des joueurs actifs et dans une certaine mesure indépendants. A la déception d'un certain nombre d'investisseurs français, M. Balladur avait mis en place des noyaux durs composés d'un grand nombre d'actionnaires recevant chacun un tout petit paquet d'actions. En faisant partie du noyau dur d'une société, l'investisseur réalisait un placement financier et non pas un investissement stratégique qui lui aurait permis de rechercher, par exemple, des synergies entre son activité propre et celles de la société privatisée.

Le retour de la gauche au pouvoir a modifié la donne. Certains investisseurs ont le sentiment que le capital des entreprises privatisées est désormais ouvert et que des rapprochements « industriels » sont maintenant possibles. Bien qu'il n'ait pas encore rendu publique la liste précise de ses partenaires et ses intentions, M. Georges Pébereau semble aujourd'hui, en renforçant considérablement sa participation dans le capital de la Société générale, rechercher un rapprochement entre sa « banque d'affaires » (une société de portefeuille en fait, Marceau Investissements) et la grande banque commerciale « privée » française. Il y a aurait, dit-on, d'importantes synergies à exploiter dans la perspective de l'Europe de 1993.

Une volonté politique de « dépolitiser » le capital des entreprises privatisées, l'émergence et l'expression d'intérêts privés industriels et financiers ensuite : les batailles en cours sont également alimentées par des ambitions personnelles et des amitiés particulières. Il n'est certes, pas indispensable d'être membre du Parti socialiste pour pouvoir participer à cette redistribution des cartes. Mais il peut être bon d'avoir été brutalement rejeté par le pouvoir précédent – RPR – et d'en exprimer quelque ressentiment ou de disposer d'amis bien placés.

Le jeu des amitiés

En dressant des portraits élogieux de M. André Rousselet d'abord (pour Havas), de M. Georges Pébereau ensuite (Société générale), tous deux considérés comme d'excellents chefs d'entreprise, M. Pierre Bérégovoy indique clairement le profil de ceux qu'il soutient et soutiendra. Ni l'un ni l'autre ne sont socialistes. Le premier est un proche du chef de l'Etat, ce qui est un atout important. On retrouve ce trait dans la bataille de la Générale où M. François Dalle, soixante-dix ans, l'ex-PDG de L'Oréal, un ami de M. Mitterrand, affirme animer un groupe d'investisseurs où l'on retrouve M. Jean-Louis Bescours (soixante et onze ans), le patron des chaussures André, un barriste, et M. Gustave Leven (soixante-seize ans), le président de la source Perrier. Les trois hommes (« la génération Mitterrand » !) font partie du patronat « progressiste ». Ils sont à l'origine de l'organisation Entreprise et Progrès.

Il n'est certes pas indispensable d'avoir d'aussi riches amitiés. S'entendant fort bien avec M. Alain Boublil, le directeur de cabinet de M. Bérégovoy, M. Georges Pébereau a réussi, semble-t-il, à séduire M. Robert Lion, le directeur général de de la Caisse des Dépôts et à le convaincre du bien-fondé de sa stratégie à l'égard de la Société générale. Il s'agit là de relations fort utiles dans une bataille aussi complexe que celle qui se joue autour de cette banque. Des inimitiés fortes peuvent être à l'inverse un cas d'exclusion dans ces jeux où l'unité est le milliard de francs. M. Gérard Eskenazi, pourtant considéré comme un excellent banquier même par certains socialistes, a peu de chances de pouvoir s'installer à court terme à la tête de Paribas. Il est toujours considéré comme celui qui a organisé l'éclatement du groupe en 1981-1982 pour permettre à une partie de la banque d'échapper à la nationalisation.

Il est donc du moins, pour l'instant, impossible de réduire les mouvements en cours autour du capital des sociétés privatisées à une simple opération de dénoyautage pilotée par la Rue de Rivoli ou l'Elysée. Dans ces affaires, la mauvaise foi semble être parfaitement partagée. Ces batailles prouvent en tout cas une chose – et les observateurs étrangers ne s'y trompent pas : le capitalisme français continue à fonctionner en confondant joyeusement intérêts politiques intérêts économiques, et amitiés. Articuler la main invisible du marché : telle est encore l'une des ambitions de la classe politique française, même parmi les plus libéraux. Mobilisés dans ces feuilletons *« politico-financiers »* (les nationalisations, puis les privatisations, les batailles des noyaux durs ensuite...), les dirigeants des sociétés concernées ont-ils alors le temps et l'esprit pour affronter les défis de la concurrence étrangère ?

ERIK IZRAELEWICZ.

La vague d'OPA aux Etats-Unis

M. Greenspan (Fed) appelle les banques à la prudence

La Réserve fédérale américaine (Fed) appelle les banques à la prudence avant de financer des rachats d'entreprises conduisant à un accroissement de leur endettement, a indiqué M. Alan Greenspan, président de la Fed, dans des réponses écrites à des sénateurs publiées mercredi 26 octobre.

La Fed « surveille » depuis plusieurs années les rachats des entreprises réalisés grâce à des emprunts garantis sur la cession d'actifs ou sur les résultats financiers de la société acquise (système appelé en anglais *Leveraged buyout*, traduisible en français par effet de levier). Elle a exprimé *« ses inquiétudes sur les rigueurs que ce genre d'opérations pourraient entraîner pour les créanciers et l'économie plus généralement »*, a souligné M. Greenspan.

La publication de ces réponses intervient alors que Wall Street connaît une vague d'offres d'achat par « effet de levier », dont la plus importante, celle sur le géant agro-alimentaire et du tabac RJR Nabisco, a atteint le record de 20 milliards de dollars (*le Monde* du 26 octobre).

D'autre part, face à la crise que connaissent certaines caisse d'épargne, notamment au Texas et en Californie, M. Greenspan a reconnu que le fonds fédéral chargé d'assurer les dépôts des épargnants aura *« besoin de plus de ressources »* mais a exprimé ses réticences, à la demande de certains parlementaires, pour que la Fed participe au plan de sauvetage des caisses en difficulté.

« Une participation de la Fed, a-t-il dit, *constituerait un dangereux précédent »* car *« les ressources de la banque centrale ne doivent pas être utilisées à des fins particulières. »*

Carnaud et Metal Box s'associent

Fusion franco-britannique dans l'emballage

L'annonce-surprise, mercredi 26 octobre, de la fusion entre le numéro un de l'emballage français (Carnaud) et le numéro un de l'emballage britannique (Metal Box) pour constituer le numéro trois mondial derrière Toyo Seikan et American National Can, est à la fois un triomphe de Jean-Marie Descarpentries, l'homme qui a redressé Carnaud et qui va prendre la tête du nouvel ensemble, et la première grande initiative britannique d'intégration européenne par le canal d'une société française. Ce rapprochement est un effet de l'Europe de 1993 avec, en fond de décor, la préoccupation de résister aux géants japonais et américains.

Pour Carnaud, c'est la consécration du redressement amorcé depuis 1982, année où la société perdit 63 millions de francs pour en gagner près de 400 en 1987 sous l'impulsion de M. Descarpentries, appelé au secours il y a six ans, à un moment critique de l'histoire de la firme. Ce polytechnicien de cinquante et un ans, diplômé d'Harvard, ancien de Shell et de McKinsey, avait déjà redressé Glaverbel (ex-filiale de BSN) et la filiale de Saint-Gobain en Espagne. Il a appliqué ses méthodes chez Carnaud en réformant les structures, en motivant les hommes et ce, en *« serrant la vis »*, ce qui l'a conduit à supprimer quatre mille emplois sur treize mille en cinq ans.

En même temps, le groupe, spécialisé traditionnellement dans l'emballage métallique (boîtes de conserve notamment), entreprenait de se diversifier en rachetant vingt-six petites et moyennes entreprises, prenant notamment le contrôle de la société française AMS Packaging (conditionnement du luxe pour la parfumerie) pour constituer le premier groupe mondial de l'emballage plastique pour la parfumerie et la cosmétologie, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.

Dans son projet d'entreprise 1987-1993, Carnaud avait inscrit l'ambition de conquérir 10 % d'un marché européen (CEE) de 320 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, très atomisé, les quatorze premiers producteurs couvrant seulement 23 % du marché, le reste l'étant par des PME. En face, on trouve une clientèle déjà très concentrée, que ce soit dans l'agro-alimentaire, avec BSN, Coca-cola, Nestlé, ou dans la cosmétologie, la pharmacie, la parfumerie, la pétrochimie, avec des géants comme Colgate-Palmolive, Procter et Gamble ICI.

Pour atteindre cet objectif de 10 %, le groupe français devait progresser essentiellement par croissance externe, d'où l'accord avec Metal Box, vieux partenaire du début des années trente, avec qui un accord technique général avait même été conclu en 1976. La fusion annoncée mercredi a été obtenue au terme de dix jours de discussions serrées menées sous l'égide de la Banque Lazard, grande marieuse devant l'éternel, avec des péripéties et même une quasi-rupture *in extremis*. L'intérêt principal de l'opération pour les deux partenaires regroupés au sein de CMB Packaging est une complémentarité géographique presque providentielle. La société Carnaud est implantée dans tous les pays de la CEE, où elle s'est hissée du quatrième rang au deuxième rang de l'emballage métallique, notamment en Allemagne, mais elle n'est pas installée en Grande-Bretagne et en Grèce, terres d'élection de Metal Box. La fusion ne provoquera donc pas de modification de parts de marchés dans les pays de la CEE sauf l'Italie, et donc pas de position dominante susceptible d'attirer les foudres de la commission de Bruxelles. Ailleurs, Carnaud est fort en Afrique francophone, comme l'est Metal Box dans l'ancien Commonwealth, le groupe britannique étant seul présent aux Etats-Unis.

Enfin, Metal Box privilégie la recherche et le développement (2 % de son chiffre annuel) davantage que Carnaud (1 %), ce qui constitue une complémentarité supplémentaire. Seule ombre au tableau : il faudra que les actionnaires britanniques ratifient la fusion à une majorité de 75 %, ce qui n'est pas totalement acquis, l'échec récent de l'accord UAP-Sun Live dans l'assurance vient de le démontrer.

FRANÇOIS RENARD.

TVA et cassettes (rectificatif)

Une erreur s'est glissée dans nos éditions des 23 et 24 octobre à propos de l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale de la première partie de la loi de finances (recettes). Le taux de la TVA sur les supports du son et de l'image n'a pas été abaissé à 18,6 %. Les disques, bandes, cassettes-son vierges, films et vidéocassettes vierges ou préenregistrées seront taxés à 28 % (et non à 18,6 % comme indiqué par erreur) à partir du 1er décembre 1988 (et non à partir du 1er novembre). Seules les cassettes-son préenregistrées bénéficient depuis décembre 1987 du taux à 18,6 %.

Économie

TRANSPORTS

Le gouvernement adopte les mesures de sécurité routière

• Création d'un permis de conduire à points • Contrôles techniques périodiques

Il existe une constante dans l'attitude des gouvernements, de droite comme de gauche, en matière de sécurité routière. Dès leur arrivée au pouvoir, ils découvrent que l'hécatombe automobile et ses dix mille morts par an représente un sujet « grand public » exceptionnel, et l'on voit alors les ministres se précipiter au chevet des polytraumatisés de l'hôpital de Garches pour déclarer qu'un tel scandale doit cesser.

Vient alors le temps du comité interministériel chargé d'arrêter des mesures définitives en la matière. On découvre alors qu'un premier ministre n'est pas enthousiasmé par une augmentation du nombre des sanctions à l'approche d'élections. On remarque que le ministre de l'économie refuse de s'engager sur un programme pluriannuel de suppression des « points noirs ». Quant au ministre de l'intérieur, il rechigne inévitablement à distraire une partie de ses forces de l'ordre pour les placer sur le bord de la route alors que le maintien de l'ordre et le grand banditisme exigent une mobilisation sans faille. Au moment de passer aux actes politiques et financiers, l'insécurité routière perd subitement de son ampleur et de son urgence...

Le gouvernement Rocard devait en arriver, jeudi 27 octobre, à la phase délicate du comité interministériel sur la sécurité routière, mais plusieurs facteurs laissaient à penser qu'il devrait se montrer relativement plus constant que ses prédécesseurs. Le président de la République, sensibilisé par le très grave accident survenu à son fils et à ses petits-enfants, a critiqué publiquement le comportement des conducteurs français (*le Monde* du 4 octobre). Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, n'a pas peur du mot « *répression* » et le ministre des transports, M. Michel Delebarre, et le secrétaire d'État aux transports routiers, M. Georges Sarre, ont conservé l'enthousiasme des nouveaux ministres.

« *Gardons-nous de deux erreurs,* déclare M. Sarre. *La première consiste à croire qu'il existe des recettes miracles pour arrêter le massacre et que l'État en est le seul dépositaire. En réalité, la sécurité est une affaire de volonté collective soutenue. La deuxième erreur est de privilégier les mesures techniques et de se consacrer aux routes et aux véhicules. Depuis plusieurs semaines, je rencontre beaucoup de personnes qui me donnent des conseils pour dégager ainsi la responsabilité des automobilistes. Ces aspects techniques ne sont pas négligeables, mais ils ne représentent pas l'essentiel* (1), *qui est de faire prévaloir l'intérêt général sur le point de vue des groupes de pression et de modifier en profondeur le comportement de millions de conducteurs. Il faut que nous parvenions à civiliser nos comportements automobiles et à montrer à nos enfants que l'autre n'est pas un ennemi. Apprenons à vivre ensemble sur la route ou dans la rue, faites pour les jeunes comme pour les vieux, pour l'automobiliste comme pour le cycliste et le piéton. Les objectifs du gouvernement ne sont pas de placer plus de délinquant de la route à la prison de Fresnes, mais de voir moins de Français prendre le chemin de l'hôpital Raymond-Poincaré ou du Père-Lachaise. Notre obejectif est de rejoindre le Royaumme-Unis, où ne se tuent « que » cinq mille cent personnes par an, soit deux fois moins que sur les routes françaises. Et il n'y a pas de quoi pavoiser !* »

La fin du « piston »

Parmi les vingt-deux mesures présentées jeudi au comité interministériel, trois focalisent la plus grande partie des réactions car elles touchent des cordes sensibles.

L'une est psychologique. Il s'agit, ni plus ni moins, de mettre fin aux interventions tendant à classer sans suite les procès-verbaux dressés après une infraction. On a pu calculer que 26 % de celles-ci sont purement et simplement annulées. Sans parler de l'« évaporation policière » en amont qu'illustre cette anecdote racontée par M. Sarre : « *A l'occasion d'une de mes permanences d'élu parisien j'avais difficilement fait comprendre à un jeune automobiliste qu'il était contre mes convictions et à l'opposé de ma fonction de lui faire* « sauter » *un procès-verbal pour un feu rouge grillé. Quelle n'a pas été ma surprise d'entendre un des notables de ma circonscription me dire :* « J'ai réussi là où vous avez » échoué, monsieur le ministre! Un » de mes amis, inspecteur de police, » a fait le nécessaire pour ce gar» çon. »

» Le premier ministre écrira au ministre pour que ces interventions deviennent inopérantes. L'ensemble des groupes parlementaires sera saisi du problème. En viendra-t-on, au palais du Luxembourg et au palais Bourbon, à voter la même motion que les conseillers généraux du Gers jurant à l'unanimité, il y a deux ans, qu'ils ne demanderaient plus de faire « sauter » aucun procès-verbal ?

La mesure la plus originale est pédagogique. Le Parlement sera saisi au printemps prochain d'un projet de loi créant un permis de conduire « à points ». Ce permis serait doté d'un quota de six points. Ceux-ci seraient annulés au rythme des infractions constatées pendant une durée de cinq ans. L'absence de ceinture de sécurité coûterait un point. Les petits excès de vitesse, deux points. Un feu rouge, un stop grillé ou un fort excès de vitesse, trois points. La conduite en état d'ivresse quatre points. L'abaissement du quota entraînerait l'annulation du permis de conduire et l'obligation de subir un nouvel examen.

Il ne s'agit donc pas d'un permis de commettre des infractions, comme certains l'ont craint, mais d'un moyen d'obliger les cent mille récidivistes dangereux à prende conscience de leur comportement asocial. Ce nouveau permis ne pourra entrer en fonctionnement qu'après la mise sur informatique de la totalité du fichier des permis de conduire et des infractions. le coût est évalué à 67 milliards de francs.

200 F pour un contrôle

La mesure financièrement la plus sensible est l'institution d'un contrôle technique périodique des véhicules qui fera l'objet de textes réglementaires. A partir de 1990 toutes les voitures de plus de cinq ans devront se soumettre tous les trois ans à un contrôle technique dans un centre agréé qui ne sera pas un garage. La visite coûtera entre 200 et 250 F et portera sur les organes vitaux. La réparation des pièces non conformes sera obligatoire mais la mise en œuvre de cette exigence sera progressive. En effet, l'application brutale d'une directive de la CEE dans ce domaine aboutirait à la mise à la casse de trois à cinq millions de véhicules et globalement à 30 milliards de francs de réparations pour les voitures maintenues en circulation.

Les bourses modestes ne seraient pas en mesure d'assurer des dépenses de plus de 4 000 F. Le gouvernement devra calculer très finement ces critères pour éviter à la fois une politique par trop dangereuse pour les moins favorisés et un laxisme qui attirerait inévitablement vers la France les épaves du reste de l'Europe. Il s'attaquera en priorité aux pneus lisses, aux freins défaillants et à l'éclairage défectueux. Rappelons que le mauvais état du véhicule est à l'origine d'un accidem dans 5 % des cas.

On retiendra du catalogue des mesures détaillées *(voir encadré)* que le gouvernement a choisi de jouer de toute la gamme à sa disposition. Il remobilise les préfets dont quinze n'avaient toujours pas établi, en octobre, le plan départemental de sécurité routière de 1988, mais aussi les magistrats auxquels seront fournies dans les deux mois des listes de poste de travail d'intérêt général dans les hypothèses, notamment, où ils pourront affecter les délinquants de la route. Les parlementaires débattront d'un Livre blanc avant la fin de l'année.

Les statistiques de mortalité seront mises en conformité avec les usages internationaux et comptabiliseront les décès intervenus dans le mois suivant l'accident et non dans un délai de six jours seulement : cela aura pour efet d'aggraver de 10 % les statistiques françaises. La gendarmerie et la police recevront 110 millions de francs de matériel pour détecter les buveurs et photographier le non-respect des feux ou des limitations de vitesse. Les collectivités locales se verront proposer 163 millions de francs sur trois ans pour baisser de 10 % le nombre des accidents corporels sur leur territoire. La publicité automobile sera surveillée de plus près pour que la vitesse n'y soit plus valorisée. La sécurité routière devrait entrer bientôt dans les programmes scolaires officiels.

La panoplie ainsi déployée semble toucher à toutes les sources d'insécurité et si l'on y ajoute l'acquis des gouvernements précédents qui ont tout de même doté la France d'une réglementation routière fort honorable, il ne reste plus qu'à appliquer ces textes-ci et à réaliser ces projets-là. Les chiffres de l'hécatombe automobile varieront en fonction de cette détermination maintenue à l'approche des échéances électorales et de la mobilisation que les pouvoirs publics sauront susciter dans l'opinion publique. Faut-il rappeler que la perspective de l'amnistie présidentielle et l'augmentation de la circulation automobile ont provoqué au cours des sept premiers mois de cette année un millier de morts de plus qu'en 1987 sur les routes françaises ?

ALAIN FAUJAS.

(1) Les programmes arrêtés par le gouvernement Chirac et maintenus par l'actuel gouvernement prévoient de résorber tous les points noirs dans les cinq ans et de faire passer le kilométrage des autoroutes de 6 500 km à 11 000 km à la fin du siècle.

De la RFA au Japon

Les grands pays industriels se sont presque tous dotés d'un système de permis de conduire à points. Les plus anciens existent depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis, où trente Etats pratiquent l'annulation progressive du permis. Même démarche au Canada, où cinq Etats sur dix ont créé des « points d'inaptitude » comme au Québec depuis 1982.

Le système le plus fruste se trouve en URSS, où le policier qui a constaté l'infraction poinçonne l'une des douze cases du permis sur le bord de la route même. Une telle pratique génère inévitablement la prévarication.

Plus que la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, les spécialistes estiment que la RFA et le Japon sont les pays exemplaires en matière de permis à points à cause de la progressivité et de la sévérité de leur dispositif. Au Japon, une conduite en état d'ivresse et un dépassement de vitesse autorisée suffisent à annuler le permis. En RFA, depuis cinq ans, les mauvais conducteurs font l'objet d'une surveillance, aggravée pour les nouveaux titulaires du permis (moins de deux ans), qui risquent des « points de démérite » à la moindre infraction.

Les systèmes sont gérés soit par la justice soit par une autorité administrative. Ils supposent pour être efficaces un outil informatique puissant pour prévenir les contrevenants des risques qu'ils encourent en récidivant.

Les vingt-deux mesures soumises au comité interministériel

Le comité interministériel devait examiner les vingt-deux mesures suivantes :

– mobilisation accrue des préfets qui devront rendre compte mensuellement de leurs activités en matière de sécurité routière, des parquets et des forces de l'ordre ;

– renforcement du taux de poursuite de procès-verbaux et la suppression des interventions destinées à annuler ceux-ci ;

– accroissement du nombre des condamnations à des tâches d'intérêt général ;

– amélioration du système statistique de la sécurité routière ;

– augmentation du taux des amendes des contraventions (cette mesure ne fait pas l'unanimité parmi les ministres) ;

– perception immédiate des amendes (cette mesure ne fait pas l'unanimité) ;

– renforcement des forces de police et de gendarmerie en moyens (110 millions de francs) et en hommes ;

– traitement des petits excès de vitesse par la procédure simplifiée de l'amende forfaitaire (excès de vitesse de 20 km/h par rapport à la vitesse maximale autorisée) ;

– accroissement des contrôles préventifs d'alcoolémie ;

– aggravation des sanctions pour les personnes qui conduisent sous le coup d'une suspension de leur permis ;

– programme d'incitation des collectivités locales (objectif 10 %) ;

– développement de l'enseignement de la sécurité routière dans le système scolaire.

– développement de l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée à seize ans) ;

– protection renforcée des deux roues ;

– création d'un contrôle technique périodique des voitures ;

– création d'un permis de conduire à points ;

– extension du port de la ceinture de sécurité ;

– obligation des feux arrière de brouillard. ;

– conception de la publicité automobile ;

– place des émissions de sécurité routière sur les chaînes de radio et de télévision ;

– vente de boissons alcoolisées sur les autoroutes ;

– création d'un groupe d'experts chargés de rédiger un Livre blanc précédant un débat au Parlement.

● **Hausse de 65 à 100 % des tarifs aériens au Nigéria.** – Les tarifs de l'ensemble des compagnies aériennes seront augmentés, à partir du 1er novembre, au départ du Nigéria, de 65 % en classe économique, de 75 % en classe « affaires » et de 100 % en première classe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GENERALE DES EAUX

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL : + 20,8 %

Le chiffre d'affaires du Groupe, au cours du premier semestre 1988, est de 40,9 milliards de francs, contre 25,7 milliards au 30 juin 1987. Il a été déterminé dans un périmètre de consolidation de 750 sociétés (parmi lesquelles plus d'une centaine à l'étranger), englobant pour la première fois la Société générale d'entreprise, dont la Compagnie a pris le contrôle avec une participation de 55,7 %. Hors l'incidence de cet important élargissement du périmètre, la croissance du volume d'activité des sociétés du Groupe est de 14,8 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 6,5 milliards de francs pour le premier semestre, plus du double de celui constaté l'année dernière à la même époque.

Le résultat courant avant impôt au 30 juin 1988 est de 1 019 millions de francs, en forte augmentation par rapport à celui du premier semestre de l'année précédente, qui était de 622 millions de francs. D'une façon générale, la croissance des résultats des sociétés du Groupe a été satisfaisante, notamment dans les secteurs eau, énergie, propreté. Les entreprises du bâtiment et des travaux publics et Maison Phénix ont sensiblement redressé leur exploitation au cours de la période, accentuant ainsi la bonne progression d'ensemble constatée d'un semestre à l'autre. Parmi les évolutions les plus favorables figure plus particulièrement celle de la Compagnie générale de chauffe, qui bénéficie pleinement, en 1988, des gains de productivité obtenus grâce à l'action en profondeur entreprise depuis plusieurs années.

Après 416 millions de provision pour impôt, le résultat net des sociétés intégrées est de 520 millions, en augmentation de plus de 25 %. La quote part des résultats des sociétés mises en équivalence est de 133 millions, contre 105 millions.

Au total, la part du Groupe dans le bénéfice net consolidé du premier semestre s'élève à 575 millions de francs, contre 476 millions au 30 juin 1987, en augmentation de 20,8 %.

Pour l'ensemble de l'exercice, la progression attendue du résultat net consolidé est du même ordre de grandeur que celle obtenue au 30 juin. L'augmentation des ressources de l'autofinancement du Groupe sera bonne, tandis que les investissements devraient être d'un montant au moins égal à celui, très élevé, de l'année écoulée (7,6 milliards de francs).



Paluel-Marmont S.A.

Au 30 juin 1988, le résultat net consolidé intermédiaire s'élève à 118,5 MF, soit 301 F par action, contre 25,7 MF pour l'exercice 1987.

Ce résultat est dû à une activité importante d'ingénierie financière et à des opérations exceptionnelles de restructuration d'actifs intervenues au cours du premier semestre.

Le dividende de l'exercice devrait être sensiblement augmenté.

dauphin

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 1988

Le conseil d'administration réuni le 18 octobre 1988 sous la présidence de M. Jacques Dauphin a examiné l'activité et le résultat de la société et du groupe pour le premier semestre.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé s'est élevé à 392 687 441 F sur les six premiers mois de l'exercice 1988, dégageant une augmentation globale de 14,39 % comparativement à la même période de 1987. Les charges d'exploitation augmentent dans leur ensemble de 13,61 %.

Le résultat d'exploitation à fin juin est de 73 816 944 F, en croissance de 17,98 %. Il représente 18,79 % du chiffre d'affaires, mais il est important de noter que comme en 1987, certaines dépenses, et notamment celles liées à notre propre publicité, ne sont engagées qu'au cours du second semestre, en fonction des résultats des six premiers mois de l'année, et que par conséquent le taux de marge d'exploitation est un peu plus élevé au 30 juin qu'il ne le sera à la fin de l'année. A fin décembre, le résultat d'exploitation devrait représenter environ 16 % de notre chiffre d'affaires annuel.

Le résultat financier est en forte croissance par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il est dû aux produits des placements de notre trésorerie en situation positive.

Le résultat net à fin juin 1988 ressort à 41 847 275 F, en progression de 32,8 % par rapport à juin 1987. Mais il faut rappeler que le taux de l'impôt sur les sociétés est passé de 45 % pour 1987 à 42 % pour 1988.

Pour l'ensemble de l'exercice 1988, le chiffre d'affaires global devrait être en progression de 13,5 % et le résultat net après impôt de la société devrait atteindre environ 68 millions de francs.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élève au 30 juin 1988 à 399 millions de francs et le résultat net consolidé atteint 44 millions de francs. Au 31 décembre 1988, le chiffre d'affaires consolidé sera en augmentation de plus de 13 %. Dans ces conditions, le bénéfice net consolidé devrait dépasser 72 millions de francs.

Économie

ÉTRANGER

Le renouvellement de la convention de Lomé

Les pays du tiers-monde attendent toujours plus de la Communauté européenne

Les difficultés des pays en développement dépendant largement de l'écoulement de produits de base confirment l'importance de la convention de Lomé, qui lie soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à la Communauté européenne. Les négociations sur le renouvellement de cette convention, ouvertement lancées jeudi 13 octobre, donneront lieu, début novembre, à un premier tour de table entre experts. L'objectif est d'aboutir, au cours du second semestre 1989, durant la présidence française des travaux communautaires, à un accord appelé à régir les relations entre les ACP et les Douze jusqu'en février 1990.

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre correspondant

« Exemplaire, la convention de Lomé, a déclaré M. Jacques Pelletier, *doit préserver ses acquis mais également s'adapter à la crise structurelle des économies des ACP. »* En réalité, le ministre français de la coopération et du développement demande, ni plus ni moins, que l'aide européenne poursuive sa mission : répondre aux nécessités du temps.

En l'espace de trente ans, la CEE a étendu son soutien aux anciennes colonies belges et françaises (les accords de Yaoundé) aux autres nations africaines et à plusieurs territoires des Caraïbes et du Pacifique, après l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, qui a abouti à la première convention de Lomé en 1975. A l'occasion de chaque renouvellement (tous les cinq ans), les volets de la coopération ont toujours été améliorés et multipliés. Aujourd'hui, la dégradation des économies africaines appelle une nouvelle action des Douze.

C'est en tout cas la tâche principale que s'assigne la Commission européenne, soutenue essentiellement à ce stade par la France et l'Italie. La discrète efficacité de M. Lorenzo Natali, le commissaire chargé du dossier, a déjà porté ses fruits. La réaction de M. Carl Greenidge, ministre guyanais des finances et président en exercice des ACP, est sans équivoque : *« Nous sommes demandeurs d'une coopération accrue avec la CEE. »*

Les jeux sont pourtant loin d'être faits, en raison des positions britannique et néerlandaise et de l'attitude allemande. Bruxelles, Paris et Rome souhaitent que l'Europe crée un guichet supplémentaire alimenté par des fonds propres, afin de participer aux réformes économiques des nations en développement. Dans l'esprit des défenseurs de cette thèse, les interventions devraient être décidées en étroite collaboration avec le gouvernement concerné.

59 milliards de francs

Londres, appuyé par La Haye, n'est pas opposé à l'idée d'ajustements structurels mais craint que l'opération envisagée ne serve de prétexte à une augmentation substantielle des crédits mis à la disposition des ACP (8,5 milliards d'ECU, soit 59 milliards de francs pour la période 1985-1989). Le Royaume-Uni demande, en outre, que les conditions d'octroi de l'aide soient fixées par les Douze. Une approche que M. Greenidge a rejetée catégoriquement, ne souhaitant visiblement pas accepter un nouvel instrument aux exigences comparables à celles du FMI.

Pour sa part, l'Allemagne fédérale n'a pas, jusqu'à présent, dévoilé ses cartes. A l'évidence, elle craint de se laisser entraîner trop loin en soutenant la Commission et est donc tentée par le scénario britannique. L'espoir des responsables européens porte sur la France pendant sa présidence, c'est-à-dire au moment où il s'agira de fixer l'enveloppe financière de Lomé IV, pour faire basculer la RFA du bon côté.

A l'ombre de cet enjeu essentiel se placent les améliorations demandées par les ACP pour les dispositions existant dans l'accord en cours. Les pays du tiers-monde souhaitent un libre accès à la CEE de toutes leurs exportations de produits agricoles. Ils sont surtout inquiets des négociations de l'Uruguay round dans le cadre du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), qui aboutiront sans nul doute à une plus grande ouverture du marché communautaire.

Les Douze ont déjà offert une amélioration du régime d'importation des produits tropicaux, ce qui réduira les préférences actuelles accordées aux ACP par rapport à *leurs concurrents. Telle que l'affaire* est engagée, la Communauté aura du mal à répondre favorablement à ses partenaires La réforme du système de stabilisation des recettes à l'exportation (STABEX) présente aussi de sérieux obstacles. Les ACP veulent étendre la liste des quarante-huit produits de base bénéficiant du mécanisme de compensation des pertes de recette d'une année à l'autre aux produits ayant subi une première transformation. Cette demande rencontre l'opposition de presque tous les Etats-membres, en raison du coût déjà élevé du soutien communautaire (925 millions d'ECU ou 6,5 milliards de francs pour la période quinquennale en cours). En revanche, les chances existent grâce à l'appui de la France pour que les pays en développement les moins pauvres soient dispensés, à l'instar des plus démunis, du remboursement des sommes perçues.

Reste enfin l'accession de Haïti et de Saint-Domingue à la convention, accession souhaitée par l'Espagne. Les Douze ont suspendu leur décision à l'avis préalable des ACP. Les pays des Caraïbes sont réticents en raison du régime politique de ces pays, mais aussi parce que la production haïtienne et dominicaine de sucre risque de créer des difficultés non négligeables.

La Communauté s'est engagée à acheter annuellement 1,3 million de tonnes de sucre de canne aux ACP à des prix comparables à ceux consentis aux producteurs européens. Cette assurance coûte 500 millions d'ECU (3,5 milliards de francs) par an au budget européen. De l'avis même des responsables communautaires, la CEE ne peut faire mieux. Or l'adhésion de Haïti et de Saint-Domingue conduirait à l'augmentation des quantités garanties ou à la réduction de celles accordées aux producteurs en bénéficiant actuellement.

MARCEL SCOTTO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE - Obligations octobre 1984 - 12,50 %

Les intérêts courus du 5 novembre 1987 au 4 novembre 1988 seront payables, à partir du 5 novembre 1988, à raison de 562,50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 F (montant global : 625 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 93,71 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,50 F faisant ressortir un net de 456,29 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Taux variable, soit 8,5425 % pour 1988

Les intérêts courus du 5 novembre 1987 au 4 novembre 1988 seront payables, à partir du 5 novembre 1988, à raison de 384,41 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,72 F (montant global : 427,13 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 64,04 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,54 F, faisant ressortir un net de 311,83 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 – 2 de la loi du 30 décembre 1981) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,30 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1987 au 7 novembre 1988 seront payables, à partir du 8 novembre 1988, à raison de 733,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,50 F (montant brut : 815 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 122,20 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,30 F, faisant ressortir un net de 595 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II – loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,50 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1987 au 7 novembre 1988 seront payables, à partir du 8 novembre 1988, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant brut : 825 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 16,50 F, faisant ressortir un net de 602,30 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.



هكذا من الأصل

Économie

SOCIAL

Une déclaration au « Monde » du ministre du travail

M. Soisson : « 1988 pourrait être l'année de la croissance zéro du chômage »

« 1988 pourrait être l'année de la croissance zéro du chômage », nous a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, mercredi 26 octobre, mais le ministre du travail tempère aussitôt son propos. *« 1989 pourrait être moins bon »*, prédit-il.

Satisfait par l'importance de la baisse enregistrée en septembre, la plus forte qui se soit produite depuis dix ans (*le Monde* du 26 octobre), et qui ramène le taux de chômage de 10,4% à 10,2%, M. Soisson croit désormais que les conditions sont réunies pour que, d'ici à la fin de l'année, l'évolution du chômage *« soit proche de quelque chose qui pourrait être zéro ». « Je n'explique là qu'un sentiment prophétique au sens de l'Ancien Testament... »*, ajoute-t-il.

La bonne tenue de la croissance économique et le fort mouvement d'embauche, qui pourrait fournir cent mille emplois supplémentaires en 1988, expliquent en partie cette prévision, confortée par une première indication : à la fin septembre 1988, le nombre de chômeurs était inférieur de dix-sept mille à ce qu'il était à la fin de l'année 1987.

Cent mille de plus en 1989

Mais deux autres éléments jouent également dans le bon sens. La demande d'emplois d'abord. Prévue pour augmenter de cent quatre-vingt mille personnes en un an, la population active évolue à un rythme moins rapide, de l'ordre de cent mille actifs supplémentaires. La progression des taux de scolarité dans toutes les classes d'âge de jeunes et la poursuite du mouvement de départ en préretraite, chez les plus âgés, sont à l'origine du phénomène. Ensuite, les programmes de stages ou de traitement social, *« purgés »* après le départ de M. Philippe Séguin, se trouvent actuellement dans la phase de *« montée en charge »*. C'est ainsi que, aux 115 000 entrées dans les dispositifs, en septembre, ne correspondent que 45 000 sorties.

Toutefois, ces différents facteurs favorables n'auront qu'un temps, estime le ministre du travail qui sait que le pire est pour demain. Telle qu'elle est prévue, la croissance économique pour 1989 pourrait être plus faible et il existe, par ailleurs, *« des incertitudes sur la politique américaine ». « Selon les calculs,* précise-t-il, *le volume de création d'emploi devrait être inférieur, de l'ordre de 45 000 emplois supplémentaires »*. De plus, *« les emplois nouveaux sont plus flexibles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient »* et le changement de tendance peut aller très vite.

Ensuite, le ralentissement de la croissance de la population active *« ne se reproduira pas forcément en 1989 »*. La sortie des dispositifs de maintien dans la scolarité ramènera des jeunes sur la marché du travail au cours du premier trimestre, tout comme à la fin de l'année scolaire, peut-être en nombre excédentaire.

Enfin, le traitement social donnera à nouveau des signes d'essoufflement. Parvenus à leur régime de croisière, les dispositifs de stages ne pourront freiner l'évolution naturelle, à cause d'un *« effet boomerang »*, propre à ce genre de mesure. Mais le ministre craint aussi un effet statistique de la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI) qui pourrait amener mécaniquement des personnes non indemnisées par l'assurance-chômage à s'insrire à l'ANPE.

Pour toutes ces raisons, M. Jean-Pierre Soisson craint que le niveau de chômage s'élève de cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires en 1989. C'est pourquoi, tout en se félicitant des bons résultats actuels, le ministre du travail juge *« improbable le retournement de la tendance »*. Les excellents chiffres d'aujourd'hui permettent de souffler, et peut-être de réviser la politique de lutte contre le chômage. Ils n'autorisent surtout pas l'optimisme.

ALAIN LEBAUBE.

Fin de la grève sur le réseau RER

Les tribulations des usagers de la ligne A et – à un moindre titre – de la ligne B touchent à leur fin. Les conducteurs du RER ont accepté l'accord passé, mardi 26 octobre, entre la direction de la RATP et le syndicat CGT, et le syndicat autonome traction (SAT), qui représentent 90 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles. Le trafic devrait redevenir progressivement normal après deux semaines d'importantes perturbations.

L'accord conclu prévoit le versement d'une prime exceptionnelle payable en deux fois en raison de l'entrée en service d'ici à la fin de l'année sur la ligne A du système SACEM qui contrôle la vitesse des trains et permet d'augmenter de 20 % le débit de la ligne. De plus, une prime forfaitaire de 200 F par mois sera octroyée aux conducteurs de la ligne A. Enfin, l'ensemble des agents de conduite du RER (lignes A et B) verront leur « prime de sujétion RER » passer de 150 F à 300 F par mois. Le syndicat SAT n'a rien obtenu pour les autres conducteurs du métro.

● **CHOMAGE : revalorisation de l'allocation de solidarité.** – A compter du 1er novembre, l'allocation spécifique de solidarité sera revalorisée, de 3 % a annoncé, mardi 25 octobre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Celle-ci passe de 64,50 F par jour à 66,43 F. Elle n'avait pas été augmentée depuis le 1er juillet 1985. Le taux majoré, accordé aux chômeurs de plus de cinquante-cinq ans, est porté de 92,60 F par jour à 95,40 F. Il n'avait pas été revu depuis le 1er avril 1987. Financée par l'Etat et gérée par l'UNEDIC, l'allocation spécifique de solidarité est versée aux chômeurs qui, étant parvenus au terme des allocations de fin de droits, ne disposent plus de revenus suffisants. Actuellement, deux cent soixante-dix mille bénéficiaires sont dans ce cas et il en coûtera 250 millions de francs supplémentaires au budget de l'Etat.

● **Licenciement pour occupation d'usine.** – Une soixantaine des deux mille salariés de France Glaces Findus, la plus importante entreprise de Beauvais (Oise), ont reçu, mercredi 26 octobre, à leur arrivée dans l'établissement une lettre de la direction leur annonçant une procédure de licenciement pour *« éventuelle participation aux actes et voies de fait jugés illicites dans le cadre du mouvement ayant abouti à l'occupation de notre établissement, et entrave à la liberté du travail constitutive de la « faute lourde »*. Mardi 18 octobre, une centaine de salariés avaient commencé une grève avec occupation des locaux, à l'appel de la CGT, pour obtenir une augmentation mensuelle de 1 500 F et l'abrogation d'un accord sur l'absentéisme signé par les autres syndicats. L'occupation avait pris fin mardi 25 octobre à la suite de l'intervention de la police. *(Corresp.)*

CONJONCTURE

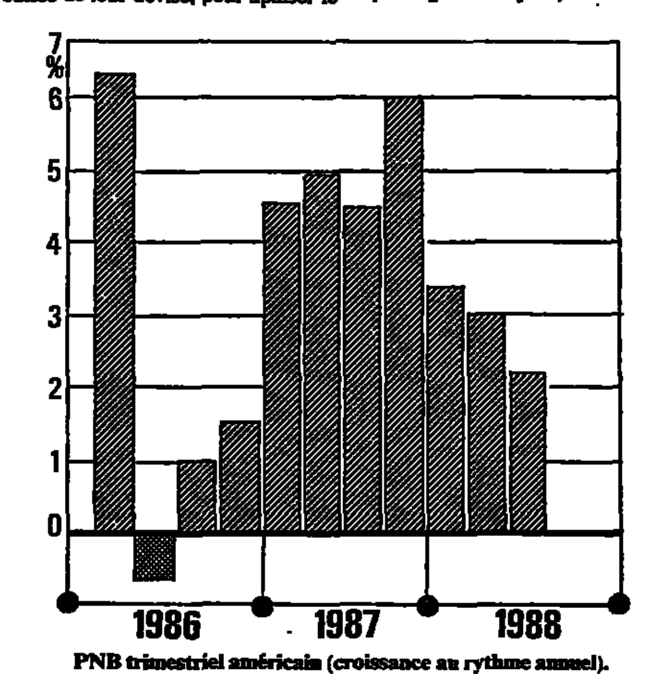
Un ralentissement jugé douteux par les économistes

La croissance américaine retombe à 2,2 % au troisième trimestre

L'interprétation des chiffres du département américain du commerce, publiés mercredi 26 octobre, évaluant à 2,2 % la croissance au troisième trimestre, son rythme le plus faible depuis deux ans, n'a pas provoqué d'état d'âme sur les marchés des changes. Le ralentissement apparent de l'activité a été salué par une vive baisse du dollar juste après la publication des statistiques.

Il aura fallu une légère intervention de la Banque du Japon, renforcée par les déclarations du gouverneur Satoshi Sumita selon lesquelles les Etats-Unis ne souhaitent pas une baisse de leur devise, pour apaiser le mouvement, jeudi 27 octobre. Lors des premiers échanges interbancaires en Europe, le billet vert s'échangeait à 1,7780 DM, après avoir clôturé la veille à New-York à 1,7748 DM et à 126 yens contre 125,67 yens, 6,07 FF contre 6,06 FF. Mais les investisseurs s'apprêtaient déjà à tester de nouveaux seuils de résistance, 1,70 DM et 125 yens.

Ces réactions, *« au premier degré »*, selon un cambiste, reflètent plus l'humeur baissière des marchés qu'une réalité claire. *A priori*, Washington devrait se féliciter, comme ses partenaires, de voir la machine économique tourner moins vite. Les trois facteurs qui sont à l'origine d'un tassement de la croissance poussent pourtant certains économistes à s'interroger. Selon les estimations du département du commerce, la sécheresse qui s'est abattue sur les Etats-Unis cet été, a, à elle seule, réduit de 0,6 point la croissance du PNB. La réduction des dépenses publiques militaires, qui a également joué, est un élément trop volatil pour indiquer une tendance pour l'avenir. Quant à la détérioration du commerce extérieur, elle n'a rien de réjouissant.



PNB trimestriel américain (croissance au rythme annuel).

Durant le troisième trimestre, les exportations ont certes augmenté de 10,1 % mais les importations, en augmentant de 12,4 %, marquent, pour la première fois depuis le début de l'année, le retournement d'une évolution jusqu'ici favorable. Cette poussée des achats de produits étrangers semble à nouveau avoir été favorisée par une consommation intérieure qui ne désarme toujours pas. Durant le troisième trimestre, les dépenses des ménages ont augmenté de 3,5 % contre 3 % durant les trois mois précédents. Quant à l'inflation, si elle reflète partiellement la hausse des prix des produits alimentaires due à la sécheresse, elle reste à un niveau relativement élevé : 4,9 %, selon le déflateur du PNB, contre 5 % durant le deuxième trimestre.

Ce faisceau d'éléments pousse à un certain scepticisme. A Tokyo, M. Sumita a d'ailleurs souligné qu'on ne pouvait conclure un recul des anticipations inflationnistes. Certains analystes prévoient d'autre part un rebond de la croissance pour le dernier trimestre. Ce n'est qu'au fil des mois à venir qu'il sera possible de se faire une opinion. Mais d'ores et déjà, le détail des statistiques du département du commerce rappellent que la prospérité américaine n'est pas aussi saine que le prétend l'administration Reagan.

F. Cr.

Le Japon prévoit une hausse de 17,5 % de ses investissements

Les investissements des mille six cent cinquante-neuf principales entreprises japonaises augmenteront de 17,5 % au cours de l'année fiscale s'achevant le 31 mars prochain, estime dans son rapport annuel le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Cette vive croissance est attribuée par le ministère à la forte demande intérieure, à la stabilité des taux de change et au faible niveau des taux d'intérêt.

Les investissements en biens d'équipement devraient progresser de 28,3 % dans le secteur manufacturier, ce pourcentage atteignant 54,4 % dans la machine-outil et 54,2 % dans l'électronique. Le MITI annonce par ailleurs que la production industrielle et minière a augmenté de 0,4 % en septembre par rapport à septembre 1987, après avoir connu une augmentation de 2,7 % en août.

Marchés financiers

Michelin « prêt à s'associer » à une contre-offensive sur Epeda

Alors que l'équipementier Valeo et le groupe Chargeurs SA avaient fini par s'entendre pour prendre le contrôle d'Epeda-Bertrand Faure, numéro un européen des sièges automobiles, la journée de mercredi 26 octobre a redistribué les cartes, avec l'annonce du retrait, au moins provisoire, de leur OPA conjointe et l'arrivée possible d'un outsider : le groupe Michelin.

Les banques Worms, Lazard Frères, Paribas et Stern ont annoncé à la Société des Bourses françaises qu'elles n'étaient pas en mesure de déposer l'offre publique d'achat (OPA) conjointe de Valeo et Chargeurs SA. La banque Lazard se serait retirée du jeu. En attendant, l'OPE (offre publique d'échange) lancée par Valeo seul court toujours jusqu'au 22 novembre.

M. Richier, PDG d'Epeda, essaie de monter une contre-offensive avec le CCF et plusieurs industriels. L'un deux s'est fait connaître : Michelin, qui a précisé dans un communiqué qu'il était *« prêt à s'associer à une solution alternative »*, mais sans en être le *« leader »*.

Agache et Guinness détiennent la minorité de blocage dans LVMH

Le groupe Agache, que préside M. Bernard Arnault, a annoncé, mercredi 26 octobre, que la société Jacques Rober, holding détenu avec le britannique Guinness, possède à présent 33,4 % du groupe de luxe et de champagne LVMH, soit la minorité de blocage.

Jacques Rober a porté de 32 % à 33,4 % sa participation dans LVMH par conversion d'obligations et de bons de souscription. Après dilution totale, sa part dans ce groupe atteint 37,8 %, ce qui reste analogue au pourcentage annoncé à la mi-septembre.

D'autre part, le groupe Agache a indiqué qu'il allait lever par appel au marché 2,4 milliards de francs par le biais d'un nouveau holding dénommé Bon Marché. Ce dernier rassemblera les activités de distribution du groupe (Bon Marché, Belle Jardinière et Conforama) et souscrira à son tour à une augmentation de fonds propres du même ordre (2,4 milliards de francs) de Christian Dior, le holding de M. Arnault dans le luxe.

Bruxelles atteint par le « big bang »

Le ministre des finances belge M. Philippe Maystadt a confirmé, mercredi 26 octobre, devant la Société royale d'économie politique de Belgique que les banques, les compagnies d'assurances et autres établissements financiers vont avoir accès directement aux Bourses de ce pays (*le Monde* daté 14-15 août). Les textes de loi sur la déréglementation de la place de Bruxelles qui entraîneront la disparition progressive du monopole des agents de change devraient être soumis au Parlement au printemps prochain. Par ailleurs, ce « big bang » (nom donné à Londres à une réforme semblable) s'accompagnera d'une prochaine informatisation des transactions boursières et d'une nouvelle réglementation des échanges hors Bourse. Dès le mois de novembre devrait démarrer la cotation électronique en continu à la Bourse de Bruxelles, un système déjà utilisé à Toronto et à Paris.

Nabisco rompt les négociations avec son assaillant KKR

La direction de RJR Nabisco, géant américain de l'agro-alimentaire et du tabac, a indiqué, le 26 octobre, qu'elle avait mis un terme à ses négociations avec la firme d'investissements Kohlberg Kravis Roberts (KKR), qui a lancé sur l'entreprise une OPA pour un montant de 20 milliards de dollars (plus de 125 milliards de francs). La proposition de KKR *« n'est pas dans le meilleur intérêt ni de la société, ni de ses employés, ni des consommateurs »*, a déclaré le président de Nabisco, M. Ross Johnson. Celui-ci a précisé qu'il poursuivait les négociations avec la banque d'affaires Shearson Lehman Hutton pour *« explorer la possibilité de réaliser une OPA pour racheter Nabisco »*. La direction avait annoncé la semaine dernière son intention de racheter l'ensemble du groupe pour 17 milliards de dollars.

NEW-YORK, 26 octobre ↓

Tassement

La tendance s'est un peu alourdie, mercredi, à Wall Street. Après avoir progressé en début de séance, le marché, petit à petit, a reperdu tout le terrain gagné initialement. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 165,18, soit à 8,18 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a lui aussi été négatif. Sur 1 935 valeurs traitées, 814 se sont repliées, 610 ont monté et 511 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les investisseurs étaient passablement déçus. La communauté attendait avec intérêt la publication du PNB pour le troisième trimestre. Le résultat (+ 2,2 %) a été très en dessous des prévisions (entre 2,5 % et 4 %). Trop, c'est trop. « Ce n'est plus de la croissance tranquille, cela ressemble à l'amorce d'une récession », disait un gérant de portefeuille. Ce n'était pas l'avis général. Mais le cœur n'y était pas.

L'activité s'est un peu accélérée et 181,55 millions de titres ont changé de mains contre 155,18 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	56 1/8	55 5/8
A.T.T.	27 5/8	27 3/8
Boeing	65 7/8	65 5/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	83 5/8	82 7/8
Eastman Kodak	48 7/8	48 5/8
Exxon	45 1/2	45 1/4
Ford	54 5/8	53 1/8
General Electric	44 5/8	44 5/8
General Motors	77 5/8	77 5/8
Goodyear	52 5/8	52 3/4
I.B.M.	122 7/8	121 3/4
I.T.T.	54 1/2	53 3/4
Mobil Oil	45 7/8	44 3/4
Pfizer	59	59 1/4
Schlumberger	34	33 3/4
Texaco	44 7/8	45 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/8	97 3/4
Union Carbide	26 7/8	27
U.S.X.	28 1/2	28
Westinghouse	54 3/4	53 3/4
Xerox Corp.	59 1/8	60 1/4

PARIS, 26 octobre =

Un prudent attentisme

Très modérée depuis le début de la semaine, la progression des cours s'est encore ralentie mercredi rue Vivienne. La matinée avait commencé au pas (+ 0,36 %). La journée devait se poursuivre sur la pointe des pieds. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané s'établissait à 0,38 % au-dessus de son niveau précédent. D'une façon générale, les belles valeurs de la cote ont maintenu, voire légèrement amélioré, leurs positions.

L'intérêt s'est surtout concentré sur les situations spéciales. Dans un communiqué, la Société des Bourses françaises fait savoir que les banques du « chevalier gris », à savoir les Chargeurs, n'étaient pas en mesure de déposer le projet d'OPA sur Epeda-Bertrand Faure. La Banque Worms fait toutefois savoir que ce retrait est provisoire. L'offre de Valeo, elle, reste valable. La cotation d'Epeda reprendra le 28 octobre. D'autre part, la cotation de Carnaud fut initialement suspendue à la suite d'un projet de regroupement avec la firme britannique Metal Box.

Troisième affaire : Roussel-Uclaf annonçait en fin de matinée sa décision de retirer du marché français sa pilule abortive. Effet psychologique ? L'action Roussel a reculé de 2,5 % mais avec 160 titres échangés. Cette pilule est en fait réservée aux pays en voie de développement.

Pour en revenir au marché français encore sous le charme de la baisse du chômage, l'heure est à l'attente. Sur le parquet, les professionnels assurent que les investisseurs guettent les résultats du commerce extérieur français publiables le 27 octobre. S'agissant du PNB américain pour le troisième trimestre, dont le chiffre était lui aussi attendu, il est bon (+ 2,2 %), témoignant de l'absence du danger de surchauffe. La réaction de Wall Street sera intéressante.

Dans l'immédiat, la hausse des taux en Allemagne fédérale préoccupe la Communauté. Malgré tout, les obligations et le MATIF sont relativement bien tenus.

LONDRES, 26 octobre =

Stabilité

Après un départ ferme, les cours des valeurs ont réduit leurs grains mercredi et l'indice Footsie a clôturé à 1 850,7 en hausse de 2,9 points (+ 0,15 %). L'ambiance demeurait calme avec 481 millions de titres échangés contre 373 millions la veille. L'ouverture à la baisse de Wall Street après la publication du PNB américain inférieur aux prévisions s'est répercutée sur la bourse londonienne. Consolidated Gold Fields a été stimulé par des rumeurs selon lesquelles Minorco aurait vendu sa participation de 29,9 % au groupe minier canadien Noranda. Aux magasins, Sears a également profité de rumeurs d'OPA. Le conglomérat Trusthouse Forte progressait à la suite d'achats importants. Certains les imputaient au Club Méditerranée. Les valeurs à l'exportation (ICI), les pétrolières (Ultramar), les magasins (Burton) et ceux liés à la construction se sont affaiblies. On notait en revanche une certaine irrégularité des secteurs pharmaceutiques (Wellcome Beecham), électriques (Thorn Emi, Cable and Wireless) et des alimentaires (Northern Foods et United Biscuits). Les fonds d'Etat demeuraient stables ainsi que les mines d'or.

TOKYO, 27 oct. ↑

La hausse continue

Troisième séance de hausse, jeudi, au Kabuto-cho. Réamorcé dès le début de la journée, le mouvement s'est poursuivi sans interruption. En fin de matinée, l'indice Nikkeï gagnait 91,65 points. A la clôture, il s'établissait à 27 722,92 avec une avance de 102,32 points (+ 0,37 %).

D'après les professionnels, le marché continue d'être encouragé par la baisse des prix pétroliers et des taux d'intérêt.

L'attention s'est concentrée sur les valeurs à forte capitalisation. Fermeté des sidérurgiques, des chantiers navals, des automobiles, des chimiques, des pétroles et des métaux non-ferreux.

Baisse des électriques.

L'activité a encore augmenté et plus de 2 milliards de titres ont changé de mains contre 1,9 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Akaï	550	542
Bridgestone	1 220	1 220
Canon	1 290	1 300
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	2 040	1 980
Matsushita Electric	2 220	2 220
Mitsubishi Heavy	998	1 020
Sony Corp.	5 960	5 900
Toyota Motors	2 490	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

● **Tenneco va racheter plus de 12 % de son capital.** – Le groupe diversifié américain Tenneco Inc. a annoncé, mercredi 26 octobre, le lancement d'une offre d'achat portant sur 18 millions de ses propres actions, soit 12,2 % de son capital. Ce rachat, qui sera financé par la vente de sa filiale pétrolière Tenneco Oil Co., se fera selon le principe d'une adjudication « à la hollandaise ». Les actionnaires proposeront un prix unitaire compris entre 50 et 55 dollars et la société fixera, selon l'offre, un prix à l'intérieur de cette fourchette pour procéder à son rachat. Cette opération pourrait ainsi s'élever entre 900 et 990 millions de dollars (entre 5,5 et 6 milliards de francs.

● **Plâtre : accord entre Lafarge-Coppée et Pioneer Concrete Services (Australie).** – Le groupe français Lafarge-Coppée et le groupe australien Pionner Concrete Service vont s'associer pour créer une société de production et de commercialisation de plaques de plâtre en Australie. Cette société, qui sera contrôlée à 60 % par Pionner et à 40 % par Lafarge-Coppée, alimentera le principal marché australien situé sur la côte est à partir de deux usines de plaques de plâtre qui seront construites à Sydney et à Melbourne. La construction de ces deux usines représente un investissement de l'ordre de 80 millions de dollars australiens, soit près de 400 millions de francs.

● **Sicli rachète l'entreprise américaine de nettoyage HP Cleaning.** – Le groupe Sicli (protection contre l'incendie) a annoncé le rachat de l'entreprise américaine de nettoyage HP Cleaning (HPC) pour un prix de 100 millions de dollars (600 millions de francs environ). Sicli précise que HPC (21 000 personnes) est leader des activités d'entretien d'immeubles de bureaux aux Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de 339 millions de dollars (2 milliards de francs) en 1987 et un bénéfice avant impôt et frais financiers de 12,1 millions de dollars (70 millions de francs environ).

● **Un analyste américain condamné pour délit d'initié.** – Un juge fédéral américain a condamné à trois ans de prison M. Stephen Wang, un ancien analyste de la banque d'affaires Morgan Stanley, pour avoir tiré illégalement profit en Bourse de ses informations d'initié. M. Wang, âgé de vingt-quatre ans, avait plaidé coupable en septembre dernier des accusations et reconnu avoir créé un réseau d'initiés avec un homme d'affaires de Taïwan, M. Fred Lee. Il encourait une peine maximum de prison de quinze ans. Grâce aux informations de M. Wang, M. Lee aurait réalisé 19 millions de dollars (116 millions de francs) de bénéfices illégaux et a versé à M. Wang 200 000 dollars.

● **M. Michel de Rosen chargé des fibres chez Rhône-Poulenc.** – M. Michel de Rosen vient d'être nommé directeur général du secteur fibres de Rhône-Poulenc. Agé de trente-sept ans, inspecteur des finances, diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA, M. de Rosen a été pendant deux ans le directeur de cabinet de M. Alain Madelin au ministère de l'industrie avant de rejoindre Rhône-Poulenc en juillet 1988. Auparavant, il y avait déjà effectué une partie de sa carrière (de juin 1982 à mars 1986), à la division santé où il avait été directeur général de Pharmuka.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	292	La Commande Electro.	320	310
Arnault & Associés	....	503	Le gd livre du mois	312	320
Asystel	245	245	Locs investissement	270	275
B.A.C.	357	357	Locamic	....	165
B. Demachy & Assoc.	570	580	Merlin Immobilier	....	248
B.I.C.M.	550	550	Metallurg. Minière	129	129 90
B.I.P.	....	628	Métrologie Internat.	501	502
Boiron	405	415	Métroservice	131	134
Bolloré Technologies	811	820	M.M.B.M.	590	607
Buitoni	1050	1050	Molex	231	232
Câbles de Lyon	1410	1420	Navale-Delmas	....	710
Calberson	704	704	Olivetti-Logabax	....	210
Cardif	853	855	Om. Gest.Fin.	....	335
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	262	P.F.A. S.A.	438	440
C.A.T.C.	136	138	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.D.M.E.	1120	1120	Présence Assurance	405	405
C. Equip. Elect.	350	358	Publicat. Filipacchi	....	430 50
C.E.G.I.D.	782	784	Razel	749	740
C.E.G.E.P.	....	220	St-Gobain Emballage	....	1507
C.E.P.-Communication	1561	1560	St-Honoré Matignon	222	226
C.G.I. Informatique	880	880	S.C.G.P.M.	....	275
Ciments d'Origny	550	572	Segin	398	403
C.N.I.M.	....	....	Sema-Metra	520	502
Concept	248	244	S.E.P.	....	1479
Conforama	....	936	S.E.P.R.	....	1310
Creeks	542	532	S.M.T.Goupil	....	308
Dafsa	180	179	Sodiborg	876	877
Dauphin	1070	1068	Supra	....	308
Devanlay	1050	1100	TF 1	291	291
Deville	599	603	Unilog	169 50	166 10
Duménil-Leblé	1048	1041	Union Financ. de Fr.	417	420
Editions Belfond	100 10	111 50	Valeurs de France	339 50	339 50
Elysées Investiss.	26 85	28			
Finacor	238	230			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	236	237 70			
Guintoli	542	....			
I.C.C.	....	225			
IDIA	221	218			
I.G.F.	101 50	103			
IM2	161 20	163			
Int. Metal Service	....	403 50			

Marché des options négociables le 26 octobre 1988

Nombre de contrats : 18 160

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	12,15	–	–	–
CGE	360	50,50	63	5,56	12
Elf-Aquitaine	320	27	–	5	–
Lafarge-Coppée	1 400	65	108	–	–
Michelin	180	18,30	25,80	4,20	9,10
Midi	1 645	75	110	–	–
Paribas	480	28	44	27	–
Peugeot	1 200	56	100	53	–
Saint-Gobain	560	21	35	22	–
Société générale	520	16,50	32	45	–
Thomson-CSF	180	26	34	3	7,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 oct. 1988

Nombre de contrats : 55 744.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,50	106,15	105,40
Précédent	106,10	105,70	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	4,46	4,22	0,25	0,01

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, jeudi 27 octobre, sur tous les marchés internationaux. A Tokyo, où la Banque centrale japonaise est intervenue pour la première fois depuis six mois, le billet vert est tombé à son plus bas niveau depuis juin. A Paris, il a coté 6,0725 F (contre 6,0910 F la veille). Les opérateurs attendent les chiffres du commerce extérieur pour septembre dont on dit qu'ils seraient moins mauvais qu'en août.

FRANCFORT	26 oct.	27 oct.
Dollar (en DM)	1,7951	1,7770
TOKYO	**26 oct.**	**27 oct.**
Dollar (en yens)	126,80	125,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 oct.)	7 3/4 - 7 7/8 %
New-York (25 oct.)	8 3/16 - 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	136,2	136,9
Valeurs étrangères	118,6	118,5
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	388,5	391,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 468,67	1 474,32
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	405,27	406,24

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 173,36	2 165,18

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 500,9	1 503,2
Mines d'or	166,5	166,5
Fonds d'Etat	88,76	88,74

TOKYO

	26 oct.	27 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 620,60	27 722,92
Indice général	2 130,80	2 140,96

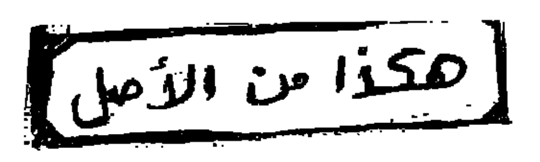
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0650	6,0700	– 30	– 15	– 65	– 40	– 170	– 90
$ can.	5,0563	5,0647	– 122	– 88	– 235	– 198	– 588	– 502
Yen (100)	4,8211	4,8270	+ 141	+ 169	+ 272	+ 312	+ 832	+ 946
DM	3,4150	3,4197	+ 78	+ 96	+ 160	+ 185	+ 499	+ 566
Florin	3,0295	3,0335	+ 61	+ 73	+ 116	+ 137	+ 392	+ 446
FB (100)	16,2819	16,3172	+ 51	+ 157	+ 110	+ 288	+ 552	+ 971
FS	4,0272	4,0332	+ 138	+ 157	+ 275	+ 303	+ 806	+ 888
L (1 000)	4,5808	4,5881	– 140	– 105	– 273	– 230	– 728	– 632
£	10,6441	10,6650	– 368	– 318	– 756	– 677	– 2040	– 1843

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
DM	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 7/8	4 1/16	4 13/16	4 7/8	5
Florin	7 1/8	7 5/8	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 3/16	7 1/2
F.B. (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 1/2
£	11	11 1/4	11 13/16	11 15/16	12	12 1/8	12 1/8	12 1/4
F. franç.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 26 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3640	C.N.E. 3% ★	3630	3630	3635	+ 0 14
1052	B.N.P. T.P.	1057	1054	1054	– 0 28
1132	C.C.F. T.P.	1160	1151	1151	– 0 78
1136	Créd. Lyon. T.P.	1055	1057	1057	+ 0 19
1362	Renault T.P.	1317	1340	1328	+ 0 84
1620	Rhone-Poul. T.P.	1643	1641	1645	+ 0 12
1255	St-Gobain T.P.	1256	1255	1255	– 0 08
1245	Thomson T.P.	1255	1255	1255	....
530	Accor	523	525	520	– 0 57
555	Air Liquide	565	569	561	– 0 71
2330	Alcatel ★	2370	2355	2352	– 0 76
1420	Als. Superm.	1465	1490	1490	+ 1 71
320	A.L.S.P.I.	331 90	330	325	– 2 08
365	Alsthom ★	389	390	389 50	+ 0 13
2140	Arjom. Prioux ★	2223	2220	2210	– 0 58
580	Ausseda-Rey ★	578	578	579	+ 0 17
1090	Aux. Entrepr. ★	1164	1160	1120	– 3 78
650	Av. Dassault ★	655	665	665	+ 1 53
415	BAFP ★	406	411	409	+ 0 74
295	Bail-Equipem. ★	292	290	291	– 0 34
825	Bail Investiss.	810	820	812	+ 0 25
320	B.N.P. C.I. ★	320	319	306	– 4 38
490	Cie Bancaire ★	488	495	496 90	+ 1 62
475	Bazar H.-V.	515	522	530	+ 2 91
515	Béghin-Say ★	522	522	516	– 1 15
1120	Berger (Mal)	1123	1125	1125	+ 0 18
820	Bic ★	825	830	826	+ 0 12
2250	B.I.S.	2290	2333	2375	+ 3 71
2780	Bongrain S.A. ★	2815	2820	2820	+ 0 18
630	Bouygues ★	627	624	620	– 1 12
67	B.P. France ★	65	66	65	....
5680	B.S.N. ★	5650	5620	5620	– 0 53
600	Canal Plus	602	601	601	– 0 17
2330	Cap Gem. S. ★	2369	2350	2342	– 1 14
460	Carnaud ★	516	505	490	– 5 04
2710	Carrefour ★	2780	2751	2775	– 0 18
166	Casino	175	175 20	179	+ 2 29
115	Casino A.D.P.	117 50	123 60	120	+ 2 13
1100	C.C.M.C.	1105	1105	1105	....
650	Cetelem	653	650	634	– 2 91
400	Cerus ★	391	398	396	+ 1 28
1740	C.F.A.O. ★	1920	1954	1895	– 1 30
350	C.G.E.	399 50	407 50	402 10	+ 0 65
1200	C.G.I.P. ★	1305	1349	1350	+ 3 45
1220	Chargeurs S.A. ★	1286	1290	1274	– 0 93
1090	Ciments franç. ★	1084	1090	1120	+ 3 32
475	Club Méditerr. ★	518	535	545	+ 5 21
166	Codetel ★	170	172	173	+ 1 76
295	Cofimeg	308	307	308	....
630	Colas ★	626	635	639	+ 2 08
215	Compt. Entrepr.	211 10	212	212	+ 0 43
750	Compt. Mod. ★	745	745	744	– 0 13
760	Créd. Foncier ★	810	811	843	+ 4 07
436	C. F. Internat. ★	447	446	447 50	+ 0 11
140	C.C.F.	147 50	148	151 50	+ 2 71
516	Cr. Lyon. (CI) ★	525	520	529	+ 0 76
880	Crédit Nat. ★	910	911	916	+ 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	CSEE (ex-Sign.) ★	643	648	645	+ 0 31
425	Crouzet ★	437	440	470	+ 7 55
2840	Damart S.A. ★	3010	3050	3280	+ 8 97
1720	De Dietrich	1713	1719	1711	– 0 12
198	Dév. R.d.C. (Li)	204	204 10	204 10	+ 0 05
440	D.M.C.	445	445	466	+ 4 72
365	Drouot Assur. ★	374	379	389	+ 4 01
2400	Docks France ★	2500	2450	2450	– 2
780	Dumez ★	738	750	745	+ 0 95
1470	Eaux (Gén.)	1484	1480	1505	+ 1 42
1630	Ecco ★	1735	1720	1716	– 1 10
875	Electrofinanc. ★	936	950	940	+ 0 43
425	El. S. Dassault	420	418	420	....
335	Elf-Aquitaine	337 50	340	338 60	+ 0 33
285	– (certific.) ★	290	290 60	291	+ 0 34
930	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	3483	3497	3485	+ 0 06
1690	Essilor Int. (DP)	1866	1870	1880	+ 0 75
275	Esso S.A.F. ★	278	278	278	....
1460	Eurafrance	1499	1500	1510	+ 0 73
1340	Eurocom ★	1469	1450	1428	– 2 79
2200	Euromarché	2130	2120	2115	– 0 70
570	Europe n° 1 ★	610	620	621	+ 1 80
35	Eurotunnel ★	35 35	35 35	35 25	– 0 28
1180	Exor ★	1230	1235	1200	– 2 44
1010	Facom	1068	1075	1075	+ 0 66
985	Fichet-Bauche	950	950	950	....
196	Finextel ★	195	195	199	+ 2 05
152	Fives-Lille ★	163 20	164 80	162 90	– 0 18
1420	Fromageries Bel	1454	1420	1430	– 1 65
1120	Gal. Lafayette ★	1130	1120	1150	+ 1 77
370	Gascogne	432	430	430	– 0 46
1500	Gaz et Eaux	1520	1550	1550	+ 1 97
465	Géophysique ★	455	458	445	– 2 20
545	Gerland	560	575	576	+ 2 86
3070	Groupe Cité ★	3199	3199	3240	+ 1 28
705	GTM-Entrepose	719	719	710	– 1 25
710	Guyenne-Gas. ★	744	735	736	– 1 08
255	Hachette ★	247 20	249 80	250	+ 1 13
685	Havas ★	717	719	720	+ 0 42
550	Hénin (La)	555	555	557	+ 0 36
1130	Hutchinson ★	1255	1220	1239	– 1 27
270	Imétal ★	270	270	268	– 0 74
305	Imm. Plaine-M.	321	308	319	– 0 62
370	Ingénico ★	393	399	390	– 0 76
4730	Inst. Mérieux	5150	5160	5210	+ 1 17
535	Interbail ★	536	539	535	– 0 19
1140	Intertechnique	1150	1160	1229	+ 6 87
980	J. Lefebvre	1015	1000	1010	– 0 49
895	Labinal ★	872	878	872	....
1480	Lab. Bellon	1505	1518	1505	....
1380	Lafarge-Coppée	1379	1393	1386	+ 0 51
1180	Lebon ★	1200	1211	1228	+ 2 33
3080	Legrand ★	3220	3200	3215	– 0 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2400	Legrand (DP) ★	2480	2490	2480	....
950	Leroy-Somer ★	973	985	988	+ 1 54
2090	Lesieur	2159	2101	2150	– 0 42
680	Locabail Immob.	689	688	699	+ 1 45
395	Locafrance ★	413 90	410	412	– 0 46
850	Locindus	831	844	840	+ 1 08
355	Luchaire	351	349	349	– 0 57
3150	L.V.M.H. ★	3190	3180	3178	– 0 38
1480	Lyonn. Eaux ★	1510	1520	1530	+ 1 32
58	Mais. Phénix	56 55	57 30	57 50	+ 1 68
205	Majorette (Ly)	225	218	218	– 3 11
360	Mar. Wendel ★	388	400	404	+ 4 12
198	Matra ★	218	218	217 90	– 0 05
3090	Merlin-Gerin ★	3190	3155	3130	– 1 88
177	Michelin	185 50	189	190 10	+ 2 48
1630	Midi (Cie)	1599	1599	1599	....
177	Midland Bk SA ★	183 10	185	187	+ 2 13
475	Min. Salsig. (Ns)	480	480	480	....
82	M.M. Penarroya	91 45	91	90 90	– 0 60
112	Moulinex	114	114	114 90	+ 0 79
1230	Navig. Mixte ★	1251	1280	1266	+ 1 20
129	Nord-Est ★	135 50	136	135	– 0 37
375	Nordon (Ny)	380	361	361	– 5
465	Nouvelles Gal.	524	538	550	+ 4 96
770	Occid. (Gén.) ★	780	785	784	+ 0 51
1370	Omn.F.Paris	1400	1410	1408	+ 0 57
345	Olida-Caby ★	345	345	360	+ 4 35
3630	Oréal (L')	3735	3750	3744	+ 0 24
465	Paribas	469 60	468	471 50	+ 0 40
415	Paris-Réesc. ★	424 90	428	438	+ 3 08
1060	Pechelbronn ★	1110	1085	1100	– 0 90
415	Penhoet	417 90	417	412 50	– 1 29
1230	Pernod-Ricard ★	1246	1250	1245	– 0 08
1170	Peugeot S.A.	1174	1176	1179	+ 0 43
585	Poliet ★	568	570	567	+ 0 18
1090	Précabail Sic.	1071	1080	1080	+ 0 84
725	Primagaz	720	725	739	+ 2 64
600	Printemps ★	597	599	599	+ 0 34
2140	Promodès	2145	2170	2200	+ 2 56
585	Radiotechn. ★	563	570	562	– 0 18
83	Raff. D. Total ★	67 90	68 90	66 50	– 2 06
3110	Redoute (La) ★	3100	3050	3080	– 0 65
340	Robur financière	331	331	333	+ 0 60
1340	Roussel-Uclaf ★	1390	1355	1360	– 2 16
895	R.-Uclaf-CNI ★	860	851	848	– 1 40
3400	R. Impériale (Ly)	3419	3405	3405	– 0 41
166	Sade	167	168 60	168 60	+ 0 96
1640	Sagem ★	1650	1651	1670	+ 1 21
590	Saint-Gobain	555	551	551	– 0 72
1020	St-Louis ★	1060	1055	1056	– 0 38
1810	Salomon	1870	1870	1870	....
680	Salvepar	685	680	680	– 0 73
820	Sanofi ★	825	825	822	– 0 48
750	S.A.T. ★	760	749	760	+ 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
265	Saul.-Chât. (Ns) ★	261 30	265	270	+ 3 33
1040	Saupiquet (Ns)	1100	1100	1100	....
490	Schneider ★	515	515	520	+ 0 97
53	S.C.O.A.	53 60	55	55	+ 2 61
670	S.C.R.E.G. ★	690	690	696	+ 0 87
830	Seb ★	836	849	860	+ 2 87
390	Sefimeg ★	380	381	385	+ 1 32
1350	S.F.I.M.	1445	1440	1450	+ 0 35
....	S.G.E.	192 50	194	195 90	+ 1 77
690	Silic	710	709	706	– 0 56
460	Simco-U.P.H. ★	477	470	475	– 0 42
1090	Skis Rossignol	1125	1131	1130	+ 0 44
900	Sligos ★	910	919	910	....
510	Société Générale	495	490	499	+ 0 81
140	Sodecco	141	141 10	141 10	+ 0 07
189	Sodero (Ns)	171 90	169 10	169 10	– 1 63
2860	Sodexho ★	2940	2928	2937	– 0 10
112	Sogerail (Ny)	118	118	118	....
280	Sogerap	282	290	296 90	+ 5 28
2150	Somm-Allib. ★	2240	2240	2240	....
1170	Source Perrier ★	1270	1285	1275	+ 0 39
675	Sovac ★	690	698	690	....
425	Spie-Batignol. ★	456	458	465	+ 1 97
700	Strafor ★	749	748	750	+ 0 13
305	Suez	306	311 90	307	+ 0 33
390	Synthelabo ★	388	393	390	+ 0 52
....	Talcs Luzenac ★	1013	1012	1027	+ 1 38
4400	Tél. Elect.	4200	4170	4170	– 0 71
184	Thomson-C.S.F.	195 90	197	202 90	+ 3 57
315	Total (CFP) ★	313 50	313	315	+ 0 48
72	– (certific.)	72	72	73	+ 1 39
1020	T.R.T. ★	1035	1045	1085	+ 4 83
370	U.F.B.-Locab. ★	386	375	388 80	+ 0 73
825	U.I.C. ★	846	858	860	+ 1 65
500	U.I.F. ★	505	501	508	+ 0 59
800	U.I.S.	794	800	805	+ 1 39
169	U.C.B. ★	171	170	169	– 1 17
700	Unibail	714	700	709	– 0 70
605	Valéo ★	591	600	598	+ 1 18
210	Vallourec ★	226 90	227	227	+ 0 04
360	Via Banque	367	362 10	368	+ 0 27
700	Elf-Gabon ★	696	680	693	– 0 43
134	Amax Inc.	133	137	135 50	+ 1 88
175	Amer. Express	177 70	175 80	179	+ 0 73
169	Amer. Teleph.	172 80	169 10	169 10	– 2 14
91	Anglo Amer. C.	88 20	88 90	88 90	+ 0 79
425	Amgold	428	430	430	+ 0 47
960	BASF (Akt)	973	975	975	+ 0 21
1060	Bayer	1053	1059	1062	+ 0 85
77	Buffelsfont.	76 05	78 40	77 50	+ 1 91
183	Chase Manh.	184 90	186	184 50	– 0 22
103	Echo Bay Mines	100 60	98	98	– 2 58
73	De Beers	70 80	70 20	67	– 5 37
1830	Deutsche Bank	1838	1858	1855	+ 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1020	Dresdner Bank	1035	1036	1036	+ 0 10
54	Driefontein Cst	52 80	52 50	52 60	– 0 38
510	Du Pont-Nem.	515	512	512	– 0 58
295	Eastman Kodak	303	298	299	– 1 32
29	East Rand	28 40	28 25	28 25	– 0 53
255	Electrolux	258 50	258	258	– 0 19
305	Ericsson	307 50	306 50	306 50	– 0 33
275	Exxon Corp.	279 90	281	281	+ 0 39
320	Ford Motors	332	337	337	+ 1 51
48	Freegold	45 90	46 90	47	+ 2 40
87	Gencor	84 10	85 50	85 50	+ 1 66
270	Gén. Electr.	275 50	275	275	– 0 18
695	Gén. Belgique	691	691	691	....
470	Gen. Motors	468 50	470	470	+ 0 32
133	Goldfields	123 80	124 80	126 50	+ 2 18
50	GdMetropolitain	50 10	49 65	49 65	– 0 90
39	Harmony	38 50	38 50	38 40	– 0 26
72	Hitachi	69 90	71 15	71 10	+ 1 72
1050	Hoechst Akt.	1050	1060	1075	+ 2 38
113	Imp. Chemical	113 80	114	114	+ 0 18
750	IBM	760	755	750	– 1 32
320	ITT	325 10	330	328	+ 0 89
193	Ito-Yokado	188	190	189 90	+ 1 01
305	Mac Donald's	297	295 30	295 30	– 0 57
115	Matsushita	107 50	108 10	108 10	+ 0 56
360	Merck	360	357	357	– 0 83
380	Minnesota M.	384	385	385	+ 0 26
275	Mobil Corp.	279 80	277	277	– 1
220	Morgan J.P.	228	227	227	– 0 44
35600	Nestlé	36300	36380	36370	+ 0 19
1390	Nixdorf	1402	1398	1400	– 0 14
94	Norsk Hydro	93 50	92 20	92 50	– 1 07
125	Ofsil	122 80	124	124	+ 0 98
2100	Petrofina	2100	2100	2095	– 0 24
585	Philip Morris	599	589	589	– 1 67
90	Philips	92 50	94	94	+ 1 62
83	Placer Dome	79 60	78 80	78 10	– 1 88
330	Quilmès	329 50	330 50	330 50	+ 0 30
400	Randfontein	392	385	385	– 1 79
690	Royal Dutch	686	687	689	+ 0 44
48	Rio Tinto Zinc	46 30	46 40	46 40	+ 0 22
39	Saat. & Saatchi	38 90	38 70	38 70	– 0 51
45	St Helena Co	44	43 60	43 60	– 0 91
210	Schlumberger	208 10	207	207	– 1
108	Shell transp.	107	106 60	106 60	– 0 37
1650	Siemens A.G.	1672	1694	1694	+ 1 32
300	Sony	291 50	290 80	290 80	– 0 24
49	Telefonica	48 80	48 60	48 60	– 0 41
198	T.D.K.	194 50	190 50	190 50	– 2 06
48	Toshiba Corp.	46 60	47 50	49	+ 5 15
350	Unilever	380 20	389	389 80	+ 2 39
255	Unt. Techn.	260	258	256	– 1 54
420	Vaal Reefs	402	398	398	– 1
345	Volvo	342	337	337	– 1 46
164	West Deep	160 50	159	159	– 0 93
365	Xerox Corp.	360	366	366	+ 1 67
188	Yamanouchi	187	183 80	183 80	– 1 71
2 15	Zambia Corp.	2 21	2 21	2 22	+ 0 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 01	3 785
9,80 % 78/93	103 05	2 873
10,80 % 79/94	106 10	1 588
13,25 % 80/90	105 20	5 300
13,80 % 81/89	101 15	10 784
16,20 % 82/90	108 71	12 748
16 % juin 82	111 19	6 137
14,60 % fév. 83	112 70	9 933
13,40 % déc. 83	119 54	11 386
12,20 % oct. 84	112 30	0 635
11 % fév. 85	113 61	7 484
10,26 % mars 86	108 14	6 437
ORT 12,75 % 83	1868	..
OAT 10 % 2000	107 37	4 182
OAT 9,90 % 1997	108 72	8 629
OAT 9,80 % 1996	105 87	7 256
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 32	2 982
CNB Paribas	103 25	2 982
CNB Suez	103 24	2 982
CNI janv. 82	103 30	2 982
PTT 11,20% 85	111	9 281
CFF 10,30% 86	105 25	7 117
CNE 11,50% 85	108 70	4 140
CNT 9% 86	100 80	4 505
CRH 10,90% déc. 85	110 40	8 095
C.N.C.A. T.P.	1143	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2380	240
Métrologie I. 6% 6/7	82 60	8 240

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1894
A.G.F. (St Cent.)	....	605
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	464	455
Astorg	203	203
Avenir Publicité	800	832 d
Bain C. Monaco	348	340
Banque Hypoth. Eur.	384	380
Béghin-Say (C.I.)	379	378 80
Blanzy-Ouest	602	602
B.N.P. Intercontin.	242	242
Bénédictine	5810	6050
Bon-Marché	....	1240 d
B.T.P.	....	122
Caff	570	575
Cambodge	....	700
C.A.M.E.	161	161
Carbone-Lorraine	702	699
Case-Poclain	25 05	25 10
C.E.G.Frig.	....	520
Centen. Blanzy	1371	1426 d
Centrest (Ny)	227 50	228 50
Cerabati	....	130
Champex (Ny)	161 80	152

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	175
C.I. Maritime	689	700
Citram (B)	2080	2040
Clause	....	702
Cofradel (Ly)	1150	1148
Cogifi	340	340
Comiphos	339 50	331 10
Cie Industrielle	....	3045
Comp. Lyon-Alem.	....	465
Concorde (La)	....	755
C.M.P.	17 10	17 80
Créd. Gén. Ind.	525	520
Cr. Universel (Cie)	....	570
Crédital	....	149
Darblay S.A.	....	....
Degremont	253 70	245
Delalande S.A.	1345	1345
Delmas-Vieli. (Fin.)	....	1700
Didot-Bottin	....	900
Eaux Bass. Vichy	....	1000
Eaux Vittel	2260	2255
E.C.I.A.	1205	1201
Electro-Banque	....	317
Elf-Antargaz	715	695
E.L.M. Leblanc	629	629
Emili-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	479 40	....
Epargne (B)	3631	4198
Europ. Accumul.	....	83 35
Europe Soudure Indust.	121	120
Eternit	2252	2342
Finalens	225	222
FIPP	387	395
Fiac	814	820
Foncière (Cie)	450	450
Fonc. Lyonnaise	420	420
Foncina	....	415
Forinter	1105	1100
Fougerolle	....	372
France I.A.R.D.	280	281
France (La)	6100	6140
From. Paul Renard	....	872 d
GAN	....	769
G.F.I.I.	288	290
Gaumont	598	605
Gévelot	895	930 d
Gr. Fin. Constr.	....	376
Gds Moul. Paris	....	582
Groupe Victoire	795	820
G. Transp. Ind.	591	595
Immindo S.A.	362 20	362 20
Immivest	....	....
Immobail	384 90	384
Immobanque	689	694
Immob. Marseille	....	6260
Immofice	451	450 50
Invest. (Sté Cent.)	791	792
Jaeger	193 10	193 40
Lafitte-Bail	438	439
Lambert Frères	....	340
Lille-Bonnières	....	781
Loca-Expansion	253	250
Locafinancière	....	354
Locatel	....	580
Louis Vuitton	618	615

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2180	2093
Lucia	1280	1340
Machines Bull	....	95
Magasins Uniprix	145 80	151 40
Magnant S.A.	109	110
Maritimes Part.	371	386
Métal Déployé	440	440
Mors	120	125
Navig. (Nat. de)	....	97 20
Nozal	265	265
Optorg	386	388
Oréal (L') C.I.	2310	2310
Origny-Desvroise	1310	1340
Palais Nouveauté	....	545
Paluel Marmont	583	583
Parfinance	198	200
Paribas-CIP	405	405
Paris France	244	253 50
Paris-Orléans	....	223
Partenhe	....	321
Patern. Risq. Dir.	1041	1050
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	276	276 20
Piles Wonder	1448	1419
Piper-Heidsieck	2800	2800
P.L.M.	....	148
Porcher	545	....
Promodès	....	1400
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3425
Rhône-Poul. (c. inv.)	445	444
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	725 d
Rochette-Cenpa	71	71 10
Rosario (Fin.)	728	750
Roudière	243 40	240 50
Rougier et Fils	106 50	117 d
Sacer	552	550
SAFAA	296	....
Safic-Alcan	933	945
SAFT	....	1720
Saga	....	240
Salins du Midi	495	499
Santa-Fé	149 80	150
Satam	....	91 70
Savoisienne (M)	226 10	242 10 d
SCAC	510	501
Senelle Maubeuge	....	428
S.E.P. (M)	159	161
Sici	....	358
Sicotel	....	290
Sinnor (Li)	....	....
Sinvim	245	246
Siph (Plant. Hévéas)	329	329
Sofal financière	....	2000
Soficel	....	898
Soffo	580	600
Soficomi	....	709
S.O.F.I.P. (M)	156	156
Sofragi	1035	1045
Sopagri	174	176
Soudure Autog.	671	672
Sovabail	....	602
Suez (Fin. de)-CIP	245 30	245
Stemi	....	....
Taittinger	2900	2890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	207	215 d
Tour Eiffel	....	341
Ufiner S.M.D.	....	740
U.A.P.	318	314
U.T.A.	2370	2370
Vicat	....	1735
Viniprix	....	1160
Virax	150	150
Waterman S.A.	....	680
Brass. du Maroc	127	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	700
Akzo	473	....
Alcan Alum.	200	190
Algemene Bank	115	125
American Brands	360	337
Am. Petrofina	410	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	177 50	....
Banco de Santander	360	360
Bco Pop Espanol	483	468
Banque Ottomane	2040	....
B. Régl. Internat.	41000	41000
Br. Lambert	585	590
Canadian-Pacific	103 10	103 10
Chrysler corporation	161	165
CIR	29 30	27 50
Commerzbank	850	852
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	578	575
Gén. Belgique	691	691
Gevaert	1230	....
Glaxo	120	117 50
Goodyear	321	330
Grace and Co	166	181
GTE corporation	260	....
Honeywell Inc.	390	....
I. C. Industries	218	220
Johannesburg	740	....
Kubota	40	41
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	45
Mineral-Ressourc.	70 05	70 05
Noranda	124 90	123 50
Olivetti	28 70	....
Pakhoed Holding	270	270
Pfizer Inc.	347	354
Procter Gamble	519	491
Ricoh Cy Ltd	53	55 50
Rolinco	265 50	270
Robeco	283 30	285
Rodamco	468	468
Saipem	9 40	9 60
Sema Group	34	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	325	....
Steel Cy of Can.	119	118
Squibb	409	....
Tenneco	300 10	316
Thorn EMI	68 50	70 20
Toray Indust. inc	38 30	....
Vieille Montagne	1340	1407
Wagons-Lits	1070	1030
West Rand	8 45	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	192	192
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	....
Cogenhor	103	103
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	324	349
Dubois Inv. (Casto.)	....	....
Gachot	66	68
Gay Dugrenne	706	716
Hoogovens	160	160
Metroservice (bons)	16	13 50 e
Nicolas	720	....
Particip. Passer	350 80	....
Rémy et Associés	264	267
Rorento N.V.	179 90	180
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	456	491
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 137	6 091	5 850	6 350
ECU	7 073	7 074	....	....
Allemagne (100 DM)	341 630	341 810	331	351
Belgique (100 F)	16 298	16 310	15 800	16 600
Pays Bas (100 fl.)	303	303 180	293	313
Danemark (100 krd)	88 490	88 670	85	92
Norvège (100 k)	91 710	91 690	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 735	10 705	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 169	4 160	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 588	4 589	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 840	403 070	390 500	413 500
Suède (100 krs)	96 500	96 170	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 880	48 585	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 190	5 177	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 124	4 122	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 100	5 071	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 829	4 816	4 670	4 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	80600	80400
Or fin (en lingot)	80700	80800
Pièce française (20 fr)	490	481
Pièce française (10 fr)	398	.....
Pièce suisse (20 fr)	496	498
Pièce latine (20 fr)	473	467
Souverain	593	592
Pièce de 20 dollars	2900	2890
Pièce de 10 dollars	1492 50	1470
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3035
Pièce de 10 florins	478	478
Or Londres	410 95	407 50
Or Zurich	406	405
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 26/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	912 13	889 88
Actifon	214 24	208 51
Actions France	472 64	455 58
Actions sélectionnées	573 69	552 95
Aedificandi	600 24	578 54
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1079 57	1053 24
A.G.F. 5000	576 14	562 09
A.G.F. ECU	1094 20	1083 37
A.G.F. Foncier	106 69	104 09
A.G.F. Interfonds	431	420 49
A.G.F. Invest	115 56	112 74
A.G.F. OBLIG.	1089 02	1083 60
A.G.F. Sécurité	10637 50	10637 50
Agfimo	598 15	583 56
Altefi	218 94	209 10
A.L.T.D.	187 31	180 54
Amari-Gan	5658 81	5402 21
America-Valor	680 68	664 08
Amplitude	559 20	542 91
Arbitrages court terme	5589 70	5564 14
Associc	1185 01	1185 01 ◆
Atout Futur	319 27	308 77
Aurecic	1399 68	1358 91 ◆
Avenir C.I.C.	104 18	101 15 ◆
Axa Europe	118 82	113 43
Axa Investissements	115 79	110 54
Axa Valeurs Par	106 77	101 93
Bred Associations	2851 18	2843 25
Capital Plus	1726 62	1726 62 ◆
Cardan-Pierre	28 98	27 73
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5098 29	5090 65
Compterente	112 01	108 76
Convertimmo	357 47	343 72
Crédinter	490 65	476 36 ◆
Drouot-France	714 41	682 01
Drouot-Investiss.	1024 27	977 82
Drouot-Sécurité	254 15	242 63
Drouot-Sélection	141 43	135 02
Ecucic	1207 53	1189 68 ◆
Ecureuil Monétaire	30814 71	30814 71
Ecureuil Privatisations	363 75	353 16
Energie	230 49	220 04
Eparcic	2795 28	2795 28 ◆
Eparcourt Sicav	4263 10	4252 47
Epargne Associations	25145 49	25107 83
Epargne-Capital	8291 56	8209 47
Epargne Court-Terme	504 43	504 43
Epargne Croissance	1487 29	1447 48
Epargne-Industr.	77 13	73 63
Epargne Inter	604 86	588 67
Epargne J	54588 33	54588 33
Epargne Long-Terme	178 13	173 38
Epargne Monde	1181 13	1149 62
Epargne Première	13046 31	12949 19
Epargne-Oblig.	196 79	193 47
Epargne-Quatre	1108 16	1078 60
Epargne-Unie	1230 06	1185 80
Epargne-Valeur	431 75	420 19
Eparoblig	1309 95	1307 34
Epsilon	1120 08	1108 99
Eurinvest Croissance	1209 08	1154 26
Eurinvest Rendement	1148 65	1098 75 ◆
Eurocic	9321 90	9184 14 ◆
Eurodyn	1070 85	1035 64
Euro-Gan	5549 80	5297 18
Euro-Maif	26 32	25 93
Fincord Placement	61060 76	61060 76
Fincord Valorisation	13849 39	13677 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	100 92	97 98 ◆
Francic Régions	1033 77	1003 66 ◆
Fructi-Associations	27 92	27 92
Fructi-Epargne	28 03	27 35
Fructicapi	32 86	32 17
Fructicourt	110597 33	110597 33
Fructidor	248 01	244 34
Fructifrance	801 43	781 98
Fructimmo	27 25	26 59
Fructivar	4313 56	4302 80
Fructi ECU	577 24	568 71
Fructi-Première	17226 80	11060 89
Futuroblig	1122 90	1085 98
Gestilion	59357 57	59209 55
Gestion Associations	151 15	147 82
H.L.M. Monétaire	10051 49	10051 49
Horizon	1116 15	1083 64
Interoblig.	12224 60	11754 42
Intersélect France	481 42	447 98
Invest. net	15219 87	15189 29
Invest. Obligataire	18656 66	18621 42
Japacic	187 25	181 80
Jeune épargne	240 08	238 53
Laffitte-Amérique	241 32	230 38
Laffitte Europe	257 48	245 80
Laffitte-Expansion	278 39	265 77
Laffitte-France	320 59	306 05
Laffitte-Immobilière	239 22	228 37
Laffitte-Japon	382 59	365 24
Laffitte-Oblig.	148	141 29
Laffitte-Rend.	208 48	199 03
Laffitte-Tokyo	345 02	329 37
Latitude	5146 89	5139 18
Lion-Associations	11777 50	11777 50
Lion-Institutionnels	23856 60	23807 28
Lionplus	760 52	752 89
Lion Trésor	2092 87	2072 15
Livret Bourse Investis.	464 69	451 18
Livret portefeuille	663 48	644 16
Méditerranée	169 41	161 73
Mondiale Investissem.	424 85	405 58
Monecic	5637 40	5637 40 ◆
Monedon	52423 38	52423 38
Moné J.	56180 74	56180 74
Morgan court terme	14450 89	14450 89
Mutuelle Unie Sél.	151 29	144 43
Natio-Epargne	14084 53	13945 08
Natio-Epargne Trésor	6390 94	6378 18
Natio-Court terme	217234	217234
Natio-Inter.	1230 61	1187 87
Natio-Obligations	563 44	548 38
Natio-Patrimoine	1398 40	1360 97
Natio-Placements	66819 92	66819 92
Natio-Revenus	1070 91	1060 31
Natio-Sécurité	11697 76	11697 76
Natio-Valeurs	720 78	701 48
Nippon-Gan	5942 37	5672 91
Nord-Sud Développ.	1212 18	1209 78
Normalif	13480 02	13196 10
Obli Association	125 07	123 83
Oblicic Régions	1067 80	1051 82 ◆
Obligations Convert.	430 03	410 53
Oblig. toutes catég.	159 09	154 08 ◆
Oblilion	1126 15	1115
Optimavalor	206 80	201 78
Oraction	1219 70	1178 59
Orvalor	5778 43	5568 57
Paribas Croissance	594 55	570 31
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	174 03	170 62
Parvalor	620 29	602 21
Phenix Placements	254 67	253 40
Pierre Investiss.	689 76	658 48 ◆
Placement A	980 85	980 85
Placement crt-terme	73096 36	73096 36
Placement J	55896 38	55896 38
Placement Premier	54730 19	54730 19
Plénitude	113 33	110 30
Première Obligations	10868 93	10847 24
Prévoyance Ecureuil	111 96	108 96
Prof Association	22734 24	22734 24
Quartz	115 04	112 21
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 05
Rentacic	187 06	184 59 ◆
Revenus Trimestriels	5815 60	5560
Revenu Vert	1178 87	1161 45
St-Honoré Assoc.	14650 38	14477 99
St-Honoré Bio-aliment.	794 61	758 58
St-Honoré Pacifique	548 40	523 53
St-Honoré P.M.E.	481 54	459 70
St-Honoré Real	11773 16	11726 25
St-Honoré Rendement	11935 06	11875 68
St-Honoré Services	514 78	494 98
St-Honoré Technol.	755 09	720 85
St-Honoré Valor	12332 72	12332 72
Sécuricic	5525 03	5519 51 ◆
Sicav Taux	10628 34	10628 34
Sélection Croissance	521 36	506 17
Sicardan (Cardan BP)	735 69	724 82
Sicav-Associations	1434 68	1432 53
S.F.I. fr. et étr.	643 08	624 35
Sicav 5000	364 05	354 31
S.I.G.	789 51	753 36 ◆
Silvefrance	567 50	552 31
Silvam	418 02	408 93
Silverente	212 38	210 28
Silvinter	428 08	418 62
S.N.I.	1155 57	1132 69 ◆
Sogepargne	349 53	336 90
Sogevar	1032 20	985 39
Sogister	1340 93	1280 12
Soleil Investissement	497 21	474 66
Stratégie Actions	1102 40	1060 ◆
Stratégie Rendement	1137 48	1101 69
Technocic	1116 20	1083 69 ◆
Techno-Gan	6024 08	5750 91
Transcontinents	85 72	84 04
Trilion	5324 32	5271 60
U.A.P. Investiss.	415 87	400 84
U.A.P. moyen terme	106 62	102 77
Uni-Associations	116 72	115 72
Unifrance	494 90	477 01
Unifoncier	1217 88	1173 86
Uni-Garantie	1380 26	1353 17
Uni-Régions	2831 49	2728 15
Unirente	2362 58	2275 22
Univer	188 64	188 64
Univers-Actions	1105 44	1069 09
Univers-Obligations	1608 26	1555 38
Valorem	518 11	506 45
Valorg	1612 41	1610 60
Valreal	41276 27	41255 64
Vauban	23513 79	23490 28

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

AFRIQUE DU SUD : les élections municipales

• Le parti au pouvoir résiste à la poussée de l'extrême droite • Le taux de participation des Noirs demeure faible

JOHANNESBURG
de notre correspondant.

Dans l'ensemble, les élections municipales du mercredi 26 octobre ont confirmé les tendances qui s'étaient dégagées du scrutin législatif du 6 mai 1987. Le Parti national au pouvoir a, certes, perdu un peu de terrain mais a bien résisté à la poussée de l'extrême droite, qui est loin d'obtenir les succès escomptés, principalement dans la province du Transvaal. Les libéraux du PFP (Parti fédéral progressiste) sont toujours sur le déclin et ont échoué dans leur prise de contrôle de Johannesburg, où les nationalistes remportent pour la première fois la majorité.

Pour ce qui concerne le deuxième enjeu de cette consultation, le taux de participation des Noirs, les résultats définitifs n'étaient pas encore connus jeudi en fin de matinée. Il semble toutefois que le chiffre de 20,7 % enregistré lors du scrutin de 1983 sera amélioré et devrait atteindre, voire dépasser, les 30 % jugés « *satisfaisants* » par le pouvoir. Il s'agit d'un succès tout à fait relatif, principalement dans les grandes townships. A Soweto, par exemple, le taux de participation est de 11,5 % contre 10,7 % en 1983.

D'une manière générale, le régime nationaliste a fait mieux que limiter les dégâts dans l'électorat blanc, et il estime qu'il a obtenu un mandat de la part des Noirs, même si celui-ci est bien fragile et d'une portée contestable. « *Le gouvernement est satisfait*, a déclaré M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan ; *un pourcentage significatif s'est prononcé en faveur d'une évolution pacifique. Ces gens* (les Noirs), a-t-il ajouté, *ont démontré que les structures constitutionnelles, en cours d'évolution, sont acceptables pour eux... La participation noire au plus haut niveau* [de l'exécutif] *va devenir une réalité.* »

En fait, un million et demi de Noirs étaient conviés à se rendre aux urnes. Plus de la moitié des circonscriptions n'avaient, soit aucun candidat, soit un seul, qui a été automatiquement élu. Si la participation a été de 30 % environ, cela signifie que cinq cent mille personnes ont déposé un bulletin, soit 2 % de l'ensemble de la population noire estimée à vingt-cinq millions. Seule une partie des Noirs urbanisés avaient la possibilité de voter. Les ressortissants des homelands et les habitants des zones rurales étaient exclus.

Chez les Blancs, le taux de participation semble avoir été particulièrement élevé pour un scrutin municipal. Il est vrai que l'enjeu était plus national que local. La campagne a surtout été axée sur les thèmes de la sécurité et de la réforme du Group Areas Act, le texte qui définit le lieu d'habitation en fonction de la couleur de la peau. Chaque parti revendiquait une meilleure protection pour les citoyens, d'autant que septembre et octobre ont été marqués par une vague d'attentats sans précédent, cinquante et un au total, soit pratiquement un par jour, ayant causé la mort de quatre personnes. De son côté, le Parti conservateur, en prônant le retour à un apartheid pur et dur, a joué sur le réflexe de peur et de perte d'identité des Afrikaners.

Contrairement à ce que désirait son leader, M. Andries Treurnicht, le raz de marée espéré ne s'est pas produit. Cette formation, née d'une scission du Parti national en 1982, n'a pas raflé les trois quarts des villes de la province du Transvaal, la plus peuplée et la plus riche, mais seulement la moitié. Le Parti conservateur a échoué à Pretoria, la capitale. Il n'a pas fait le score attendu dans la province de l'Etat libre d'Orange. Il n'a pas réalisé la percée escomptée dans la région ouest de Johannesburg. Ses gains se situent dans les zones rurales et dans la partie industrielle orientale de Pretoria et de Johannesburg.

Le Parti national a remporté une victoire décisive à Johannesburg et a conquis la majorité dans la deuxième ville de la province du Natal, Pietermaritzburg. Après quarante ans d'exercice sans partage du pouvoir, il reste, comme il se définit lui-même, « *le parti du milieu de la route* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 octobre

Léger repli

La Bourse de Paris adoptait une attitude prudente jeudi durant la matinée dans l'attente de la publication du déficit commercial français de septembre. L'indicateur instantané perdait 0,26 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient les Talc de Luzenac (+ 4,16 %), Fichet (+ 4,1 %), LVMH (+3 %) et Carnaud (+ 2 %). En baisse, on notait Locafrance (– 3,6 %), Luchaire (– 3,4 %) et Nord-Est (– 3,3 %).

● **M. Waldheim en Syrie, au Koweït et en Turquie.** – Le président autrichien devait entamer, jeudi 27 otobre, une visite officielle en Syrie, la première d'un chef d'Etat autrichien dans ce pays. M. Kurt Waldheim doit se rendre ensuite au Koweït, puis en Turquie pour une visite privée. Ce voyage du chef de l'Etat à l'étranger, alors qu'il est déclaré *persona non grata* par les Etats-Unis, est le premier depuis sa visite en Jordanie en juillet 1987.

Nouvelle incertitude de la Cinq en matière de films érotiques

Mme Catherine Tasca propose le retour au carré blanc

La diffusion à 20 h 30 d'un film érotique a de nouveau fait l'objet, cette semaine, d'une partie de bras de fer entre la Cinq et la CNCL, laquelle a mis solennellement la chaîne « en demeure » de renoncer à la programmation, jeudi 27 octobre en début de soirée, de « Jeux érotiques de nuit », de Roger Vadim.

Mécontente de voir se reproduire le même processus que la semaine passée pour le film « Joy », dont le Conseil d'Etat avait ordonné une diffusion plus tardive, la CNCL s'alarme de la volonté affichée par la Cinq d'instaurer un rendez-vous érotique. « *Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire d'aller à nouveau vers le juge* », déclarait mercredi le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, estimant que « *l'attitude consistant à faire systématiquement du contentieux n'était pas une attitude de professionnels* ». Il rappelait également que « *les problèmes de programmation de films de cinéma* » seraient inclus dans le bilan de la Cinq dressé par la commission le 1er décembre.

De son côté, Mme Daisy de Galard, chargée des programmes à la CNCL, s'est défendue d'une attitude de censeur. « *Mais il est de notre devoir de protéger l'enfance. Et nous trouvons dangereuse cette attitude de racolage. Aucun pays d'Europe ne programme ce type de film à 20 h 30.* » Dans un communiqué, publié mercredi soir, la Cinq a annoncé sa décision de reporter la diffusion du film litigieux et de le remplacer à 20 h 30 par le film « Trauma », de Dan Curtis.

A l'Assemblée nationale, répondant à une question de M. François d'Aubert (UDF-Mayenne), inquiete da la multiplication des scènes de violence ou de pornographie à la télévision, Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a affirmé, pour sa part, mercredi 26 octobre, que le gouvernement n'entendait pas se désintéresser de la question : « *Nous ne resterons pas les bras ballants* » devant ces appels « *aux ressorts les moins raisonnés et les moins respectables de notre société.* »

Mettant en cause les diffuseurs concernés, Mme Tasca a indiqué que « *le gouvernement usera s'il le faut de son pouvoir réglementaire* » et annoncé trois propositions : une programmation « *aussi tardive que possible* » des films comportant des scènes de violence et d'érotisme, le retour au carré blanc et l'obligation pour les opérateurs, de mentionner très clairement que tel ou tel film fait l'objet d'une limitation d'âge.

Sur le vif

Aux armes, citoyennes !

Quand j'ai entendu ça, hier, le niet à la pilule du lendemain, j'ai cru tomber par terre. Enfin, c'est pas possible, ils ont perdu la tête, les mecs. On ne peut pas les laisser nous faire ça. On ne peut pas les autoriser à nous interdire quoi que ce soit, vous m'entendez, les filles, quoi que ce soit ! Encore moins de décider si nous voulons les mettre au monde ou pas. De quoi ils se mêlent, ces curés, ces lobbyistes, ces industriels – je voudrais bien savoir combien il y a de femmes parmi eux, – qui se permettent d'exiger que nous continuions à interrompre une grossesse non désirée dans les affres et les souffrances.

Non, mais réfléchissez trente secondes, c'est complètement dingue ! Alors, on a le droit de se faire charcuter ou aspirer un fœtus de un, deux et même trois mois, avec la bénédiction de la Sécu, et on a pas le droit d'empêcher un œuf à peine fécondé de se fixer sur la paroi de l'utérus ? Et on a le droit d'avaler tous les jours de notre vie, entre quinze ans et cinquante-cinq ans, un cocktail hormonal stérilisant absolument contre nature... Pourquoi nous et pas vous, messieurs, on peut savoir ?

On a aussi le droit de se mutiler en se laissant poser a demeure un stérilet dans le vagin. Rien que de l'envisager pour eux, ils en frémissent d'horreur, les hommes !

Et ça, quelle que soit la fréquence de nos rapports sexuels. Même si – et c'est un véritable phénomène de société – nos partenaires se font plus rares ou plus distants. Et on a pas le droit de prendre le RU 486. Une fois, une seule, sous contrôle médical en plus ! Et sans aucun effet secondaire. Toutes celles qui l'ont déjà utilisé peuvent en témoigner. Sans parler des 700 000 malheureuses qui crèvent chaque année, de par le monde, percées à mort par des tringles à rideau ou par des aiguilles à tricoter.

Ecoutez-moi bien, les femmes ! Ce n'est pas un cri d'indignation que je lance, là, aujourd'hui. C'est un appel à la révolte. Pas question d'accepter ça. Il faut se battre. A armes égales. Le boycottage de leurs produits, à ces laboratoires de crotte, c'est à nous de le déclencher. En force. C'est ce que nous sommes, une force. Une force énorme, concernée, motivée et bafouée. Utilisons-là. C'est aujourd'hui ou jamais !

CLAUDE SARRAUTE.

Commerce extérieur en septembre : 300 millions d'excédents

Le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 3 milliards de francs, en données brutes, en septembre. Mais, après corrections des variations saisonnières, la balance commerciale est excédentaire de 300 millions. Ce résultat est une très nette amélioration après le déficit catastrophique d'août (8,9 milliards en données corrigées).

Des criquets pèlerins ont traversé l'Atlantique

Pour la première fois de l'histoire connue des acridiens, des criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) semblent avoir réussi à traverser l'Atlantique. Partis forcément d'Afrique occidentale, signalés vers le 5 octobre par des bateaux au-dessus de l'Atlantique, ils sont arrivés en Amérique après avoir parcouru quelque 4 500 kilomètres. Depuis le 13 octobre, on les a signalés, en effet, dans les îles de Trinidad, de Grenade, de Saint-Vincent, de la Barbade, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Dominique, de la Guadeloupe, d'Antigua, et de Porto-Rico, et même en Guyane française.

En apprenant cette arrivée surprenante, les spécialistes ont d'abord été incrédules. Quelques bestioles ramassées dans les Antilles françaises ont été envoyées pour identification, le 15 octobre, au PRIFAS de Montpellier... où elles n'étaient toujours pas arrivées le 26 octobre.

Mais il semble bien que des criquets pèlerins sont effectivement arrivés dans l'arc des Antilles, sans doute poussés par le cyclone tropical Joan, qui traversait à ce moment-là l'Atlantique. La FAO (Food and Agriculture Organization des Nations unies) a dépêché un expert et elle vient de publier un bulletin confirmant la nouvelle.

Les spécialistes, pourtant, ne sont pas trop inquiets. Certes, les criquets pèlerins ont trouvé dans les Antilles de quoi se nourrir, mais les biotopes locaux ne sont pas favorables à leur reproduction. Celle-ci exige, en effet, un air chaud et sec, ainsi qu'un sol humide et sableux, ce qui existe dans les fonds d'oueds des zones arides ou semi-arides des pourtours du Sahara. Mais ce qui est très différent des milieux antillais.

Tout changerait si les criquets pèlerins réussissaient à atteindre les déserts de l'ouest de l'Amérique du Nord. Mais de telles migrations sont peu probables.

Y. R.

L'assassinat de J. F. Kennedy

La piste marseillaise s'effondre...

Les « révélations » de la chaîne de télévision britannique ITV sur l'assassinat de John Kennedy se sont effondrées mercredi 26 octobre. Le ministre de la défense a en effet confirmé qu'au moment de l'attentat, en novembre 1963, Sauveur Pironti, l'un des truands marseillais accusés par Steve Rivele, l'auteur de l'enquête d'ITV, qui doit également paraître sous forme de livre chez Plon-Presses de la Cité, effectuait bien son service militaire sur un dragueur de mines basé à Toulon.

Le deuxième accusé, Joseph Bocognani, purgeait au même moment, selon le ministère de la justice, une peine de prison aux Baumettes, à Marseille.

Quant au troisième, Lucien Sarti, tué en 1972 au Mexique au cours d'un accrochage avec la police, il résidait à Marseille. Officiellement docker, il était en congé maladie, selon *le Provençal*, après la perte d'un œil.

Les perturbations se poursuivent dans la distribution du courrier

A Paris, la situation était redevenue normale jeudi 27 octobre, à la RATP mais des grèves des transports en commun affectent Nantes, depuis huit jours, ainsi que Lyon, Saint-Etienne et Mulhouse. Le 26 octobre, le mot d'ordre de grève de quatre heures de la CGT a été peu suivi (5 % de grévistes en moyenne) et n'a pas entraîné de perturbations pour les usagers.

Aux PTT, la situation reste tendue dans quelques centres de tri. Les mouvements de grève se poursuivaient à Lille-Lezennes, à Issy-les-Moulineaux (68,4 % de grévistes en fin de journée le 26 octobre et 54 % pendant la nuit) et à Nancy (69 % de grévistes pendant la nuit), ville où la recette principale des postes a été également affectée (29 % de grévistes). A Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), où l'activité avait repris le 24 octobre au soir, environ soixante-quinze agents ont occupé les locaux de leur centre de tri dans la soirée du 26 octobre. Les discussions portaient sur la titularisation de treize auxiliaires.

A B C D E F G